

Une année au Conservatoire de Paris

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

**Une année au
Conservatoire
de Paris**

Édito

Je suis heureuse de vous présenter le rapport d'activité du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris pour l'année 2022. Ce document témoigne des actions menées tout au long de l'année en accord avec notre engagement envers l'excellence artistique, la créativité et l'innovation. Nous avons également inclus un bilan des trois années de mon premier mandat.

L'année passée a été marquée par une multitude d'événements, de défis et de réalisations qui façonnent indéniablement l'identité de notre école et de son impact sur le monde du spectacle vivant. Au cœur de la recherche artistique, notre engagement en faveur de la diversité, de l'inclusion et de la responsabilité sociale contribue au pouvoir transformateur de l'art sur les mentalités.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de notre institution et par là-même de nos étudiant-es. Les accomplissements que nous partageons aujourd'hui sont le fruit de l'engagement et des compétences exemplaires de nos agent-es et enseignant-es, ainsi que de leur enthousiasme sans cesse renouvelé dans l'exécution de leurs missions.

J'aimerais également exprimer ma reconnaissance envers notre tutelle, toujours présente et attentive, ainsi qu'envers nos mécènes et partenaires en France et à l'international. Leur soutien renforce la position du Conservatoire et favorise l'insertion professionnelle de nos étudiantes et étudiants.

Je vous invite à explorer ce rapport d'activité avec curiosité. Vous y découvrirez les moments forts, les projets marquants, les évolutions des enseignements ainsi que les productions remarquables réalisées par nos étudiantes et étudiants. Vous y trouverez également les chiffres clés et les succès qui ont façonné notre année. Le Conservatoire conserve sa force de renouveau en construisant un avenir pédagogique où tradition et innovation se rencontrent, ouvrant ainsi les portes vers le monde de demain.

Émilie Delorme, Directrice



Sommaire

Les chiffres clés 2022	8
Les temps forts de l'année 2022	12
I. Bilan et réalisations	17
II. Activités des départements pédagogiques et de recherche	29
Direction des études musicales et de la recherche	30
Département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines	44
Département de pédagogie	70
Département des disciplines vocales	75
Département jazz et musiques improvisées	84
Département des métiers du son	91
Département de musique ancienne	96
Département musicologie et analyse	107
Département écriture, composition et direction d'orchestre	109
Direction des études chorégraphiques	112
III. Activités des services	127
Services administratifs et techniques	128
Service des affaires extérieures et relations internationales	129
L'insertion professionnelle	133
Service des affaires générales et financières	134
Service des affaires scolaires	138
Service du bâtiment et de la sécurité	142
Service de la communication, des relations publiques et du mécénat	144
Service informatique	159
Service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique	160
Service de la production et de l'apprentissage de la scène	162
Service des ressources humaines et du dialogue social	164
Services ressources	166
Service audiovisuel	167
Éditions et numérique	172
Médiathèque et archives	174
IV. Annexes	181
V. La médiation au Conservatoire	204

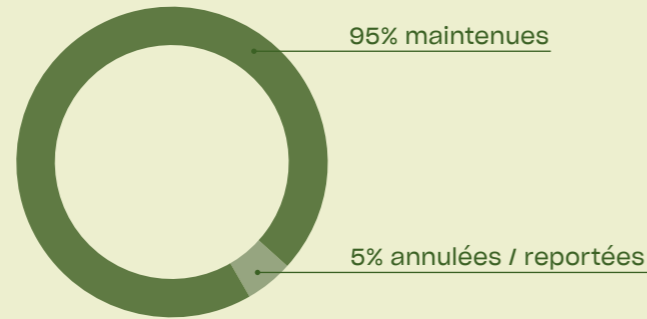
Chiffres clés 2022

La saison
2021-2022

389
manifestations

30 000
spectateur·rices

38 000
spectateur·rices
en ligne



Les réseaux sociaux

31 000
abonné·es Facebook

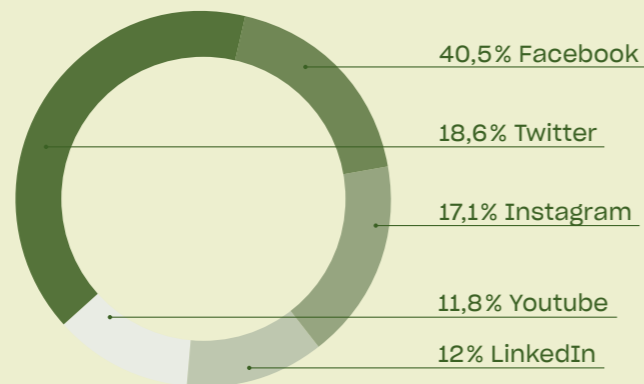
14 300
abonné·es Twitter

13 100
abonné·es Instagram

9 200
abonné.es LinkedIn

9 000
abonné.es Youtube

Répartition des abonné·es
sur nos réseaux sociaux



Les étudiant·es*

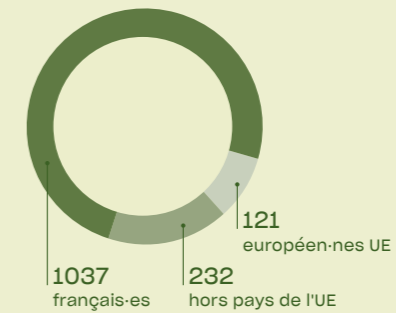
2 154
candidatures
au concours d'entrée

1 390
étudiant·es inscrit·es

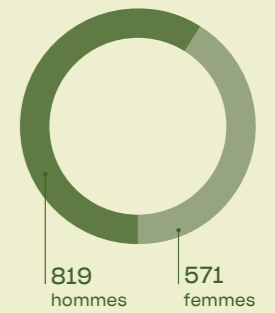
1 707
inscriptions dans
un cursus

80%
d'insertion
professionnelle
à 3 ans
(toutes disciplines)

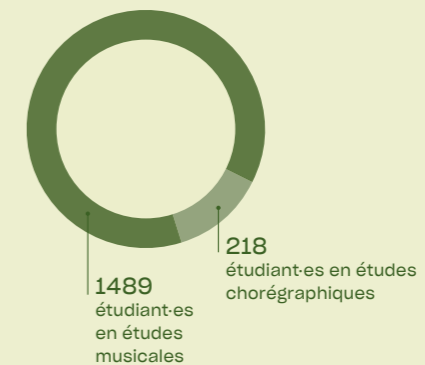
Répartition des étudiant·es
selon l'origine



Répartition des étudiant·es
selon le sexe



Répartition des étudiant·es
selon les disciplines



* Les données statistiques sur la population étudiante, les concours d'entrée et la réussite, sont détaillées dans les annexes p. 181

Les personnels

381
enseignant·es

182
administratifs
et techniques

63
recrutements
d'agent·es et
enseignant·es

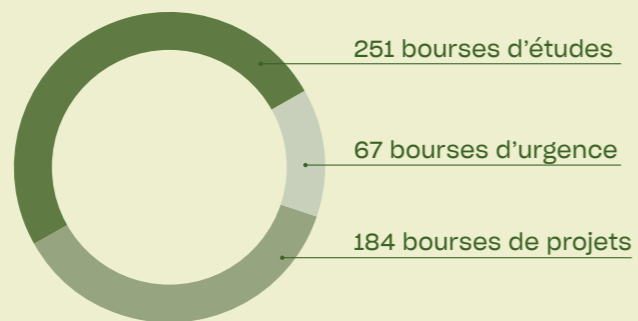
Les ressources

310 000
documents publics
à la médiathèque

85
établissements
partenaires

Les aides aux étudiant·es

435
aides privées



L'investissement en crédit de paiement

7 M€
en dépenses

Le fonctionnement en crédit de paiement

30 M€
en dépenses

41 M€
en recettes

(dont 25,5 M€ de subvention
pour charges de service public)

Les instruments

3000
instruments

2
orgues de concerts
Rieger et Dupont

250
pianos

30
clavecins

5
pianosfortes

Les salles

78
salles de classe

7
grands studios de danse

70
studios de travail

4
salles d'examens
et de concours

7
plateaux d'orchestre

3
salles publiques

180
places (Maurice-Fleuret)

250
places (salle d'orgue)

375
à 420
places (Rémy-Pflimlin)



Temps forts 2022

JANVIER

10 JANVIER

PORTES OUVERTES VIRTUELLES DU DÉPARTEMENT MUSICOLOGIE ET ANALYSE

Le département musicologie et analyse a organisé une semaine portes ouvertes virtuelles, dans le cadre de la période des inscriptions aux concours d'entrée dans les quatre disciplines principales du cycle supérieur de musicologie.



14 JANVIER

PORTES OUVERTES DE LA FORMATION SUPÉRIEURE AUX MÉTIERS DU SON

À l'occasion de ces portes ouvertes annuelles, le public a pu découvrir la formation musique, son, image à travers divers temps de rencontres et d'échanges, puis d'un concert-fiction du groupe Kassandre, composé des étudiant-es de la formation.



25 JANVIER

PORTES OUVERTES DU DÉPARTEMENT JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Le département jazz et musiques improvisées a ouvert ses portes à l'occasion de son festival annuel qui permet de présenter les diverses facettes de l'enseignement prodigué et des différentes directions esthétiques de ses jeunes musicien-nes.



FÉVRIER

5 FÉVRIER

FESTIVAL PRÉSENCES 2022

À l'occasion de la 32^e édition du festival de création musicale Présences consacrée à Tristan Murail, le Conservatoire de Paris a signé un partenariat avec Radio France. Du 31 janvier au 5 février 2022, ont été organisées des masterclasses de Tristan Murail par le département Écriture, composition et direction d'orchestre, un colloque international autour du compositeur par le département Musicologie et Analyse, un concert sous la direction de Julien Leroy avec les étudiant-es du Diplôme d'artiste interprète répertoire contemporain avec au programme, des œuvres de Tristan Murail, Philippe Leroux et trois pièces en création, de Joshua Fineberg (commande de Radio France) et de deux étudiant-es en composition.



15 FÉVRIER

LE PARC INSTRUMENTAL DU CONSERVATOIRE EST MAINTENANT ACCESSIBLE EN LIGNE

Au début de l'année 2022, le Conservatoire a initié une démarche inédite permettant à l'ensemble du parc instrumental d'être catalogué et directement accessible en ligne, depuis le site internet, facilitant ainsi l'accès aux informations sur les instruments.

MARS

4 MARS

LE CONSERVATOIRE DE PARIS SIGNATAIRE DU PACTE EN FAVEUR DES ARTISTES ET DE LA CULTURE ULTRAMARINE

En mars 2022, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer ont signé, avec Émilie Delorme et plusieurs directeur-rices de lieux ou de réseaux culturels emblématiques, un pacte visant à faciliter l'émergence et la visibilité d'artistes ultramarins. Par ce pacte, les structures adhérentes confirment la contribution essentielle des Outre-mer à la culture française et s'engagent à promouvoir un programme d'actions artistiques et culturelles.



5 MARS

PRODUCTION LYRIQUE DE L'ANNÉE, DIE FLEDERMAUS DE JOHANN STRAUSS II

Une fois par an, le Conservatoire de Paris propose, avec la Philharmonie de Paris, une grande production lyrique qui rassemble tous les talents de l'école. Dirigés par des grands noms de la scène internationale de l'opéra, ils abordent tous les aspects du processus de création, dans des conditions professionnelles. En 2022, les étudiant-es ont interprété Die Fledermaus de Johann Strauss II, sous la baguette de Lucie Leguay et la mise en scène de Nicola Raab.



11 MARS

RESTITUTIONS PUBLIQUES DU PROJET « ÉCRIRE ET TRANSMETTRE LA DANSE »

Les 11 et 12 mars 2022 avaient lieu les restitutions publiques du projet « Écrire & transmettre la danse » sur la scène de La Manufacture CDCN à Bordeaux. Né d'un partenariat innovant entre Le Conservatoire de Paris, le CRR Jacques Thibaud de Bordeaux, le Pôle d'enseignement supérieur de musique et de danse de Bordeaux et La Manufacture centre de développement chorégraphique national, ce projet s'articule autour de la transmission du geste dansé et des écritures du mouvement. Le résultat de ces transmissions, de corps à corps ou à l'appui de partitions chorégraphiques, a donné lieu à ces deux séquences de restitutions de travail par les étudiant-es des structures partenaires.



15 MARS

GUERRE EN UKRAÏNE : LE CONSERVATOIRE ACCUEILLE DES RÉFUGIÉES EN TANT QU'AUDITEUR·ICES LIBRES

Depuis le début du conflit qui oppose l'Ukraine à la Russie, Le Conservatoire de Paris s'est associé aux autorités françaises et à la communauté internationale pour condamner les actes de guerre contre l'Ukraine, et pour venir en aide aux populations touché-es par le conflit. Le Conservatoire a travaillé à l'accueil des réfugié-es de ces trois pays demandant à rejoindre l'établissement en 2022, pour une formation temporaire au Conservatoire en tant qu'auditeur·ice libre.

15 MARS

ATELIER DE RÉFLEXION « BIEN VIVRE ENSEMBLE » POUR VIVRE LE CONSERVATOIRE

La convivialité, le partage autour de projets communs actuels ou à venir, l'accueil et l'accompagnement des nouveaux venus ou des candidat-es à l'excellence constituent des préoccupations pour les étudiant-es, enseignant-es ou agents du Conservatoire. Au cours d'une séance de deux heures, ils ont abordé ces sujets et les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer les espaces du Conservatoire en ce sens.

16 MARS

NOUVEAU CURSUS ARTISTE DIPLOMA EN PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

Le Conservatoire de Paris a repensé le cursus de 3^e cycle post-master, anciennement intitulé Diplôme d'artiste interprète répertoire contemporain et création pour créer en partenariat avec l'Ensemble intercontemporain le cursus d'Artist diploma - Interprétation Création, s'adressant à des interprètes déjà pleinement formé-es aux répertoires et techniques « classiques », ayant un goût et des acquis déjà avancés sur les répertoires, les techniques et les écritures contemporaines.

29 MARS

ATELIERS DE CONCERTATION AUTOUR DE LA MÉDIATION

Dans la continuité du travail de réflexion critique amorcé sur les attendus, la pratique et la réception de la médiation artistique dans le milieu musical et chorégraphique, quatre ateliers ont été proposés aux étudiant-es, enseignant-es et agents afin d'échanger autour d'un sujet susceptible d'intéresser l'ensemble des usagers du Conservatoire.

Temps forts 2022

AVRIL

6 AVRIL

CLASSEMENT QS : LE CONSERVATOIRE DE PARIS, 4^E MEILLEUR ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU SPECTACLE AU MONDE

Chaque année, le classement international QS World University Rankings établit le palmarès des meilleurs établissements d'enseignement supérieur au monde. Le classement QS 2022 distinguait le Conservatoire de Paris en l'élevant à la 4^e position de la catégorie arts du spectacle.

7 AVRIL

OUVERTURE D'UN CYCLE SUPÉRIEUR DE FORMATION MUSICALE AU CONSERVATOIRE DE PARIS

Le Conservatoire de Paris a annoncé la création d'un cycle supérieur de Formation Musicale dès la rentrée scolaire 2022, s'adressant aux élèves des conservatoires classés par l'État, des Pôles supérieurs d'enseignement musical et des deux CNSMD, désireux-ses de se spécialiser dans la discipline formation musicale pour s'orienter vers l'enseignement de cette discipline.



20 AVRIL

ÉCOLE OUVERTE

Véritable fête de la danse, toutes les disciplines enseignées sont représentées lors des journées École ouverte, à travers des classes ouvertes au public, de la classe préparatoire aux DNSP3 : danse classique, contemporaine, caractère, jazz, contact improvisation, atelier de composition chorégraphique, adage, répertoire... ainsi que trois soirées de spectacles, composées en 2022 d'une commande de pièce à Yuval Pick intitulée *Bugger* et du célèbre ballet du répertoire classique *Le Lac des Cygnes*.



21 AVRIL

OUVERTURE D'UN CYCLE SUPÉRIEUR DE FORMATION MUSICALE AU CONSERVATOIRE DE PARIS

Dans le cadre du projet d'établissement, le Conservatoire de Paris s'est doté en 2022 d'un pôle santé à destination de l'ensemble des étudiant-es, jusqu'ici essentiellement orienté vers la direction des études chorégraphiques, avec l'ambition de prendre en compte les questions médicales propres aux musicien-nés. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'une coordination d'un certain nombre d'acteurs de la santé, disponibles pour l'ensemble des étudiant-es.

MAI

9 MAI

RÉCITALS DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, le Conservatoire ouvre ses portes à l'occasion des épreuves publiques de fin d'études. Cordes, bois, cuivres, chant, piano, orgue, accordéon, clavecin, harpe, guitare, percussion, jazz, improvisation, musique de chambre, danse, etc. Ces épreuves ponctuent la formation des étudiant-es et témoignent à la fois de la permanence des enseignements et de leurs évolutions.



JUIN

9 JUIN

RADIO FRANCE ET LE CONSERVATOIRE DE PARIS SIGNENT UN PARTENARIAT

Le 9 juin 2022, Radio France et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ont signé un accord-cadre de partenariat destiné à renforcer leurs actions communes.



JUILLET

4 JUILLET

LE CNSMDP ACCUEILLE LE SÉMINAIRE PRATIQUES

Le Conservatoire de Paris a eu le plaisir d'accueillir les étudiant-es et enseignant-es de onze conservatoires à rayonnement régional (CRR), à l'occasion de l'édition 2022 du séminaire PRATIQUES, du 4 au 8 juillet 2022.



5 JUILLET

LE CONSERVATOIRE DE PARIS LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS RECHERCHE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU SPECTACLE VIVANT 2022

La DGCA a désigné les 2 projets lauréats de l'édition 2022, sur la base des avis du comité d'experts, composé d'artistes, de responsables de structures culturelles, de représentant-es d'établissements d'enseignement supérieur, et d'enseignant-es-chercheur-ses. Parmi les deux projets lauréats de l'édition 2022, « REPERES - Recherche sur l'Expérience des Pratiques d'Ensemble et ses Récits dans l'Enseignement Supérieur », porté par Sylvie Pébrier, Vincent Lhermet, Cécile Offroy et Alexandros Markeas pour le Conservatoire de Paris.

SEPTEMBRE

1^{ER} SEPTEMBRE

DIFFUSION D'UN NOUVEAU FORMAT DE BROCHURE DE SAISON

À l'occasion de la diffusion de la saison 2022-2023, le Conservatoire de Paris a présenté un nouveau format de brochure, à mi-chemin entre la programmation de saison et le magazine, rassemblant les voix de professeur-es, d'étudiant-es, d'artistes, de musicologues, d'auteur-ices, de dramaturges, de philosophes, de sociologues autour des questions de création, de transmission et d'héritage.



29 SEPTEMBRE

ENTRETIEN DE CHAILLOT HORS-LES-MURS. RETOUR AU CONSERVATOIRE - 35 ANS APRÈS - AVEC CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

Le 28 septembre 2022, une conférence exceptionnelle hors-les-murs était consacrée à Christian de Portzamparc, dans le cadre des Entretiens de Chaillot. À cette occasion, l'architecte a conduit avec son équipe une visite du bâtiment du Conservatoire, labellisé « Architecture contemporaine remarquable ».



OCTOBRE

14 OCTOBRE

CRÉATION DE LA BOURSE INTERNATIONALE DE LA FONDATION MEYER

Le Conservatoire de Paris et la Fondation Meyer pour le Développement culturel et artistique ont créé la Bourse internationale de la Fondation Meyer, bourse d'excellence destinée à accueillir les meilleurs talents internationaux non ressortissant-es de l'Union européenne au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

15 OCTOBRE

LE LABEL INITIALE AJOUTE 5 NOUVEAUX ALBUMS À SON CATALOGUE

Le 14 octobre 2022 marquait la sortie de cinq nouveautés au sein du Label Initiale, label discographique du Conservatoire de Paris : *B3. Bach, Bartók, Boulez* - David Petriik, violon ; *Sfumato* - Ensemble Cet étrange éclat ; *Marionnettes* - Le Bateau ivre, quintette instrumentale ; *Histoires hybrides* - Alice Belugou ; *Bronze battu en herbes. Œuvres de Nicolas Mondon* - Ensemble InSoliTus.

25 OCTOBRE

PARTAGE D'EXPÉRIENCE DE LA DIRECTION DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES AUX ANTILLES

Suite à une première rencontre initiée en mai dernier, dans le cadre du pacte de visibilité des artistes ultramarins signé entre les ministères de la Culture et des Outre-mer, Cédric Andrieux, directeur des études chorégraphiques du Conservatoire, s'est rendu à nouveau dans les territoires ultramarins du 25 au 30 octobre dernier, aux côtés de la danseuse et chorégraphe Raphaëlle Delaunay, professeure de danse classique au sein du Conservatoire, afin d'initier des temps de rencontres, de cours et d'ateliers.

Temps forts 2022

NOVEMBRE

7 NOVEMBRE

RÉOUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE HECTOR-BERLIOZ

La section prêt a fait l'objet d'une profonde rénovation afin de proposer à partir du 7 novembre 2022 aux usagers un espace plus spacieux, plus convivial, plus confortable et adapté aux usages d'aujourd'hui.



10 NOVEMBRE

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

En novembre, une dépose de la signalétique intérieure du Conservatoire de Paris a été effectuée, pour laisser place à une nouvelle installation.



29 NOVEMBRE

LE CONSERVATOIRE MOBILISÉ POUR LE GIVING TUESDAY

Dans le cadre de la journée mondiale de la générosité, plusieurs étudiant·es du Conservatoire de Paris ont offert un temps de musique à des personnes qui n'y ont pas accès, en allant jouer en solistes ou en ensembles pour des personnes âgées ou en situation de handicap au sein de trois structures d'accueil partenaires.



Seule la danse
une année au Conservatoire de Paris

29 NOVEMBRE

PROJECTION EN AVANT-PRÉMIÈRE DE LA WEBSÉRIE SEULE LA DANSE, UNE ANNÉE AU CONSERVATOIRE DE PARIS

En 2021, ARTE et le Conservatoire de Paris inauguraient une collaboration au long cours avec la retransmission sur ARTE Concert du spectacle *Trisha Brown x 100*, depuis la Grande Halle de la Villette et dans le cadre du Festival d'Automne à Paris. Le compagnonnage entre les deux maisons s'est poursuivi en 2022 avec la diffusion sur Arte.tv de la web-série documentaire *Seule la danse, une année au Conservatoire de Paris*, qui a suivi le quotidien des étudiant·es de 3^e année au cours de l'année 2021-2022. Une seconde saison de cette série est en préparation.

Alexander Neef, directeur de l'Opéra de Paris, est venu à la rencontre des étudiant·es chanteur·ses, chef·fes d'orchestre, instrumentistes, compositeur·rices et enseignant·es du Conservatoire pour un temps d'échange, à l'issue d'une audition à huis-clos des étudiant·es de 2^e cycle supérieur de chant.

AUDITION À HUIS-CLOS DES ÉTUDIANT·ES DE 2^E CYCLE SUPÉRIEUR DE CHANT ET RENCONTRE AVEC ALEXANDER NEEF

29 NOVEMBRE

DÉCEMBRE

1^{ER} DÉCEMBRE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Les dernières élections professionnelles pour le renouvellement des instances de dialogue social du ministère de la Culture et de ses établissements publics se sont déroulées en ligne, du jeudi 1^{er} décembre 2022 au jeudi 8 décembre 2022.

2 DÉCEMBRE

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ MDW DE VIENNE ET LE CONSERVATOIRE DE PARIS

Une aventure musicale dans plusieurs domaines (orchestre, musique de chambre, lied et mélodie, médiation) que les deux établissements d'enseignement supérieur ont pérennisé par un nouvel accord aux ambitions réaffirmées. Le concert symphonique *Paris-Vienne* du vendredi 2 décembre 2022, dirigé par Alain Altinoglu à la Philharmonie de Paris, a illustré une proximité plus forte que jamais pour relever les défis artistiques et pédagogiques de demain.



12 DÉCEMBRE

RENOUVELLEMENT D'ÉMILIE DELORME À LA DIRECTION DU CONSERVATOIRE

Sur proposition du Conseil d'administration, Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, renouvelle Émilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

1.

Bilan et réalisations

Bilan des réalisations de la période 2020-2022

Cette première partie a vocation à présenter un bilan des actions menées et initiées entre 2020 et 2022, des projets en cours ou à venir tels que mentionnés dans le projet d'établissement 2020-2025 et le Contrat d'Objectif et de Performance 2021-2025.

Il semble avant tout utile de rappeler que la prise de fonction de la directrice début janvier 2020 lui a imposé de faire immédiatement face à la crise sanitaire. Ce contexte particulier a permis de construire, avec l'encadrement, un collectif fort et d'anticiper ainsi chaque nouvelle salve de décisions tout en prenant connaissance du fonctionnement du Conservatoire. Ceci a été possible grâce à l'expertise des équipes en place. L'établissement a pu ainsi ne jamais refermer depuis la fin du premier confinement et n'a jamais connu de cluster. Cette période a également nécessité un dialogue social renforcé, une transition numérique accélérée de l'établissement et, grâce à une mobilisation exemplaire des tutelles et de nos mécènes, la mise en place de dispositifs d'urgence pour faire face à la précarité étudiante. Un dialogue extrêmement dense avec chefs de département, étudiant·es et enseignant·es a été la clé de la réussite du passage à l'enseignement à distance puis en comodalité, des changements de modalités du concours d'entrée et des examens et récitals de fin d'année.

Un deuxième élément a coloré fortement cette prise de fonction : aucun recrutement n'a été effectué pendant la vacance de direction. En conséquence, le poste de direction adjointe n'a été pourvu qu'en mai 2020. Deux postes de chefs de département pédagogique ont été dans le même cas et pourvus dans le courant de l'année 2020.

Les premiers mois de ce mandat ont donc été marqués d'une part par la gestion de la crise et d'autre part par le management direct de l'ensemble des services et départements du Conservatoire.

Le dialogue de gestion s'est structuré au cours de ce premier mandat. Les liens avec la Direction Générale de la Création Artistique sont fréquents, formels et informels, et permettent une prise en compte de nos besoins financiers, RH et autres pour remplir les missions qui nous sont confiées.

Enfin la présidence du conseil d'administration a été confiée à madame Stéphane Pallez et la fréquence des conseils d'administration augmentée (3 par an, auxquels s'ajoute un comité annuel dédié aux investissements).

Voici des éléments concernant les objectifs assignés au Conservatoire lors de la nomination de sa directrice.

RENFORCEMENT DU LIEN AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

- ↳ Précédemment classé 17^e dans l'édition 2020, puis 5^e dans l'édition 2021, le Conservatoire a poursuivi son ascension dans les classements internationaux en intégrant la 4^e place du classement QS Performing Arts 2022 des meilleurs établissements d'enseignement des arts du spectacle au monde. Ce classement reflète l'excellence académique du Conservatoire de Paris mais aussi sa dynamique forte dans ses relations internationales, la structuration et le développement de la recherche et le renforcement du lien avec le monde professionnel incarné par la signature de conventions pluriannuelles avec plusieurs partenaires permettant de se projeter à plus long terme et de construire des projets en adéquation avec les durées des cursus, notamment :
- ↳ Renforcement des liens avec la Philharmonie de Paris avant et après le changement de direction, la Grande Halle de Villette, le Théâtre National de la danse de Chaillot, le Centre national de la danse (CND), l'Ensemble intercontemporain et l'Orchestre de Chambre de Paris
- ↳ Partenariat avec l'Opéra de Paris (musique et danse) qui s'est illustré notamment par la venue d'Alexander Neef une demi-journée au Conservatoire à la rencontre des étudiant-es et enseignant-es
- ↳ Tournées importantes pour l'Ensemble chorégraphique en France et à l'étranger
- ↳ Signature d'un accord pluriannuel avec la Maison de la Radio et de la Musique
- ↳ Nouveau partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France
- ↳ Développement de partenariats avec les orchestres en région (Picardie, Cannes, Avignon, Lille, Mulhouse, etc.)
- ↳ Collaboration avec les maisons d'opéra françaises pour d'une part offrir des stages aux étudiant-es danseur-ses et d'autre part auditionner régulièrement les étudiant-es chanteur-ses
- ↳ Renforcement des liens avec les centres chorégraphiques nationaux (CCN) et les compagnies de danse pour le développement de stages
- ↳ Mise en place de partenariats dans le but d'un élargissement des publics : Ateliers Médecis, Est Ensemble, etc.
- ↳ Partenariat avec l'Association Française des Orchestres pour l'insertion professionnelle de nos alumni par la mise en place d'une base de données dédiée
- ↳ Partenariat avec Arte qui a produit une série documentaire sur la danse sortie en décembre 2022 et des diffusions sur Arte.tv.



ÉVOLUTION DES CURSUS ET DE LA PÉDAGOGIE

Sur le plan pédagogique, outre la gestion de la crise sanitaire, nous avons donné la priorité à des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle :

- ↳ Mise en place de la continuité pédagogique pendant la crise, puis de la comodalité, puis développement des outils numériques dans le cadre de la pédagogie (déploiement d'Office 365, équipements de 30 salles d'écrans connectés, etc.)
- ↳ Création d'un cycle supérieur de Formation Musicale ayant notamment pour but de préparer les candidat-es aux épreuves techniques des cursus de Diplôme d'État de professeur de Formation Musicale ou du Certificat d'Aptitude de Formation Musicale, la France ayant un déficit de diplômé-es dans ces cursus, faute de candidat-es bien préparé-es
- ↳ Accréditation par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et celui de la Culture de l'offre de formation en musique et en danse pour quatre années par des arrêtés en date du 18/09/2020 et du 01/10/2020. Le conférant grade de master a été attribué à cette occasion aux trois diplômés de 2^e cycle supérieur de danse et de notation chorégraphique
- ↳ Rééquilibrage des heures d'enseignement en faveur du département de musique ancienne, qui, grâce également à des recrutements de nouveaux professeur-es, doit retrouver sa juste place sur la scène internationale et doit pouvoir développer la formation optionnelle des musicien-nes classiques de plus en plus demandée sur le marché de l'emploi.
- ↳ Mise en œuvre du master d'interprétation en danse avec notamment la mise en place de formation à la médiation (théorie et pratique), de formation à la recherche et de stages longs
- ↳ Refonte du cursus de 3^e cycle du Diplôme d'Artiste Interprète spécialité répertoire contemporain devenu Artist Diploma - Interprétation Création en collaboration avec l'Ensemble intercontemporain, formation plus professionnalisante et plus internationale accompagnant le dynamisme actuel de Paris dans le monde de la musique contemporaine. Ce cursus formera également un RIM (réalisateur d'informatique musical), formation qui n'existait pas jusqu'à présent en France

La fonction pédagogique a également été marquée par le recrutement d'une cinquantaine d'enseignant-es à la suite de départs à la retraite et quelques rares démissions avec les principes suivants :

- ↳ Regroupement ou redistribution des heures d'enseignement pour aller au maximum vers des emplois à temps complet favorisant l'implication dans l'établissement (sauf nécessité de service)
- ↳ Renforcement du bureau des enseignant-es pour absorber la montée en charge de ce pic de recrutement (140 actes administratifs en 2022).
- ↳ Publication des offres d'emploi progressive sur l'ensemble des fonctions (professeur-es associé-es, professeur-es assistant-es, accompagnateur-rices) et mise en place d'une procédure de recrutement ouverte

Enfin, la réflexion sur le cadre du lien pédagogique a été ouverte avec un premier travail sur la charte déontologique mené avec l'ensemble des chefs de département avant élargissement de la réflexion aux enseignant-es et étudiant-es.

En vue de la prochaine campagne d'évaluation, nous avons également mis en place les premiers conseils de perfectionnement (danse, métiers du son et pédagogie en 2022, élargissement planifié aux autres formations) et l'évaluation des enseignements (département pilote écriture, composition et direction d'orchestre, élargissement aux autres départements en cours). Par ailleurs, une réunion hebdomadaire des chefs de département (musique et danse) permet de créer un cadre propice à la coopération et de partager les bonnes pratiques et les expertises.

LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La situation quasi monopolistique des deux CNSMD en France rend cruciale leur ouverture vers d'autres établissements d'enseignement supérieur pour le partage d'expérience, pour le croisement des publics et pour le partage de ressources. La situation de crise sanitaire qui a imposé des problématiques nouvelles a renforcé les liens entre établissements particulièrement entre pairs.

Le lien avec les universités et les établissements d'art de PSL a été conforté :

- ↘ Le Conservatoire contribue activement au dynamisme de l'association Art et Recherche au sein de PSL réunissant les 5 grandes écoles d'art parisiennes ainsi que, depuis cette année, l'École Normale Supérieure
- ↘ Le Conservatoire et PSL ont déposé ensemble deux projets au PIA4 concernant la transition numérique
- ↘ Les deux programmes doctoraux avec Sorbonne Université et PSL bénéficient de la dynamique générale sur la recherche.
- ↘ Le lancement du programme gradué Arts de PSL permet aux étudiant-es en master de suivre différents cours dans les écoles du programme

Le Conservatoire a rejoint l'Anescas en 2020 et participe chaque mois d'août aux rencontres annuelles permettant un échange fluide avec les différents Pôles d'Enseignement Supérieur. Plusieurs directeurs et chefs de département sont membres de groupes de travail. Nous devons accueillir l'assemblée générale au mois de janvier 2021 puis 2022 ; les deux évènements ont finalement eu lieu en distanciel compte tenu du contexte sanitaire. Par ailleurs, la réflexion sur la cartographie de l'enseignement supérieur musique, notamment les 2^e cycles, a été initiée dans le cadre de l'Anescas mais nécessiterait des données complémentaires pour aller plus loin.

Nous avons signé une convention de partenariat pluriannuelle avec notre homologue lyonnais et un avenant annuel reprend l'ensemble des actions : programmation commune, projets pédagogiques, séminaires de recherche, partage de bonnes pratiques administratives, organisation du séminaire *Pratiques...*

Une dynamique similaire de collaboration a été initiée avec les deux Pôles d'enseignement supérieur d'Île-de-France.

Enfin nous participons plus activement aux différentes réunions de l'Association Européenne des Conservatoires.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En ce qui concerne la formation continue, nous avons pu après plus de deux ans de démarche obtenir l'inscription de nos diplômés au RNCP à la suite de l'accréditation de l'établissement par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2020. Nous développons ainsi de façon sensible les possibilités de suivre au titre de la formation continue l'ensemble des cursus du Conservatoire ouverts à la formation initiale. Les tarifs de la formation continue ont été actualisés et votés en Conseil d'administration en mars 2022. Le Conservatoire de Paris a à présent tous les outils pour pouvoir développer une offre de formation continue plus étendue (validation d'une discipline ou d'une compétence notamment en vue de la Validation des Acquis par l'Expérience). Il le fera en tenant compte des moyens RH dévolus à cette mission.

DÉMOCRATISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Tout au long de la saison 2021-2022, un groupe de travail, complété par des ateliers réunissant toutes les parties prenantes, s'est réuni afin d'élaborer une vision commune sur la formation à la médiation au sein du Conservatoire de Paris menant à une feuille de route. Un projet pilote a par ailleurs été développé pour les étudiant-es de master en danse en lien avec les Ateliers Médecis dont les résultats ont été extrêmement convaincants pour toutes les parties.

Ces années ont permis de redéfinir le programme AIMS (Artistes Intervenants en Milieu Scolaire) et de travailler à la pérennisation de son financement en lien avec les autres écoles d'art concernées. Une journée d'étude y a été consacrée en novembre 2021.

L'ouverture aux nouvelles esthétiques a été travaillée selon quatre axes :

- ↘ La préparation à la demande d'accréditation du Certificat d'Aptitude de musiques traditionnelles prévue pour la prochaine campagne
- ↘ Un partenariat avec l'USC Thornton School Of Music (Los Angeles) permettant à nos étudiant-es de participer à des ateliers avec des producteurs de musiques actuelles reconnus
- ↘ La mise en place de deux groupes de travail sur les musiques actuelles, l'un inter-départements et l'autre au sein du Conseil de perfectionnement de la Formation Supérieure aux Métiers du Son, visant à définir la place de ces musiques et de proposer des événements ponctuels
- ↘ Un travail de longue haleine sur la construction du Studio 3D qui permettra d'accueillir toutes les musiques amplifiées.

En ce qui concerne la diversification sociale des étudiant-es, nous avons mis en place les points suivants :

- ↘ Coordination de l'étude menée par l'Anescas sur l'origine sociale de nos étudiant-es
- ↘ Coordination entre les équipes de scolarité et de mécénat pour faire un suivi régulier des étudiant-es les plus fragiles
- ↘ Levée de mécénat pour une multiplication massive des bourses privées (628 bourses attribuées en 2021 contre 301 en 2019 dont les trois quarts sont attribuées sur critères de ressources) et dématérialisation des procédures de demandes de bourse
- ↘ Accueil d'élèves et d'enseignant-es de 12 CRR dans le cadre de Pratiques en collaboration avec le CNSMD de Lyon
- ↘ Conception d'un cartable numérique pour les étudiant-es de Formation Supérieure des Métiers du Son leur permettant de démarrer leurs études avec tous les équipements nécessaires et pour la danse, poursuite du partenariat avec Repetto.
- ↘ Lancement d'une bourse d'excellence internationale pour l'ensemble d'une scolarité grâce à un mécénat dédié

Le Conservatoire de Paris a été l'un des premiers signataires du Pacte en faveur des artistes et de la culture outremer. À travers cette signature, le Conservatoire s'engage, pour les ultramarins, en faveur d'un meilleur accès à l'enseignement supérieur. Notre première action consiste en l'organisation de stages pour les jeunes étudiant-es danseur-ses de Martinique et de Guadeloupe, expérimentation qui devra s'étendre à terme à l'ensemble des territoires ultra-marins. Des premier-es étudiant-es et enseignant-es ont été accueilli-es lors du séminaire Pratiques en juillet 2022.

Le Conservatoire de Paris a également accueilli au printemps 2022 une dizaine d'étudiantes ukrainiennes (et un étudiant russe en exil) et a poursuivi cet accueil à la rentrée 2022.

BUDGET, BÂTIMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan financier, le Conservatoire de Paris confirme sa bonne gestion y compris pendant la crise sanitaire.

Le dialogue avec les services du ministère a permis d'envisager une progression de la subvention d'investissement en direction d'un niveau correspondant à ses investissements courants.

Concernant les ressources propres, le bâtiment étant en travaux de façon permanente jusqu'en 2025, les locations d'espaces, l'organisation de master classes ou d'autres événements ouverts à l'extérieur ne permet pas de développer des recettes propres. Le mécénat est passé de 650 000€ en 2019 à 940 000€ en 2021, notamment grâce à l'augmentation des bourses privées mais aussi l'arrivée de nouveaux mécènes comme la maison Van Cleef & Arpels. La taxe d'apprentissage après avoir accusé une baisse en 2020 à la suite d'une évolution législative défavorable est répartie à la hausse les deux années suivantes (de 32 000€ en 2020 à 52 000€ en 2022). La redevance de l'internat a été légèrement augmentée à la faveur des travaux de rénovation effectués en 2021. Nous avons lancé la boutique en ligne afin de commercialiser nos éditions, qui constituent une vitrine de la pédagogie et de la recherche du Conservatoire.

Nous avons poursuivi l'étude du schéma numérique initié par le directeur précédent et travaillé en profondeur le projet de Conservatoire augmenté (studio 3D, plateforme de ressources, campus en ligne) qui devrait permettre à moyen terme d'assurer des ressources propres durables au Conservatoire.

Les travaux extérieurs du Conservatoire se sont terminés fin 2021 dans le cadre budgétaire imparti et avec une aide conséquente dans le cadre du plan de relance de l'État, malgré l'augmentation des prix des ressources et des délais supplémentaires dus à la crise sanitaire. Les travaux intérieurs ont débuté en 2021 et sont prévus jusqu'en 2025. Le changement de l'ensemble de l'éclairage en LED doit permettre une baisse de la consommation énergétique. Une démarche de co-design a été lancée en 2021 afin de repenser les usages pédagogiques et la convivialité du bâtiment afin d'en faire un lieu de vie et de création adapté aux enjeux de notre époque. Différentes modalités ont été utilisées afin d'interroger étudiant-es, enseignant-es et agent-es sur leurs usages et besoins dans le bâtiment. Les premières expérimentations ont eu lieu à la rentrée 2022.

Les premières actions concernant le développement durable ont été mises en œuvre : collecte et recyclage (papiers, mobiliers obsolètes...), utilisation de gourdes et fontaines à eau, attention portée à la production locale dans le cadre du renouvellement du marché restauration, démarche à l'échelle du site de la Villette pour encourager l'utilisation de vélos, dons de matériels aux étudiant-es ou à des associations œuvrant au réemploi, etc.

Notre projet d'établissement affirme comme priorité de ce premier mandat la mise en place d'un cadre de travail bienveillant et sécurisant. C'est dans cette optique qu'une comitologie a été mise en place et doit permettre une meilleure circulation des informations et une contribution aux décisions par toutes les personnes concernées. Ce changement de méthode n'est pas sans poser des difficultés et doit s'accompagner d'un discours clair sur ce qui est attendu en matière de concertation, de délégation et de prise de décision.

Pour la première fois, tous les postes d'élus-es que ce soit agent-e, enseignant-e ou étudiant-e sont pourvus avec une vraie diversité de représentation. Le dialogue social, renforcé par le contexte de crise sanitaire, se fait dans un état d'esprit constructif et de confiance.

Nous partageons un cap commun pour l'avenir à travers notre projet d'établissement pour la période 2020-2025. Cette même méthode collaborative s'est affirmée dans le cadre de différents projets : nommage de nouvelles salles, travail sur la formation à la médiation, démarche de co-design, etc.

Par ailleurs à la suite des résultats de l'enquête commandée par le ministère sur les violences sexistes et sexuelles au sein du Conservatoire de Paris, un plan d'action a été mis en œuvre le plus rapidement possible : formation de toutes les parties, formation approfondie des personnes en situation de recevoir des témoignages, mise en place d'une adresse temporaire de signalement et réflexion sur une procédure de signalement, votée au Conseil d'administration du 9 décembre 2022. De nombreux signalements ont pu être traités. 10 d'entre eux ont mené à un signalement au procureur. 3 procédures disciplinaires ont été lancées (concernant 2 enseignants et un agent). De nombreuses violences entre étudiant-es ont été traitées.

Nous avons également œuvré pour la santé des étudiant-es avec d'une part le renforcement du pôle médical initialement mis en place pour les danseur-ses et à présent élargi aux musicien-nes et d'autre part par le conventionnement avec l'organisme la 3^e Rive pour la prise en charge psychologique. Toute l'activité de ce pôle est coordonnée par un médecin et une infirmière à temps plein.

Le groupe de travail égalité et diversité poursuit ses travaux. Les deux labels Égalité et Diversité ont été maintenus en 2020 et l'audit pour le renouvellement des labels a été effectué le 5 octobre 2022.

Citons quelques actions menées en faveur de l'égalité et de la diversité :

- ↳ La question de l'égalité salariale est une priorité
- ↳ Deux référentes handicap ont été nommées, un groupe de travail a été formé et Deux référentes handicap ont été nommées, un groupe de travail a été formé et un point d'étape et de réflexions sur l'accompagnement des étudiant-es en situation de handicap a été présenté au Conseil d'Administration du 9 décembre 2022.
- ↳ Une commission de nommage de salles non-nommées a réuni étudiant-es, enseignant-es et agent-es pour un travail de recherche menant à proposer des noms reflétant mieux la diversité des personnalités ayant marqué l'histoire du Conservatoire de Paris
- ↳ Le partenariat renforcé avec l'Association de Prévention du Site de la Villette permet l'accueil de personnes en réinsertion sur des missions plus diversifiées.

Concernant les ressources humaines, le suivi de la crise sanitaire a été bien évidemment prioritaire. Un accord de télétravail a notamment été signé et mis en œuvre. Un plan de formation, complexe à mettre en œuvre compte tenu de la grande disparité des besoins, accompagne la transition numérique. Un travail considérable a été mené pour accompagner les réorganisations de dix services et les nombreux redéploiements de postes.

Le plafond d'emploi a été respecté avec une tension toujours importante sur le T3 en raison d'une difficulté de recruter rapidement sur le T2 dans un contexte de crise sanitaire pesant sur les effectifs présents.



Enfin, la modernisation du Conservatoire s'est matérialisée dans le déploiement de nouveaux outils administratifs : le logiciel de scolarité Oasis, celui de planification Dièse et Office 365 mais aussi par la dématérialisation de certains processus : demandes de bourse et de logement, demandes de fourniture, processus d'achat et de paie, réservations de studio via MyDièse pour les étudiant-es, etc. Cette vague de modernisation, indispensable et à poursuivre, a mis en exergue une fracture numérique que nous devons accompagner avec la plus grande vigilance. Elle suppose par ailleurs une redéfinition des processus et peut agir sur les périmètres d'action des uns et des autres.

Le Conservatoire a également acquis une trentaine d'écrans connectés, déploie un dispositif de vidéomaton grâce à un financement de la région et a équipé le Plateau 1 d'un dispositif d'acoustique augmentée grâce à un partenariat Yamaha/NEXO.

AUTRES ACTIONS IMPORTANTES

Au-delà de la lettre de mission, ce bilan doit souligner quelques actions importantes :

Nous avons inscrit dans le projet d'établissement le développement de la recherche comme un axe prioritaire avec la construction d'outils indispensables :

- ↳ Mise en place d'un Conseil de la recherche
- ↳ Définition des axes prioritaires de recherche
- ↳ Structuration de l'équipe Recherche et du service des éditions
- ↳ Définition de nos lignes éditoriales
- ↳ Mise en place de séminaires doctoraux communs avec le CNSMD de Lyon
- ↳ Partenariat avec le CNRS
- ↳ Adoption d'une discipline optionnelle permettant aux étudiant-es de prendre part aux projets de recherche.

Nous avons accueilli le fonds CDMC-MMC (Centre de documentation de la musique contemporaine) riche de plus de 20 000 œuvres qui a rejoint les collections de la médiathèque en septembre 2021.

Au-delà du transfert physique du fonds, nous avons dû l'intégrer dans nos catalogues et accueillir les deux salariés de la Maison de la Musique Contemporaine mis à disposition. Forte de cet enrichissement, la Médiathèque Hector Berlioz se positionne comme un lieu incontournable de la musique contemporaine et une ressource importante donnant toute sa place à la création au sein du Conservatoire.

Tous les changements de ce premier mandat se reflètent également dans la communication : le Conservatoire a gagné une visibilité sans précédent, notamment pendant la crise Covid, mais aussi à la faveur des 30 ans de son installation à la Villette qui a fait l'objet d'un partenariat avec France Musique et a été couvert largement par la presse. Des concerts et spectacles de danse ont été diffusés sur Arte concerts, France Musique et Radio Classique. Parmi les nommés des Victoires de la musique classique figure chaque année une majorité d'artistes issus du Conservatoire de Paris. Un nouveau site a été mis en ligne, la communication digitale a été renforcée et nous disposons d'une nouvelle brochure de saison entièrement repensée et dont la grande qualité est régulièrement soulignée. Elle devrait à la fois mieux donner à voir ce qu'il se passe à l'intérieur de nos murs et ouvrir de nouvelles perspectives et de nouvelles idées.

En conclusion, ce premier mandat a été celui de mise en place d'une nouvelle gouvernance, d'une modernisation des processus et des modes de travail et d'une plus grande ouverture sur le monde.

De nombreux chantiers doivent être poursuivis et certains doivent être initiés durant les trois prochaines années en cohérence avec le COP 2021-2025 et le projet d'établissement 2020-2025. Ils sont décrits dans le document intitulé Plan d'actions 2023-2025. Ce plan est davantage ramassé autour de grands objectifs, tient compte de la nécessaire adéquation entre nos moyens et nos missions et rappelle que ces chantiers viennent avant tout nourrir notre mission première, celle de dispenser un enseignement de haut niveau.



2.

Activités des
départements
pédagogiques
et de la recherche

Direction des études musicales et de la recherche



Période uniquement considérée :
année scolaire (septembre 2021 à juillet 2022)

Tutelle des huit départements d'enseignement musical dont elle assure la coordination des activités et des actions transversales, la direction des études musicales et de la recherche rassemble une équipe de sept personnes dont les missions concourent à la gestion et l'organisation des actions et enseignements suivants :



Disciplines transversales



Classes de maîtres



Professionnalisation, médiation et éducation artistique et culturelle (EAC)



Dispositifs de formation continue et de validation des acquis de l'expérience (VAE)



3^e cycle supérieur des interprètes de la musique - doctorat et diplôme d'artiste interprète - et encadrement de l'ensemble des doctorants en lien avec les universités partenaires



Coordination et pilotage de la recherche



Observatoire des métiers, des formations et de l'insertion professionnelle

En partenariat avec les départements des disciplines musicales et les services, elle assure la gestion directe des disciplines transversales, l'organisation du suivi et du tutorat des travaux de recherche des étudiant-es de 2^e et 3^e cycles supérieurs des disciplines musicales de pratique artistique (interprètes, écriture, composition, direction d'orchestre), les relations avec les partenaires pédagogiques extérieurs à l'institution tels que les universités et la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) dont elle est membre ; elle définit, développe et coordonne la recherche au niveau de l'institution et participe aux équipes de recherche Master et Doctorat intra et extra muros ; elle pilote les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer les diplômes et les grades nationaux tels le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le diplôme d'état de professeur de musique (DE), les certificats d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de directeur (CA), le grade de Master pour les diplômes de 2^e cycle supérieur ; elle anime en outre les relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des étudiant-es, définit la politique des classes de maîtres, assure le suivi statistique des cursus et élabore les enquêtes relatives à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiant-es.

LA COORDINATION TRANSVERSALE

En 2021-2022, la direction des études musicales et de la recherche a organisé

POUR LES ÉTUDIANT·ES
DE PREMIER CYCLE SUPÉRIEUR

Journées Aspects pratiques du métier 1/Santé
(6 et 7 septembre 2021 - 8^e édition)
pour 194 étudiant-es présents :

- ↳ En 1^{er} année, issus de 6 départements Musique (Chant - Jazz et musiques improvisées - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - Écriture, composition et direction d'orchestre - Formation supérieure aux métiers du son)
- ↳ En 2^e année de danse interprète, classique ou contemporaine

Chaque étudiant-e musicien-ne a suivi

- ↳ Une conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (intervenant : Xavier Mallamaci)
- ↳ Une conférence sur la prévention des risques auditifs (intervenant : Jean-Yves Paquelet, association Audition Solidarité)
- ↳ Un atelier sur la posture (intervenant-es : Christine Clicquot, Catherine Coëffet, Jean-François Roquigny)
- ↳ Un atelier sur la gestion du trac (intervenant-es : Isabelle Loiseleux, Patrick Roger, Virginie Aster)
- ↳ Une conférence sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (intervenant : groupe Egæ)
- ↳ Une conférence sur le stress (intervenant : Pascal Le Corre).

Journées Aspects pratiques du métier 2/Interagir avec les publics
(9 et 10 septembre 2021 - 8^e édition)
pour 137 étudiant-es présents

- ↳ De 2^e année, issus de 7 départements Musique (Chant - Jazz et musiques improvisées - Musique ancienne - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - Écriture, composition et direction d'orchestre - Musicologie - Formation supérieure aux métiers du son)

Chaque étudiant-e a suivi :

- ↳ Un atelier *Comment sensibiliser les publics : initiation à la médiation musicale* (intervenant-es : Mark Withers et Sarah Théry)
- ↳ Un atelier *Penser sa présence scénique - introduction à la scène* (intervenant-es : Emmanuelle Cordoliani, Alexandra Lacroix, Mirabelle Ordinaire)
- ↳ Un atelier *La médiation musicale à travers des exemples vidéo* (intervenant-es : Lucie Kayas, Héléne Schmit, Coline Infante)

À noter : La conférence sur la communication numérique (intervenant : François Besson) a dû être annulée en raison d'un empêchement de l'intervenant.

Modules Aspects pratiques du métier 2/Projet professionnel, en lien avec le département Ressources de la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique pour 167 étudiant-es

- ↳ De 2^e année relevant de 7 départements Musique (Chant - Jazz et musiques improvisées - Musique ancienne - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - écriture, composition et direction d'orchestre - Musicologie - Formation supérieure aux métiers du son) en 9 groupes de 18 à 27 étudiant-es réuni-es 2 fois 3h pour travailler le cv, la biographie, la photo et la lettre de motivation.
- ↳ 98 étudiant-es ont validé ce module sur assiduité.

POUR LES ÉTUDIANT·ES
DE DEUXIÈME CYCLE SUPÉRIEUR

Cours de méthodologie de recherche à l'intention de 120 étudiant-es

- ↳ De 1^{er} année relevant de 5 départements (Chant - Jazz et musiques improvisées - Musique ancienne - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - Écriture, composition et direction d'orchestre)

4 réunions de la commission de validation des sujets de recherche des travaux d'étude personnels (TEP) des étudiant-es

- ↳ De 1^{er} année de 2^e cycle supérieur (109 sujets validés) et des étudiant-es en parcours DE/DNSPM (26 sujets validés)

L'encadrement et la procédure d'évaluation de 96 travaux d'étude personnels (TEP)

- ↳ De 2^e année de 2^e cycle relevant de 5 départements (Chant - Jazz - Musique ancienne - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - Écriture, Composition et Direction d'orchestre) et de 29 travaux d'étude personnels (TEP) d'étudiant-es en parcours DNSPM/DE.

Séances Aspects pratiques du métier 3/Droits et finances, pour 188 étudiant-es

- ↳ De 2^e cycle supérieur et du parcours DNSPM/DE relevant des mêmes 6 départements répartis en 10 groupes de 15 à 20 étudiant-es réunis deux fois pendant 3h, la première fois pour une sensibilisation aux questions de droits (sociaux, d'auteur, voisins), la seconde pour aborder les questions de structuration et de financement de son activité. Les ateliers « Droits » ont été menés par Pascal Foy, responsable missions entreprises chez AUDIENS. Les ateliers « Structuration / financement d'activité » ont été menés par Geneviève Nancy, coordinatrice générale du Pôle ressources de la Philharmonie de Paris et par Adrien Besse, musicien, directeur de la société de production Chapeau L'Artiste. Au total, 106 étudiant-es ont validé ces APM3 sur assiduité.

Conférence Aspects pratiques du métier 4/Actions de solidarité

- ↳ D'une durée de 3h pour les 205 étudiant-es relevant des mêmes 6 départements a été animée par Joseph Labbé, responsable artistique de l'association Tournesol, Artistes à l'hôpital, avec Jean-Marc Zvellenreuther, guitariste et professeur au Conservatoire de Paris et Tom Berton, compositeur. 156 étudiant-es en validé ces APM4 sur assiduité.

4 réunions de la commission de validation des sujets de recherche des travaux d'étude personnels (TEP) des étudiant-es

- ↳ de 1^{er} année de 2^e cycle supérieur (109 sujets validés) et des étudiant-es en parcours DE/DNSPM (26 sujets validés)

L'encadrement et la procédure d'évaluation de 102 travaux d'étude personnels (TEP)

- ↳ de 2^e année de 2^e cycle relevant de 5 départements (Chant - Jazz - Musique ancienne - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines - Écriture, Composition et Direction d'orchestre) et de 32 travaux d'étude personnels (TEP) d'étudiant-es en parcours DNSPM/DE.

POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANT·ES
DES DISCIPLINES MUSICALES
DU CONSERVATOIRE

3 réunions de la commission de validations d'acquis antérieurs (VAA), respectivement les 30 septembre 2021, 21 janvier 2022 et 1^{er} juin 2022.

LES CLASSES DE MAÎTRES

En 2021-2022, la direction des études musicales et de la recherche a organisé 36 classes de maîtres à destination de plus de 450 étudiant-es de l'établissement. (Programme en annexe).

Citons parmi les invités prestigieux : Bruno Pasquier, alto ; Garry Hoffman, violoncelle ; Hugo Reyne, flûte/musique ancienne ; Indalecio Bonet, trombone ; Inva Mula, chant ; Quatuor Diotima, musique de chambre ; Till Bronner, jazz ; Tristan Murail, composition, etc.

Le financement des classes de maîtres provient notamment d'un soutien actif de la Fondation Meyer.

<p>↳ Stephanie Winker Flûte traversière 8 octobre 2021</p>	<p>↳ Gary Hoffman violoncelle 2 décembre 2021</p>	<p>↳ Quatuor Diotima musique de chambre 4 et 5 février 2022</p>	<p>↳ Hugo Reyne flûte ancienne / musique de chambre 1^{er} et 2 avril 2022</p>
<p>↳ Gary Hoffman violoncelle 11 octobre 2021</p>	<p>↳ Bertrand Cuiller clavecin/musique de chambre 13 et 14 décembre 2021</p>	<p>↳ Sandrine Poncet-Retailaud flûte piccolo 7 et 8 février 2022</p>	<p>↳ Garth Knox alto 4, 5 et 6 avril 2022</p>
<p>↳ Javier Azanza Ribes timbales 18 octobre 2021</p>	<p>↳ Indalecio Bonet trombone 16 décembre 2021</p>	<p>↳ Bruno Pasquier alto 8 février 2022</p>	<p>↳ Till Bronner jazz 11, 12 et 13 avril 2022</p>
<p>↳ Antonio Felipe Belijar saxophone 25 octobre 2021</p>	<p>↳ Mathieu Pordoy direction de chant 16 décembre 2021</p>	<p>↳ Joe Sanders jazz 14, 15 et 16 février 2022</p>	<p>↳ Gary Hoffman violoncelle 14 avril 2022</p>
<p>↳ Colin Currie percussion 5 novembre 2021</p>	<p>↳ Marc Ducret improvisation générative 5 et 6 janvier 2022</p>	<p>↳ Andrea Agostini nouvelles technologies appliquées à la composition 14 et 15 février 2022</p>	<p>↳ Quatuor Diotima musique de chambre 19 et 20 avril 2022</p>
<p>↳ Jean-Paul Celea contrebasse 10 novembre 2021</p>	<p>↳ Benoit De Barsony cor 15 janvier 2022</p>	<p>↳ Philippe Muller violoncelle 9 et 10 mars 2022</p>	<p>↳ Davide Formisano flûte traversière 20 et 21 avril 2022</p>
<p>↳ Gary Hoffman violoncelle 16 novembre 2021</p>	<p>↳ Théotime Voisin contrebasse 19 janvier 2022</p>	<p>↳ Thomas Brunmayr tuba 17 et 18 mars 2022</p>	<p>↳ Aleksandar Madzar piano 10 mai 2022</p>
<p>↳ Inva Mula chant 23 et 24 novembre 2021</p>	<p>↳ Benoit De Barsony cor 29 janvier 2022</p>	<p>↳ Aleksandar Madzar piano 29 mars 2022</p>	<p>↳ Slawomir Grenda contrebasse (Münchner Philharmoniker) 17 mai 2022</p>
<p>↳ David Maillot saxhorn/euphonium 1^{er} décembre 2021</p>	<p>↳ Tristan Murail composition 1^{er}, 2 et 3 février 2022 (Festival Présences)</p>	<p>↳ Gary Hoffman violoncelle 31 mars 2022</p>	<p>↳ Eric Sammut percussion 3 et 4 juin 2022</p>

MÉDIATION MUSICALE (FORMATION EN PARTENARIAT AVEC LA PHILHARMONIE DE PARIS-CITÉ DE LA MUSIQUE ET L'ASSOCIATION MUSIQUE ET SANTÉ)

FORMAT ET CONTENU DE LA DISCIPLINE

La Médiation musicale est une discipline imposée dans le parcours de formation de la discipline principale Métiers de la culture musicale et dans le parcours conjoint Diplôme national supérieur professionnel de musicien-Diplôme d'état (DNSPM/DE). Par ailleurs, la Médiation musicale est une discipline complémentaire optionnelle pour tous les étudiant-es musicien-nes s et ingénieurs du son.

Cette formation est constituée

- ↳ D'un tronc commun avec des enseignements théoriques et pratiques d'ordre général
- ↳ D'un volet Médiation en concert qui s'applique sur tous types de concerts, essentiellement à l'extérieur du Conservatoire de Paris.
- ↳ D'un volet Atelier, avec trois champs d'application sur le terrain, scolaire, territorial et hôpital/handicap

Notre partenaire historique pour cette formation, la Philharmonie de Paris, finance à 50% le tronc commun, les champs d'application scolaire et territorial du volet Atelier. Le partenariat mis en place en 2017-2018 avec l'association Musique et Santé se poursuit pour le champ d'application hôpital/handicap.

Les répertoires d'application choisis pour le volet Atelier en champs scolaire et territorial étaient :

- ↳ Le concert scolaire *Quand le rap inspire le jazz* prévu le 9 décembre 2021 au Conservatoire de Paris
- ↳ La représentation scolaire et la répétition générale de *Die Fledermaus* de Johann Strauss les 28 février et 8 mars 2022 au Conservatoire de Paris.
- ↳ La répétition générale de *Nouvel an à la française* prévus le 2 janvier 2021 à la Philharmonie de Paris

Les étudiant-es du champ hospitalier sont intervenus à l'hôpital Trousseau au mois de janvier 2022, alternant musique au chevet et mini-concerts dans les lieux d'attente ou de passage. Ils sont ensuite intervenus en février 2022 pour des ateliers auprès de personnes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe (Fondation Saint-Jean de Dieu).

À partir de janvier, les étudiant-es des trois champs ont élaboré des ateliers autour de *Die Fledermaus* de Strauss, qu'ils ont pu mener dans les médiathèques de Bondy et de La Courneuve, les établissements scolaires, et au Centre médico-social Lecourbe (Fondation Saint-Jean de Dieu).

Au total ont été menés

- ↳ 12 ateliers de 2h en établissements scolaires (collèges et lycées)
- ↳ 6 ateliers de 2h en médiathèques
- ↳ 4 interventions de 3h (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau
- ↳ 4 interventions de 3h auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

Concernant le volet Médiation en concert, pour lequel les étudiant-es conçoivent et mettent en œuvre individuellement une médiation en situation de concert, accompagnés en cela par un intervenant extérieur, 4 étudiant-es ont mené à bien leur projet avant la fin de l'année scolaire, les autres ayant prévu de le faire à l'automne 2022.

29 étudiant-es ont suivi la formation Médiation musicale, tous en parcours Diplôme d'état/ Diplôme supérieur professionnel de musicien.

FORMATION D'ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (AIMS)

Cette formation, d'une durée d'un an, est proposée à tous les étudiant-es musicien-nes, danseur-ses et ingénieur-es du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de Master dans l'année en cours ou l'une des deux années précédentes.

Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire ou de collège pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidat-es et présélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Fémis). Cette formation est financée essentiellement par le ministère de la Culture qui la soutient depuis 2018-2019. En 2021-2022, le programme AIMS a également reçu le soutien de la Fondation Culture et Diversité, de la Ville de Saint-Ouen et de la Ville de Gennevilliers.

Pour sa 6^e édition, 7 artistes issus des 5 écoles d'art ont été sélectionnés pour leurs projets, dont un pour le Conservatoire de Paris : Gaspard Charon, artiste chorégraphique.

L'année s'est déroulée de la façon suivante :

- ↳ Formation initiale commune aux 7 étudiant-es AIMS issu-es de l'ensemble des écoles supérieures d'art partenaires, pendant deux semaines en septembre 2021, puis ponctuellement tout au long de l'année
- ↳ Restitution collective des classes des 7 artistes et moment festif le 31 mai 2022 au Conservatoire national supérieur d'art dramatique
- ↳ Résidences à l'école Robespierre d'Aubervilliers (93) pour l'artiste du Conservatoire, dans une classe de CM2
- ↳ Soutenance de mémoires AIMS par Gaspard Charon le 30 septembre 2022 au Conservatoire devant un jury constitué d'Émilie Delorme (directrice), Cédric Andrieux (directeur des études chorégraphiques), Sabine Alexandre, responsable de la professionnalisation et de la médiation, Benoît Faucher (tuteur AIMS).
- ↳ Le tutorat de Gaspard Charon a été assuré par Benoît Faucher

Gaspard Charon a obtenu le diplôme AIMS du Conservatoire avec mention Très Bien à l'unanimité avec félicitations du jury. La sélection des étudiant-es AIMS 2022-2023 s'est déroulée le 17 juin 2022 sur dossier et entretien avec un jury composé de la directrice, du directeur des études musicales et de la recherche, du directeur des études chorégraphiques, de la responsable de la professionnalisation et de la médiation, de l'enseignant tuteur AIMS et d'une représentante du ministère de la Culture. Cinq candidat-es (3 musiciens et 2 danseuses) ont été auditionné-es. Le choix s'est porté sur Claire Lebrun, contrebassiste et Sofia Cardona-Parra, danseuse et notatrice chorégraphique.

SÉMINAIRE L'ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE : UN ACTEUR AU SERVICE DE LA VIE DE LA CITÉ

Le 24 novembre 2021 a eu lieu au Conservatoire un séminaire autour de la formation AIMS organisé par les 5 écoles partenaires de la formation.

Ce séminaire, auquel ont participé une soixantaine de personnes, a été l'occasion de faire dialoguer les différents acteurs concernés par la formation Artiste intervenant en milieu scolaire au regard d'autres formations : les artistes, l'Education nationale, le ministère de la Culture, les villes... Le séminaire a été suivi par la représentation de Conseil de classe, un spectacle théâtral de Geoffrey Rouge-Carrassat, inspiré de sa résidence en collège dans le cadre de la formation AIMS.

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES

Quatre représentations scolaires étaient prévues en 2021-2022

- ↳ *Quand le jazz inspire le rap* le 9 décembre 2021 (2 représentations),
- ↳ L'opéra *Die Fledermaus* (représentation scolaire le 7 mars 2022)
- ↳ L'ensemble chorégraphique le 18 novembre 2021

30 classes, soit environ 550 élèves et adultes accompagnateurs ont assisté aux 3 premières représentations (les réservations des scolaires de l'opéra sont gérées par la Philharmonie de Paris).

Dans le cadre des ateliers scolaires organisés pour la formation à la Médiation musicale, 310 élèves de collège ont pu aborder sur un mode participatif et créatif les œuvres au programme des représentations musicales.

Dans le cadre du dispositif Cordées de la réussite, qui vise à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, nous avons accueilli à plusieurs reprises des élèves de 4^e du collège Varèse, pour des représentations, des observations de cours et des rencontres avec les étudiant-es, les enseignant-es et les personnels techniques du Conservatoire. Deux ateliers ont été animés au collège par les étudiant-es en DE dans le cadre de la formation à la médiation.

Dans le cadre des Parcours de sensibilisation musicale organisés par la Ville de Paris, nous avons accueilli une classe de CP lors d'une répétition générale d'un concert de la classe de direction d'orchestre. Un des étudiant-es en direction était intervenu dans la classe en amont de cette répétition.

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

CHAMP SOCIAL

Dans le cadre de la formation à la médiation, les étudiant-es ont animé des ateliers dans des centres sociaux à Drancy et Neuilly sur Marne (93) et dans des médiathèques à Bondy et La Courneuve, auprès d'un public familial.

SOIN

Dans le cadre de la formation à la médiation, les étudiant-es ont fait des interventions musicales à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau, au chevet et dans les couloirs, pour environ 60 enfants et 30 adultes (parents et soignant-es). Ils ont aussi mené 4 ateliers musicaux à la Fondation Saint-Jean de Dieu pour une trentaine de personnes en situation de handicap et une dizaine d'adultes encadrants.

En raison de la crise sanitaire, aucun accueil n'a pu être réalisé en 2021-2022 au Conservatoire en dehors des projets pédagogiques des étudiant-es en CA (voir le rapport du département Pédagogie) ou de ceux réalisés dans le cadre de la formation Médiation musicale (voir plus haut).

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Le dispositif d'obtention de diplômes du Conservatoire par la validation d'acquis de l'expérience (VAE) mené sous la tutelle de la direction des études musicales et de la recherche pour la délivrance des diplômes de 2^e cycle supérieur conférant le grade de Master d'une part, des diplômes du Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique d'autre part, a permis pour l'année 2021-2022

Pour la VAE du CA de Professeur de Formation Musicale :

↳ L'inscription dans les délais prescrits sur la plateforme Oasis de 74 candidat-es

↳ La recevabilité parmi eux de 71 candidat-es

↳ La réception de 53 dossiers de validation pour la VAE du CA de formation musicale et de piano

↳ La constitution de 11 jurys avec la convocation de 32 jurés ou examinateur-rices spécialisés pour les entretiens de validation de la VAE du CA de formation musicale

↳ L'organisation les 26 novembre, 1^{er}, 3, 13, 14 et 15 décembre 2021 de 50 entretiens de validation pour cette VAE du CA de formation musicale

L'organisation d'un jury spécifique le 15 décembre 2021 pour une VAE complémentaire de 3 candidat-es de la précédente session de VAE du CA de professeur de piano (janvier-février 2021)

L'organisation de l'accompagnement à la réalisation du dossier de validation de 35 candidat-es par l'organisme de formation Territoire des Arts.

18 CA de formation musicale ont été délivrés intégralement à l'issue de cette session de VAE, les autres candidat-es ayant obtenu une validation partielle ou pas de validation.

Parallèlement, la direction des études musicales et de la recherche a poursuivi les demandes de développements d'outils informatiques Oasis pour faciliter l'utilisation du dossier de validation par les candidat-es (traitement de texte) et la gestion des dossiers par le personnel administratif.

La VAE du CA de formation musicale en 2021-2022

53 dossiers de validation reçus

11 jurys

50 entretiens de validation

18 CA de formation musicale délivrés

LE 3^E CYCLE SUPÉRIEUR

Le concours d'entrée en 3^e cycle supérieur 2021-2022, commun aux cursus Doctorat de Musique Recherche et pratique, Diplôme d'artiste interprète et Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création s'est tenu, outre la présélection des candidat-es le 7 juillet 2021, du 13 au 24 septembre 2021 et a concerné

↳ 69 candidat-es

↳ 5 membres du jury :
Émilie Delorme (présidente),
Andrea Nemezc, Annick
Roussin, Matteo Cesari et Topi
Lehtipuu.

Ont été admis-es :

↳ 8 candidat-es en Diplôme d'artiste interprète (4 en piano, 1 en violon, 1 en alto, 1 en violoncelle et 1 en flûte)

↳ 1 candidat-e en Doctorat Recherche et pratique (pianiste).

↳ 5 candidat-es en Diplôme d'artiste interprète - répertoire contemporain et création (2 en percussions, 1 en saxophone et 1 en clarinette)

Doctorat d'art et de création SACRE (Sciences, art, création et recherche) :

Le 11^e concours d'entrée dans le cycle doctoral SACRE s'est tenu comme les précédents en trois étapes : une présélection des candidat-es sur dossier suivie d'un entretien avec chacun-e d'eux au Conservatoire, enfin l'admission définitive et l'attribution des contrats doctoraux prononcées dans les locaux de l'Université Paris-Sciences et Lettres par le jury plénier réunissant les membres représentant chaque institution partenaire et l'École doctorale.

↳ Pour le Conservatoire, un compositeur (Didier Rotella) a été admis par le jury plénier réuni le 5 juillet 2022.

LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET LA POURSUITE DE CURSUS

Doctorat Recherche et pratique :
Il n'y a pas eu de soutenance de thèse dans le parcours Recherche et pratique en partenariat avec Sorbonne Université au cours de l'année 2021-2022.

LES ACTIVITÉS DES ÉTUDIANT·ES DE TROISIÈME CYCLE SUPÉRIEUR

De nombreuses opportunités de se produire en public ont été proposées aux étudiant-es de 3^e cycle supérieur, au Conservatoire ou dans des institutions partenaires, en France et à l'étranger (Philharmonie, Ircam, Festival Messiaen à La Meije, international...). Pour le détail, cf. Service apprentissage de la scène

LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

LA LICENCE DU MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Le partenariat avec Sorbonne Université pour la délivrance de la Licence de musique et musicologie dans un parcours réservé aux étudiant-es musicien-nes qui le souhaitent, une fois admis-es en 1^{er} cycle supérieur au Conservatoire, s'est poursuivi en 2021-2022 et proposait aux étudiant-es la possibilité, sous réserve d'obtenir leur Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) au CNSMDP, d'obtenir une licence de musicologie en validant à l'Université de quatre cours de 26 heures, répartis sur quatre semestres, choisis parmi les unités d'enseignements « Domaines musicologiques ».

NB. : il est proposé aux étudiant-es des cursus de musicologie, écriture et métiers du son un parcours légèrement différent de celui-ci, tenant compte des spécificités de leur cursus.

LE DOCTORAT DE MUSIQUE RECHERCHE ET PRATIQUE

Créé en septembre 2009 en partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne, aujourd'hui Sorbonne Université, le doctorat de Musique Recherche et Pratique accueillait à la rentrée 2021-2022 9 étudiant-es doctorant-es. À leur intention, en collaboration avec l'université partenaire, la direction des études musicales a organisé deux journées d'études doctorales, respectivement les jeudi 27 janvier et les mardi 15 février 2022 (Cf. programmes détaillés des deux journées dans le paragraphe « La recherche »).

IDEX - COMUE : PARIS-SCIENCES ET LETTRES

Membre associé de l'IdEx PSL aux côtés des écoles nationales supérieures d'art parisiennes sous tutelle du ministère de la Culture et de la communication (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Fémis), le Conservatoire est partenaire du programme doctoral SACRe qui s'inscrit dans le développement et la mutualisation de ses moyens d'action et de ressources pour élargir l'offre de formation et de recherche à destination des étudiant-es les plus avancé-es.

LA RECHERCHE

LA COORDINATION DES PROGRAMMES DE RECHERCHE INSTITUTIONNELS

Au titre de sa mission de direction de la recherche, la direction des études musicales coordonne les programmes de recherche transversaux à l'échelle de l'institution, en particulier les programmes ACTOR (*Analysis, Creation and Teaching of Orchestration*), en partenariat avec l'Université McGill de Montréal et de nombreux partenaires internationaux, et EPISTEMUSE (*Passé, présent et devenir des musicologies francophones : étude épistémologique, historique, historiographique et institutionnelle*) avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Sorbonne Université, la Bibliothèque nationale de France (BnF) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ou encore PHEND (*The Past has Ears / Notre-Dame*), en partenariat avec le CNRS. En 2021-2022, le programme La Bonne Cause, lauréat de l'appel à projets RESSVV du ministère de la Culture, a été mis en œuvre. Les programmes de recherche Antony et « Le Conservatoire sous Vichy » ont également permis des collaborations entre le Conservatoire et des partenaires extérieurs, notamment le Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

Également pour l'ensemble des étudiant-es, enseignant-es et personnel administratif du Conservatoire comme pour le public extérieur à l'institution, la direction des études musicales et de la recherche a organisé en 2021-2022 :

Les journées doctorales Conservatoire / Sorbonne Université

La direction des études musicales et de la recherche a organisé à destination des étudiants en cycle de Doctorat Recherche et pratique en partenariat avec Sorbonne Université de deux journées d'études doctorales ouvertes à tous publics, respectivement les jeudi 27 janvier et mardi 15 février 2022.

Journée doctorale : Iconographie et organologie (jeudi 27 janvier 2022)

- 10h30 - *Le canon du Trionfo della morte au Camposanto de Pise : contexte iconographique et spécificités organologiques en vue d'une reconstitution instrumentale* - Baptiste Chopin (Université de Lyon II - CNSMD Lyon)
- 11h - *Les instruments de musique augmentés* - Adrien Mamou-Mani (HyVibe)
- 13h30 - *Accordéon Hybride : analyse du processus de création d'un nouvel instrument* - Jean-Etienne Sotty (CNSMD Paris)
- 14h - La lutherie de l'improvisation libre - Clément Canonne (CNRS-IRCAM)
- 15h - *Musiconis : de l'iconographie à l'organologie médiévale* - Frédéric Billiet (Sorbonne Université - IReMus)

Journée doctorale : Édition et interprétation (15 février 2022)

- 10h - *Investigations autour du développement musical du compositeur et organiste-interprète Charles-Marie Widor* - Daniel Gottfried (CNSMD de Lyon)
- 10h30 - *Les sources du Deuxième Impromptu de Gabriel Fauré, son édition et l'interprétation « faurénne »* - Jean-Pierre Bartoli (Sorbonne Université / IReMus)
- 11h30 - *Écrire le son, écrire le geste. Comment noter le flux sonore et ce qui est au-delà des notes* - Frédéric Durieux (CNSMD de Paris).

**LES TRAVAUX D'ETUDE PERSONNEL (TEP)
EN DEUXIÈME CYCLE SUPÉRIEUR**

ET POUR LE PARCOURS DNSPM/DE

32 TEPs accompagnés
par 31 tuteur-rices

Notation/évaluation des TEPs :

Chaque TEP a été noté par le tuteur-riche de l'étudiant-e et 2 lecteur-rices volontaires choisis par le Conservatoire

44 lecteur-rices ont été mobilisé-es

ont été attribuées :

2 mention Très Bien avec félicitations (18/20 et au-delà)

14 mentions Bien (entre 14/20 et 16/20)

14 mentions Très Bien (entre 16/20 et 18/20)

2 mention Assez Bien (entre 12/20 et 14/20)

**LA REVUE DU CONSERVATOIRE
REVUE DE RECHERCHE EN LIGNE**

Le 8^e numéro de la revue du Conservatoire a été initié en 2021-2022.

En 2021, la direction des études musicales et de la recherche a assuré l'encadrement de l'ensemble des TEPs de la 12^e promotion des étudiant-es de 2^e cycle supérieur :

90 TEPs accompagnés par 76 tuteur-rices

Notation/évaluation des TEPs :

Chaque TEP a été noté par le tuteur-riche de l'étudiant-e et 2 lecteur-rices volontaires choisis par le Conservatoire

58 lecteur-rices ont été mobilisé-es

ont été attribuées :

7 mentions Très Bien avec félicitations (18/20 et au-delà)

9 mentions Assez Bien (entre 12/20 et 14/20)

30 mentions Très Bien (entre 16/20 et 18/20)

4 TEPs non validés (note inférieure à 12/20)

40 mentions Bien (entre 14/20 et 16/20)



**L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS,
DES FORMATIONS ET
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

En 2021-2022, l'Observatoire des métiers, des formations et de l'insertion professionnelle du Conservatoire a poursuivi ses missions d'études et de suivi statistique permanent en répondant aux besoins d'information de ses divers interlocuteurs que sont l'établissement lui-même, le ministère de la Culture et de la communication, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la COMUE Paris Sciences et Lettres.

Comme chaque année, l'Observatoire mène des travaux récurrents qui visent à la production de données chiffrées pour :

Le rapport d'activités annuel : données socio-démographiques des inscrit-es, des candidat-es aux concours d'entrée et de l'effectif des réussites aux diplômes

La collecte nationale de données SISE (système d'information et suivi des étudiant-es) des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur : données portant sur les caractères socio-démographiques et les parcours d'études des inscrit-es

L'enquête d'insertion professionnelle à N+1 et N+3 - c'est-à-dire une année et trois années après leur sortie de l'établissement - des étudiant-es diplômé-es

Les besoins d'information sur la provenance, la formation antérieure et la réussite des candidat-es aux concours

La collecte annuelle de données pour la campagne nationale de la DGCA : effectifs inscrits et diplômés

La collecte des indicateurs pour les classements THE et QS de Paris Sciences et Lettres (PSL).

L'Observatoire a également apporté son concours à divers travaux tels que :

L'enquête sur l'égalité des chances de l'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS) : dans l'optique de mener une veille prospective sur les travaux d'études effectués dans d'autres établissements ou pays, mais aussi d'apporter une contribution dans le travail lié aux questions des discriminations et de l'égalité des chances, l'Observatoire a accepté l'invitation de la direction à rejoindre le groupe de travail de l'ANESCAS pour la réalisation de cette enquête. En 2021-2022, l'Observatoire a assuré le traitement et l'analyse des réponses d'un point de vue global pour l'ensemble des établissements adhérents

La production de propositions et remarques pour l'évolution de l'outil de gestion de la scolarité OASIS, notamment au regard de la saisie de données exploitables dans les enquêtes menées sur la population étudiant-e de l'établissement.

L'Observatoire a participé à l'élaboration d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-es répondant aux critères d'assurance-qualité de Qualiopi : après une première phase expérimentale menée en 2021, le propos visait à commencer la généralisation de l'évaluation à toutes formations dès 2022.

L'Observatoire, sous la houlette du directeur des études musicales et de la recherche, a apporté un concours actif à l'enregistrement de droit des fiches RNCP de ses parcours conférant le grade de Master sur le site de France Compétences. La participation à des réunions et échanges avec les divers acteurs, l'aide apportée pour la correction des fiches RNCP faisant suite aux remarques des interlocuteurs de France Compétences et du Comité de Suivi Licence Master et Doctorat (CSLMD) de la direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'innovation a apporté un soutien efficace à la réalisation de cette mission.

Département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Animé par une équipe administrative de huit agent-es (un chef de département, une adjointe au chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé-es de scolarité), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 600 étudiant-es et des 200 enseignant-es du département.

CRÉATION DU POSTE D'ADJOINT·E AU CHEF DE DÉPARTEMENT

L'un des faits marquants de l'année 2022 est la création du poste d'adjoint-e au chef de département, création qui venait répondre à un besoin bien identifié de forte surcharge de travail et d'un besoin de management plus fort au vu du volume d'agents à administrer. Le recrutement a eu lieu avant l'été 2022 et le poste a été pourvu au 1^{er} septembre 2022.

L'organigramme suivant du département a donc été adopté en 2022 :

- ↳ Clément Carpentier : chef de département
- ↳ Fabienne cosaque : cuivre et percussion
- ↳ Maureen Thiébaud : adjointe
- ↳ Éric Dégrois : bois, formation musicale
- ↳ Nathalie Brangler : secrétaire
- ↳ Anne Rivet : clavier, accordéon
- ↳ Marie Cimo : cordes
- ↳ NN : disciplines collectives, harpe, guitare

Le recrutement pour le poste de chargé-e de scolarité pour les disciplines collectives, la harpe et la guitare a été fructueux et le poste sera pourvu le 1^{er} mars 2023.

MISSIONS ET CHIFFRES

Le département comprend :

- ↳ 8 agent-es administratif-ves
- ↳ 600 étudiant-es.
- ↳ 200 enseignant-es, dont 110 professeur-es, 60 assistant-es, 30 accompagnateur-rices

Il administre :

- ↳ 55 cursus
- ↳ 75 disciplines

Il gère tous les ans :

- ↳ 53 concours d'entrée
- ↳ 35 récitals publics
- ↳ 1000 candidat-es au concours d'entrée
- ↳ 600 jurés recrutés
- ↳ 60 examens et tests

Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction :

- ↳ Pilotage des réformes pédagogiques
- ↳ Animation de l'équipe enseignante
- ↳ Pilotage du quotidien (cours, examens)
- ↳ Suivi de la scolarité des étudiant-es
- ↳ Organisation des concours d'entrée
- ↳ Recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social.

Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des étudiant-es et les activités de production liées à la pédagogie.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Instrument	Type	Validation	Mise en œuvre	Nature du changement
Artist Diploma - Interprétation Création	Cursus	2021	Mars 2022	Création du cursus, fin du DAI - Répertoires contemporains
Clarinete basse	Cursus	2022	Sept. 2022	Transformation du cursus en Master d'interprétation
Flûte piccolo	Cursus	2022	Sept. 2022	Transformation du cursus en Master d'interprétation
ECMaster	Cursus	2022	Immédiat	Réécriture du parcours d'études
Trombone historique	DCO	2022	Sept. 2022	Création de discipline. Pilotage par le DMA
Concours d'entrée (toutes disciplines)	Concours	2022	Immédiat	Modification des délais d'affichage des œuvres imposées
Trompette	Examens	2022	Immédiat	Mise à jour des modalités d'examen
Musique de chambre 1 ^{er} cycle supérieur	Cursus	2022	Janv. 2023	Mise à jour du cursus et modification du calendrier du concours
Musique de chambre complémentaire (modules B et C)	Discipline	2022	Immédiat	Ajustement d'une modalité d'exemption

ARTIST DIPLOMA - INTERPRÉTATION CRÉATION

2021-2022 a été la dernière phase de conception de ce nouveau programme d'études, construit à partir de l'ancien cursus de Diplôme d'Artiste Interprète - Répertoires contemporains.

Initié en 2020, ce projet a été adopté en 2021 par le Conseil pédagogique puis par le Conseil d'administration du Conservatoire, après plusieurs mois de concertation, d'analyse, de consultation interne et externe.

Le Conservatoire entendait ainsi inscrire en son sein l'une des formations post-master les plus ambitieuses au monde, destinée à la spécialisation aux répertoires contemporains et à la création pour les interprètes de très haut niveau.

Fort d'une histoire commune et d'une proximité géographique avantageuse, le Conservatoire a élaboré un programme d'études appuyé sur un partenariat privilégié avec l'Ensemble intercontemporain, pour offrir aux étudiant-es une expérience pédagogique et une insertion professionnelle uniques.

Ce programme a été conçu selon trois axes majeurs :

- ↳ L'esprit de troupe, à travers un ensemble nomenclaturé
- ↳ Une forte insertion professionnelle
- ↳ Un esprit de laboratoire, laissant la part belle à l'initiative, à l'expérimentation et à la recherche

Le 1^{er} concours d'entrée s'est tenu entre juin et septembre 2022 et a permis de recruter la promotion 2022-2024.

Instrument	Admis	Liste d'attente	Non admis	Taux de réussite	Total
Violon	1	0	2	33,33%	3
Alto	1	0	1	50%	2
Violoncelle	1	0	0	100%	1
Contrebasse	1	0	0	100%	1
Flûte	2	0	2	50%	4
Hautbois	1	0	1	50%	2
Saxophone	1	1	2	25%	4
Percussion	0	0	1	0%	1
Piano	1	1	5	14,29%	7
Guitare	0	0	1	0%	1
Accordéon	1	1	2	25%	4
Chant	1	0	0	100%	1
RIM	2	0	0	100%	2
Total	13	3	17	40%	33

ACADÉMIES D'ORCHESTRE

Le département a poursuivi sa collaboration avec l'Orchestre de chambre de Paris et l'Orchestre philharmonique de Radio France. Ces deux académies, organisées en deux ou quatre sessions, sur des programmes variés, ont permis à treize étudiant-es en corde de connaître davantage le métier d'orchestre, d'apprendre via ce dispositif similaire à un stage d'études en milieu professionnel.

Par ailleurs, le département a conclu deux collaborations occasionnelles en 2021-2022 avec l'Opéra de Dijon, autour de la production de *l'Isola disabitata* de Joseph Haydn du 23 novembre au 3 décembre 2021 et avec Le Balcon, autour de *Donnerstag aus Licht de Stockhausen* à la Philharmonie de Paris. Ces deux académies ont permis de former des vents et des percussions sur des répertoires spécifiques (musique classique sur approche historiquement informée et répertoire du XX^e siècle).

Instrument	Opéra classique	Le Balcon	Orchestre symphonique	Total
Flûte	1	1	0	2
Hautbois	0	0	0	0
Clarinette	0	0	0	0
Basson	0	1	0	1
Cor	0	1	0	1
Trompette	0	3	0	3
Trombone	0	0	0	0
Tuba	0	0	0	0
Percussion	0	2	0	2
Violon	6	2	6	14
Alto	3	1	3	7
Violoncelle	2	1	3	6
Contrebasse	1	0	1	2
Total	13	12	13	38

Recrutement de la 1^{re} promotion ARTIST DIPLOMA - INTERPRÉTATION CRÉATION

33 candidatures

13 admissions

40% de taux de réussite

FORMATION À

LA MUSIQUE DE CHAMBRE

Le département a entamé une réflexion sur les pratiques collectives à partir de 2021 (orchestre et musique de chambre). Après des consultations auprès des alumni en 2020, ont été organisés en 2021-2022 des ateliers de travail avec les enseignant-es et étudiant-es du département afin d'interroger l'enseignement de la musique de chambre dans le département, à trois échelles : la formation initiale (musique de chambre complémentaire), le 1^{er} cycle supérieur et le 2^e cycle supérieur. En parallèle de ces journées, le département a consulté divers acteurs-rices du milieu (chambristes, quartettistes, formateur-ices, directeur-ices d'institution...) afin de s'assurer de la connexion constante avec les attentes du milieu.

Trois points majeurs sont apparus :

- ↳ Les objectifs pédagogiques doivent être définis beaucoup plus clairement
- ↳ L'enseignement du quatuor à cordes doit être repensé dans son intégralité et sa spécificité
- ↳ L'équilibre entre temps d'enseignement « en classe » et production doit être questionné et repensé selon des impératifs pédagogiques.

Le travail se poursuivra en 2022-2023, pour une mise en œuvre progressive entre 2023 et 2025.

ECMASER

En 2021, le département a renforcé sa présence auprès des partenaires du réseau ECMA, en participant davantage aux réunions organisées. Le parcours d'études du cursus ECMASer a également été entièrement mis à jour afin de correspondre à l'accord signé avec les partenaires, d'attribuer des ECTS à l'ensemble des enseignements dispensés et d'offrir une lisibilité plus claire en direction des enseignant-es et candidat-es au concours.

Par ailleurs, des rencontres entre les enseignant-es de musique de chambre et des représentant-es des institutions partenaires ont été organisées en mai 2022 afin de renforcer les liens et la connaissance du réseau par l'équipe pédagogique.

APPROCHES CRITIQUES
DE L'INTERPRÉTATION
ET PROFESSIONNALISATION

En 2021, le département a réformé le cycle de conférences à destination des étudiant-es en musique de chambre afin de l'ouvrir davantage aux questions de société et de mieux connecter son contenu à la réalité du métier d'interprète. La discipline « Connaissance du répertoire de la musique de chambre » a donc été transformée en deux modules, « Approches critiques de l'interprétation » et « Professionnalisation de l'interprète ».

Date	Module	Thématique	Intervenant-es	Format
06/12/2021	Approches critiques de l'interprétation	L'interprétation historiquement informée	Antoine Torunczyk	Conférence et atelier pratique
28/01/2022	Approches critiques de l'interprétation	Acoustique musicale	Alexis Ling et Denis Vautrin	Conférence et atelier pratique
14/02/2022	Professionnalisation de l'interprète	La place des femmes dans la musique classique	Aliette de Laleu	Conférence et atelier pratique
07/03/2022	Approches critiques de l'interprétation	Analyse du trio en <i>la mineur</i> pour violon, violoncelle et piano, de Maurice Ravel	Alain Louvier	Conférence
18/03/2022	Professionnalisation de l'interprète	Professionnalisation des ensembles de musique de chambre	Aude Tortuyaux et Luca Dupont-Spirio	Table ronde
12/05/2022	Professionnalisation de l'interprète	Le rôle du/de la compositeur-ice et de l'interprète dans la société	Charlotte Ginot, Emilio Pomarico et Diana Soh	Table ronde

TROMBONE HISTORIQUE :
CRÉATION D'UNE DISCIPLINE
COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE

Avec l'achat de quatre sacqueboutes (une alto, deux ténors, une basse), le département a cocréé, avec le département de musique ancienne, une discipline complémentaire optionnelle « Trombone historique » accessible aux étudiant-es en cursus de trombone ténor et trombone basse, afin de leur offrir une initiation aux techniques et répertoires spécifiques sur ces instruments, dans un contexte professionnel de forte demande sur instrument historique.

La discipline sera pilotée à partir de l'année 2022-2023 par le département de musique ancienne et sera animée pédagogiquement par des intervenant-es extérieurs, spécialistes des répertoires abordés.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

RECRUTEMENT
DES ENSEIGNANT-ES

L'année 2021-2022 a été marquée par un fort taux de renouvellement des enseignant-es du département (96h de professeur-e, soit 8 ETP), ce qui a entraîné une campagne importante de recrutement, en collaboration avec la direction et le bureau des personnels enseignants.

Postes de professeur-es	Nb d'heures	ETP	Statut
Lecture à vue vents B	6	0,50	En attente, intérim en cours
Violon	12	1,00	Postes pourvus ; Sarah Nemtanu et Yung Peng Zhao
Accompagnement et lecture à vue piano	18	1,50	Postes pourvus : Ariane Jacob et Géraldine Dutroncy
Violoncelle	12	1,00	Poste pourvu : Emmanuelle Bertrand
Trombone	6	0,50	Poste pourvu : Guillaume Cottet-Dumoulin
Accordéon et lecture à vue accordéon	8	0,67	Poste pourvu : Vincent Lhermet
Tuba	6	0,50	Poste pourvu : Fabien Wallerand
Lecture à vue cordes	8	0,67	Poste pourvu : Thomas Duran
Musique de chambre	4	0,33	Heures redéployées en interne
Piano	16	1,33	Jonas Vitaud (12h) et heures redéployées en interne
Total	96	8,00	

COMMANDES D'ŒUVRES

Le département commande chaque année les sujets de lecture à vue pour les concours et examens des disciplines concernées. En 2021-2022, 58 textes ont été commandés.

L'année a également été marquée par un travail de fond sur les tarifs de commande et une réécriture complète des contrats afin de se mettre en conformité avec les exigences de la loi. Les nouveaux tarifs ont été approuvés par le Conseil d'administration au printemps 2022.

Discipline	Épreuve	Compositeur
Accordéon	Certificat juin	Cali Fabien
	Concours	Escaich Thierry
Alto	Certificat janvier	Michalakakos Michel
	Certificat juin	Cali Fabien
Basson	Concours	Wavelet Vincent
	Certificat janvier	Agobet Jean-Louis
	Certificat juin	Agobet Jean-Louis
Clarinette	Concours	Schuehmacher Gilles
	Certificat janvier	Henry Yves
	Certificat juin	Balmer Yves
Contrebasse	Concours	Wavelet Vincent
	Certificat janvier	Lys Marc
	Certificat juin	Agobet Jean-Louis
Cor	Concours	Bonetto Arthur
	Certificat janvier	Boutry Roger
	Certificat juin	Herbillon Gilles
	Concours	Bonetto Arthur

Discipline	Épreuve	Compositeur
Flûte	Certificat janvier	Agobet Jean-Louis
	Certificat juin	Balmer Yves
	Concours	Schuehmacher Gilles
Guitare	Certificat juin	Maestracci Aurélien
	Concours	Lys Marc
Harpe	Certificat juin	Lacote Thomas
	Concours	Lozac'h Gaël
Hautbois	Certificat janvier	De Crépy Bernard
	Certificat juin	Schuehmacher Gilles
	Concours	Lacôte Thomas
Ondes Martenot	Certificat juin	Lozac'h Gaël
	Concours	Margoni Alain
Percussion	Certificat juin	Naon Luis
	Concours	Schuehmacher Gilles
Saxhorn / Euphonium	Certificat juin	Herbillon Gilles
	Concours	Cali Fabien
Saxophone	Certificat janvier	Guin Fabre
	Certificat juin	Naon Luis
	Concours	Finzi Graciane
Trombone	Certificat janvier	Herbillon Gilles
	Certificat juin	Girard Anthony
	Concours	Bretonnière Antoine
Trombone basse	Certificat janvier	Herbillon Gilles
	Certificat juin	Herbillon Gilles
	Concours	Lozac'h Gaël
Trompette	Certificat janvier	Herbillon Gilles
	Certificat juin	Herbillon Gilles
	Concours	Wavelet Vincent
Tuba	Certificat janvier	Abe Kanako
	Certificat juin	Herbillon Gilles
	Concours	Cali Fabien
Violon	Certificat janvier	Bonetto Arthur
	Certificat juin	Agobet Jean-Louis
Violoncelle	Concours	Lozac'h Gaël
	Certificat janvier	Agobet Jean-Louis
	Certificat juin	Balmer Yves
	Concours	Finzi Graciane
	Concours	20
	Certificat janvier	14
	Certificat juin	20
	Total	56

CONCOURS D'ENTRÉE

Les concours d'entrée 2022 ont été marqués, comme en 2021, par la pandémie de Covid-19, avec l'organisation de l'admissibilité à distance par vidéo pour la plupart des concours.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Avec 1031 candidat-es, le concours 2022 voit une hausse significative du nombre de candidat-es (+11,62%). Le nombre de candidat-es s'étant désisté avant les épreuves a augmenté de 27% mais le nombre d'absents a fortement diminué (-66,67%), signes d'un retour progressif à la normale post-Covid.

On peut noter de fortes disparités par discipline, avec une augmentation de 166,67% du nombre de candidat-es en Orgue-interprétation 1^{er} cycle entre 2021 et 2022 par exemple. On observe une forte hausse des candidatures en 1^{er} cycle d'instrument à vent.

Volume général	Candidat-es	Variation N-1
2022	1031	+11,62%
Dossier accepté	989	+11,12%
Désistement	75	+27,12%
Ne s'est pas présenté-e	2	-66,67%

Concours	Candidat-es	Variation N-1
Accompagnement (1 ^{er} cycle supérieur)	20	+0%
Accompagnement au piano (2 ^e cycle supérieur)	9	+50%
Accompagnement chorégraphique (1 ^{er} cycle supérieur)	2	+0%
Accordéon (1 ^{er} cycle supérieur)	4	-60%
Accordéon (2 ^e cycle supérieur)	1	+0%
Alto (1 ^{er} cycle supérieur)	39	+5,41%
Alto (2 ^e cycle supérieur)	11	+37,50%
Basson (1 ^{er} cycle supérieur)	17	+88,89%
Clarinete (1 ^{er} cycle supérieur)	83	+25,76%
Clarinete (2 ^e cycle supérieur)	9	-10%
Contrebasse (1 ^{er} cycle supérieur)	13	+0%
Contrebasse (2 ^e cycle supérieur)	3	-40%
Cor (1 ^{er} cycle supérieur)	30	+0%
Flûte (1 ^{er} cycle supérieur)	54	-14,29%
Flûte (2 ^e cycle supérieur)	24	+9,09%
Guitare (1 ^{er} cycle supérieur)	15	-21,05%
Guitare (2 ^e cycle supérieur)	14	+55,56%
Hautbois / Cor anglais (1 ^{er} cycle supérieur)	50	+50%
Hautbois / Cor anglais (2 ^e cycle supérieur)	9	+25%
Improvisation au clavier - Orgue (1 ^{er} cycle supérieur)	3	+50%
Improvisation au clavier - Piano (1 ^{er} cycle supérieur)	7	+75%
Improvisation au clavier - Piano (2 ^e cycle supérieur)	1	+0%
Musique de chambre et quatuor à cordes (2 ^e cycle supérieur)	102	+21,43%
Ondes Martenot (1 ^{er} cycle supérieur)	2	-
Orgue - interprétation (1 ^{er} cycle supérieur)	16	+166,67%
Orgue - interprétation (2 ^e cycle supérieur)	4	-33,33%
Percussion (1 ^{er} cycle supérieur)	30	+15,38%
Percussion (2 ^e cycle supérieur)	2	-
Piano (1 ^{er} cycle supérieur)	114	+5,56%
Piano (2 ^e cycle supérieur)	32	+6,67%
Saxhorn / Euphonium (1 ^{er} cycle supérieur)	11	+57,14%
Saxhorn / Euphonium (2 ^e cycle supérieur)	1	-
Saxophone (1 ^{er} cycle supérieur)	49	+75%
Saxophone (2 ^e cycle supérieur)	17	+13,33%
Trombone (1 ^{er} cycle supérieur)	37	+32,14%
Trombone (2 ^e cycle supérieur)	2	+100%
Trombone basse (1 ^{er} cycle supérieur)	2	+0%
Trompette (1 ^{er} cycle supérieur)	33	+37,50%
Trompette (2 ^e cycle supérieur)	2	-60%
Tuba (1 ^{er} cycle supérieur)	5	+25%
Tuba (2 ^e cycle supérieur)	1	-50%
Violon (1 ^{er} cycle supérieur)	114	+12,87%
Violon (2 ^e cycle supérieur)	10	-9,09%
Violoncelle (1 ^{er} cycle supérieur)	74	+19,35%
Violoncelle (2 ^e cycle supérieur)	12	-42,86%
Total général	1066	+11,62%

RÉSULTATS

Le nombre d'admissions est stable, avec 169 admis-es pour 939 candidat-es évalué-es. La hausse du nombre de candidat-es entraîne une baisse du taux d'admission (17,02% contre 19,10%).

	Candidat-es	Taux	Rappel 2021
2022	983		869
Admis-es	169	17,02%	19,10%
Liste d'attente	29	3%	2,99%
Non admis-es	785	79,9%	77,91%

1 ^{er} cycle supérieur	Candidat-es	Taux
Admis-es	111	14,4%
Liste d'attente	26	3,4%
Non admis-es	636	82,3%
Total général	773	100%

2 ^e cycle supérieur	Candidat-es	Taux
Admis-es	58	27,62%
Liste d'attente	3	1,43%
Non admis-es	149	70,95%
Total général	210	100%

GENRE

Sur l'ensemble des candidat-es, on observe un maintien de la parité (47,50% de candidates).

On observe un taux plus faible d'admission chez les femmes (15,9% contre 17,8% des hommes). Plus faible qu'en 2021, cet écart n'est pas significatif. En 2^e cycle supérieur, la différence de réussite entre les hommes et les femmes est plus significative.

Genre	Total général	Taux	Rappel 2021
Homme	508	52,50%	49,37%
Femme	475	48%	50,63%
Total général	983	100%	100%

Genre	Admis-es	Taux d'admission	Rappel 2021
Homme	92	17,8%	22,38%
Femme	77	15,9%	15,91%
Total général	169	16,9%	19,10%

**1 031 candidat-es
aux concours
d'entrée 2022**

**+ 11,62 %
par rapport à 2021**

**166 candidat-es
admis-es**

	Admis-es	Liste d'attente	Non admis-es	Candidat-es
Accompagnement (1 ^{er} cycle supérieur)	23,53%	0%	76,47%	17
Homme	33,33%	0%	66,67%	9
Femme	12,50%	0%	87,50%	8
Accompagnement au piano (2 ^e cycle supérieur)	44,44%	0%	55,56%	9
Homme	0%	0%	100%	2
Femme	57,14%	0%	42,86%	7
Accompagnement chorégraphique (1 ^{er} cycle supérieur)	0%	0%	100%	2
Femme	0%	0%	100%	2
Accordéon (1 ^{er} cycle supérieur)	50%	0%	50%	4
Homme	0%	0%	100%	1
Femme	66,67%	0%	33,33%	3
Accordéon (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	1
Homme	0%	0%	100%	1
Femme	66,67%	0%	33,33%	3
Alto (1 ^{er} cycle supérieur)	15,79%	0%	84,21%	38
Homme	7,14%	0%	92,86%	14
Femme	20,83%	0%	79,17%	24
Alto (2 ^e cycle supérieur)	50%	0%	50%	4
Femme	50%	0%	50%	4
Basson (1 ^{er} cycle supérieur)	23,53%	17,65%	58,82%	17
Homme	16,67%	25%	58,33%	12
Femme	40%	0%	60%	5
Clarinette (1 ^{er} cycle supérieur)	7,50%	0%	92,50%	80
Homme	5,26%	0%	94,74%	38
Femme	9,52%	0%	90,48%	42
Clarinette (2 ^e cycle supérieur)	14,29%	0%	85,71%	7
Homme	33,33%	0%	66,67%	3
Femme	0%	0%	100%	4
Contrebasse (1 ^{er} cycle supérieur)	30,77%	0%	69,23%	13
Homme	37,50%	0%	62,50%	8
Femme	20%	0%	80%	5
Contrebasse (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	2
Homme	0%	0%	100%	1
Femme	0%	0%	100%	1
Cor (1 ^{er} cycle supérieur)	10,71%	14,29%	75%	28
Homme	4,55%	9,09%	86,36%	22
Femme	33,33%	33,33%	33,33%	6
Flûte (1 ^{er} cycle supérieur)	7,69%	1,92%	90,38%	52
Homme	10%	0%	90%	10
Femme	7,14%	2,38%	90,48%	42
Flûte (2 ^e cycle supérieur)	15,79%	0%	84,21%	19
Homme	0%	0%	100%	6
Femme	23,08%	0%	76,92%	13
Guitare (1 ^{er} cycle supérieur)	25%	0%	75%	12
Homme	16,67%	0%	83,33%	6
Femme	33,33%	0%	66,67%	6
Guitare (2 ^e cycle supérieur)	0%	9,09%	90,91%	11
Homme	0%	14,29%	85,71%	7
Femme	0%	0%	100%	4
Hautbois/Cor anglais (1 ^{er} cycle supérieur)	13,33%	3,33%	83,33%	30
Homme	15,38%	0%	84,62%	13
Femme	11,76%	5,88%	82,35%	17
Hautbois/Cor anglais (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	4
Homme	0%	0%	100%	1
Femme	0%	0%	100%	3
Improvisation au clavier - Orgue (1 ^{er} cycle supérieur)	33,33%	0%	66,67%	3
Homme	33,33%	0%	66,67%	3
Improvisation au clavier - Piano (1 ^{er} cycle supérieur)	50%	0%	50%	4
Homme	100%	0%	0%	2
Femme	0%	0%	100%	2
Improvisation au clavier - Piano (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	1
Homme	0%	0%	100%	1

	Admis-e	Liste d'attente	Non admis-e	Candidat-es
Musique de chambre et quatuor à cordes (2 ^e cycle supérieur)	41,05%	0%	58,95%	95
Homme	50%	0%	50%	52
Femme	30,23%	0%	69,77%	43
Ondes Martenot (1 ^{er} cycle supérieur)	50%	50%	0%	2
Homme	50%	50%	0%	2
Orgue-interprétation (1 ^{er} cycle supérieur)	25%	8,33%	66,67%	12
Homme	30%	10%	60%	10
Femme	0%	0%	100%	2
Orgue-interprétation (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	2
Femme	0%	0%	100%	2
Percussion (1 ^{er} cycle supérieur)	8,33%	4,17%	87,50%	24
Homme	5,26%	5,26%	89,47%	19
Femme	20%	0%	80%	5
Percussion (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	1
Homme	0%	0%	100%	1
Piano (1 ^{er} cycle supérieur)	13,27%	0,88%	85,84%	113
Homme	15,28%	1,39%	83,33%	72
Femme	9,76%	0%	90,24%	41
Piano (2 ^e cycle supérieur)	18,18%	0%	81,82%	22
Homme	16,67%	0%	83,33%	6
Femme	18,75%	0%	81,25%	16
Saxhorn/Euphonium (1 ^{er} cycle supérieur)	20%	10%	70%	10
Homme	12,50%	12,50%	75%	8
Femme	50%	0%	50%	2
Saxhorn/Euphonium (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	1
Femme	0%	0%	100%	1
Saxophone (1 ^{er} cycle supérieur)	4,17%	2,08%	93,75%	48
Homme	5,88%	2,94%	91,18%	34
Femme	0%	0%	100%	14
Saxophone (2 ^e cycle supérieur)	6,67%	6,67%	86,67%	15
Homme	9,09%	0%	90,91%	11
Femme	0%	25%	75%	4
Trombone (1 ^{er} cycle supérieur)	5,71%	5,71%	88,57%	35
Homme	6,90%	6,90%	86,21%	29
Femme	0%	0%	100%	6
Trombone (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	1
Homme	0%	0%	100%	1
Trombone basse (1 ^{er} cycle supérieur)	100%	0%	0%	1
Homme	100%	0%	0%	1
Trompette (1 ^{er} cycle supérieur)	18,18%	0%	81,82%	33
Homme	19,23%	0%	80,77%	26
Femme	14,29%	0%	85,71%	7
Trompette (2 ^e cycle supérieur)	0%	0%	100%	2
Homme	0%	0%	100%	1
Femme	0%	0%	100%	1
Tuba (1 ^{er} cycle supérieur)	20%	0%	80%	5
Homme	20%	0%	80%	5
Tuba (2 ^e cycle supérieur)	0%	100%	0%	1
Femme	0%	100%	0%	1
Violon (1 ^{er} cycle supérieur)	19,27%	0,92%	79,82%	109
Homme	27,27%	0%	72,73%	33
Femme	15,79%	1,32%	82,89%	76
Violon (2 ^e cycle supérieur)	25%	0%	75%	4
Femme	25%	0%	75%	4
Violoncelle (1 ^{er} cycle supérieur)	12,68%	8,45%	78,87%	71
Homme	16,13%	9,68%	74,19%	31
Femme	10%	7,50%	82,50%	40
Violoncelle (2 ^e cycle supérieur)	37,50%	0%	62,50%	8
Homme	40%	0%	60%	5
Femme	33,33%	0%	66,67%	3
Total	17,06%	2,77%	80,16%	973

ÂGE

La pyramide des âges n'évolue pas de manière significative. La répartition se concentre autour de 21 ans, avec 50% des candidat-es ayant entre 20 et 24 ans (25% des candidat-es ont entre 20 et 21 ans).

L'analyse par âge montre une plus forte réussite des candidat-es les plus jeunes (avant 16 ans). En effet, on peut supposer que les candidat-es qui se présentent jeunes répondent déjà aux critères attendus par le concours d'entrée, davantage que celles et ceux plus âgés et ont donc statistiquement plus de chances de réussir le concours. La surreprésentation des admis-es de la classe d'âge 27 ans s'explique par la présence des « deuxièmes cursus », comme la musique de chambre ou l'accompagnement.

Réussite par âge	Résultat				
	Âge (au 1 ^{er} octobre)	Admis-es	Liste d'attente	Non admis-es	Total général
14 ans	66,67%	0%	33,33%	100%	
15 ans	75%	0%	25%	100%	40%
16 ans	26,32%	0%	73,68%	100%	50%
17 ans	30%	2,50%	67,50%	100%	35,14%
18 ans	26,47%	2,94%	70,59%	100%	17,44%
19 ans	13,04%	3,48%	83,48%	100%	12,90%
20 ans	10,71%	2,86%	86,43%	100%	15,33%
21 ans	8,72%	1,74%	89,53%	100%	11,69%
22 ans	15,56%	5,93%	78,52%	100%	15,73%
23 ans	9,72%	2,78%	87,50%	100%	21,18%
24 ans	23,19%	0%	76,81%	100%	23,40%
25 ans	22%	4%	74%	100%	34,09%
26 ans	31,58%	2,63%	65,79%	100%	22,22%
27 ans	40,91%	0%	59,09%	100%	38,89%
28 ans	16,67%	0%	83,33%	100%	10%
29 ans	25%	0%	75%	100%	25%
30 ans	25%	0%	75%	100%	
31 ans	0%	0%	100%	100%	
32 ans	0%	0%	100%	100%	
Total général	17,06%	2,77%	80,16%	100%	19,03%

ORIGINE

La majorité des candidat-es est née en France (66,42%), dans une proportion stable par rapport à l'année précédente. L'Asie orientale est la zone géographique la plus représentée (17,17%), avec une forte augmentation des candidatures chinoises (21 candidat-es en 2021, 40 en 2022).

Les candidat-es français-es présentent un taux de réussite plus élevé que les candidat-es nés à l'étranger (18,15% contre 14,74%). Sur les six pays les plus représentés, les taux de réussite sont très divers, avec une très forte réussite des candidat-es japonais-es (+2,64% par rapport à la moyenne), tandis que les candidat-es coréennes (-3,15%), espagnols (-7,06%) ou chinois-es (11,56%) affichent des taux de réussite très en dessous de la moyenne.

Même si une analyse du taux de réussite par département d'origine reste complexe en raison des fortes disparités de provenances, il est à noter le bon résultat des candidat-es originaires des départements de l'est parisien (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

Pays de naissance	Candidat-es	Taux	Rang	Rappel 2021
?	2	0,19%	16	0,21%
Albanie	1	0,09%	17	1,15%
Allemagne	10	0,94%	10	0,10%
Argentine	2	0,19%	16	0,21%
Arménie	2	0,19%	16	0%
Australie	1	0,09%	17	0,52%
Belgique	5	0,47%	13	0,52%
Brésil	3	0,28%	15	0%
Burkina Faso	1	0,09%	17	0%
Canada	1	0,09%	17	0%
Chili	1	0,09%	17	2,20%
Chine	40	3,75%	4	0,21%
Hong Kong	3	0,28%	15	0,52%
Colombie	3	0,28%	15	0,10%
Costa Rica	1	0,09%	17	1,88%
Espagne	24	2,25%	6	1,26%
États-Unis d'Amérique	7	0,66%	11	1,26%
Fédération de Russie	11	1,03%	9	0,10%
Finlande	2	0,19%	16	0%
France	708	66,42%	1	66,49%
Géorgie	2	0,19%	16	0%
Grèce	2	0,19%	16	0,31%
Iran	2	0,19%	16	0,21%
Israël	1	0,09%	17	0,31%
Italie	16	1,50%	7	1,36%
Japon	72	6,75%	2	5,13%
Lettonie	4	0,38%	14	0,31%
Liban	2	0,19%	16	0,10%
Lituanie	3	0,28%	15	0,21%
Malaisie	1	0,09%	17	0%
Mali	1	0,09%	17	0,10%
Mexique	3	0,28%	15	0,10%
Monaco	2	0,19%	16	0,10%
Pays-Bas	3	0,28%	15	0,42%
Pérou	2	0,19%	16	0,10%
Pologne	1	0,09%	17	0,10%
Portugal	12	1,13%	8	0,73%
République de Corée	43	4,03%	3	0,84%
Roumanie	3	0,28%	15	4,82%
Royaume-Uni	6	0,56%	12	0,10%
Rwanda	1	0,09%	17	0,42%
Serbie	3	0,28%	15	0,10%
Singapour	1	0,09%	17	0,10%
Slovénie	1	0,09%	17	0,10%
Suisse	5	0,47%	13	0,10%
Taiwan	25	2,35%	5	2,30%
Tchéquie	2	0,19%	16	0,10%
Turquie	3	0,28%	15	0,21%
Ukraine	4	0,38%	14	0,31%
Venezuela	11	1,03%	9	0,94%
Guatemala	1	0,09%	17	0,10%
Total général	1066	100%		

Département	Candidat-es	Taux	Candidat-es pour 1M hab.
Ain	0	0%	0
Aisne	5	0,71%	9,45
Allier	4	0,56%	11,92
Alpes-de-Haute-Provence	0	0%	0
Hautes-Alpes	1	0,14%	7,11
Alpes-Maritimes	22	3,11%	20,05
Ardèche	1	0,14%	3,04
Ardennes	2	0,28%	7,42
Ariège	1	0,14%	6,50
Aube	3	0,42%	9,63
Aude	1	0,14%	2,67
Aveyron	2	0,28%	7,15
Bouches-du-Rhône	19	2,68%	9,28
Calvados	11	1,55%	15,77
Cantal	1	0,14%	6,93
Charente	3	0,42%	8,53
Charente-Maritime	2	0,28%	3,05
Cher	0	0%	0
Corrèze	1	0,14%	4,18
Corse-du-Sud	1	0,14%	6,22
Haute-Corse	0	0%	0
Côte-d'Or	5	0,71%	9,34
Côtes d'Armor	4	0,56%	6,63
Creuse	0	0%	0
Dordogne	4	0,56%	9,69
Doubs	3	0,42%	5,50
Drôme	4	0,56%	7,73
Eure	0	0%	0
Eure-et-Loir	1	0,14%	2,32
Finistère	3	0,42%	3,27
Gard	6	0,85%	7,98
Haute-Garonne	20	2,82%	14,13
Gers	4	0,56%	20,85
Gironde	13	1,84%	7,94
Hérault	9	1,27%	7,57
Ille-et-Vilaine	11	1,55%	10,10
Indre	3	0,42%	13,72
Indre-et-Loire	6	0,85%	9,80
Isère	15	2,12%	11,74
Jura	0	0%	0
Landes	4	0,56%	9,57
Loir-et-Cher	1	0,14%	3,04
Loire	2	0,28%	2,60
Haute-Loire	0	0%	0
Loire-Atlantique	10	1,41%	6,92
Loiret	15	2,12%	21,98
Lot	0	0%	0
Lot-et-Garonne	2	0,28%	6,05
Lozère	0	0%	0
Maine-et-Loire	9	1,27%	10,97
Manche	2	0,28%	4,04
Marne	6	0,85%	10,59

Département	Candidat-es	Taux	Candidat-es pour 1M hab.
Haute-Marne	1	0,14%	5,82
Mayenne	4	0,56%	13,05
Meurthe-et-Moselle	10	1,41%	13,65
Meuse	0	0%	0
Morbihan	5	0,71%	6,54
Moselle	8	1,13%	7,63
Nièvre	5	0,71%	24,67
Nord	39	5,51%	14,96
Oise	1	0,14%	1,21
Orne	0	0%	0
Pas-de-Calais	11	1,55%	7,52
Puy-de-Dôme	5	0,71%	7,55
Pyrénées-Atlantiques	13	1,84%	18,92
Hautes-Pyrénées	7	0,99%	30,46
Pyrénées-Orientales	4	0,56%	8,29
Bas-Rhin	6	0,85%	5,23
Haut-Rhin	2	0,28%	2,60
Rhône	27	3,81%	14,34
Haute-Saône	3	0,42%	12,79
Saône-et-Loire	1	0,14%	1,81
Sarthe	4	0,56%	7,05
Savoie	8	1,13%	18,19
Haute-Savoie	4	0,56%	4,79
Paris	127	17,94%	59,18
Seine-Maritime	13	1,84%	10,36
Seine-et-Marne	11	1,55%	7,70
Yvelines	18	2,54%	12,42
Deux-Sèvres	3	0,42%	8,01
Somme	8	1,13%	14,07
Tarn	3	0,42%	7,67
Tarn-et-Garonne	3	0,42%	11,44
Var	7	0,99%	6,45
Vaucluse	9	1,27%	16,02
Vendée	3	0,42%	4,33
Vienne	7	0,99%	15,93
Haute-Vienne	3	0,42%	8,06
Vosges	2	0,28%	5,52
Yonne	0	0%	0
Territoire de Belfort	0	0%	0
Essonne	5	0,71%	3,83
Hauts-de-Seine	34	4,80%	20,91
Seine-Saint-Denis	18	2,54%	10,87
Val-de-Marne	12	1,69%	8,52
Val-d'Oise	10	1,41%	7,99
Guadeloupe	0	0%	0
Martinique	1	0,14%	2,77
Guyane	0	0%	0
La Réunion	0	0%	0
Total	708	100%	

Pays d'origine	Admis-es	Liste d'attente	Non admis-es	Total général
France	18,15%	3,48%	78,37%	100%
Étranger	14,74%	1,28%	83,97%	100%
Total général	17,06%	2,77%	80,16%	100%

Réussite par pays (6 pays les plus représentés)	Admis-es	Liste d'attente	Non admis-es	Total général
Chine	5,56%	0%	94,44%	100%
Espagne	10%	0%	90%	100%
France	18,15%	3,48%	78,37%	100%
Japon	19,70%	1,52%	78,79%	100%
République de Corée	13,89%	0%	86,11%	100%
Taiwan	17,39%	0%	82,61%	100%
Total général	17,06%	2,77%	80,16%	100%

RÉSIDENTIE

La grande majorité des candidat-es réside en France (83,21%), chiffre stable par rapport à l'année précédente. Cette donnée témoigne de la nécessité, pour les 40% d'étranger-ères qui se présentent au concours, de passer par un autre établissement français avant d'accéder au Conservatoire de Paris. D'ailleurs, 81,8% des étranger-ères vivant en France vivent en région parisienne, dans une stratégie d'intégration du Conservatoire.

Résidence	Candidats	Taux	Rang	Rappel 2021
Allemagne	5	0,47%	9	1,68%
Argentine	1	0,09%	13	0%
Australie	1	0,09%	13	0%
Bélarus	1	0,09%	13	0%
Belgique	14	1,31%	5	1,47%
Canada	5	0,47%	9	0,31%
Chine	7	0,66%	8	0,73%
Espagne	19	1,78%	4	1,26%
États-Unis	7	0,66%	8	0,84%
Fédération de Russie	4	0,38%	10	0,21%
Finlande	1	0,09%	13	0,21%
France	887	83,21%	1	82,83%
Géorgie	2	0,19%	12	0%
Grèce	1	0,09%	13	0,21%
Hongrie	1	0,09%	13	0%
Irlande	1	0,09%	13	0,10%
Israël	1	0,09%	13	0%
Italie	10	0,94%	7	0,84%
Japon	20	1,88%	3	1,15%
Lettonie	2	0,19%	12	0%
Lituanie	1	0,09%	13	0,10%
Nouvelle-Calédonie	1	0,09%	13	0%
Nouvelle-Zélande	1	0,09%	13	0%
Pays-Bas	5	0,47%	9	0,21%
Portugal	10	0,94%	7	0,63%
République de Corée	21	1,97%	2	2,09%
Roumanie	3	0,28%	11	0,10%
Royaume-Uni	3	0,28%	11	0,31%
Serbie	1	0,09%	13	0,10%
Slovénie	1	0,09%	13	0,10%
Suède	1	0,09%	13	0,10%
Suisse	11	1,03%	6	0,73%
Taiwan	10	0,94%	7	0,31%
Tchéquie	2	0,19%	12	1,68%
Turquie	2	0,19%	12	0%
Venezuela	2	0,19%	12	0%
Hong Kong	1	0,09%	13	0%
Total général	1066	100%		100%

Département	Candidat-es	Taux	Candidat-es pour 1M hab.
Ain	0	0%	0
Aisne	4	0,56%	7,56
Allier	3	0,42%	8,94
Alpes-de-Haute-Provence	1	0,14%	6,04
Hautes-Alpes	1	0,14%	7,11
Alpes-Maritimes	10	1,41%	9,11
Ardèche	1	0,14%	3,04
Ardennes	2	0,28%	7,42
Ariège	1	0,14%	6,50
Aube	3	0,42%	9,63
Aude	2	0,28%	5,33
Aveyron	0	0%	0
Bouches-du-Rhône	12	1,69%	5,86
Calvados	7	0,99%	10,04
Cantal	1	0,14%	6,93
Charente	0	0%	0
Charente-Maritime	1	0,14%	1,53
Cher	0	0%	0
Corrèze	0	0%	0
Corse-du-Sud	1	0,14%	6,22
Haute-Corse	0	0%	0
Côte-d'Or	7	0,99%	13,08
Côtes d'Armor	1	0,14%	1,66
Creuse	0	0%	0
Dordogne	2	0,28%	4,84
Doubs	0	0%	0
Drôme	3	0,42%	5,79
Eure	3	0,42%	5
Eure-et-Loir	4	0,56%	9,27
Finistère	3	0,42%	3,27
Gard	4	0,56%	5,32
Haute-Garonne	35	4,94%	24,72
Gers	4	0,56%	20,85
Gironde	19	2,68%	11,61
Hérault	6	0,85%	5,05
Ille-et-Vilaine	10	1,41%	9,18
Indre	1	0,14%	4,57
Indre-et-Loire	9	1,27%	14,70
Isère	11	1,55%	8,61
Jura	0	0%	0
Landes	4	0,56%	9,57
Loir-et-Cher	1	0,14%	3,04
Loire	3	0,42%	3,90
Haute-Loire	0	0%	0
Loire-Atlantique	7	0,99%	4,84
Loiret	9	1,27%	13,19
Lot	0	0%	0
Lot-et-Garonne	2	0,28%	6,05
Lozère	0	0%	0
Maine-et-Loire	4	0,56%	4,87
Manche	1	0,14%	2,02
Marne	8	1,13%	14,12
Haute-Marne	1	0,14%	5,82

Département	Candidat-es	Taux	Candidat-es pour 1M hab.
Mayenne	4	0,56%	13,05
Meurthe-et-Moselle	5	0,71%	6,83
Meuse	1	0,14%	5,46
Morbihan	2	0,28%	2,62
Moselle	3	0,42%	2,86
Nièvre	1	0,14%	4,93
Nord	37	5,23%	14,19
Oise	1	0,14%	1,21
Orne	0	0%	0
Pas-de-Calais	9	1,27%	6,16
Puy-de-Dôme	1	0,14%	1,51
Pyrénées-Atlantiques	7	0,99%	10,19
Hautes-Pyrénées	1	0,14%	4,35
Pyrénées-Orientales	2	0,28%	4,14
Bas-Rhin	9	1,27%	7,84
Haut-Rhin	2	0,28%	2,60
Rhône	36	5,08%	19,11
Haute-Saône	2	0,28%	8,53
Saône-et-Loire	1	0,14%	1,81
Sarthe	3	0,42%	5,29
Savoie	4	0,56%	9,10
Haute-Savoie	5	0,71%	5,99
Paris	260	36,72%	121,16
Seine-Maritime	11	1,55%	8,77
Seine-et-Marne	9	1,27%	6,30
Yvelines	30	4,24%	20,69
Deux-Sèvres	2	0,28%	5,34
Somme	1	0,14%	1,76
Tarn	3	0,42%	7,67
Tarn-et-Garonne	2	0,28%	7,62
Var	3	0,42%	2,76
Vaucluse	1	0,14%	1,78
Vendée	3	0,42%	4,33
Vienne	6	0,85%	13,66
Haute-Vienne	3	0,42%	8,06
Vosges	1	0,14%	2,76
Yonne	0	0%	0
Territoire de Belfort	0	0%	0
Essonne	14	1,98%	10,72
Hauts-de-Seine	67	9,46%	41,20
Seine-Saint-Denis	45	6,36%	27,18
Val-de-Marne	68	9,60%	48,30
Val-d'Oise	9	1,27%	7,19
Guadeloupe	0	0%	0
Martinique	0	0%	0
Guyane	0	0%	0
La Réunion	0	0%	0
Total	708	1	

SUIVI DES ÉTUDIANT·ES

EFFECTIFS GÉNÉRAUX

L'analyse des cohortes montre une forte disparité entre les promotions (92 en DNSPM2 pour 159 en 2^e année de 2^e cycle). Toutefois, ce chiffre pour les 2^e année de 2^e cycle est à relativiser en raison de la trentaine d'étudiant·es en prolongation de scolarité.

Promotion	Congé	Démission	Erasmus sortant·es	Radiation	Inscrit·es	Taux d'inscrit·es	Total général
1 ^{er} Cycle - 1 ^{re} année	0	14	0	0	138	90,79%	152
1 ^{er} Cycle - 2 ^e année	7	0	0	0	92	92,93%	99
1 ^{er} Cycle - 3 ^e année	1	1	2	1	95	95,00%	100
2 ^e Cycle - 1 ^{re} année	10	7	5	1	127	84,67%	150
2 ^e Cycle - 2 ^e année	8	13	4	1	159	85,95%	185
Total général	26	35	11	3	611	89,07%	686



Cursus (1 ^{er} cycle)	Étudiant·es	Cursus (1 ^{er} cycle)	Étudiant·es
Accompagnement	13	Improvisation au piano	8
1 ^{re} année	8	1 ^{re} année	3
2 ^e année	4	2 ^e année	3
3 ^e année	1	3 ^e année	2
Accompagnement chorégraphique	4	Musique de chambre	47
2 ^e année	2	1 ^{re} année	47
3 ^e année	2	Ondes Martenot	1
Accordéon	4	2 ^e année	1
1 ^{re} année	2	Orgue-interprétation	8
2 ^e année	1	1 ^{re} année	1
3 ^e année	1	2 ^e année	3
Alto	25	3 ^e année	4
1 ^{re} année	8	Percussion	9
2 ^e année	5	1 ^{re} année	3
3 ^e année	12	2 ^e année	4
Basson allemand	7	3 ^e année	2
1 ^{re} année	2	Piano	52
2 ^e année	3	1 ^{re} année	18
3 ^e année	2	2 ^e année	19
Basson français	4	3 ^e année	15
1 ^{re} année	1	Saxhorn / Euphonium	2
2 ^e année	1	1 ^{re} année	1
3 ^e année	2	3 ^e année	1
Clarinete	9	Saxophone	8
1 ^{re} année	3	1 ^{re} année	2
2 ^e année	4	2 ^e année	4
3 ^e année	2	3 ^e année	2
Contrebasse	10	Trombone	7
1 ^{re} année	5	1 ^{re} année	2
2 ^e année	2	2 ^e année	3
3 ^e année	3	3 ^e année	2
Cor	13	Trombone basse	2
1 ^{re} année	4	2 ^e année	1
2 ^e année	4	3 ^e année	1
3 ^e année	5	Trompette	11
Flûte	10	1 ^{re} année	3
1 ^{re} année	4	2 ^e année	4
2 ^e année	2	3 ^e année	4
3 ^e année	4	Tuba	2
Guitare	7	1 ^{re} année	1
1 ^{re} année	2	2 ^e année	1
2 ^e année	2	Violon	48
3 ^e année	3	1 ^{re} année	16
Harpe	6	2 ^e année	13
1 ^{re} année	3	3 ^e année	19
2 ^e année	2	Violoncelle	27
3 ^e année	1	1 ^{re} année	10
Hautbois / Cor anglais	7	2 ^e année	9
1 ^{re} année	3	3 ^e année	8
2 ^e année	2	Total général	351
3 ^e année	2		

Cursus (2 ^e cycle)	Étudiant-es	Cursus (2 ^e cycle)	Étudiant-es
Accompagnement au piano	10	Improvisation au piano	2
1 ^{re} année	6	1 ^{re} année	1
2 ^e année	4	2 ^e année	1
Accordéon	5	Musique de chambre	75
1 ^{re} année	1	1 ^{re} année	32
2 ^e année	4	2 ^e année	43
Alto	20	Ondes Martenot	1
1 ^{re} année	12	1 ^{re} année	1
2 ^e année	8	Orgue-interprétation	4
Basse continue organistes	2	1 ^{re} année	1
2 ^e année	2	2 ^e année	3
Basson allemand	3	Percussion	4
1 ^{re} année	1	1 ^{re} année	2
2 ^e année	2	2 ^e année	2
Basson français	6	Piano	38
1 ^{re} année	4	1 ^{re} année	15
2 ^e année	2	2 ^e année	23
Clarinette	9	Saxhorn / Euphonium	5
1 ^{re} année	2	1 ^{re} année	3
2 ^e année	7	2 ^e année	2
Clarinette basse	2	Saxophone	5
1 ^{re} année	1	1 ^{re} année	2
2 ^e année	1	2 ^e année	3
Contrebasse	8	Trombone	6
1 ^{re} année	2	1 ^{re} année	4
2 ^e année	6	2 ^e année	2
Cor	7	Trombone basse	2
1 ^{re} année	3	1 ^{re} année	2
2 ^e année	4	Trompette	10
Flûte	15	1 ^{re} année	4
1 ^{re} année	7	2 ^e année	6
2 ^e année	8	Tuba	6
Flûte piccolo	4	1 ^{re} année	3
1 ^{re} année	4	2 ^e année	3
Guitare	10	Violon	37
1 ^{re} année	5	1 ^{re} année	16
2 ^e année	5	2 ^e année	21
Harpe	5	Violoncelle	25
1 ^{re} année	1	1 ^{re} année	12
2 ^e année	4	2 ^e année	13
Hautbois / Cor anglais	9	Total général	335
1 ^{re} année	3		
2 ^e année	6		

GENRE

On peut observer un fort écart entre les hommes et les femmes (60,06% contre 39,94%), avec certaines promotions avec deux fois plus d'hommes que de femmes (67,68% contre 32,32% en 2^e année de 1^{er} cycle).

	Homme	Femme
1 ^{er} Cycle - 1 ^{re} année	59,87%	40,13%
1 ^{er} Cycle - 2 ^e année	67,68%	32,32%
1 ^{er} Cycle - 3 ^e année	57%	43%
2 ^e Cycle - 1 ^{re} année	58%	42%
2 ^e Cycle - 2 ^e année	59,46%	40,54%
Total général	60,06%	39,94%

Genre	Congé	Démission	Erasmus sortant-es	Inscrit-es	Radiation	Total général	Taux
Homme	18	22	7	364	1	412	60,06%
Femme	8	13	4	247	2	274	39,94%
Total général	26	35	11	611	3	686	100%



ORIGINE

La majorité des étudiant-es du département sont nés en France, à hauteur de 67,64%. Les étudiant-es étranger-ères sont largement japonais-es (9,33% soit 28,83% des étranger-ères). Si on prend en compte l'ensemble de l'Asie de l'Est (Corée, Chine, Japon, Taïwan), ce chiffre représente 17,05% des effectifs (52,7% des étranger-ères).

La répartition par département montre une surreprésentation des étudiant-es né-es à Paris (près d'un-e étudiant-e sur cinq). Si on exclue Paris, la répartition rapportée à la population de chaque département est relativement homogène.

Pays d'origine	Nombre	Taux
?	1	0,15%
Albanie	1	0,15%
Allemagne	13	1,90%
Arménie	2	0,29%
Australie	1	0,15%
Autriche	3	0,44%
Bélarus	3	0,44%
Belgique	2	0,29%
Bésil	4	0,58%
Canada	3	0,44%
Chili	1	0,15%
Chine	15	2,19%
Colombie	1	0,15%
Croatie	1	0,15%
Cuba	1	0,15%
Danemark	1	0,15%
Espagne	12	1,75%
États-Unis d'Amérique	8	1,17%
Fédération de Russie	3	0,44%
Finlande	1	0,15%
France	464	67,64%
Grèce	2	0,29%
Haïti	1	0,15%
Hongrie	1	0,15%
Iran	1	0,15%
Israël	2	0,29%
Italie	7	1,02%
Japon	64	9,33%
Lettonie	2	0,29%
Luxembourg	1	0,15%
Monaco	2	0,29%
Norvège	2	0,29%
Pologne	4	0,58%
Portugal	8	1,17%
République de Corée	23	3,35%
Royaume-Uni	2	0,29%
Serbie	2	0,29%
Suisse	2	0,29%
Taiwan	15	2,19%
Tchéquie	1	0,15%
Turquie	2	0,29%
Vietnam	1	0,15%
Total général	686	100%

Département de naissance	Étudiant-es	Étudiant-es pour 1M hab/	Département de naissance	Étudiant-es	Étudiant-es pour 1M hab/
Ain	1	1,52	Oise	4	4,82
Aisne	3	5,67	Orne	1	3,59
Allier	4	11,92	Pas-de-Calais	11	7,52
Hautes-Alpes	2	14,22	Paris	102	47,53
Alpes-Maritimes	6	5,47	Puy-de-Dôme	2	3,02
Ariège	1	6,50	Hautes-Pyrénées	1	4,35
Aube	1	3,21	Pyrénées-Atlantiques	2	2,91
Aude	4	10,66	Pyrénées-Orientales	3	6,21
Aveyron	3	10,73	Réunion	2	2,32
Territoire de Belfort	2	14,27	Bas-Rhin	4	3,48
Bouches-du-Rhône	11	5,37	Haut-Rhin	9	11,72
Calvados	3	4,30	Rhône	10	5,31
Cantal	2	13,85	Haute-Saône	1	4,26
Charente	1	2,84	Sarthe	6	10,58
Charente-Maritime	4	6,10	Seine-et-Marne	5	3,50
Cher	3	9,97	Seine-Maritime	8	6,38
Corrèze	1	4,18	Seine-Saint-Denis	13	7,85
Côte-d'Or	4	7,48	Somme	2	3,52
Dordogne	1	2,42	Tarn-et-Garonne	1	3,81
Doubs	3	5,50	Val-de-Marne	18	12,78
Drôme	2	3,86	Val-d'Oise	11	8,79
Essonne	7	5,36	Var	5	4,61
Eure	1	1,67	Vaucluse	7	12,46
Eure et Loir	2	4,64	Vienne	7	15,93
Finistère	3	3,27	Haute-Vienne	2	5,37
Gard	7	9,32	Yonne	2	5,99
Haute-Garonne	16	11,30	Yvelines	10	6,90
Gironde	7	4,28	Total	564	
Guyane	1	3,51			
Hauts-de-Seine	24	14,76			
Hérault	7	5,89			
Ille-et-Vilaine	2	1,84			
Indre	1	4,57			
Indre-et-Loire	3	4,90			
Isère	9	7,04			
Jura	2	7,73			
Landes	1	2,39			
Haute-Loire	1	4,40			
Loire-Atlantique	8	5,54			
Loiret	4	5,86			
Loir-et-Cher	2	6,07			
Lot-et-Garonne	2	6,05			
Maine-et-Loire	2	2,44			
Manche	3	6,06			
Marne	4	7,06			
Haute-Marne	1	5,82			
Martinique	1	2,77			
Meurthe-et-Moselle	4	5,46			
Morbihan	1	1,31			
Moselle	6	5,72			
Nord	18	6,90			

MOBILITÉ

Le département possède une faible capacité d'accueil des étudiant-es Erasmus, malgré de fortes demandes, en raison de la faible demande d'étudiant-es souhaitant profiter d'une mobilité sortante. Le nombre d'étudiant-es accueilli-es est toutefois légèrement supérieur au nombre de sortant-es, ce dispositif bénéficiant d'un volant d'heures complémentaires allouées en cas de surcharge des classes

	Erasmus sortant	Erasmus entrant	Solde
1^{er} Cycle			
1 ^{re} année	0	0	0
2 ^e année	0	1	+1
Piano	-	1	+1
3 ^e année	5	8	+3
Alto	1	3	-2
Basson allemand	1	-	-2
Basson français	1	-	-1
Contrebasse	1	-	-1
Hautbois/Cor anglais	-	1	+1
Orgue-interprétation	-	2	+2
Piano	-	1	+1
Violon	-	1	+1
Violoncelle	1	-	-1
2^e Cycle			
1 ^{re} année	4	4	0
Alto	1	-	-1
Cor	-	1	+1
Hautbois/Cor anglais	-	1	+1
Piano	2	-	-2
Trompette	-	1	+1
Violoncelle	1	1	0
2 ^e année	4	6	+2
Accordéon	-	1	+1
Alto	1	-	-1
Basson allemand	-	1	+1
Contrebasse	-	1	+1
Hautbois/Cor anglais	-	2	+2
Musique de chambre	1	-	-1
Piano	1	-	-1
Trompette	-	1	+1
Violoncelle	1	-	-1
Total général	13	19	+6

RÉSULTATS AUX EXAMENS

DE FIN D'ÉTUDE

Si les résultats en 1^{er} cycle supérieur montrent un taux de réussite correct en fin de 1^{er} cycle supérieur (82,47% de la cohorte, pour un taux d'échec de 6%), avec espoir de diplomation l'année suivante.

Ce taux d'échec s'explique la plupart du temps par une absence de validation de discipline complémentaire imposée (Travail d'études personnels, Initiation à la pédagogie, Aspects pratiques du métier...). Près de la moitié des étudiant-es non diplômé-es suivent un cursus de musique de chambre supérieur.

Résultat (fin de 1 ^{er} cycle supérieur)	Nombre	Taux
Non diplômé-e	5	5,15%
En attente de résultat	11	11,34%
En cours	1	1,03%
Réussite	80	82,47%
Total général	97	100%

Résultat (fin de 2 ^e cycle supérieur)	Nombre	Taux
Non diplômé-e	46	28,22%
En attente de résultat	7	4,29%
En cours	8	4,91%
Réussite	102	62,58%
Total général	163	100%

Cursus	Étudiant-es non diplômé-es
1^{er} Cycle - 3^e année	6
Alto	2
Contrebasse	1
Cor	1
Orgue-interprétation	1
Violoncelle	1
2^e Cycle - 2^e année	51
Accompagnement au piano	1
Accordéon	2
Basson français	1
Clarinette	4
Flûte	4
Hautbois/Cor anglais	1
Improvisation au piano	1
Musique de chambre	20
Orgue-interprétation	2
Percussion	2
Piano	5
Trompette	2
Tuba	1
Violon	2
Violoncelle	3
Total général	57

SANTÉ

Le département a initié en 2022 une réflexion autour de la discipline complémentaire optionnelle « Approche physique et mentale du musicien », en lien avec le Pôle Santé du Conservatoire. Ce rapprochement a permis de connecter encore davantage les deux enseignants de la discipline avec les professionnel-les de santé du pôle. La forme future de cette discipline (contenu, modalités) a donc été interrogée et les conclusions sont attendues courant 2023.

RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es et alumni du département restent bien représenté-es dans le paysage national et international en 2021-2022 :

- ↳ Victoires de la musique classique 2022 : Manon Galy, révélation soliste instrumental
 - ↳ Concours international de musique de chambre de Lyon : Duo Ermitage (Paul-Marie Kuzma, violoncelle, Ionah Maiatsky, piano), 2^e prix
 - ↳ Concours international « Città di Porcia » 2022 (tuba) : Florian Wielgosik (1^{er} prix) et Martin Cornwell (2^e prix et prix du public)
 - ↳ European Union Youth Orchestra (EUYO) : Robinson Julien-Lafferrière (trombone).

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

De nombreux partenariats sont conclus au niveau local, principalement à travers le service production et apprentissage de la scène, dans le cadre de la production des étudiant-es. On peut donc citer les grandes institutions de diffusion parisiennes (Philharmonie de Paris, Musée de l'Armée, Théâtre de Soissons...), les orchestres et ensembles (Ensemble intercontemporain, Orchestre de Paris, Orchestre Philharmonique de Radio-France, Orchestre de chambre de Paris...)

Enfin, le Conservatoire permet à ses étudiant-es en musique de chambre de s'initier à la médiation à travers des actions en direction des publics dits empêchés (association Aurore, Institut national des Jeunes Aveugles, Association des Paralysés de France...)

Le département gère depuis 2021 les académies d'orchestre, à la suite d'une réorganisation avec la Direction des études musicales. Deux académies se déroulent tous les ans, avec l'Orchestre de Chambre de Paris et l'Orchestre philharmonique de Radio-France. En 2022, des négociations avec l'Orchestre national d'Île-de-France ont abouti à la signature d'une convention pour l'année 2022-2023, avec promesse de reconduction.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le Conservatoire s'inscrit comme un acteur majeur dans le paysage des institutions supérieures d'enseignement musical. Il se lie ainsi avec de grandes écoles européennes et internationales, dans le cadre notamment du système LMD et de la mobilité étudiante (Erasmus et Erasmus+).

Parmi les grandes écoles européennes partenaires, on peut citer le Royal Northern College of Music de Manchester, la Hochschule für Musik Hanns Eisler de Berlin, l'Universität für Musik und Darstellende Kunst de Vienne, le Royal College of Music de Londres...

Le département participe activement, en cogestion avec le service des affaires extérieures et internationales, au réseau ECMA (European Chamber Music Academy), centre européen de musique de chambre qui regroupe, outre le Conservatoire de Paris :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✚ Fondazione Scuola di Musica di Fiesole Onlus ✚ Koninklijk Conservatorium, La Haye ✚ Lietuvos Muzikos ir Teatro Akademija, Vilnius ✚ Norges musikkhøgskole, Oslo ✚ Royal Northern College of Music, Manchester | <ul style="list-style-type: none"> ✚ Universität für Musik und Darstellende Kunst, Vienne ✚ Hochschule der Künste, Bern ✚ Royal Danish Academy of Music, Copenhague ✚ Shanghai Conservatory of Music |
|---|--|

Ce partenariat s'incarne par l'organisation d'une « session » de concerts une fois tous les deux ans au Conservatoire et propose un cursus européen de musique de chambre (ECMAster).

ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Le département, à travers les concerts de musique de chambre, participe activement aux actions de solidarité, en faveur des publics empêchés. Ce dispositif est d'ailleurs inscrit dans le cursus même de 2^e cycle de musique de chambre, chaque groupe doit valider un concert solidaire par an.

En termes de parité, un effort a été maintenu à partir en 2021-2022 afin de renouveler les listes de jurés et d'ajouter notamment davantage de femmes, dans l'ensemble des disciplines.

Deux académies d'orchestre chaque année :

Orchestre de chambre de Paris

Orchestre philharmonique de Radio-France

et la signature d'une convention avec l'Orchestre national d'Île-de-France en 2022, pour la saison 2022-2023

Département de pédagogie

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est par conséquent organisé en quatre niveaux :

- ↳ L'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les étudiant-es musicien-nes en 1^{er} année de 2^e cycle supérieur
- ↳ La formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des Conservatoires, diplôme national d'enseignement de deuxième niveau reconnu à Bac+5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de Master en pédagogie
- ↳ La formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac+3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de 1^{er} cycle menant au DNSPM
- ↳ La formation au Certificat d'Aptitude de directeur de Conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national dont le nouveau cadre réglementaire a été fixé par l'arrêté du 5 septembre 2019

Depuis septembre 2022, un nouveau cycle de formation supérieure de Formation Musicale a été créé et provisoirement rattaché au département de pédagogie.

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LES TRAIT SAILLANTS

PROJETS PARTICULIERS ET NOUVEAUX DISPOSITIFS

Pour répondre à la diversification des publics de l'enseignement musical et à l'élargissement des missions des professeur-es d'enseignement artistique, de nombreux-ses intervenant-es ponctuel-les ont été sollicité-es dans des domaines aussi variés que :

- ↳ Les méthodes Suzuki, Dalcroze, Kodaly et Body Mapping
- ↳ La pratique du Qi Gong et le rapport au corps dans la pratique musicale
- ↳ La pédagogie appliquée aux élèves « dys »
- ↳ La préparation mentale et physique du ou de la musicien-ne.
- ↳ La transmission orale, l'improvisation, le Sound Painting

Dans l'optique de sensibiliser les étudiant-es à une pédagogie plus inclusive, un partenariat a été mis en œuvre avec l'Institut national de Jeunes Aveugles (INJA). Il a permis de sensibiliser des étudiant-es en formation au CA aux troubles visuels, à l'utilisation du Braille en musique, puis leur a donné l'occasion de mener des séances de travail avec plusieurs élèves atteints de troubles visuels.

Le partenariat avec le dispositif DEMOS a été renouvelé et a permis à des étudiant-es en formation au CA une participation active à plusieurs ateliers DEMOS.

Conformément aux orientations du projet d'établissement, la formation à l'égalité hommes/femmes et à la prévention des atteintes sexistes et sexuelles dans l'exercice du métier de professeur de musique a été reconduite cette année dans le cursus de formation au CA.

L'année 2021-2022 a également été particulièrement orientée vers le projet de donner un nouveau souffle à la discipline Formation Musicale, qui fait partie du socle de formation des conservatoires d'enseignement initial et souffre d'une grave pénurie d'enseignant-es formé-es et compétent-es. Ainsi la journée d'ouverture du congrès annuel de l'Association des Professeurs de Formation musicale a été accueillie au Conservatoire de Paris, et été l'occasion de conférences et d'ateliers proposés par des enseignant-es et des étudiant-es du département de pédagogie.

En parallèle, les enseignant-es de formation musicale et la direction du département, entourés de quelques professionnel-les expérimenté-es, ont conçu le nouveau cycle supérieur de formation musicale, puis organisé le premier concours d'entrée de cette formation.

Toujours dans cette dynamique, la 2^e session de délivrance du CA par la validation des acquis de l'expérience (VAE) a été consacrée à la Formation Musicale. Elle s'est déroulée du 26 novembre au 15 décembre 2021 (50 candidat-es présenté-es, 18 CA délivrés).

Le département de pédagogie a été fortement mobilisé pour cette session. Les professeur-es de didactique de la Formation Musicale ont été tour à tour expert-es et juré-es lors des entretiens de validation, le chef du département a présidé 3 jurys, après avoir contribué, avec la direction des études musicales et de la recherche, à la précision des critères d'évaluation avec les inspecteur-rices de la création artistique et un groupe d'experts, au choix des jurés, et à l'articulation avec l'organisme prestataire de l'accompagnement des candidat-es à la préparation de la VAE (Territoires des Arts).

Il faut également noter la création du Conseil de Perfectionnement pour le CA/Master de pédagogie regroupant autour de la direction du Conservatoire et la direction du département de pédagogie :

- ↳ Des personnalités du monde de l'enseignement musical (Noémie L. Robidas, directrice générale de la Haute École de Musique Vaud Valais Fribourg, Maxime Leschiera, directeur du CRR de Bordeaux, Jean-Luc Tourret, directeur du CRR de Boulogne-Billancourt)
- ↳ Des enseignant-es, étudiant-es et alumni de la formation au CA.

Soit au total 17 personnes

NOUVEAUX ENSEIGNANT-ES ET INTERVENANT-ES REMARQUABLES

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint le département de pédagogie :

- ↳ Valeria Kafelnikov, membre de l'Ensemble intercontemporain et professeure au pôle supérieur Bordeaux Nouvelle Aquitaine, a remplacé Ghislaine Petit-Volta, en congé, pour la didactique de la harpe
- ↳ Mathilde Vittu, docteure en musicologie et professeure de méthodologie au Conservatoire de Paris, a rejoint l'équipe des directeurs de mémoire, après le départ de François Joliat.

Plusieurs intervenant-es remarquables ont été invité-es ponctuellement dans le cadre des formations au CA et au DE de professeur, parmi lesquels :

- ↳ Benjamin Moussay, Carine Bonnefoy, Frédéric Favarel, Patrice Caratini, François Jeanneau, Guillaume de Chassy, Franck Bergerot pour la formation au CA de jazz
- ↳ Boris Moine et Amandine Belot, professeur-es de musique à l'Institut national des jeunes aveugles
- ↳ Anne-Gabrielle Peter-Chatoux, spécialiste de la méthode Jaques-Dalcroze, Sophie Lobet, spécialiste de la méthode Suzuki, Gregory Ward spécialiste de la méthode Kodaly
- ↳ Claire Stefani, experte en Body Mapping
- ↳ Paul Goussot autour de l'enseignement de l'improvisation à l'orgue, Stéphanie Carne, professeure de clarinette et de Qi Gong
- ↳ Atsushi Sakai pour l'enseignement de l'interprétation historiquement informée
- ↳ Arnaud Leroy, clarinettiste à l'Orchestre de Paris, professeur au Conservatoire de Paris et coach sportif.

La formation au CA a été endeuillée par la disparition brutale d'Emmanuel Ducreux, le 10 juin 2022. Emmanuel Ducreux était compositeur, professeur au Conservatoire de Lyon. Il enseignait depuis 21 ans dans le cadre de la formation au CA (culture musicale, répertoire contemporain, tutorats et coordination de projets pédagogiques).

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Le département de pédagogie a poursuivi les projets et partenariats permettant aux étudiant-es de développer leurs compétences pédagogiques dans des contextes sociaux complexes.

On peut citer 2 projets pédagogiques menés par 4 étudiant-es de la formation au CA, respectivement à l'institut médico-pédagogique-Cours Hervé auprès d'un groupe de 15 enfants de 6 à 12 ans en situation de handicap mental et au centre d'accueil de jour Suzanne Aussaguel auprès d'un groupe de 8 adultes en situation de handicap mental. Ces projets ont donné lieu à 11 séances et ateliers au total et 2 restitutions, grâce au partenariat avec l'association de prévention du site de La Villette (APSV).

Un projet mené par 3 étudiant-es de la formation au CA s'est également déroulé au centre d'hébergement d'urgence pour les familles migrantes Paris-Ivry (Emmaüs solidarité) autour des musiques du monde avec 19 enfants de 7 à 12 ans.

Enfin dans le cadre de la formation à la médiation pour les étudiant-es en parcours DE, les séances consacrées à la connaissance des différents champs d'application de la formation (scolaire/territorial/hôpital-handicap), se sont poursuivies en 2021-2022.

Au total ont été menés :

12 ateliers de 2h en établissements scolaires (collèges et lycées)

6 ateliers de 2h en médiathèques

4 interventions de 3h (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau

4 interventions de 3h auprès d'enfants, d'adolescent-es et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le module d'initiation à la pédagogie a mobilisé 45 intervenant-es ponctuel-les (vacations) dont 10 interviennent déjà au Conservatoire dans d'autres cadres.

Le parcours DE a mobilisé 11 intervenant-es régulier-es pour les enseignements de l'année scolaire et a donné lieu à 26 tutorats de stages pédagogiques.

La formation au CA de professeur s'est appuyée sur son équipe habituelle de 47 enseignant-es et intervenant-es ainsi que sur 41 tuteur-ices de stages.

LES ÉTUDIANT-ES : ACCOMPAGNEMENT ET RÉUSSITES

LES RÉSULTATS AUX CONCOURS D'ENTRÉE 2021-2022 (ORGANISÉS EN 2021)

65 étudiant-es (dont 44 en 1^{re} année et 21 en 2^e année de 1^{er} cycle supérieur) ont été candidat-es au concours d'entrée du parcours conjoint DE/DNSPM, contre 68 en 2020, 52 en 2019, 50 en 2018 et 41 en 2017.

On reste sur un nombre élevé de candidat-es, probablement dans la dynamique post-covid constatée l'année dernière : de nombreux étudiant-es ont été sensibilisés à l'importance de l'enseignement à ce premier niveau, activité professionnelle moins touchée que le spectacle vivant. Ces données confirment également l'attractivité de ce diplôme professionnel, dès la première année d'étude au Conservatoire de Paris, ainsi que l'adéquation du cursus qui y conduit avec le public visé.

36 candidat-es, relevant de 23 disciplines principales différentes, ont été admis-es, soit un taux toujours relativement important de réussite (55%). On relève aussi que comme l'année dernière l'ensemble des candidat-es ont obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 : tous étaient théoriquement d'un niveau suffisant pour être admis-es.

Seules les contraintes budgétaires, administratives et de locaux empêchent de former plus de musiciens du Conservatoire de Paris à ce diplôme.

En ce qui concerne la formation au CA de professeur, 62 candidat-es non formé-es dans les deux conservatoires nationaux supérieurs français se sont inscrits et 53 se sont présenté-es aux épreuves d'admissibilité. Ces chiffres sont en hausse significative par rapport à l'an dernier (40 candidat-es présenté-es en 2020).

Parmi ces candidat-es « externes », 29 ont été déclaré-es admissibles, soit un taux de réussite exceptionnellement élevé (55%) et qui continue de croître (42% en 2020 et 36% en 2019).

53 candidat-es supplémentaires (dispensés totalement ou partiellement d'admissibilité car issus des deux conservatoires nationaux supérieurs) se sont ensuite présenté-es aux épreuves d'admission, contre 34 en 2019) soit un total de 82 candidat-es (contre 51 en 2019).

Le bond en avant du nombre de candidat-es s'explique certainement par l'effet covid. En effet l'année précédente les inscriptions étaient closes avant le début de la pandémie alors que cette année, elles se sont déroulées de novembre à mi-décembre 2020, soit pendant la pandémie.

Comme pour le DE, un plus grand nombre de musicien-nes ont choisi de se tourner vers l'enseignement à travers la formation au CA.

Il faut également noter que l'année 2020-2021 avait connu un nombre relativement bas de candidat-es issu-es des deux conservatoires supérieurs. Il y a donc probablement également un effet de rattrapage.

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Initiation à la pédagogie : 204 inscrit-es

Parcours DE : 108 étudiant-es inscrit-es en début d'année en 1^{re}, 2^e et 3^e année de parcours

Formation au CA de professeur : 78 étudiant-es (avant démissions en cours d'année)

Formation au CA de directeur : pas de promotion cette année.

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDE

70 étudiant-es ont validé le module d'initiation à la pédagogie, soit seulement un gros tiers des inscrits. Ce taux était de 70% l'an dernier mais le module avait alors été allégé d'un week-end en raison de la pandémie, et les deux week-ends restants s'étaient déroulés à distance, ce qui avait facilité l'assiduité, prise en compte pour la validation.

On constate qu'un nombre croissant d'étudiant-es profitent de la possibilité de « rattrapage » de l'assiduité l'année suivante et ne valident le module qu'au bout de deux années voire plus, ce qui dénature partiellement l'objectif de cette formation.

Sur les 33 étudiant-es de la troisième promotion du parcours DE/DNSPM devant passer les épreuves terminales, 32 l'ont obtenu. Ce taux de réussite proche de 100% est habituel et est inhérent à la formation qui recrute sur un concours dont les épreuves évaluent notamment la motivation.

En ce qui concerne la formation au CA de professeur, 23 étudiant-es se sont présentés aux épreuves terminales et ont tous obtenu le CA et conjointement le diplôme conférant le grade de Master en pédagogie.

Ce taux de réussite est, comme pour le DE, habituel et inhérent à cette formation qui recrute sur un concours dont les épreuves mesurent à la fois le très haut niveau des candidat-es mais aussi leurs motivations.

Pas d'épreuves de CA de directeur cette année.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

Le département de pédagogie a passé en 2021-2022 des conventions avec 32 conservatoires du territoire national (11 CRR, 6 CRD, 13 conservatoires municipaux parisiens, 2 conservatoires communaux, 1 association) pour l'accueil de 71 stages pratiques d'étudiant-es en formation au DE et au CA de professeur.

Les partenariats avec la Philharmonie de Paris et avec l'association Musique et Santé se sont également poursuivis pour le module médiation du parcours DE.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PARITÉ

Les actions de solidarité se sont poursuivies grâce au partenariat avec l'APSV et le CHUFM d'Ivry (Emmaüs solidarité), la collaboration avec le dispositif DEMOS, l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau et le Centre médico-social Lecourbe pour personnes en situation de handicap (voir supra §2).

Concernant la parité, le département a mis en place un outil permettant d'établir des statistiques par genre pour les différentes populations concernées (étudiant-es, enseignant-es, jurys).

Département des disciplines vocales

Fort de l'expertise artistique et pédagogique de plus de soixante enseignant-es, le département des disciplines vocales forme 48 chanteur-ses et 24 pianistes aux métiers d'artiste lyrique, d'accompagnateur-riche vocal et de chef-fe de chant. Avec 560 heures de cours dispensées chaque semaine, les étudiant-es ont accès à une grande diversité d'enseignements qui illustrent la pluralité de ces professions. Ainsi, chacun-e peut perfectionner la maîtrise technique de son art, développer un sens artistique aigu et acquérir les capacités d'adaptabilité et de polyvalence indispensables aux artistes d'aujourd'hui.

De l'enseignement des langues (allemand, italien, français, russe et anglais) à l'apprentissage des pratiques scéniques (théâtre, ateliers lyriques, danse), de la connaissance des styles (avec les départements de musique ancienne et de composition) à la culture de la voix (étude des rôles, dramaturgie appliquée, musique de chambre), la formation aux disciplines vocales est riche. Elle est largement reconnue par les nombreux-ses professionnel-les qui participent chaque année à la vie du département en auditionnant ou en sollicitant régulièrement les étudiant-es pour des productions extérieures. La formation délivre également des cours de technique Alexander et de technique vocale accessibles à l'ensemble des musicien-nes de l'établissement.

Au cœur d'un écosystème culturel particulièrement riche, le département noue des partenariats avec des institutions de premier plan, avec le soutien du service production et apprentissage de la scène (Philharmonie de Paris, Opéra de Paris, Opéra-Comique, Musique Sacrée à Notre-Dame, Fondation Royaumont...). De nombreux projets sont ainsi proposés aux étudiant-es : ils offrent des opportunités de se produire en public dans des conditions professionnelles, ils nourrissent les rencontres avec des répertoires et des exigences variées, ils permettent la construction des réseaux et la découverte de tout ce qui constitue le quotidien d'un métier.

Enfin, l'initiation à la recherche alimente le questionnement sur les pratiques, afin de donner tous les outils aux étudiant-es pour forger leur trajectoire singulière, tout en favorisant une entrée dans la vie professionnelle.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

L'activité pédagogique du département des disciplines vocales s'articule autour de trois axes : les cours, les rencontres avec les personnalités du monde musical et les productions. Le croisement de ces axes fait la singularité des parcours d'études du Conservatoire de Paris.

L'OPÉRA

Le début de l'année civile est marqué par la grande production lyrique. En 2022, l'opéra *Die Fledermaus*, de Johann Strauss II, n'aurait pas connu sa réussite sans l'abnégation et la capacité « à tenir bon » des étudiant-es, des équipes du Conservatoire, de l'équipe artistique et de La Philharmonie de Paris, dans la « tempête Covid ». Dirigée par Lucie Legay et mise en scène par Nicola Raab, cette production est l'un des magnifiques exemples de résilience que le Conservatoire de Paris a su donner pendant la pandémie. Elle a révélé le talent de nos étudiant-es qui vivent souvent, lors de ces productions de haut niveau, un rêve éveillé et trouvent là la confirmation de leur orientation. La grande production est aussi le moment des synergies créées entre plusieurs départements et services : les disciplines vocales, les disciplines instrumentales, la musicologie et l'analyse, la composition et la direction d'orchestre, le service production et apprentissage de la scène, la communication, la médiation, l'audiovisuel. C'est une aventure collective qui contribue largement à la cohésion des équipes.

LES ATELIERS LYRIQUES

ET LES PROJETS DE CLASSES

D'autres formes de travail scénique permettent l'éclosion des étudiant-es. Les ateliers lyriques ont présenté le spectacle *Le Parlement des Reines*, une création d'Emmanuelle Cordoliani dirigée par Yann Molénat, ainsi que la comédie musicale *Trouble in Tahiti* de Leonard Bernstein, mise en scène par Jean Lacornerie. Les étudiant-es ont bénéficié, dans ces projets, des collaborations avec les chorégraphes Victor Duclos et Raphaël Cottin.

Le travail avec le département écriture, composition et direction d'orchestre permet, chaque année, de réunir la classe de direction d'Alain Altinoglu et d'Alexandre Piquion, ainsi que l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire, les classes de travail de la scène et les ensembles vocaux des Master. Ce projet s'est réalisé en novembre et a remporté son succès habituel.

Autre collaboration avec la classe de direction d'orchestre, le projet autour de la 4^e *Symphonie* de Mahler qui a constitué une belle opportunité pour une étudiante en chant de se produire avec orchestre.

Ces productions au format hors norme ont pour objectif de catalyser les apprentissages effectués tout au long de l'année, comme c'est le cas aussi pour les concerts de la classe d'accompagnement vocal d'Anne Le Bozec et celle de direction de chant d'Erika Guiomar. Cette dernière s'est concentrée, au printemps 2022, sur la *Passion selon Saint-Matthieu* de Johann Sebastian Bach.

Un cours public s'est déroulé en novembre 2022 avec la classe d'Alain Buet, professeur de chant au Conservatoire de Paris depuis 2006.

LES MASTERCLASSES

Dans le cadre des masterclasses, les étudiant-es ont bénéficié de l'enseignement de la chanteuse mondialement connue Inva Mula dans le cadre du programme Erasmus+ avec l'Université de Tirana, ainsi que de celui d'une autre grande figure du chant, Sandrine Piau. Claire Levacher et Mélanie Lévy-Thiébaud, cheffes d'orchestre, ont apporté leurs expériences précieuses aux étudiant-es de la classe d'Erika Giomar. Les classes de chant et de direction de chant ont pu se réunir et collaborer à l'automne autour de la venue des chefs d'orchestre Jean-Yves Ossonce, Raphaël Pichon et Stéphane Fuget, afin de travailler le lien entre geste du chef, geste vocal, geste d'accompagnement et répertoire.

LES PROJETS AVEC

D'AUTRES STRUCTURES

En mars, Henri Chalet et les chœurs de Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris ont donné, avec les effectifs vocaux du Conservatoire de Paris, un concert autour du *Magnificat* de Jean-Sébastien Bach et du *Dixit Dominus* de Georg Friedrich Haendel. Ce partenariat renouvelé chaque année permet non seulement aux chanteurs et aux chanteuses d'appréhender le répertoire sacré, mais aussi au département de faire le lien avec l'enseignement initial de haut niveau.

En mars également, Marc Korovitch et Ingrid Roose, chef-fes du Chœur de l'Orchestre de Paris, ont dirigé les étudiant-es dans le projet autour des *Liebeslieder Walzer* de Johannes Brahms, accompagné par Anne Le Bozec et Flore Merlin au piano, à la Cité de la Musique. En juin, le même chœur a accueilli quelques étudiant-es comme solistes dans la Messe de l'Orphelinat de Mozart donnée salle Pierre Boulez à la Philharmonie, en compagnie de l'Orchestre symphonique kimbanguiste de Kinshasa.

En novembre, Emmanuelle Haïm a conduit les étudiant-es dans le cadre du projet « Le retour à Versailles » qui a mis en partenariat le département des disciplines vocales et le département musique ancienne du Conservatoire de Paris avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et le Centre de Musique Baroque de Versailles. Les concerts se sont tenus à Versailles, à Lyon, ainsi qu'à Pontoise, dans le cadre du Festival de musique ancienne. Le projet « Pianos 1880-1920 » a réuni les classes de piano de Florent Boffard, d'accompagnement vocal d'Anne Le Bozec et de pianoforte de Daria Fadeeva autour des pianos historiques construits entre 1880 et 1920. Il visait à faire découvrir et connaître les pianos du Conservatoire de Paris construits dans une période qui a vu la transition des pianofortes aux pianos modernes. Ce projet a fait l'objet d'une captation en novembre 2022.

AUDITIONS GÉNÉRALES

ET COACHING-AUDITIONS

Enfin, le département est, depuis longtemps, en lien avec les professionnel-les de l'art lyrique. Ces agent-es et directeur-rices de casting sont sollicités pour participer, chaque année, à une audition générale des étudiant-es en Master de chant. En 2022, une vingtaine d'invités ont participé à cette audition. Des directeur-rices de maison d'opéra sont invité-es à participer aux « coaching-auditions » du département. Ces moments permettent un échange sur l'exercice périlleux de l'audition, pain quotidien des chanteurs-teuses. Alain Perroux, directeur de l'Opéra du Rhin, Valérie Chevalier, directrice de l'Opéra de Montpellier, Julien Benhamou, directeur de l'administration artistique du Festival d'Aix-en-Provence ont participé à ce projet. Le directeur de l'Opéra de Paris, Alexander Neef, est également venu pour entendre chaque étudiant-e en Master et prendre le temps d'un échange en salle d'orgue. Enfin, les chef-fes de chœur Lionel Sow, Mathieu Romano, Léo Warynski, Marc Korovitch, Ingrid Roose et Catherine Simonpietri ont auditionné les étudiant-es en licence et en master dans des programmes orientés vers les auditions pour les chœurs, bien différentes de celles pour le lyrique.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

À la rentrée de septembre 2022, le département des disciplines vocales regroupe 62 enseignant-es, représentant 42ETP. Sur l'ensemble des enseignant-es, 20 sont en CDD et 42 en CDI, ce qui représente 566h d'enseignement par semaine.

Deux nouveaux enseignant-es ont rejoint l'équipe pédagogique en 2022 : Céline Laly, professeure de chant et Johannes Koegel-Dorfs, professeur de diction lyrique allemande.

Aux côtés de Gilles Oltz, le département compte Dominique Fournier, chargée de scolarité, et Nelly Moulin, secrétaire.

Effectif total en 2021 - 2022
79 étudiant-es
dont 46 femmes (58%)
et 33 hommes (42%)

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

LES RÉSULTATS

AU CONCOURS D'ENTRÉE

Le concours d'entrée 2022 a dénombré 166 candidatures, toutes disciplines confondues dans le département. Ce chiffre est en hausse constante sur la période 2019-2022, malgré la pandémie. On dénombre 114 femmes (69%) et 52 hommes (31%) dans ces candidatures.

Concours d'entrée en chant

↘ En 1 ^{er} cycle : 11 candidat-es admis-es (5 hommes et 6 femmes), sur 137 candidat-es au total (48 hommes et 89 femmes), soit un taux de réussite de 8% (10% de réussite pour les hommes, 7% de réussite pour les femmes)	↘ En 2 ^e cycle : aucune admission sur les 11 candidat-es au total (2 hommes et 9 femmes)
---	--

Concours d'entrée en accompagnement vocal (2^e cycle uniquement)

↘
 3 candidates admises (3 femmes), sur 13 candidat-es au total (1 homme et 12 femmes), soit un taux de réussite de 23%

Concours d'entrée en direction de chant (2^e cycle uniquement)

↘
 2 candidates admises (2 femmes), sur 5 candidat-es au total (1 homme et 4 femmes), soit un taux de réussite de 40%

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Le département des disciplines vocales dénombre, en 2021-2022, 79 étudiant-es, dont 46 femmes (58%) et 33 hommes (42%). La moyenne d'âge des étudiant-es est de 25,6 ans : 23,7 ans en 1^{er} cycle, de 26,8 ans en 2^e cycle et de 32 ans en 3^e cycle.

La pyramide des âges se répartit de la façon suivante :

↘ Les 19-21 ans représentent 8% des effectifs	↘ Les 26-30 ans représentent 48% des effectifs
↘ Les 22-25 ans représentent 41% des effectifs	↘ Les plus de 31 ans représentent 4% des effectifs

Enfin, 81% des étudiant-es sont d'origine française, 5,1% des étudiant-es viennent d'un pays de l'Union européenne et 13,9% des étudiant-es viennent d'un pays hors Union européenne.

En 2021-2022, sur 79 étudiant-es :

↘ 35 sont inscrit-es en 1 ^{er} cycle de chant (21 femmes et 14 hommes)	↘ 11 sont inscrit-es en 2 ^e cycle de direction de chant (8 femmes et 3 hommes)
↘ 25 sont inscrit-es en 2 ^e cycle de chant (15 femmes et 10 hommes)	↘ 1 seul est inscrit en DAI chant
↘ 13 sont inscrit-es en 2 ^e cycle d'accompagnement vocal (5 femmes et 8 hommes)	↘ 1 seule est inscrite en DIM chant

Le département a accueilli, en 2021-2022, deux étudiant-es Erasmus : l'un venant de l'Université des Arts de Berlin, l'autre venant du Conservatorio di Musica « G. Verdi » de Milan.

À noter qu'à la rentrée de septembre 2022, le département dénombrait 10 nationalités différentes : allemande, belge, chinoise, colombienne, congolaise, française, japonaise, malgache, portugaise et russe. Deux étudiantes réfugiées ukrainiennes ont également rejoint le département au printemps 2022.

À titre informatif, la répartition des tessitures en chant en septembre 2022 est la suivante : 22 sopranos, 9 mezzos, 1 contre-ténor, 6 ténors, 11 barytons et barytons basses.

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES

Tous-tes les étudiant-es en fin de cursus ont réussi leurs examens de fin d'année. D'une part, ceci est dû au grand sérieux des étudiant-es qui tout au long de l'année se donnent entièrement à la réalisation de leurs rêves artistiques et professionnels. Ces étudiant-es montrent une jeunesse travailleuse, ambitieuse, d'une très grande volonté et qui force le respect de celles et ceux qui les encadrent. D'autre part, cela vient aussi de l'encadrement pédagogique de très haut niveau dans ce département. Chaque enseignant-e porte une vision pédagogique forte, une connaissance profonde de la voix. Chacun-e sait orienter sa pédagogie et manifeste une grande motivation pour soutenir les jeunes adultes dans leurs progressions et leur accès au monde professionnel.

Le public a été très nombreux pour les examens de chant qui se déroulent toujours dans une ambiance exceptionnelle. Les étudiant-es disposent des moyens du Conservatoire pour proposer un récital avec mise en scène et décors : cela témoigne de leur créativité, de leur inventivité et de leur envie profonde de se présenter en artistes sur scène. Plusieurs professionnel-les sont venu-es écouter ces récitals.

Les examens d’accompagnement vocal et de direction de chant suscitent toujours un vif intérêt et beaucoup de curiosité, par la nature même des épreuves demandées (particulièrement difficiles) et par la capacité des enseignant-es et des étudiant-es de ces classes à transcender les difficultés pour atteindre un très haut niveau artistique.

Toutes ces classes font indéniablement la fierté de l’établissement et bénéficient d’un fort écho dans le monde professionnel.

LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es en chant ont connu d’importantes réussites aux concours nationaux et internationaux (liste non exhaustive) :

- ↘ Lucie Peyramaure a remporté quatre prix au Concours International de Marmande (Grand Prix, Prix du public, Prix du théâtre de Meiningen et Prize Lyrichoregra 20)
- ↘ Juliette Gauthier a obtenu le prix Génération Opéra au concours international de chant baroque de Froville
- ↘ Parveen Savart a été finaliste du Concours international de chant lyrique de Canari-Corse
- ↘ Thomas Ricart, Floriane Hasler et Clarisse Dalles ont obtenu le Prix Talents Lyriques 2022 de l'ADAMI
- ↘ Marion Vergez-Pascal a obtenu le 1^{er} Prix du Concours Triomphe de l'art de Bruxelles
- ↘ Cyrielle Ndjiki, Léo Vermot Desroches et Juliette Mey ont fait partie de la promotion 2022 de Génération Opéra

Plusieurs d’entre eux ont été admis-es dans des structures prestigieuses (liste non exhaustive) :

- ↘ Thomas Ricart (chant), admis à l'Atelier lyrique de l'Opéra de Paris
- ↘ Paul Coispeau (direction de chant) et Juliette Mey (chant), admis à l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence
- ↘ Guillem Aubry (direction de chant), admis à l'Atelier lyrique de l'Opéra de Paris
- ↘ Matthieu Walendczik admis à la Chapelle de la Reine Elisabeth à Bruxelles
- ↘ Ayaka Uenomachi (direction de chant), admise à l'Académie d'Opéra Riccardo Muti

D’autres ont aussi fait l’objet de recrutements professionnels significatifs :

- ↘ Léo Vermot-Desroches, rôle du Juif dans *Salomé* au Festival d’Aix-en-Provence
- ↘ Parveen Savart Parveen, rôle de la Jeune Fille dans *Jakob Lenz* de Wolfgang Rihm avec l’ensemble le Balcon dirigé par Maxime Pascal au Festival de Salzbourg
- ↘ Apolline Raï-Westphal, rôle de Phénice, Lucinde, Plaisir et Naïade dans *Armide* de Glück avec Les Talens Lyriques dirigés par Christophe Rousset à l’Opéra Comique de Paris
- ↘ Robin Le Bervet, chef de chant dans *The Rake’s Progress* à l’Opéra de Rennes de Paris
- ↘ Candice Albardier, rôle d’Antonia dans *Les Contes d’Hoffmann* avec les Voix d’Outre-Mer
- ↘ Paul-Louis Barlet et Anne-Laure Hulin (chant), admis à l’ensemble Correspondances de Sébastien Daucé
- ↘ Floriane Hasler, rôle d’Enrico dans *Elisabetta Regina d’Inghilterra* de Rossini, dirigé par Roberto Rizzi-Brignoli à l’Opéra de Marseille.
- ↘ Anne-Laure Hulin et Camille Chopin (chant), admises à l’ensemble Pygmalion de Raphaël Pichon
- ↘ Anne-Laure Hulin (chant), admise dans le chœur de l’Opéra royal de Versailles et au Concert d’Astrée d’Emmanuelle Haïm
- ↘ Marine Chagnon, rôle de Tisbe dans *Cenerentola*, dirigé par D. Matheuz et mis en scène par Guillaume Gallienne à l’Opéra Garnier
- ↘ Sara Brunel (chant), admise à La Capella Reial de Catalunya de Jordi Savall
- ↘ Olivier Gourdy, rôle de Figaro dans *Les Noces de Figaro* avec Opéra Fuoco
- ↘ Matthieu Walendcik, rôle de Dancaire dans *Carmen* de Bizet à l’Opéra Comique

LA SANTÉ

Parmi les enseignant-es du département, Agnès de Brunhoff et Christine Clicquot de Mentque assurent les cours de Technique Alexander pour l’ensemble de l’établissement. Elles reçoivent tant des chanteurs et des chanteuses, que des instrumentistes. La technique Alexander invite les interprètes à questionner « ce qu’ils font avec eux-mêmes ». Prendre conscience de la façon dont le corps, en tant que tout premier instrument, devrait fonctionner, et le remettre au cœur du geste artistique, là est le propos de cette approche qui mobilise observation et pratique.

Le département a également continué sa réflexion autour d’un suivi des étudiant-es en chant par un-e phoniatre, dans le cadre du Pôle Santé de l’établissement. Cette réflexion devrait aboutir, en 2023, à la proposition d’un bilan phoniatre aux étudiant-es en début de 1^{er} et de 2^e cycle.

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les étudiant-es du département des disciplines vocales connaissent une insertion professionnelle très forte, dès l’entrée en cursus de 1^{er} cycle. Généralement, ces chanteurs et chanteuses sont recruté-es dans des ensembles vocaux et y font leurs premières armes, quand ils ne font pas déjà partis de ces ensembles avant leur entrée au Conservatoire (Maîtrise de Notre-Dame par exemple). Petit à petit, chacun-e devient soliste et aborde des rôles, souvent par le biais de l’oratorio.

Si, en 1^{er} cycle, il est nécessaire de protéger les étudiant-es contre une exposition trop rapide à un moment où la voix n’est pas encore prête, il en va autrement du 2^e cycle où, justement, l’objectif est de préparer l’insertion professionnelle et l’accès à l’intermittence. Les étudiant-es sont engagé-es pour des seconds rôles sur des scènes d’importance (l’Opéra-Comique notamment) ou pour des premiers rôles dans des associations locales, des festivals ou des « Lab’opéras ».

La passion du lyrique irrigue le territoire français et nombreux sont les amoureux-ses de l’opéra qui ne cherchent qu’à « monter » des ouvrages en divers endroits. Les étudiant-es y sont alors à l’abri d’une trop forte exposition professionnelle et médiatique, et se construisent ainsi avec plus de sûreté.

Le secteur du chant fonctionne toujours sur le principe de l’audition : entre celles organisées par le Conservatoire (coaching-auditions, auditions générales des Master), celles organisées par des ensembles instrumentaux et vocaux (Métaboles, Aedes, Pygmalion, Correspondances, Le Palais royal, Radio France…) et celles proposées par des structures d’accompagnement des jeunes artistes (ADAMI, Génération Opéra, opéras studios en France ou à l’étranger, Académie Favart, Académie de l’Opéra de Paris, Académie du Festival d’Aix-en-Provence…), les jeunes chanteurs et chanteuses bénéficient de multiples portes d’entrée pour investir le monde professionnel. Cependant, la concurrence est forte, pour ne pas dire rude, avec les artistes issus des conservatoires de France et les nombreux intermittents. Le niveau général, à tout point de vue, est haut, et le Conservatoire de Paris ne constitue pas une garantie à lui seul de trouver du travail, quand bien même la formation est solide. La capacité de chaque étudiant-e à prendre son destin en main reste déterminante.

De leur côté, les étudiant-es pianistes du département (accompagnement vocal et direction de chant) connaissent également une importante insertion professionnelle dans les conservatoires à rayonnement départemental et régional d’Île-de-France dans les métiers d’accompagnateurs et accompagnatrices de classes vocales ou instrumentales. Plusieurs d’entre eux réussissent aussi à se faire engager sur des productions et font ainsi leurs premiers pas dans le monde professionnel lyrique. Dans les deux disciplines, le niveau d’insertion professionnelle avoisine les 100%. Il y a beaucoup de travail pour ces pianistes et très peu de formations en France. Or celles dispensées par Anne Le Bozec et Erika Guiomar jouissent d’une réputation exceptionnelle : elle dépasse d’ailleurs largement les frontières du pays, expliquant ainsi pourquoi on retrouve autant d’ancien-nes étudiant-es à l’étranger.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

L'année 2022 a été une année de réactivation des partenariats laissés en suspens pendant la pandémie. Le printemps a été un moment de retrouvailles, même si les liens ont toujours été entretenus.

La Philharmonie de Paris est un partenaire essentiel pour le département des disciplines vocales en ce qu'elle coproduit, chaque année, l'opéra annuel qui permet à de nombreux étudiant-es de faire leurs premiers pas sur une scène lyrique. Ce partenariat permet de réunir des équipes artistiques de très haut niveau et de grande notoriété, ce qui constitue une valeur ajoutée importante pour ce projet comme pour le public et les professionnel-les qui viennent assister aux représentations.

L'Opéra de Paris est un autre partenaire essentiel au département. Alexander Neef, directeur de l'institution, vient chaque année auditionner les étudiant-es en Master et rencontrer plus largement les jeunes du Conservatoire pour un temps d'échange sur le monde de l'opéra. C'est un moment très important de la vie du département qui mêle, pour les étudiant-es, une pression intense et l'honneur d'être entendu-es par une personnalité éminente.

L'Opéra-Comique est un partenaire soucieux de l'insertion professionnelle des jeunes artistes. Régulièrement, les équipes sollicitent le département pour des remplacements d'artistes indisponibles ou malades. L'Opéra-Comique a également à cœur d'entendre les étudiant-es chaque année et conservent des créneaux d'audition dédiés non seulement à des chanteurs et chanteuses, mais aussi aux pianistes accompagnateur-rices et chef-fes de chant.

Le partenariat avec Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris est un partenariat qui tient au cœur du département, mais aussi du service production et apprentissage de la scène. Ce partenariat permet le travail du répertoire sacré où la voix tient évidemment une place prépondérante. Sans la réunion des élèves de ce partenaire et des étudiant-es du Conservatoire, il serait tout simplement impossible d'exécuter le répertoire de grand effectif proposé par la musique religieuse.

Le partenariat avec le Chœur de l'Orchestre de Paris permet aux étudiant-es de se produire en solistes dans des grandes œuvres du répertoire et dans les grandes salles de la Philharmonie et de la Cité de la Musique. Le travail est supervisé par des chef-fes de haut niveau qui apportent beaucoup dans la formation des jeunes artistes.

Le partenariat avec Génération Opéra est celui qui s'est le plus développé en 2022, parce que nouveau et unique en son genre. Outre la mise à disposition de salles pour des auditions, le partenariat est une porte d'entrée dans le milieu professionnel pour les étudiant-es sélectionné-es parmi les 12 chanteurs et chanteuses français-es mis en avant, chaque année, au sein du réseau de Génération Opéra. Ce réseau est constitué des directeurs et directrices des opéras de France. La collaboration fructueuse entamée entre le département et Génération Opéra a permis de mettre en place la promotion des chef-fes de chant dans un processus identique aux chanteurs et chanteuses. C'est une formidable reconnaissance pour ce métier dont la seule classe dans l'enseignement supérieur français se trouve au Conservatoire de Paris.

La fondation Royaumont et l'Association Française des Agents Artistiques sont deux autres partenaires du département. Le premier œuvre à la connaissance du répertoire vocal et lyrique le plus large. Le second contribue à la connaissance du milieu et à l'insertion professionnelle des étudiant-es.

À L'INTERNATIONAL

Grâce au service des relations internationales, le département a pu participer au projet « Open your eyes » qui a réuni le Conservatoire de Paris, le Mozarteum de Salzbourg, la Royal Irish Music de Dublin et la Guildhall of Music and Drama de Londres. Son ambition était de porter un regard sur l'écologie et le changement climatique par la musique. Les étudiant-es qui ont fait partie de ce projet ont été amené-es à suivre des masterclasses, notamment avec Anne Le Bozec, et à participer à des concerts dans chacun des établissements partenaires. Le concert parisien s'est déroulé à l'ambassade d'Irlande, en novembre. Il réunissait deux étudiantes en chant et une étudiante en accompagnement vocal.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA MÉDIATION CULTURELLE

Le département des disciplines vocales s'est investi dans le DuoDay 2022, une journée qui permet aux personnes en situation de handicap et aux entreprises de se rencontrer. Les personnes accueillies peuvent ainsi découvrir un métier, un employeur, amorcer un parcours d'insertion, vivre une expérience nouvelle. Les employeurs, de leur côté, peuvent découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de leur institution, sensibiliser les équipes.

Ce projet d'envergure nationale permet de créer de nouvelles synergies, afin de favoriser l'embauche des personnes en situation de handicap. Deux résidentes de l'ESAT Les Ateliers Agnès Bossart-Rallion ont passé la journée au Conservatoire pour y découvrir le département et les différents services de l'établissement.

Département jazz et musiques improvisées

Le département Jazz et musiques improvisées accueille une soixantaine d'étudiant-es. Encadré-es par une équipe de dix professeur-es, ils ou elles suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale.

Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musicien-nes doivent composer, arranger, improviser.

L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire de Paris permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance du milieu indispensables à leur insertion professionnelle.

Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements aussi en ensembles mixtes.

La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musicien-nes de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique.

L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements.

L'équipe pédagogique, constituée de musicien-nes instrumentistes, arrangeur-ses et compositeur-ices actifs dans divers domaines, permet aux étudiant-es d'avoir aussi des contacts directs avec le milieu musical français et international.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET CONCERTS

Les cours dispensés sont les suivants :

- Atelier (musique d'ensemble), section rythmique, répertoire et tradition orale, big band, histoire du jazz, écriture et improvisation expérimentale, arrangement, composition jazz, histoire/analyse, piano et piano complémentaire, saxophone, trompette & cuivres, guitare, contrebasse, batterie et travail sur le rythme, modalité/tonalité, improvisation modale et musique de l'Inde, improvisation générative, soundpainting
- Le travail théorique et technique des fondamentaux de la musique de jazz est assuré par les cours individuels et collectifs dispensés par l'équipe pédagogique mais une importante activité de concerts, performances, enregistrements et réalisation de projets divers - intra et extra-muros - participe amplement à la formation des étudiant-es
- Des cours d'orchestration et d'analyse classique sont dispensés sous forme de séminaires intensifs
- Les cours d'improvisation modale et musique de l'Inde, initiation au jazz, histoire du jazz ainsi que les cours d'improvisation générative (initiation et discipline principale) sont ouverts à tous les étudiant-es du Conservatoire
- La thématique de l'année 2021-2022 fut « jazz-improvisation < > science-fiction ». L'instauration d'une nouvelle thématique chaque année a pour but de fédérer le travail de tous les professeur-es et étudiant-es. D'autre part, elle permet de créer un programme de l'année ad hoc, avec des projets spécifiques, guidés par les professeur-es, et des masterclasses (et concerts) avec des invité-es de renom dont la personnalité et le parcours sont liés à la thématique choisie

Le département a accueilli en masterclasses : Marc Ducret, Kurt Rosenwinkel, Joe Sanders, Logan Richardson, Till Brönner

En tant qu'intervenant-es : Thierry Barbé, Plume, Elise Dabrowski, Marc Ducret, Pierre Bertrand, Anthony Girard, Manuel Poletti, Alexandros Markeas, Vincent Bessières, Fred Goaty, Henri Tournier, Victor Stoichita.

La collaboration avec les autres départements est également au cœur des projets :

Avec la formation supérieure musique son image pour des ateliers et enregistrements

Avec les disciplines instrumentales et contemporaines pour le projet *Transversalissime* et le *Projet Symphonique*.

Avec la direction des études chorégraphiques pour le spectacle *Trisha Brown x 100*

Après deux années de crise sanitaire, la reprise des cours et des événements en présentiel a été possible à partir du mois de septembre 2022.

CONCERTS

Nuit de l'Impro - 2 octobre 2021

« Ouverture aventure » - Sound painting
En prélude à la nuit de l'improvisation au Conservatoire de Paris, dans le hall des salles publiques, un groupe d'étudiants mené par Vincent Lê Quang a inventé une musique en ce langage des signes, les musiciens explorent ce territoire fertile entre écriture et improvisation, entre le fixé et le spontané.

Musique indienne
La classe de « Musique de l'Inde & improvisation modale » du département Jazz et musiques improvisées a convié le public à un voyage musical dans la Salle d'orgue du Conservatoire de Paris. Henri Tournier y a partagé la musique de l'Inde du nord et son improvisation singulière avec les étudiant-es des années passées, sous la forme de duos, trios et quatuors.

« Electric Solos »

Les guitaristes du département Jazz et musiques improvisées ont exploré à travers l'improvisation les multiples possibilités de leur instrument et leur propre inventivité musicale en Espace Maurice-Fleuret du Conservatoire de Paris. Un parcours, tout au long de la nuit, à la fois physique, temporel et sonore.

« I Sing The Body Electric »

Après leurs expérimentations électriques chez Miles Davis, le claviériste Joe Zawinul et le saxophoniste Wayne Shorter forment l'un des premiers et des plus influents groupes de jazz fusion : Weather Report. Un ensemble d'étudiant-es du département Jazz et musiques improvisées ont rendu hommage à ces deux merveilleux musiciens en jouant un choix de musiques écrites pour leur band mythique en Espace Maurice-Fleuret du Conservatoire de Paris.

« Some Place Called Where »

15 octobre 2021 - salle Rémy-Pflimlin

Dans le cadre de la thématique de l'année, des groupes de diverses promotions ont proposé un programme de musiques de compositeurs inspirés par l'exploration de l'imaginaire, le fantastique, l'espace et les mondes parallèles (Ornette Coleman, Sun Ra, Chick Corea, Herbie Hancock et, of course, Wayne Shorter & Joe Zawinul). Responsables : Pierre Carbonneaux et Désiré L'Honorey

Cours du soir avec Riccardo Del Fra

21 octobre - Espace Maurice-Fleuret - retransmis en livestream sur le site du Conservatoire

Le travail sur le répertoire, de l'*American Songbook* aux morceaux du jazz moderne, comprend l'apprentissage de la mélodie et des harmonies originelles des thèmes choisis, avec d'une part, l'historique de leur genèse, et d'autre part, l'observation analytique de leurs formes et caractéristiques particulières, éléments précieux pouvant inspirer l'improvisation. Dans une seconde phase, vient le temps de l'appropriation, qui se concrétise dans la réalisation de l'arrangement du morceau choisi, à partir d'une idée créative et originale.

Improvisatoire

28 octobre – Espace Maurice–Fleuret
Avec Elise Dabrowski compositrice, improvisatrice, chanteuse lyrique, contrebassiste, et directrice artistique de TREPAK structure porteuse de projets de créations. Elle proposa aux étudiant-es de la classe d'improvisation générative plusieurs situations de théâtre musical et d'invention sonore qui s'inspirent des textes poétiques de Gherasim Luca et Antonin Artaud.

Concert du Big Band dirigé par François Théberge

26 novembre – salle Rémy–Pflimlin
Les étudiant-es ont présenté un programme inspiré par la thématique de l'année, Science–Fiction, constitué de compositions originales et d'arrangements.

Carte blanche aux étudiant-es en Master

2 décembre – Espace Maurice–Fleuret
Les étudiant-es en 2^e année de 2^e cycle supérieur ont présenté un programme de compositions originales. Leur cahier des charges était d'organiser et réaliser ce concert en complète autonomie.

Trisha Brown x 100

3 et 4 décembre – Grande Halle de la Villette
En partenariat avec la direction des études chorégraphiques. Figure centrale de la danse post-moderne, Trisha Brown fait partie de cette génération de chorégraphes ayant révolutionné la danse par une déconstruction minutieuse de ses codes spectaculaires dont la danse contemporaine a hérité. Dans une combinaison exclusive d'extraits de ses pièces dont la coordination musicale a été assurée par l'étudiant Léo Guédy, *Trisha Brown x 100* a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir le large spectre de son œuvre, interprétée par une toute nouvelle génération de 100 danseuses et danseurs, accompagnée par les musicien-nes du département jazz et musiques improvisées. Ce spectacle a été retransmis en livestream sur ARTE le 4 décembre, et disponible pendant plusieurs mois sur arteconcert.com.

Concerts scolaires

« **Quand le jazz inspire le rap** »
9 décembre – Espace Maurice–Fleuret
À partir d'exemples de samples empruntés au jazz par les rappeurs, ces deux concerts dans un format à la fois didactique et artistique mettaient en regard des œuvres de rap avec celles de jazz qui les ont inspirées. Une réécriture de l'œuvre des rappeurs était proposée par les étudiant-es afin de faire fusionner une musique « historique » avec une forme d'expression contemporaine. (voir paragraphe sur « Les actions en faveur de la solidarité, de l'égalité, de la parité, de la diversité et de l'Education Artistique et Culturelle »).

Ateliers Jazz. Les ateliers L1 et L2

16 décembre – Espace Maurice–Fleuret.
Ils regroupent les promotions de 1^{re} et 2^e année de licence. Un programme de compositions personnelles, arrangées pour l'effectif complet ou partiel de l'atelier, et travaillées au fil des cours du premier semestre avec leurs professeurs Hervé Sellin (L1) et Pierre De Bethmann (L2).

La classe d'Improvisation Générative invite Marc Ducret

6 janvier 2022 – Espace Maurice–Fleuret
Guitariste incontournable de la scène européenne, Marc Ducret compte parmi les musiciens les plus créatifs de notre temps. Son activité de compositeur l'amène régulièrement à déborder largement le cadre du jazz, tant il est attiré par une grande diversité de modes d'expression.

Festival du département

18 et 19 janvier – Espace Maurice–Fleuret

- ↳ *Soundpainting, Electric Gross : concerto grosso pour ensemble amplifié.* Responsables : Vincent Le Quang et Alexandros Markeas
- ↳ Mega-Sax-Band : un ensemble « géant » réunissant tous les saxophonistes du département. Responsable : François Théberge.
- ↳ *Carte blanche aux étudiant-es en Master*
- ↳ *Transversalissime ! avec la classe de percussions de Gilles Durot.* Responsables : Hervé Sellin et Riccardo Del Fra

Atelier Jazz

27 janvier – Espace Maurice–Fleuret
Les étudiant-es de 3^e année de 1^{er} cycle ont présenté un programme de compositions originales pour des formations diverses, du petit groupe au large ensemble.

Concert avec le saxophoniste américain Logan Richardson

17 mars – salle Rémy–Pflimlin
L'une des personnalités les plus singulières du jazz contemporain et l'invité parfait du département dans le cadre de la thématique de l'année *Jazz-improvisation <-> science-fiction*. Son album *Afrofuturism* est une œuvre remarquable, aux multiples influences stylistiques, dans laquelle il livre un message direct et urgent pour les générations futures, enraciné dans sa propre réalité et dans celle, plus vaste, de la communauté noire américaine contemporaine. À l'issue de sa masterclasse, Logan Richardson a guidé un workshop d'étudiant-es pour un concert filmé et diffusé en direct internet. Assistante : Christelle Raquillet.

Improvisatoire avec Henri Tournier

22 mars – Espace Maurice–Fleuret
Deuxième *Improvisatoire* de l'année avec Henri Tournier, invité de la classe d'improvisation générative. La classe d'improvisation générative et la classe de musique indienne d'Henri Tournier se sont réunis pour proposer un dialogue virtuose entre l'improvisation modale et l'improvisation libre, entre traditions musicales et aventures sonores bruitistes.

Concert en deux parties : Atelier L1 et L3

30 mars – Espace Maurice–Fleuret
Responsables : Hervé Sellin (L1) et Riccardo Del Fra (L3).

Concert du projet symphonique des étudiant-es de Master

8 avril – salle Rémy–Pflimlin
Responsable : François Théberge.
Les étudiant-es de 2^e cycle supérieur du département jazz et musiques improvisées réalisent un projet réunissant écriture pour grand orchestre et improvisation, dans l'idiome jazzistique ou dans un autre. Ce projet permet aux étudiant-es de s'essayer à l'exercice délicat de la rencontre entre les mondes du jazz, de l'improvisation et du classique ; ils ou elles ont ainsi l'opportunité d'exprimer leur créativité dans une confrontation stimulante et enrichissante. Avec la participation de l'orchestre du Conservatoire

ENREGISTREMENT POUR LE LABEL INITIALE

En créant son propre label discographique, INITIALE, le Conservatoire de Paris souhaite offrir à des étudiant-es ou des ensembles particulièrement prometteurs et arrivant au terme de leur parcours d'étude un premier enregistrement largement distribué, aussi bien chez les disquaires que sur les plateformes d'écoute en ligne et de téléchargement. Le guitariste Thomas Gaucher, étudiant en 2^e cycle jazz et musiques improvisées, a été choisi pour bénéficier de ce projet.

RESSOURCES

L'équipe pédagogique compte dix enseignants :

- ↳ Riccardo Del Fra : chef du département. Contrebasse, section rythmique, répertoire, atelier, composition jazz, écriture et improvisation expérimentales
- ↳ Poste vacant* : batterie, section rythmique, travail sur le rythme
- ↳ Hervé Sellin : piano, piano complémentaire, section rythmique, atelier
- ↳ Pierre de Bethmann : piano, section rythmique, atelier
- ↳ François Théberge : saxophone, histoire du jazz, arrangement, big band
- ↳ Henri Tournier : improvisation modale et musique de l'Inde
- ↳ Médéric Collignon : trompette et cuivres, initiation au jazz, atelier mixte
- ↳ Alexandros Markeas : improvisation générative
- ↳ Vincent Le Quang : improvisation générative, saxophone, soundpainting
- ↳ Santiago Quintans : guitare, répertoire

*Suite au départ de Dré Pallemarts, le poste a été vacant pendant l'année scolaire. Plusieurs professeurs remplaçants ont assuré l'intérim : Simon Goubert, Jeff Boudreaux, Francesco Ciniglio, Gautier Garrigue, Franck Agulhon.

L'encadrement pédagogique et l'organisation du département sont assurés par le chef de département Riccardo Del Fra, et la chargée de scolarité-assistante Émilie Ronce-Kaddoura.

ACCOMPAGNEMENT ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANT·ES

LES RÉSULTATS AUX CONCOURS D'ENTRÉE

Concours jazz 1^{er} supérieur

- ↳ 35 candidat-es présélectionnés
- ↳ 11 candidat-es admis-es - pas de liste d'attente - 1 désistement

- ↳ 18 candidat-es pour l'admission

Concours jazz 2^e cycle supérieur

- ↳ 4 candidat-es présélectionné-es
- ↳ Aucune admission

Concours d'improvisation générative

- ↳ 9 candidat-es
- ↳ 6 candidat-es admis-es

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Le département a compté :

- ↳ 48 étudiant-es en jazz 1^{er} cycle supérieur (ERASMUS inclus)
- ↳ 23 étudiant-es en improvisation générative
- ↳ 18 étudiant-es en jazz 2^e cycle supérieur (EUJAM inclus)

Effectif total en 2021-2022

89 étudiant-es dont

48 étudiant-es en jazz 1^{er} cycle supérieur

18 étudiant-es en jazz 2^e cycle supérieur

23 étudiant-es en improvisation générative

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDE

Récitals de fin de 1^{er} cycle - 11 candidat-es

- ↳ 2 mention Très Bien à l'unanimité avec les félicitations
- ↳ 1 mentions Très Bien
- ↳ 4 mentions Bien
- ↳ 4 mentions Très Bien à l'unanimité
- ↳ 0 mention Assez Bien

Récitals de fin de 2^e cycle - 4 candidat-es

- ↳ 1 mention Très Bien à l'unanimité avec les félicitations
- ↳ 1 mentions Très Bien
- ↳ 0 mention Bien
- ↳ 2 mentions Très Bien à l'unanimité
- ↳ 0 mention Assez Bien

Prix d'improvisation générative - 10 candidat-es

- ↳ 1 mention Très Bien à l'unanimité avec les félicitations
- ↳ 2 mentions Très Bien
- ↳ 5 mentions Bien
- ↳ 2 mention Très Bien à l'unanimité
- ↳ 0 mention Assez Bien

LES RÉUSSITES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les taux de réussite sont excellents comme l'indiquent les résultats et les mentions obtenus.

Des étudiant-es ont été engagé-es par des professionnels parisiens, que certain-es musicien·nes avaient découverts lors de leurs interventions dans le département. Des étudiant-es de 2^e cycle reçoivent des attentions de la presse pour leur groupe et/ou leurs concerts, notamment grâce à la rencontre avec des journalistes invité-es par le département durant leur scolarité.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

La programmation des étudiant-es dans des lieux et évènements parisiens extérieurs a pu reprendre dans le cadre des partenariats suivants avec :

- ↳ Le Bal Blomet : à l'occasion de 6 concerts répartis dans l'année, Raphaël Imbert et Johan Farjot, musiciens en résidence à l'illustre Bal Blomet, ont invité 2 étudiants du Conservatoire à les rejoindre aux côtés d'un ou deux autres artistes invités
- ↳ La Gare : concerts et jam tous les mardis.

Pour la première fois depuis que le partenariat existe, les membres de l'organisation du Festival de Jazz à la Villette n'ont pas programmé d'étudiant-es du département en raison de reports de concerts liés à la crise Covid.

Dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, le Big Band du département a donné un concert dans l'auditorium en novembre 2021.

À L'INTERNATIONAL

Après un contexte de pandémie mondiale où les échanges à l'international ont malheureusement dû être interrompus, cette année scolaire a été marquée par la reprise progressive des différents partenariats initiés :

Accueil de 8 étudiant-es dans le cadre du dispositif ERASMUS venant de diverses écoles d'Allemagne, de Hongrie, du Danemark, de Norvège, du Portugal et des Pays-Bas

Accueil de 4 étudiant-es dans le cadre du dispositif EUJAM (European Jazz Master) dont le Conservatoire de Paris est l'une des cinq écoles européennes partenaires. À l'occasion de l'EUJAM week qui a eu lieu à Berlin du 15 au 19 novembre 2021, Riccardo Del Fra a donné une lecture sur la composition en visioconférence

IASJ (the International Association of Schools of Jazz) : participation de l'étudiant Thomas Gaucher et présentation par Riccardo Del Fra d'une lecture sur la forme dans la composition jazz au Meeting qui s'est tenu à The New School de New York du 20 au 28 juin 2022. Thomas Gaucher a participé à divers ateliers et s'est produit pour le concert final avec les étudiant-es des autres écoles participantes

Le Festival Musica da Casa Menotti de Spoleto (Italie) a réactivé son partenariat avec le Conservatoire, en l'étendant au jazz. Un trio d'étudiant-es s'est produit lors de deux concerts, avec en leader le pianiste Noé Degalle, Léna Aubert à la contrebasse et Emile Rameau à la batterie.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'EAC

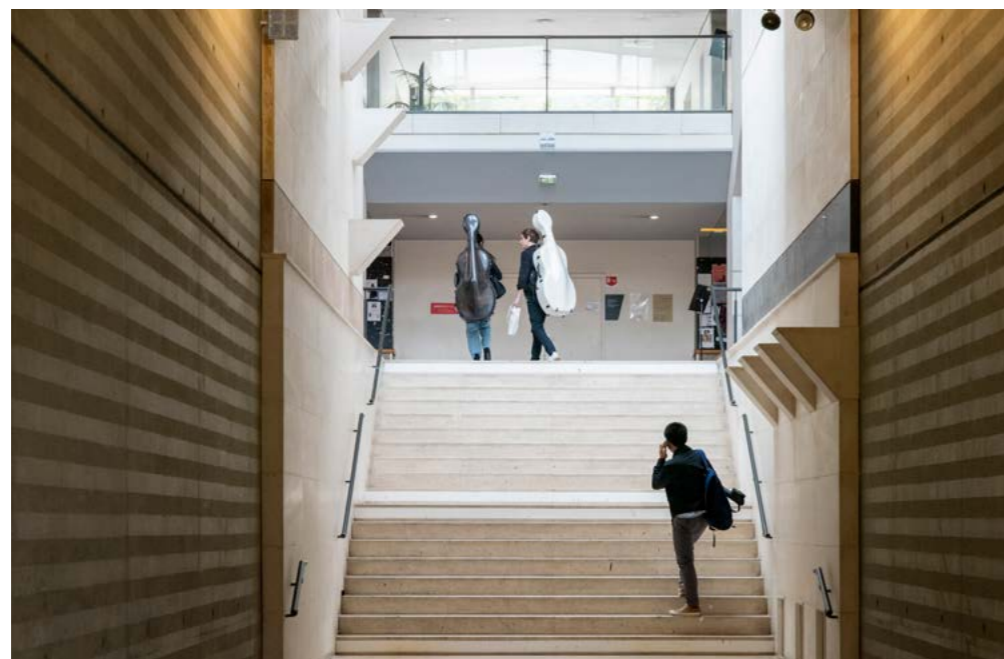
Le département veille à ce que les personnalités invitées à intervenir, que ce soit à l'occasion de masterclasses ou de jurys, proviennent d'origines culturelles et géographiques variées afin de maintenir une diversité et un multiculturalisme dans la transmission des savoirs, et une ouverture sur des esthétiques différentes.

Représentations scolaires

« Quand le jazz inspire le rap »

Hervé Sellin était le professeur à l'initiative du projet avec 14 étudiant-es du département dont 4 ont composé des pièces pour le concert et ont bénéficié de 6h de travail avec Nicolas Gaudart pour en assurer la médiation. Les 2 représentations le 9 décembre 2021 avec les scolaires ont réuni 11 classes de la 6^e à la 3^e, soit un public de 249 élèves et 23 adultes accompagnants.

Ce projet a été réalisé avec l'aide de Sabine Alexandre, responsable de la professionnalisation et de la médiation.



Département des métiers du son

Le département des métiers du son organise les cursus de la Formation supérieure aux métiers du son (FSMS). Le département collabore avec le département d'écriture, composition et direction d'orchestre pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des étudiant-es du cycle DCMI (diplôme de composition en musique à l'image) et avec le département des disciplines instrumentales classique et contemporaine pour la formation des interprètes réalisateur-rices en informatique musicale (RIM).

Le département des métiers du son propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous-tes les étudiant-es du Conservatoire de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments d'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la captation sonore et le maquettage de projet pour la musique à l'image.

La Formation supérieure aux métiers du son (FSMS) forme des musicien-nes-ingénieur-es du son. L'enjeu de la formation est de transmettre à de futur-es professionnel-les du son des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. Les étudiant-es, grâce aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent ici un cadre complet, particulièrement approprié à la mise en pratique de l'enseignement qu'ils et elles reçoivent. Le cursus s'organise autour de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche, et enfin, une formation pratique de haut niveau.

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Les étudiant-es de la Formation supérieure aux métiers du son ont été impliqués dans de nombreux projets. Les activités pédagogiques retenues et organisées avaient comme objectifs de renforcer l'implication des étudiant-es FSMS sur des activités de création et de renforcer leurs savoir-faire en matière de travail collectif et collaboratif.

En intégrant une réflexion sur l'évolution des activités pédagogiques et sur l'intégration de dispositifs innovants, le département a souhaité développer des projets et des partenariats avec comme ambition de renforcer l'ouverture internationale de la formation, et avec le souhait de valoriser, au sein du milieu professionnel, l'excellence des profils de ses étudiant-es. Nous retiendrons les projets suivants pour illustrer ces activités et ces objectifs :

Le projet « Vignettes »

Il a mobilisé l'ensemble des étudiant-es du cursus lors d'un stage de rentrée visant à découvrir les métiers de l'audiovisuel, à enregistrer, filmer et réaliser des captations des étudiant-es instrumentistes du Conservatoire. Ce stage a permis l'intégration rapide des nouveaux étudiant-es et la découverte de nouvelles pratiques pour les étudiant-es en formation.

Le projet « Festival ensemble(s) »

Il a été axé sur les pratiques des secteurs du spectacle vivant et de la création. Les étudiant-es de 3^e et 4^e année ont eu l'opportunité de rencontrer des personnalités de la composition et de la diffusion musicale contemporaine, ainsi que de se voir confier des responsabilités dans des activités spécifiques telles que la direction artistique, la multidiffusion et la réalisation en informatique musicale.

Le projet « EuroFabrique »

Il a permis à quatre étudiant-es de Formation supérieure aux métiers du son de créer des pièces musicales et sonores inspirées de l'hymne Européen. Accompagnés par David Menke, compositeur, multi-instrumentiste, producteur et ingénieur du son, ils ont pu intégrer et exploiter un nouveau format de diffusion en audio immersif.

Die Fledermaus

La production de la bande son du clip (Dansé) de l'Opéra *Die Fledermaus* a été menée sous la forme d'un atelier de création collectif. Une création en musique électronique co-composée par trois compositeurs du cursus FSMS en collaboration avec l'équipe de mise en scène et l'équipe de direction musicale de l'opéra.

Les projets pédagogiques en partenariat avec les sociétés NEXO, Yamaha et L-ACOUSTICS

Ils ont permis de proposer aux étudiant-es des ateliers et des workshops sur le design de systèmes de sonorisation dans le cadre du concert live et du spectacle vivant, renforçant ainsi la collaboration entre l'établissement et ces grands partenaires industriels.

La captation du concours de musique de la Fondation « Safran »

Il a été réalisée par les étudiant-es de la FSMS, offrant une ouverture aux métiers et aux savoir-faire de la production de vidéo dans le cadre de la musique filmée. Ce projet a été produit en équipe et tutoré par les professionnel-les du service audiovisuel du Conservatoire.

Cursus de 3^e cycle d'interprète-RIM

La création d'un cursus de 3^e cycle d'interprète-RIM (réalisation en informatique musicale) au sein du nouveau cursus Artist Diploma : deux étudiants ont intégré ce cursus et font partie de l'Ensemble Next du Conservatoire. La formation de ces RIM sera accompagnée par le département des métiers du son. Elle a pour objectif de former, à très haut niveau, musical et technologique, des interprètes pour jouer les créations et les répertoires en musiques électroniques et mixtes.

Le projet « Cartable numérique »

Il a enfin été intégré aux dispositifs d'accompagnement des étudiant-es du département. Il permet la mise à disposition d'un outil informatique personnel, dédié à l'audio professionnel et d'un casque d'écoute à l'ensemble des étudiant-es du cursus. Ce dispositif vise à renforcer l'égalité des chances des étudiant-es pendant les études. Associé à de nouveaux enseignements, ce dispositif les forme, par ailleurs, à la gestion et à la programmation de leurs propres outils informatiques et numériques. Il permet le transfert de savoir-faire en maintenance et en optimisation des systèmes, en maîtrise des workflow numériques et informatiques dans le cadre de leurs activités de production et de création.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

LES RÉSULTATS

AU CONCOURS D'ENTRÉE

Concours d'entrée	Nombre de candidat-es	Taux de réussite
2016	22	36%
2017	27	29%
2018	23	36%
2019	26	31%
2020	23	35%
2021	31	26%
2022	30	27%

Pas d'évolution notable et significative. Un nombre encore restreint de candidat-es, mais très préparé-es. Des profils et des niveaux hétérogènes mais qui disposent des prérequis.

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Les effectifs de la Formation supérieure aux métiers du son sont stables (8 étudiant-es intègrent chaque année la formation). Durant les 3 dernières années, tous-tes ont suivi l'intégralité du cursus de la formation de 4 années.

Le département a souhaité développer des projets et des partenariats avec comme ambition de renforcer l'ouverture internationale de la formation, et avec le souhait de valoriser, au sein du milieu professionnel, l'excellence des profils de ses étudiant-es

LES RÉSULTATS

AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES

Cette année, près de 90% des étudiant-es sortent diplômé-es (diplôme de 2^e cycle de musicien-ne-ingénieur-e du son, conférant le grade de Master). L'évolution favorable reste liée à une organisation agile des cursus et au renforcement de l'encadrement pédagogique lors des phases de finalisation des travaux de recherche et de finalisation des productions personnelles.

Les étudiant-es rencontrent néanmoins de grandes difficultés à réaliser leur projet de recherche dans le temps prévu par la maquette pédagogique. Il a été systématiquement nécessaire d'adapter les plannings de rendus des projets. Chaque étudiant-e préférant, d'une part et très souvent, prioriser son intégration professionnelle et d'autre part, rencontrant de grandes difficultés d'autonomie pour finaliser ce travail d'apprentissage par la recherche. Dans le contexte de la crise sanitaire, la période de mise à distance avec la structuration de ces activités de recherche semble avoir renforcé leurs difficultés d'organisation face à la quantité de travail, leurs difficultés à se mobiliser pour rédiger et partager leurs travaux et leurs difficultés de communication avec les différent-es interlocuteur-rices. Le dispositif d'accompagnement de ces activités aura vocation à être renforcé dans les années à venir.

Les projets de recherche soutenus cette année par les étudiant-es sont synthétisés dans le tableau suivant, nous noterons cette année une grande diversité de sujets et de thématiques abordés :

<p>↘ Félix Baranger : <i>La réverbération active dans le confort de travail du musicien</i></p>	<p>↘ Mylène Grau : <i>Le mixage des musiques populaires en France et en Angleterre</i></p>
<p>↘ Corentin Billette : <i>Le son de la comédie musicale : de la création à la mise en œuvre, étude des techniques et des compétences déployées dans la sonorisation des comédies musicales anglo-saxonnes</i></p>	<p>↘ Alexandre Haudiquet : <i>Le processus de production d'un titre de musique actuelle assistée par ordinateur : pluridisciplinarité et porosité des métiers d'ingénieur du son, de réalisateur et de producteur musical</i></p>
<p>↘ Louis Delegrange : <i>Penser le streaming aujourd'hui : que fait le streaming à la musique classique ?</i></p>	<p>↘ Héloïse Pesson : <i>Étude de l'impact de la langue maternelle sur le timbre de la voix chantée lyrique - les voix claires : un timbre inhérent aux voix sopranes lyriques francophones natives ?</i></p>

LA SANTÉ

Le département des métiers du son programme dans le cadre du cursus de la Formation supérieure aux métiers du son une série de conférences et d'ateliers orientés vers la prévention des risques associés aux métiers ciblés par le cursus. Comme chaque année, le BDE des étudiant-es de la FSMS propose à l'ensemble des étudiant-es du Conservatoire une solution négociée, aidée et très abordable pour qu'ils et elles s'équipent de protections auditives. Un moulage personnalisé est proposé ainsi que des solutions adaptées à leur pratique musicale.

LES DÉBOUCHÉS

PROFESSIONNELS

L'insertion professionnelle est très satisfaisante, nous retiendrons particulièrement quelques idées-clés :

<p>↘ Une intégration professionnelle rapide mais qui reste hétérogène : certains profils sont déjà intégrés au sortir des études, d'autres exploitent encore les premiers mois post-diplôme pour finaliser cette intégration</p>	<p>↘ Une grande diversité de missions et de métiers sont proposés aux alumni – majoritairement dans les secteurs identifiés par le cursus. On pourra tout de même noter quelques secteurs émergents : La création musicale et sonore pour le spectacle vivant ; Le conseil musical auprès de l'équipe de réalisation dans le secteur de la musique filmée.</p>
--	--

La dynamique d'insertion reste toujours importante dans des secteurs réputés comme incertains, ou en crise (exemple des secteurs discographiques et audiovisuels) mais qui conservent aujourd'hui une réelle dynamique d'emploi.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

Les liens pédagogiques avec d'autres écoles, universités et instituts sont nombreux et se concrétisent en particulier comme suit :

Institut de recherche et de coordination acoustique / musique (IRCAM)

Direction de mémoire, lien avec des chercheur-ses enseignant-es pour la Formation supérieure aux métiers du son, test des développements récents en interaction avec les étudiant-es de la Formation supérieure aux métiers du son.

Radio France

Accueil au Conservatoire de Paris de professionnel-les de la radio pour des modules de cours au sein de la Formation supérieure aux métiers du son, stages à Radio France pour les étudiant-es de la Formation (du stage d'observation en 1^{re} année au stage professionnel en 3^e ou 4^e année).

Cité de la musique - Philharmonie de Paris - Musée de la musique

Réalisation des films lors des campagnes d'enregistrement des instruments du musée de la musique par les étudiant-es de la Formation. Réalisation d'enregistrements et de films autour de différentes productions et concerts (notamment un concert promenade au sein du musée cette année).

À L'INTERNATIONAL

La Formation supérieure aux métiers du son développe son partenariat avec le Conservatoire Royal de La Haye (échanges d'étudiant-es, participation des étudiant-es du cursus à une série de workshops dédiés aux techniques de sonorisation au Conservatoire de La Haye, tutorats et échange de professeurs).

Département de musique ancienne

Riche d'une centaine d'étudiants et étudiantes et de 25 artistes et pédagogues reconnus, pionniers ou héritiers de la « révolution baroque », le département de musique ancienne forme les interprètes aux instruments historiques.

En vue d'une pratique éclairée, aux cours d'instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois ancien, clarinette historique, basson ancien, cor naturel, luths et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), s'ajoute l'étude des sources historiques – les traités – et des sources musicales originales.

L'insertion professionnelle s'inscrit au cœur des priorités du département. Chaque année, une dizaine de productions d'orchestre permet aux interprètes de perfectionner leur pratique, sous la direction des plus grands chefs internationaux, soucieux de transmettre leur art. Ces opportunités de dialogue approfondi avec quelques unes des sommités du paysage baroque international (Emmanuelle Haim, William Christie, Christophe Rousset, Masaaki Suzuki, Sigiswald Kuijken ainsi que des chefs des générations suivantes comme Raphael Pichon, Damien Guillon, Sébastien Daucé, Stephan MacLeod ou Lionel Meunier) constituent une chance, notamment en matière de réseau.

Former des artistes complets, c'est aussi apprendre à jouer ensemble. Ainsi, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail collectif. Riche de l'effervescence artistique du Conservatoire, le département de musique ancienne s'inscrit en résonance avec l'ensemble des départements, et notamment les disciplines vocales. En effet, la pratique vocale occupe une place de choix, comme en témoignent les nombreux concerts réalisés avec chanteurs et chanteuses. Les métiers du son permettent également aux interprètes de bénéficier d'enregistrements de qualité professionnelle. Sans oublier la multitude de projets transversaux, au sein du Conservatoire comme au-delà de ses murs. À l'instar du partenariat noué avec la Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, qui donne lieu chaque année à un projet d'envergure, auquel s'adjoignent régulièrement le Centre de musique baroque de Versailles ou la Maîtrise de Notre-Dame de Paris. De nombreux partenariats, avec les plus grandes salles et festivals offrent enfin aux étudiant-es une multiplicité d'opportunités de s'exercer dans des conditions professionnelles.

La recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant les interprètes à une vie professionnelle plurielle, ouverte à une large diversité d'expressions. Les disciplines classiques et préromantiques prennent chaque année plus d'importance, comme un lien naturel entre anciens et modernes.

Un vaste choix d'options est proposé, couvrant les répertoires de toutes les époques et de tous les styles, afin de permettre à chacun de forger sa propre trajectoire, de même qu'un regard critique sur son rôle en tant qu'artiste dans la société de demain.

Le département offre également aux instrumentistes du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines une initiation aux instruments historiques qui peuvent conforter leurs candidatures aux concours d'entrée en disciplines principales.

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

Si l'année scolaire 2021-2022 a représenté une sorte de renaissance, elle n'a pas été pour autant exempte d'accidents sanitaires. À l'automne, le nombre de malades a commencé à être trop important pour se cacher la vérité d'un difficile retour à une vie normale. La situation s'est finalement dégradée au sein des orchestres alors que nous n'avions plus de restrictions de jauges ou de distance entre les artistes.

Le résultat ne fut pas si différent de l'année précédente, il a fallu annuler ou reporter 3 projets majeurs du département.

Mais les cours ont repris normalement, même la musique de chambre, considérée comme très dangereuse en situation de pandémie, a pu reprendre sans encombre le rythme de ses sessions semestrielles.

Deux parcours d'études ont été modifiés en conseil pédagogique à la demande des nouveaux professeurs :

↳ En hautbois baroque pour consolider la pratique de tous les instruments nécessaires au cursus complet (hautbois, hautbois d'amour, hautbois de chasse, hautbois classique).

↳ En pianoforte pour retrouver une certaine logique entre les épreuves d'admissibilité et d'admission au concours d'entrée, officialiser la pratique du clavicorde et développer l'apprentissage de l'improvisation (dans les cadences notamment).

Hugo Reyne, Paul Goussot, Jean-Luc Ho, Bertrand Cuiller et Kenneth Weiss ont pu donner cours publics, classes de maître ou interventions ponctuelles avec succès.

Les sessions d'orchestre constituent des moments importants de ce département où l'âge moyen des étudiant-es est relativement plus élevé qu'aux disciplines instrumentales classiques et contemporaines. L'insertion professionnelle est donc au cœur de nos préoccupations.

Malgré les annulations évoquées plus haut, nous avons pu rattraper quelques projets avortés la saison précédente.

Les lauréat-es de la classe de musique de chambre de Kenneth Weiss ont pu ouvrir la saison du département début octobre.

3 cantates de Bach étaient prévues dont 2 chez nos partenaires de l'Église évangélique allemande. Seule celle dirigée par Lionel Meunier (directeur de l'ensemble Vox Luminis) a pu y être donnée, nous avons dû annuler la 2^e que devait diriger Françoise Lasserre tombée malade peu avant, et la 3^e a été jouée au Conservatoire, au sein du programme que nous avons élaboré pour le 30^e anniversaire du CNSMDP sur le site de la Villette, mettant en avant les compositeurs européens emblématiques des répertoires anciens (Bach, Purcell, Lully, etc).

En novembre, une académie d'orchestre dirigée par Leonardo García Alarcón à l'Opéra de Dijon a permis à quelques étudiant-es de retrouver le chef argentin dans *L'isola disabitata* de Joseph Haydn après la création mondiale qu'il avait réservée au Conservatoire de Paris 2 ans plus tôt (*Giove in Argo* de Lotti).

Nous avons ensuite déploré l'annulation de *Watteau et la musique* dirigé par Monica Pustilnik au Musée de l'Armée aux Invalides, la Cantate BWV 3 par Françoise Lasserre et le programme *Batailles et bruits de guerre* par Hugo Reyne.

Le retour du printemps et le recul du virus nous ont permis de maintenir le Magnificat de Bach en partenariat avec la Maitrise Notre-Dame de Paris dirigé par Henri Chalet, et le *Carnaval baroque des animaux baroque*, spectacle jeune public et familles au Château de Fontainebleau et à l'église Saint-Eloi de Fresnes.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le parc instrumental a été comme toujours attentif aux besoins et désirs des enseignant-es et des étudiant-es pour rester au plus proche des exigences organologiques de la pratique historiquement informée.

Livrés :

- Violoncelle Piccolo Anonyme 5 cordes du XVIII^e siècle
 - Violoncelle baroque de Dario Aguzzi
 - Archet violon classique Fonclouse de Emmanuel Carlier
 - Archet alto classique François Xavier Tourte de Emmanuel Carlier
 - Archet alto baroque à hausse coincée de Claire Berget
 - Archet violon baroque à hausse coincée incrustation en nacre d'ormeau de Claire Berget
 - Archet violon baroque à hausse coincée incrustation en jaspe héliotrope de Claire Berget
 - 2 bassons classiques copie Grenser de Olivier Cottet
 - Archet contrebasse modèle classique Dodd de Ludovic Coutineau
 - Archet de violone modèle XVII^e hausse coincée de Ludovic Coutineau
 - Archet violoncelle baroque prise par-dessous de Luc Breton
 - Hautbois classique modèle Grundmann de Pau Orriols
 - Hautbois classique modèle Grundmann de Alberto Ponchio
 - 2 archets de violon Tourte père dit Nicolas 1740 à 50 de Jean Yves Tanguy
 - Archet d'alto Tourte père dit Nicolas 1740 à 50 de Jean Yves Tanguy
 - Archet de violoncelle Tourte père dit Nicolas 1740 à 1750 de Jean Yves Tanguy
 - Archet alto baroque 17^e musée de Vienne de Jean Yves Tanguy

En attente de livraison :

- Chalumeau soprano Agnès Guéroult
 - Clarinette 5 clés en *la* Agnès Guéroult
 - Cor de basset en *fa* Agnès Guéroult
 - Violoncelle modèle Antonio Stradivari, montage « Romburg » Robert Brewer Young

Ces personnalités très reconnues du monde professionnel ont immédiatement suscité intérêt et attente chez les étudiant-es et les candidat-es. Dans le cas de la classe de hautbois, ajoutons que le nouveau professeur est également celui du CRR de Paris et du Pole supérieur de Paris Boulogne Billancourt, ce qui contribue encore au rapprochement de ces institutions.

Pas de nouveau-elle enseignant-e recruté-e cette année, notons néanmoins que Pierre Yves Madeuf remplace provisoirement Claude Maury au poste de professeur de cor ancien, suite au départ à la retraite de ce dernier.

Année après année, le recrutement de nouveaux enseignant-es déjà en poste en France ou à l'étranger nous permet de resserrer les liens avec l'enseignement initial ou l'enseignement supérieur international. Ce rapprochement nourrit les candidatures aux concours d'entrée.

Enseignement initial :

- Daria Fadeeva professeure de piano au CRR de Versailles
 - Richard Myron professeur de contrebasse historique au CRR de Paris
 - Blandine Rannou professeure de clavecin au CRR de Versailles
 - Pierre Cazes professeur de clavecin au CRR d'Aubervilliers
 - Nicola Boud professeure à l'Abbaye aux Dames/ Université de Poitiers

Et à l'international :

- Jan De Winne professeur de flûte à Bruxelles
 - Monica Pustilnik professeure de luth à Genève
 - Bruno Cocset professeur de violoncelle à Genève
 - Christophe Coin professeur de violoncelle à Bâle
 - Giorgio Mandolesi professeur de basson à Zürich
 - François Fernandez professeur de violon à Namu

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT·ES

LES RÉSULTATS

AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDE DU CNSMDP

Il est très difficile d'analyser statistiquement les chiffres du département de musique ancienne car nous raisonnons sur des petits nombres. 1 ou 2 individualités peuvent modifier un résultat de 10 points, il est donc difficile d'en tirer des enseignements définitifs. Néanmoins on peut noter une certaine stabilité dans les résultats, tant sur l'âge que sur la parité.

Le rajeunissement ainsi que la féminisation des candidatures constatés l'année dernière se confirment. Le taux de réussite chez les candidates est inférieur de 9 points à celui des candidat-es, le nombre d'admis-es est de 15 (9 hommes / 6 femmes) pour un taux de réussite à l'entrée de 43%. L'augmentation significative du nombre de candidates par rapports aux candidat-es peut expliquer ce résultat. De nouveau, il est hasardeux de tirer des conclusions sur d'aussi petits nombres mais nous surveillerons l'évolution de ces données statistiques avec attention.

Suite logique de deux années de pandémie, les candidat-es étranger-ères ont été moins nombreux à se présenter, qu'ils ou elles soient européen-nes ou extra-communautaires. Nous avons offert à chacun-e la possibilité de repousser d'un an sa présentation au concours en reculant d'un an l'âge limite aux concours d'entrée.

Les résultats par discipline retrouvent une certaine homogénéité. Les recrutements effectués en 2020-2021 pour des prises de poste en 2021-2022 ont comblé certaines carences.

Les résultats aux examens de fin de cycle sont excellents, 100% des étudiant-es sont diplômé-es au minimum avec une mention Bien.

Les récitals de fin de cycle se sont déroulés de nouveau dans des conditions normales après 2 années de contraintes sanitaires. Les contrôles intermédiaires ont été réalisés sans jury extérieur. Les disciplines complémentaires ont été validées en grande part au contrôle continu.

LES RÉUSSITES

DES ÉTUDIANT·ES

Nous sortons de la période de pandémie avec une conscience accrue de l'importance de la santé au niveau individuel et collectif. Chacun sait à présent que mener à bien un projet jusqu'à la restitution finale nécessite une discipline rigoureuse au service du groupe. Même sans obligation, on voit des étudiant-es porter des masques quand ils ont un doute sur leur état de santé.

Il ne faut pas ignorer l'augmentation constante des cas de détresse psychologique. Nous sommes à l'écoute permanente et attentive des demandes d'entretien, des alertes provenant des camarades des étudiant-es ou de leurs enseignant-es, ou bien encore du service des aides privées.

Nous faisons remonter toutes les informations inquiétantes à la vie scolaire ou à la direction, nous conseillons toujours un rendez-vous avec le pôle santé ou la 3^e Rive.

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le lien entre le département de musique ancienne et le monde professionnel est très fort. En dehors des invitations de chef-fes et musicien-nes prestigieux-ses à diriger les étudiant-es (développé plus haut), certains partenaires (lieux ou ensembles) offrent de vraies possibilités d'insertion professionnelle. C'est le cas de l'ensemble La Diane Française (dir : Stéphanie-Marie Degand, professeure de violon au CNSMDP), qui multiplie les projets incluant étudiant-es, jeunes professionnel-les et artistes aguerris-es. C'est aussi le cas du Festival Baroque de Pontoise qui devient un employeur « naturel » d'étudiant-es en cursus et d'alumni.

Dans le milieu des répertoires anciens, il y a beaucoup moins de concours internationaux que dans l'équivalent classique ou contemporain, il n'y a pas non plus d'ensembles ou d'orchestres permanents, il est donc difficile de mentionner des recrutements significatifs. En revanche, nous remarquons chaque année l'omniprésence d'alumni dans tous les ensembles qui comptent.

100% des étudiant-es du département sont diplômé-es au minimum avec une mention Bien.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES
ET LES PARTENARIATS

Le développement des académies semi-professionnelles n'est pas étranger à ces bons résultats. Le département des musiques anciennes est partenaire actif ou mais aussi transmetteur de nombreuses académies d'orchestre (Arts Florissants Junior, Jeune Orchestre Rameau, dispositif Volez Zéphyr du Centre de Musique Baroque de Versailles, etc).

Nos partenaires habituels (le Musée de l'Armée des Invalides, le Musée de la Musique, l'église Saint-Eloi de Fresnes, le Château de Fontainebleau, l'Abbaye de Royaumont, le Festival Baroque de Pontoise ou l'Église Protestante Allemande) sont toujours présents et ont pu accueillir les projets reportés des années précédentes.

Les différentes institutions d'enseignement avec lesquelles nous collaborons (CNSMD de Lyon, Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Les Pages et les Chantres du Centre de Musique Baroque de Versailles) ont fait face aux mêmes difficultés, notre travail collectif a permis de réduire l'impact de la crise sanitaire.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ

Pour répondre à ces questions moins directement connectées à la mission musicale historique du Conservatoire de Paris mais enfin considérées dans le monde d'aujourd'hui, notre feuille de route est le projet d'établissement.

Par certains aspects, la pandémie nous aura fait faire des pas de géants dans l'amélioration des rapports horizontaux, tant dans l'administration que dans le secteur de la pédagogie. Chacun s'est approprié les nouveaux outils numériques, l'éloignement imposé a paradoxalement créé un rapprochement des agent-es, des enseignant-es et des étudiant-es. Ces derniers ont parfois été les tuteur-rices de leurs enseignant-es pour la prise en main de nouveaux logiciels ou le paramétrage de leurs outils de communication à distance.

Le développement des espaces numériques de travail ou du système de réservation des studios en ligne a permis d'éviter des embouteillages devant certains bureaux dans les grands moments de contagion.

Pour certain-es, les temps ont été plus difficiles mais le corps professoral et administratif est resté vigilant, attentif aux décrochages et situations de détresse. Également grâce à un dialogue fécond avec les représentant-es des étudiant-es à qui nous avons demandé d'être nos relais.

Deux étudiant-es du département sont élus au Bureau de la représentation étudiante.

Un accompagnement psychologique est proposé à l'ensemble des étudiant-es en difficulté par le biais de la 3^e Rive. De son côté, la cellule ministérielle de soutien psychologique est à l'écoute des agent-es et personnels enseignants du Conservatoire de Paris.

Des grandes questions de société sont devenues des enjeux du Conservatoire. Concernant la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, tout le monde a pu prendre conscience de la gravité de la situation en lisant l'enquête de perception des violences et du harcèlement sexistes et sexuels dans l'enseignement supérieur artistique et culturel et suivre les conférences en ligne ou les formations dispensées par EGAE.

La recherche de la parité est présente à chaque étape de notre travail, dans les procédures de recrutement comme dans la formation des jurys de concours.

Enfin nous avons entamé une réflexion sur les meilleures façons d'ouvrir le Conservatoire de Paris aux publics encore peu représentés parmi les étudiant-es, celles et ceux issu-es de la diversité ou dont les milieux sociaux se sont persuadés à tort que les répertoires que nous travaillons ne leurs étaient pas destinés. Un effort supplémentaire est initié sur l'ouverture aux nouveaux répertoires et sur l'inscription de l'école dans son territoire. Enfin, la médiation culturelle devient un enjeu majeur de notre enseignement, un comité de pilotage travaille à l'intégrer dans les cursus. Les étudiant-es montrent une vraie appétence sur ce sujet, à nous de traduire son importance dans les diplômes que nous décernons.

Les chiffres du département de musique ancienne

	Inscriptions dans un cursus	%	Nombre d'étudiant-es	%
Homme	29	55%	29	55%
Femme	24	45%	24	45%
Total	53	100%	53	100%

Moyenne d'âge	1 ^{er} cycle supérieur	2 ^e cycle supérieur	3 ^e cycle supérieur	Total général
Homme	23,90	26,78	24,79	24,79
Femme	22,58	27,00	24,79	24,79
Total	23,41	26,90	24,79	24,79

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total	%
16-18 ans		1	1	2%
19-21 ans	3	3	6	11%
22-25 ans	16	9	25	47%
26-30 ans	9	11	20	38%
31-35 ans	1		1	2%
Total	29	24	53	100%

Origine des étudiant-es	Homme	Femme	Total	%
France	18	19	37	70%
Union Européenne hors France	3		3	6%
Europe Hors Union Européenne	8	5	13	25%
Total	29	24	53	100%

Inscriptions dans chaque cursus

1^{er} cycle supérieur - Certificat de 1^{er} cycle supérieur

Cursus	Nombre d'étudiant-es		
	Homme	Femme	Total
Musique de chambre (2 ^e discipline principale)	1	-	1
Total	1	0	1

1^{er} cycle supérieur - Diplôme national supérieur professionnel de musicien

Cursus	Nombre d'étudiant-es		
	Homme	Femme	Total
Clarinete historique	-	1	1
Clavecin et Basse continue	5	1	6
Contrebasse historique et violone	3		3
Cor ancien	2		2
Flûte traversière baroque	2	2	4
Hautbois baroque	1	1	2
Luths, Théorbe et Basse continue	-	2	2
Pianoforte	2	1	3
Viole de gambe	-	1	-
Violon baroque		2	2
Violoncelle baroque	4	1	5
Total	19	12	31

2^e cycle supérieur - Diplôme de 2^e cycle supérieur conférant le grade de Master

Cursus	Nombre d'étudiant-es		
	Homme	Femme	Total
Basson ancien	-	-	-
Clarinete historique	-	-	-
Clavecin et Basse continue	4	4	8
Contrebasse historique et violone	-	-	-
Flûte traversière baroque	2	1	3
Hautbois baroque	1	-	1
Pianoforte	-	2	2
Viole de gambe	-	1	1
Violon baroque	2	4	6
Violoncelle baroque	-	-	-
Total	9	12	21

3^e cycle supérieur

Cursus	Nombre d'étudiant-es		
	Homme	Femme	Total
DAI - Clavecin	-	-	0

**Candidats lors de l'année 2021-2022
pour une rentrée scolaire en 2022-2023**

Inscriptions à un concours			Candidat-es admis-es		
		%			% de réussite
Homme	19	54%	Homme	9	47%
Femme	16	46%	Femme	6	38%
Total	35	100%	Total	15	43%

1^{er} cycle supérieur - Diplôme national supérieur professionnel de musicien

Concours	Nombre de candidat-es			Nombre d'admis-es			% de candidat-es admis-es au concours		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Basson ancien	-	1	1	-	1	1	-	100%	100%
Clarinette historique	-	1	1	-	1	1	-	100%	100%
Clavecin et Basse continue	3	-	3	2	-	2	67%	-	67%
Contrebasse historique et violone	1	-	1	-	-	-	0%	-	0%
Flûte traversière baroque	1	1	2	1	-	1	100%	0%	50%
Hautbois baroque	1	1	2	1	-	1	100%	0%	50%
Luth, theorbe et basse continue	1	2	3	1	-	1	100%	0%	33%
Piano forte	1	-	1	1	-	1	100%	-	100%
Viole de gambe	1	-	1	-	-	-	0%	-	0%
Violon baroque	-	4	4	-	2	2	-	50%	50%
Violoncelle baroque	3	1	4	-	-	-	0%	0%	0%
Total	12	11	23	6	4	10	50%	36%	43%

2^e cycle supérieur - Diplôme de 2^e cycle supérieur conférant le grade de Master

Concours	Nombre de candidat-es			Nombre d'admis-es			% de candidat-es admis-es au concours		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Clarinette historique	1	-	1	1	-	1	100%	-	100%
Clavecin et Basse continue	2	1	3	-	-	-	0%	0%	0%
Contrebasse historique et violone	1	-	1	-	-	-	0%	-	0%
Flûte traversière baroque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piano forte	-	2	2	-	1	1	-	50%	50%
Viole de gambe	-	1	1	-	-	-	-	0%	0%
Violon baroque	1	-	1	1	-	1	100%	-	100%
Violoncelle baroque	2	1	3	1	1	2	50%	100%	67%
Total	7	5	12	3	2	5	43%	40%	42%

Réussite en fin de cursus en 2021-2022

	Congé	Démission	En cours	Fin de cycle*	Erasmus	Pourcentage fin de cursus
Homme	2	2	16	8	1	29%
Femme	1	2	13	8	-	33%
Total	3	4	29	16	1	31%

* Ayant passé les examens

	Étudiant-es en fin de cursus**	Étudiant-es ayant réussi	% de réussite	En attente de résultat
Homme	5	5	100%	3
Femme	7	7	100%	1
Total	12	12	100%	4

** Hors attente de résultat

1^{er} cycle supérieur - Diplôme national supérieur professionnel de musicien

Cursus	Étudiant-es en fin de cursus			Étudiant-es ayant réussi			% de réussite au diplôme		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Basson ancien	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clarinette historique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clavecin et Basse continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrebasse historique et violone	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flûte traversière baroque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luths, Théorbe et Basse continue	-	1	1	-	1	1	-	100%	100%
Piano forte	1	-	1	1	-	1	100%	-	100%
Viole de gambe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Violon baroque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Violoncelle baroque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	2	1	1	2	100%	100%	100%

2^e cycle supérieur - Diplôme de 2^e cycle supérieur conférant le grade de Master

Cursus	Étudiant-es en fin de cursus			Étudiant-es ayant réussi			% de réussite au diplôme		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Basson ancien	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clarinette historique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clavecin et Basse continue	1	2	3	1	2	3	100%	100%	100%
Contrebasse historique et violone	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flûte traversière baroque	2	-	2	2	-	2	100%	-	100%
Luth, theorbe et basse continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piano	-	2	2	-	2	2	-	100%	100%
Viola de gambe	-	1	1	-	1	1	-	100%	100%
Violon baroque	1	1	2	1	1	2	100%	100%	100%
Violoncelle baroque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4	6	10	4	6	10	100%	100%	100%

3^e cycle supérieur

Cursus	Étudiant-es en fin de cursus			Étudiant-es ayant réussi			% de réussite au diplôme		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Département musicologie et analyse

Les principales activités du département musicologie et analyse sont l'enseignement et la recherche. Le département assume une double mission : d'une part, il accompagne la formation générale des artistes interprètes, compositeur-rices, arrangeur-ses ou chef-fes d'orchestre et, d'autre part, il dispense une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, les étudiant-es inscrit-es en musicologie suivent simultanément un autre cursus d'enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau Master, voir Doctorat.

Le département place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.

L'équipe administrative est composée d'un responsable de département, d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire de département.

En 2021-2022, la sortie progressive des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 ont encore quelque peu impacté les jauges des salles ainsi que la vie étudiante au sein de l'établissement, à travers notamment le port du masque et la distanciation physique. Les étudiant-es l'ont particulièrement ressenti au sein de ce département dont la totalité des cours sont collectifs.

La vie du département a été rythmée par les procédures de recrutement d'une enseignante en Histoire de la musique : étude chronologique et synthétique ainsi que celui d'un enseignant en Analyse théorique et appliquée. Par ailleurs, la direction du département a connu une période d'intérim couvrant le congé parental de la responsable titulaire au second semestre 2021-2022.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

LES RÉSULTATS AU CONCOURS D'ENTRÉE

	candidat-es	admis-es
Cycle préparatoire	16	6
Analyse Théorique et appliquée	13	3
Esthétique	16	5
Histoire de la musique	9	2
Métiers de la culture	11	5
Désistements	9	-

Épreuves éliminatoires

	admis-es	dispensé-es
Formation musicale		
Cycle supérieur	9	
Cycle préparatoire	2	5
Pratique vocale		
Cycle supérieur	15	
Cycle préparatoire	4	5

Admissibilité

25 candidat-es dont 17 admissibles

Réussite aux épreuves d'admissibilité	
Analyse Théorique et appliquée	11
Esthétique	11
Histoire de la musique	5
Métiers de la culture musicale	7

Admissions

	candidat-es	admis-es	abstent-es / désistement
Cycle préparatoire	6	3	-
Analyse théorique et appliquée	6	3	-
Esthétique	10	5	1
Métiers de la culture musicale	5	5	-
Histoire de la musique	3	2	1

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Musicologie cycle supérieur	79
Classe d'Analyse	33
via analyse B	6
Classe d'Esthétique	19
Classe Métiers de la culture musicale	7
Classe d'Histoire de la musique	12

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDE

	Étudiant-es diplômé-es
Analyse Théorique et appliquée et Métiers de la culture	2
Histoire de la musique et Esthétique	1
Analyse Théorique et appliquée et Histoire de la musique	1
Métiers de la culture et Esthétique	1
Analyse Théorique et appliquée et Esthétique	1
Total	6

LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

	étudiant-es
Prix d'Analyse Théorique et appliquée	14
Prix d'Esthétique	4
Prix d'Histoire de la musique	3
Prix Métiers de la culture musicale	3

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les étudiant-es ayant été formé-es au sein du département musicologie et analyse s'insèrent à la fois dans le monde de l'enseignement (concours de la fonction publique d'État et territoriale) et de la recherche (doctorats, habilitations à diriger des recherches, recrutement des maîtres de conférences et des professeur-es des universités) mais également dans les métiers liés à la médiation, à la dramaturgie, à la production, ou dans des administrations de festivals, d'ensembles, ou d'établissements d'enseignement musical.

Le département a signé 10 conventions de stage en 2021-2022, preuve de son engagement de professionnalisation de ses étudiant-es en lien avec des institutions partenaires dans le monde musical français.

	Nombre de stages
Histoire de la musique	1 au CNSMDP
Métiers de la culture musicale	1 au Théâtre national de l'Opéra-Comique
	1 à la Bibliothèque musicale
	1 à la Grange-Fleuret
	2 à l'Opéra national de Paris
	Total : 4
Méthodologie pratique de la recherche et de la médiation	5 à l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie
Total	10

Département écriture, composition et direction d'orchestre

Le département écriture, composition et direction d'orchestre offre plusieurs cursus de formation diplômante : les 1^{er} et 2^e cycles de composition, complétés par le doctorat de composition SACRe (en partenariat avec l'Université PSL), les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre ainsi que le cycle supérieur d'écriture. Un cursus de composition de musique à l'image (DCMI : Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe d'Orchestration supérieure s'ajoutent à l'offre pédagogique de ce département.

Ce département comporte également sept disciplines complémentaires à destination des étudiant-es du Conservatoire :

- ↳ L'initiation à l'écriture
- ↳ L'harmonisation au clavier
- ↳ L'initiation à la musique à l'image
- ↳ L'arrangement
- ↳ Le piano complémentaire pour les étudiant-es de cycle supérieur d'écriture
- ↳ L'initiation à la direction d'orchestre
- ↳ L'initiation à la direction d'ensemble pour les compositeur-trices

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

- ↳ Cours du soir avec Thomas Lacôte présentant la classe d'écriture des XX^e-XXI^e siècles en septembre 2021
- ↳ Masterclasse de direction d'orchestre avec Mikko Franck en octobre 2021 et avec Pascal Rophé en avril 2022
- ↳ À partir d'avril 2022, accueil dans la classe de direction d'orchestre de Polina Lebedieva, étudiante réfugiée ukrainienne
- ↳ Concert hommage à Michel Legrand avec 6 créations des étudiant-es de la classe de composition de musique à l'image à l'auditorium de Radio France avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France et le chef Bastien Stil
- ↳ Festival Présences 2022 autour de Tristan Murail : avec une masterclasse du compositeur à destination des classes de composition ainsi que des concerts avec des créations d'œuvres d'étudiant-es et de jeunes diplômé-es lors du Festival
- ↳ Le Festival Sœurs Jumelles de Rochefort est un nouveau lieu de rencontre de la musique et de l'image où les étudiant-es et jeunes diplômé-es de la classe de musique à l'image ont été invité-es à participer aux tables-rondes, rencontres, concerts et conférences afin de lier des liens avec les professionnel-les des secteurs du cinéma, de l'animation, du documentaire, du film publicitaire, de la série, du jeu vidéo et de la VR

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

La mise en place d'un cartable numérique contenant un MacBook Pro et un casque de studio pour les nouveaux entrants en cursus de composition 1^{er} cycle permet de lutter contre la précarité numérique tout en garantissant une égalité entre les étudiant-es dans leurs futurs apprentissages.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT·ES

LES RÉSULTATS AU CONCOURS

D'ENTRÉE (TAUX DE RÉUSSITE)

Pour les concours d'entrée pour 2022-2023, le nombre de candidatures est en légère hausse. Nous pouvons interpréter cela du fait de la fin de la crise sanitaire et de la reprise des déplacements. Étant donné le nombre de candidatures en hausse, le taux de réussite baisse légèrement de façon proportionnelle.

Concours d'entrée	Taux de réussite
cycle supérieur d'écriture	40%
1 ^{er} cycle de direction d'orchestre	3%
2 ^e cycle de direction d'orchestre	0%
1 ^{er} cycle de composition	12%
2 ^e cycle de composition	15%
Concours d'entrée en 3 ^e cycle de composition	14%
DCMI	7%

LES EFFECTIFS PAR CURSUS

Les effectifs dans les différents cursus du département pour l'année 2021-2022 sont très semblables à l'année précédente :

Cursus	hommes	femmes	diplômé·es
Écriture	86	24	18
Orchestration supérieure	15	1	9
Composition 1 ^{er} cycle	10	1	4
Composition 2 ^e cycle	9	5	9
Doctorat de composition SACRe	6	0	1
Direction d'orchestre 1 ^{er} cycle	3	3	3
Direction d'orchestre 2 ^e cycle	2	0	1
DCMI	4	0	1

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

DE FIN D'ÉTUDE DU CNSMDP

Le département a enregistré 100% de réussite aux diplômes de fin d'étude.

LES RÉUSSITES

Clara Baget, étudiante en direction d'orchestre 3^e année de 1^{er} cycle a été recrutée comme cheffe assistante de l'Orchestre Philharmonique de Radio France pour la saison 2022-2023.

Félix Bénati, étudiant en 1^{er} année de 2^e cycle de direction d'orchestre a réalisé un travail formidable de chef assistant auprès de la cheffe d'orchestre Lucie Leguay dans l'opéra *Die Fledermaus* de Johann Strauss II, créé au Conservatoire de Paris en mars 2022.

Jialin Liu, Yuki Nakahashi, Lanqing Ding, étudiant·es des classes de composition du Conservatoire mais aussi Samir Amarouch, Bastien David et Didier Rotella, jeunes diplômés des classes de composition ont reçu une commande de Radio France, la plupart dans le cadre du Festival Présences 2022.

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Pour les chefs d'orchestre, la fin des études, dès le 2^e cycle est marquée par une vive participation aux concours nationaux et internationaux ainsi que les concours de chef·fes assistant·e. Certain·es étudiant·es profitent également de ces années de 2^e cycle et après pour fonder leur propre formation.

Pour les compositeurs, l'objectif est de recevoir des commandes d'œuvres de la part des ensembles de musique contemporaine ou de festivals, mais également de participer à des académies et ainsi voir leur musique être créée et jouée.

Concernant l'écriture, les métiers sont multiples et divers, certains enseignent, réalisent des arrangements pour des ensembles et orchestres, se spécialisent dans la musique à l'image ou encore poursuivent vers l'étude de la composition.

Les diplômé·es du DCMI arrivent parfois au Conservatoire avec un réseau assez établi mais tous·tes vont faire des rencontres avec des réalisateur·rices et des producteur·rices lors de festivals, ou participent avec de jeunes réalisateur·rices à des concours de cinéma et court-métrage en tant que compositeur·rice de la musique.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

- ↳ Radio France, Festival Présences 2022, concert avec deux créations d'étudiants des classes de composition et une masterclasse du compositeur Tristan Murail
- ↳ Orchestre de Picardie pour une classe de direction d'orchestre hors les murs ainsi qu'une création de Brendan Champeaux, Alexandre Jamar et Takuma Saito, étudiants des classes de composition
- ↳ Ensemble intercontemporain, historique et fidèle, pour deux ateliers de composition et une session de travail avec la classe de direction d'orchestre
- ↳ IRCAM : 1 étudiant de 1^{er} année de 2^e cycle a réalisé son année au sein du Coursus de l'IRCAM
- ↳ Ensemble Multilatérale pour un concert du Prix de composition
- ↳ ProQuartet : travail sur une année d'écriture d'un quatuor à corde avec Tobias Feierabend et Marin Escande, étudiants des classes de composition.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE

- LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ,
- DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ
- ET DE L'EAC

Parité des jurys, AIMS, médiations, concerts solidaires, accueil des scolaires, publics fragilisés, éloignés et empêchés...

Sur 27 jurys, composés de 3 ou 5 personnes :

- ↳ 31% des jurys paritaires
- ↳ 93% des jurys mixtes

Direction des études chorégraphiques

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris forme des danseurs et danseuses professionnel·les de très haut niveau destiné·es à intégrer de grandes compagnies de rang national et international. Sa pédagogie ambitieuse met en synergie un 1^{er} cycle, avec deux parcours de formation d'interprète en danse (classique et contemporain), un 2^e cycle en danse valant grade de Master, ainsi qu'une offre de formation de 1^{er} et 2^e cycle supérieur, valant grade de Master, à l'analyse et l'écriture pour le mouvement – Benesh Movement Notation et Cinétopographie Laban – unique au monde. Cette formation s'adresse à des artistes et/ou chercheur·ses déjà inscrit·es dans le milieu professionnel ou à des étudiant·es en situation de formation supérieure dans les arts du spectacle vivant ou au sein d'une université.

Selon les parcours des étudiant·es, les matières enseignées permettent l'enrichissement de leur parcours professionnel ou de leur formation supérieure.

Fort de sa tradition d'excellence et d'un enseignement innovant, le Conservatoire de Paris transmet un répertoire des plus divers et invite à la création à travers les pièces de grand·es chorégraphes de notre temps.

Son ouverture sur le monde se caractérise par des partenariats avec d'autres grandes institutions comme La Grande Halle de la Villette, Chaillot – Théâtre National de la danse ou le CND – Centre national de la danse, ainsi que de nombreuses écoles internationales partenaires. Les étudiant·es participent chaque année à de grands projets chorégraphiques, dans ses deux salles de spectacles et hors les murs, qui font partie intégrante de la saison publique du Conservatoire de Paris. Ils et elles bénéficient par ailleurs tout au long de leur scolarité de la vie culturelle et artistique parisienne.

LE 1^{ER} CYCLE EN DANSE

Le 1^{er} cycle, en trois ans, précédé d'une année préparatoire, donne lieu à l'obtention du diplôme national supérieur professionnel de danseur-se (DNSPD) et s'attache à dispenser les bases techniques indispensables à un danseur ou une danseuse professionnel-le, tout en développant son potentiel artistique, ses connaissances intellectuelles, et la conscience de sa pratique. Un partenariat avec l'Université Paris 8 permet d'obtenir une licence Arts du spectacle chorégraphique conjointement avec le DNSP de danseur-se. Deux cursus distincts cohabitent, l'un en danse classique et l'autre en danse contemporaine, mais de nombreux ponts dans les enseignements et les projets existent tout au long de l'année.

LE 2^E CYCLE EN DANSE

Le 2^e cycle dispense, en 2 ans, le diplôme « Danseur-se et interprète : répertoire et création » et réunit danseurs et danseuses issu-es des cursus classiques et contemporains du 1^{er} cycle mais aussi d'autres écoles nationales et internationales.

La première année articule l'Ensemble chorégraphique avec des cours d'approches méthodologiques de la recherche, des séminaires autour de la médiation et des ressources professionnelles, et un parcours du spectateur-riche. L'Ensemble chorégraphique fonctionne comme une compagnie préprofessionnelle, et se produit au Conservatoire de Paris tout comme dans différents lieux partenaires, en abordant les répertoires et créations de chorégraphes d'aujourd'hui.

Il y a en moyenne une trentaine de représentations qui sont programmées chaque saison. La deuxième année comporte un projet de médiation culturelle, la suite des cours de méthodologie de recherche visant à la réalisation d'un mémoire soutenu devant jury, la création d'un projet personnel faisant l'objet d'une présentation publique, et un stage d'insertion professionnelle de trois à six mois.

LA FORMATION EN NOTATION DU MOUVEMENT

La formation est organisée en deux cycles diplômants d'une durée de deux années chacun.

Les enseignements y sont dispensés sous forme de sessions intensives de quatre jours en 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année), de deux à trois jours en 2^e cycle (1^{re} et 2^e année), à raison d'une fois par mois de septembre à juin.

Au sein d'une même session, l'étudiant-e reçoit des apports en notation du mouvement (selon le système qu'il ou elle a choisi), en formation musicale, en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), en technique somatique, en culture chorégraphique et méthodologie de la recherche et du mémoire. Des masterclasses thématiques complètent ce programme.

La 2^e année de 2^e cycle est entièrement consacrée à la réalisation des deux projets professionnels choisis par l'étudiant-e parmi quatre parcours de spécialisation possibles, chaque parcours recouvrant deux champs d'application directement liés au métier de Notateur Laban ou Choréologue Benesh.

UN DOUBLE CURSUS

Jusqu'au baccalauréat, les étudiant-es danseur-ses suivent une double scolarité au Collège et Lycée Brassens. Post-bac, un partenariat avec l'Université Paris 8 permet de partager et mutualiser un grand nombre d'enseignements, pour une obtention accélérée et favorisée de la Licence Arts du spectacle.

UN PÔLE SANTÉ SPÉCIALISÉ EN DANSE À L'ÉCOUTE DES ÉTUDIANT-ES

La présence d'un médecin spécialiste du sport et de la danse, d'une infirmière, de deux kinésithérapeutes et d'une nutritionniste permet de garantir une formation du plus haut niveau dans les meilleures conditions.

UN CURSUS AU SEIN D'UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE TOUT PREMIER PLAN

Les danseurs et danseuses bénéficient de toute l'infrastructure et des ressources du Conservatoire de Paris, grâce aux saisons de représentations, accompagnées par des services de production et audiovisuel complets, des projets avec les différents départements de musique, une médiathèque richement dotée en documents musicaux et chorégraphiques.

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

LES ACCOMPLISSEMENTS

- ↳ **Organisation et mise en œuvre du séminaire Pratiques**, qui a nécessité l'organisation de l'accueil de 11 CRR et 2 écoles de Guadeloupe et Martinique, d'un planning pédagogique d'une semaine à destination d'élèves de CRR et des équipes pédagogiques des CRR concernés, de moments de convivialité, d'échanges, de tables rondes. Outre la direction des études chorégraphiques, un grand nombre d'équipes du Conservatoire a été mobilisé sur cette manifestation, le service de la scolarité, le service du budget, le SAPAL, le service de la communication
- ↳ **Consolidation du partenariat avec Dance Reflections by Van Cleef & Arpels**, mécènes des productions *Trisha Brown x 100* et *Necesito*, pièce pour Grenade de Dominique Bagouet
- ↳ **Augmentation considérable des recettes** (coproduction, achat spectacles, mécénat)
- ↳ **Trois nouveaux mécènes pour la danse**, Dance Reflections by Van Cleef & Arpels, Lazard Frères Gestion et Kings Fountain
- ↳ **Le Conservatoire de Paris devient école partenaire du prestigieux Prix de Lausanne**
- ↳ **Partenariat Arte** (*Trisha Brown x 100*) et tournage de la série « *Seule la danse : une saison au Conservatoire de Paris* »
- ↳ **Consolidation du partenariat avec Repetto**, en tant que fournisseur officiel du Conservatoire, pour une dotation en paires de pointes multipliée par trois.
- ↳ **Signature du Pacte de visibilité des artistes ultramarins**, et premières actions mises en œuvre pour la danse, avec voyage de repérage en avril, en Martinique et Guadeloupe et accueil d'élèves et professeurs pour *Pratiques*
- ↳ **Consolidation de la nouvelle équipe pédagogique en notation du mouvement**
- ↳ **Projet « Écrire et transmettre la danse »** avec deux étudiant-es en notation Laban et Benesh, en partenariat avec la Manufacture, CDCN Bordeaux La Rochelle, du CRR de Bordeaux et du PSMD de Bordeaux

SCOLARITÉ ET VIE ÉTUDIANTE

↳ **Évolution des conseils de classes**, qui tient compte de l'expérience de l'année précédente, avec un entretien individuel pour chaque étudiant-e avec toute l'équipe pédagogique deux fois par an, et une autoévaluation à chaque entretien

↳ Les commandes chorégraphiques mise en place grâce à une subvention exceptionnelle de la DGCA, qui a permis d'intégrer **5 nouvelles variations néoclassiques** (Thierry Malandain, Medhi Walerski, Xenia Wiest, François Mauduit et Julien Guerin) et **4 nouveaux solo contemporains** (Edouard Hue, Marcos Mauro, Ambra Senatore, Lali Ayguade) pour le **certificat d'interprétation de la danse**

↳ **Une cérémonie de remise de diplôme a été organisée** en salle publique à l'issue des certificats pour les étudiant-es en DNSP3 classique et contemporain

↳ **Un lien plus étroit avec la communauté des parents d'étudiant-es** (trois réunions en visio par année scolaire), permettant ainsi des échanges réguliers, incluant les familles plus éloignées géographiquement.

↳ **Présence accrue des étudiant-es et de l'équipe pédagogique sur le Facebook du Conservatoire**, et, suite à la **création du compte Instagram dédié à la danse** en avril 2021, plus de 2500 abonné-es après 1 an d'existence

↳ **Présence du pôle santé continue auprès des étudiant-es** notamment pour superviser les questions liées au pass vaccinal

↳ **Une rentrée maîtrisée, préparée et coordonnée** par l'équipe administrative et le pôle santé avec demande de tests spécifiques danse et spécifiques post-covid, ECG pour tous-tes, bilan sanguin, nutritionnel et physique pour tout-tes avant reprise de la danse

↳ **Participation des étudiant-es de DNSP2 aux APM1 avec les étudiant-es musicien-nes**

↳ **Premier conseil de perfectionnement** pour le diplôme de 2^e cycle en danse

↳ **Première session de « En conversation »** animée par Karima El Amrani, alumni du Conservatoire de Paris, projet de rencontre et d'échanges entre danseur-ses professionnel-les, issu-es du Conservatoire, et étudiant-es de fin de cycle DNSPD et Master

↳ **Élaboration d'un tableau des diplômé-es en danse du Conservatoire de Paris**, retraçant les éléments importants de leur carrière, depuis 1990.

PRODUCTIONS

↳ **L'Ensemble chorégraphique en tournée**, notamment au Holland Dance Festival et au CND, dans le cadre d'un projet européen Dopodo, au Festival Montpellier Danse, à Lisbonne, dans le cadre de la saison France Portugal organisée par l'Institut Français, à Bron, à Rochefort, à Flers et à Olivet

↳ **Un grand ballet classique, Le lac**, en partenariat avec la Fondation Noreev, et avec des étudiant-es de l'Académie Royale de Stockholm

↳ **Présence de 30 étudiant-es et de l'équipe pédagogique de l'Académie Royale de Stockholm**, permettant échanges de pratiques, production et cours en commun

↳ **Tournée Bugger au CRR de Paris**, au Palais de la Porte dorée, et à Chaillot

↳ **Les activités de recherche et de formation**

↳ **Séminaire de rentrée autour du projet d'établissement**, animée par la directrice, la directrice adjointe, le directeur des études musicales et de la recherche et le directeur des études chorégraphiques. S'en est suivi un travail collectif autour de principes déontologiques appliqués à la pédagogie en danse

↳ **Conseil de perfectionnement pour le 2^e cycle en danse** qui a permis de faire un certain nombre de préconisation, sur les questions d'évaluation, de diversité dans les recrutements, de communication.

↳ **Consolidation des cours d'approches méthodologiques de la recherche** pour les étudiant-es en 1^{er} année de 2^e cycle en danse, et tutorat personnalisé pour l'accompagnement et la rédaction d'un mémoire pour les étudiant-es en 2^e année de 2^e cycle en danse

↳ La promotion 2022 des Master en danse a produit **16 soutenances de mémoire, et 16 projets personnels**

↳ **Consolidation du tutorat** par une artiste pour le projet personnel de fin de diplôme de 2^e cycle.

↳ **La refonte complète de la convention de partenariat avec l'Université Paris 8**, opérée l'année précédente, pour une meilleure inscription de la licence dans le cursus DNSPD, et sa validation possible en une année continue d'attirer les étudiant-es. À la rentrée 2021, 95% des DNSP3 bacheliers étaient inscrit-es en licence

↳ **Pratiques, séminaire d'immersion au sein de l'enseignement supérieur en danse**, à destination des CRR, qui a permis l'organisation de 4 tables rondes autour de différentes thématiques dont : la relation pédagogique en question, les expériences et retours de 4 alumni, les questions de santé psychologique et de préparation mentale.

LES TEMPS FORTS

↳ **Trisha Brown x 100**, deuxième projet monumental, après **Cunningham x 100** en 2019, construit en partenariat avec la Grande Halle de la Villette et le Festival d'automne à Paris, et avec pour la première fois le soutien de Dance Reflections by Van Cleef & Arpels

↳ Extraits du **Lac des cygnes**, dans la version de Rudolf Noreev, en partenariat avec la Fondation Noreev

↳ **Tournée parisienne de la pièce Bugger** de Yuval Pick, pour les étudiant-es du 1^{er} cycle en danse contemporaine, au Théâtre des Abesses, en partenariat avec le CRR de Paris, au Palais de la Porte dorée, et à Chaillot, Théâtre national de la danse

↳ Partenariat avec l'Université hollandaise Codarts, pour une production en commun, **Whereabouts unknown**, de Jiri Kylian, dans le cadre d'un projet Européen, et deux échanges école, un dans le cadre du Holland Dance Festival, et au CND dans le cadre du programme de printemps de l'Ensemble chorégraphique

↳ **Développement conséquent des tournées de l'Ensemble chorégraphique**, avec plus de 25 dates de représentation, dans des scènes nationales (Flers et Rochefort), des scènes conventionnées (Bron), des festivals internationaux (Montpellier danse et Holland Dance Festival)

↳ **Reconstruction de Necesito, pièce pour Grenade** de Dominique Bagouet, comme hommage au chorégraphe disparu il y a 30 ans, en partenariat et coproduction avec le Festival Montpellier Danse et Chaillot - Théâtre national de la danse

↳ **Échange école avec IPL**, Institut polytechnique de Lisbonne, et participation à la saison croisée France Portugal de l'Institut français

↳ **Deuxième édition du séminaire Pratiques**, co-construit avec le CNSMD de Lyon, réunissant cette année 11 CRR (Lyon, Montpellier, Lille-Roubaix, Nantes, Paris, Boulogne, Clermont-Ferrand, Montpellier, Bordeaux, Chalons sur Saône, Avignon) et deux écoles de Guadeloupe et Martinique

↳ **Les cartes blanches**, manifestation qui met à l'honneur les chorégraphies des étudiant-es en danse, avec 24 projets proposés, accompagnés par le service Production et apprentissage de la scène

↳ **Participation des étudiant-es en Master2 de danse à la production de l'Opéra du Conservatoire**, dans une chorégraphie de Bruno Bouché

↳ Participation des étudiant-es en Master2 de danse à la reprise de **Parades and Changes** de Anne Colod présenté au CND

↳ **La Manufacture CDCN de Bordeaux La Rochelle : projet « Écrire et transmettre la danse » : transmission et remontage** par une étudiante Benesh de 2^e année de 2^e cycle : *Accidental Signals* de Nicolo Fonte (pour les étudiantes du CRR de Bordeaux) et par un étudiant Laban de 2^e année de 2^e cycle : *L'Après-midi d'un faune* de Nijinski d'après la partition en cinématographie par Ann Hutchinson (pour les étudiant-es du PESMD de Bordeaux Aquitaine).

LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS

↳ Préparation physique

↳ Yoga

↳ Cours d'adage en co-enseignement donnés par un homme et une femme

↳ Cours de partenering en co-enseignement en DNSP2 contemporains, donnés par 2 hommes

↳ Accompagnement musical par deux musicien-nes pour certaines classes

↳ Recrutement d'un nouveau professeur de formation musicale, et développement d'une pédagogie spécifique à destination des notateur-rices Laban et Benesh

↳ Présentation du pôle santé à la rentrée à tout-es les étudiant-es en danse

↳ Technique release pour tout le monde sous forme de masterclasses intensive (4 semaines)

↳ Séminaire sur 3 jours avec le département des ressources professionnelles du CND pour les DNSP3 sur CV, lettres de motivation, et paysage chorégraphique.

L'ÉVOLUTION DES CURSUS

↳ **Volume des masterclasses multiplié par trois** pour les parcours Notation du mouvement, passant de 86h à 240h

↳ Évolution des conseils de classe pour plus de place à l'autoévaluation > **entretien individuel de chaque étudiant-e avec l'équipe pédagogique**

↳ **Travail de concertation pour la refonte des parcours d'études en notation du mouvement** pour une meilleure lisibilité, et pour plus de cours partagé, qui sera mis en place sur l'année 2022-2023

↳ **Le concours d'entrée Laban et Benesh est modifié** avec la mise en place effective d'un atelier collectif puis d'un entretien individuel

↳ **Prolongation de scolarité automatique pour les diplômé-es en danse et notation** jusqu'aux vacances de Noël qui suivent l'obtention de leur diplôme > cela permet l'accès aux classes et aux studios, et la possibilité de faire des stages complémentaires

↳ **Évolution du parcours d'études Master danse :** La composante Initiation à la médiation culturelle rassemblée dans une même UE que la composante Administration a été distinguée en une UE spécifique lui attribuant une durée annuelle de 50h. L'UE séminaire thématique proposé initialement en 1^{re} année est maintenant proposée en 2^e année, s'appuyant ainsi sur une plus grande maturité des étudiant-es. Nous pouvons remarquer une évolution notable des modes d'évaluation de ce cursus passant du registre de la note au registre de l'attestation délivrée selon des critères précis et communiqués aux étudiant-es préalablement. Le suivi des étudiant-es s'est également vu renforcé, les guidant vers une pratique encadrée de l'autoévaluation. Cette évolution définie en 2022 sera mise en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023.

LES CLASSES DE MAÎTRE

↳ Kathleen Fisher et Dai Jian dans le cadre de *Trisha Brown x 100* à destination des étudiant-es en DNSPD et Master 2

↳ Yuval Pick et Thibault Desaules à destination des étudiant-es en DNSPD contemporains

↳ Monique Loudières à destination des étudiant-es en DNSPD classiques

↳ Édouard Hue à destination des étudiant-es en DNSP3 contemporain

↳ Bruno Guillore pour la compagnie Hofesh Schechter à destination des étudiant-es en DNSP3 contemporain

↳ Eleonara Abbagnato en coaching pour les DNSP3 classiques

↳ Éric Quilleré en coaching pour les DNSP3 classiques

↳ Chloé Albaret en coaching pour les DNSP3 classiques

↳ Thierry Guiderdonni en coaching pour les DNSP3 classiques

↳ Laurel Jenkins en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Caroline Boussard en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Ambra Senatore en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ La veronal en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Nicolas Ricchini en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Daisy Philipps en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Laly Ayjuade en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Rainer Behr en coaching pour les DNSP3 contemporains

↳ Tatjana Thierbach, métier de choréologue / intervention en 1^{re} année de 1^{er} cycle

↳ Valérie Ballestra, enseigner l'écriture Benesh / intervention en 2^e année de 1^{er} cycle

↳ Fabien Monrose, dessin et graphie Benesh / interventions en 1^{er} cycle et en 1^{re} année de 2^e cycle

↳ Sophie Rousseau, séminaires danse musique / interventions en 2^e année de 1^{er} cycle et en 2^e cycle

↳ Muriel Hallé, répertoire Millepiéd (notation) / intervention en 1^{re} année de 2^e cycle

↳ Charlotte Siepiora, répertoire Millepiéd (reconstruction) / intervention en 1^{re} année de 2^e cycle

↳ Odile Rouquet, AFCMD / intervention en 2^e cycle

↳ Claire Malkrowicz, AFCMD / intervention en 1^{re} année de 1^{er} cycle

↳ Axelle Locatelli, histoire de la danse « danse chorale Laban » / intervention en 2^e année de 1^{er} cycle

↳ Laetitia Doat, méthodologie / interventions en 1^{re} année de 1^{er} cycle et en 2^e cycle

↳ Laetitia Doat, études labaniennes / interventions en 2^e année de 1^{er} cycle et en 2^e cycle

↳ Aurélie Berland, répertoire selon partition / intervention en 1^{re} année de 2^e cycle

↳ Rita Cioffi, répertoire Bagouet / intervention en 1^{re} année de 2^e cycle

↳ Amandine Bajou, écrire M. Gourfink / intervention en 2^e année de 2^e cycle

↳ Brigitte Massin, chorégraphe, Masterclasse commune aux deux systèmes / interventions en 2^e cycle Benesh et Laban

À L'ATTENTION DES ÉTUDIANT·ES

DE MASTER EN DANSE

Remontage et répétition des étudiant-es en Master1 de :

↳ *Whereabouts unknown* de Jiri Kylian, avec Anne Herman et Jiri Kylian

↳ *Dub Love remix* de François Chaignaud et Cécilia Bengolea, avec François Chaignaud, Cécilia Bengolea et Erika Miyauchi

↳ *Suite for five* de Merce Cunningham avec Cheryl Therrien et Cédric Andrieux

↳ *Hearts and arrows* de Benjamin Millepiéd avec Aaron Carr

↳ *Nina* de Emmanuel Gat avec Emma Mouton et Emmanuel Gat

↳ *Fan Dance* d'Andy De Groat avec Cathy Beziex

↳ *Bisonte : reStage* de et avec Marco Da Silva Ferreira

↳ *Necesito, pièce pour Grenade* de Dominique Bagouet, avec Rita Cioffi, Olivia Grandville, Fabrice Ramalingom, Sylvain Prunec

Workshop autour de « Vortex Temporum »

↳ De A.T. de Keersmaecker dirigé par Marie Goudot et Michael Pomeroy avec l'intervention de Jean Luc Plouvier de la formation ICTUS à destination des étudiant-es en Master1

Workshop Alban Richard

↳ À destination des étudiant-es en Master2.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

- ↳ Habillage des murs des étages par les photos des étudiant-es dans différentes situations et productions, et des murs des escaliers par une frise chronologique et historique de grandes figures de la danse
- ↳ Recrutement de 2 nouvelles professeures : Jeanne Pesle (yoga) et Juliette Mal (préparation physique)
- ↳ Investissement dans les équipements du pôle santé.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

LES RÉSULTATS AU CONCOURS D'ENTRÉE (TAUX DE RÉUSSITE)

- ↳ Concours d'entrée en 1^{er} cycle danse classique femme : 156 candidat-es, 10 reçues, soit un taux de réussite de 6,4%
- ↳ Concours d'entrée en 1^{er} cycle danse contemporaine : 134 candidat-es, 13 reçu-es soit un taux de réussite de 9,7%
- ↳ Concours d'entrée en 1^{er} cycle danse classique garçon : 43 candidat-es, 9 reçus soit un taux de réussite de 20,9%

Le concours danse en 1^{er} cycle reste extrêmement sélectif, avec des taux de réussite allant de 6 à 21%. Le niveau des candidat-es en général a été jugé comme plutôt bon par le jury. Nous pouvons aussi noter qu'il y a plus de candidatures en danse classique et un léger repli en danse contemporaine.

- ↳ Concours d'entrée en 2^e cycle danse : 71 candidat-es, 13 reçu-es soit un taux de réussite de 18,3%.

En 2022 le taux de réussite au concours d'entrée continue de baisser, attestant d'une plus grande compétitivité, le nombre de candidat-es ayant augmenté de plus de 30%. Les étudiant-es issu-es des premiers cycles en danse classique (1) et en danse contemporaine (11) ont pour la première fois depuis 3 ans été toutes et tous retenu-es, tant leur niveau était au-dessus des autres candidat-es issu-es d'autres écoles. Deux candidates extérieures ont été reçues, une de Chine, et une venant de SEADS, l'école basée à Salzbourg, toutes deux ayant complété leur formation de 1^{er} cycle.

Comme l'année dernière, cette lecture permet d'attester que le niveau demandé pour rentrer en Master est largement majoritaire chez les diplômé-es du Conservatoire que chez les candidat-es extérieur-es. Cela reste néanmoins un enjeu important pour le Master en danse de pouvoir accueillir des danseuses et danseurs de différents horizons, et avec la maturité suffisante pour pouvoir appréhender toutes les dimensions de l'enseignement.

- ↳ Concours d'entrée en 1^{er} cycle Benesh : 6 candidat-es, 5 reçu-es, soit un taux de réussite de 83%
- ↳ Concours d'entrée en 2^e cycle Benesh : 7 candidat-es, 7 reçu-es, soit un taux de réussite de 100%
- ↳ Concours d'entrée en 1^{er} cycle Laban : 5 candidat-es, 4 reçu-es, soit un taux de réussite de 80%
- ↳ Concours d'entrée en 2^e cycle Laban : 1 candidat, 1 reçu, soit un taux de réussite de 100%.

Malgré un travail important de communication réalisé cette année, les formations en notation ne sont pas encore suffisamment connues pour avoir le même taux de sélectivité que les formations en danse. De plus, l'absence de cursus d'enseignement initial en notation nous pousse à accepter des candidat-es avec des parcours certes riches et variés, mais pour lesquels la notation reste un terrain à investir.

De même, étant donné la place unique du Conservatoire de Paris dans le monde de la notation du mouvement, il n'existe presque aucun profil extérieur qui puisse postuler au parcours 2^e cycle valant grade de Master qui ne soit pas issu de l'établissement, ou des deux ou trois formations internationales qui pourraient délivrer un diplôme de 1^{er} cycle équivalent. Malgré ce contexte, il nous faut continuer de travailler à plus faire connaître les parcours de notation du mouvement du Conservatoire, dans les établissements d'enseignements initiaux et supérieurs, et dans les formations à l'enseignements.

LES EFFECTIFS PAR CURSUS (2021-2022)

	femmes	hommes
Danse classique		
Année préparatoire	10	5
DNSP1	5	8
DNSP2	10	6
DNSP3	10	6
Total	35	25
Danse contemporaine		
Année préparatoire	7	6
DNSP1	6	4
DNSP2	5	8
DNSP3	6	5
Total	24	23
Master		
Master 1	7	2
Master 2	10	7
Notation Laban		
1 ^{er} cycle 1 ^{re} année	4	2
1 ^{er} cycle 2 ^e année	3	3
2 ^e cycle 1 ^{re} année	2	2
2 ^e cycle 2 ^e année	6	2
Notation Benesh		
1 ^{er} cycle 1 ^{re} année	8	1
1 ^{er} cycle 2 ^e année	6	2
2 ^e cycle 1 ^{re} année	-	1
2 ^e cycle 2 ^e année	4	3
Total notation	33	16
Total DEC	109	73

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDE DU CNSMDP

- ↳ DNSPD Danse classique femme : 2 mentions Très Bien, 3 mentions Bien, 2 mentions Assez Bien
- ↳ DNSPD Danse contemporaine : 6 mentions Très Bien (3 hommes, 3 femmes), 5 mentions Bien (2 hommes, 3 femmes)
- ↳ DNSPD Danse classique homme : 1 mention Bien, 1 mention Assez Bien
- ↳ Diplôme de 2^e cycle danse : 7 mentions Très Bien (3 hommes et 4 femmes), 8 mentions Bien (2 hommes et 6 femmes).

Tous et toutes les étudiant-es des 1^{er} et 2^e cycle en danse sortent diplômé-es. Le nombre des mentions Très Bien dans le 1^{er} cycle contemporain atteste d'un niveau particulièrement haut cette année pour cette promotion, qui a dans son intégralité intégré le Master.

Le faible nombre d'étudiant-es hommes en danse classique, au nombre de 2, ne permet pas d'évaluer proprement le niveau de la promotion, car 3 des étudiants ont fait le choix, justifié, et clairement motivé de redoubler leur dernière année de 1^{er} cycle pour se sentir mieux préparés l'année suivante.

Les résultats des étudiantes femmes en danse classique, 2 mentions Très Bien, 3 mentions Bien, et 2 mentions Assez Bien reflètent des promotions sortantes avec un très bon niveau, qui ont acquis pour la plupart le haut degré de connaissances et compétences demandé.

- ↳ Diplôme de 1^{er} cycle notation Benesh : 2 mentions Très Bien (2 femmes), 6 mentions Bien (2 hommes, 4 femmes)
- ↳ Diplôme de 2^e cycle notation Benesh : 3 mentions Très Bien (1 femme et 2 hommes), 1 mention Bien (1 femme), 1 sans mention (1 homme)
- ↳ Diplôme de 1^{er} cycle notation Laban : 1 mention Très Bien (1 homme), 2 mentions Bien (1 homme, 1 femme)
- ↳ Diplôme de 2^e cycle notation Laban : 6 mentions Très Bien (5 femmes et 2 hommes), 1 mention Bien (1 homme).

Les étudiant-es en notation obtiennent toutes et tous leur diplôme, avec mention Bien ou Très Bien. À noter une proportion importante de mention Très Bien en 2^e cycle, ce qui atteste à la fois d'une bonne formation en 1^{er} cycle, et du fait que l'orientation en 2^e cycle a été pertinente.

LES RÉUSSITES DES ÉTUDIANT-ES

- ↳ Les lauréats des concours : aucun
- ↳ Les prix obtenus : 3 étudiantes sélectionnées pour la demi-finale du concours international de Lausanne (Alice Hidalgo, Félicie Cunat et Naïa Dobrota)

Peu de concours en danse de renom international.

Depuis deux ans, le Conservatoire a décidé de mettre l'accent sur le Prix de Lausanne, le concours le plus réputé dans le monde, et est devenu depuis l'année dernière, suite à une visite de la directrice du Prix pour attester des conditions d'enseignements au sein du Conservatoire, école partenaire officielle du Prix de Lausanne. Ce nouveau statut du Conservatoire lui permet d'accéder à plus de visibilité sur la scène internationale, de, nous l'espérons, gagner en attractivité, de pouvoir aller recruter ainsi des étudiant-es encore plus prometteurs et prometteuses. Cette année, une étudiante a été sélectionnée pour la demi-finale par le biais du stage de présélection européenne organisé en juillet, et deux étudiantes ont été sélectionnées par vidéo. Le Conservatoire reçoit le soutien de la Fondation Lazare Frères Gestion afin d'accompagner au mieux les candidat-es au Prix.

Les recrutements en milieu professionnel significatifs de l'année :

- ↳ Amandine Berthier, Félicie Cunat : Ballet de l'Opéra de Paris (contrats courts)
- ↳ Esteban Appesseche, Mathilde Plateau : Laura Arrend (contrat intermittent)
- ↳ Koharu Yamamoto : Ballet de l'Opéra de Paris (CDI)
- ↳ Esteban Appesseche, Noémie Langevin, Suzanne Henry, France Cartigny : Myriam Gourfink (contrat intermittent)
- ↳ Félicie Cunat : Ballet de l'Opéra de Nice (contrat court)
- ↳ Samuel Planas : Wim Wandekybus (contrat intermittent)
- ↳ Amandine Berthier, Charles Cliquot, Jade Lacara, Lilou Jacquin : Ballet de l'Opéra de Bordeaux (contrat court)
- ↳ Lucie Domenach : Lisbeth Gruwertz (contrat intermittent)
- ↳ Simon Asselin : Ballet de Bordeaux (CDI)
- ↳ Lucie Domenach, Pierrick Jacquart : Dimitri Chamblas (contrat intermittent)
- ↳ Jérémie Laffont : Ballet du Rhin (CDD), Ballet de Malte (CDI)
- ↳ Eva Galmel : Benjamin Millepied (contrat intermittent)
- ↳ Alice Hidalgo : Cellule d'insertion professionnelle à l'Académie Royale de Suède
- ↳ Alexandra Fribault : Maud Le Pladec (contrat intermittent)
- ↳ Eline Larray : Ballet de Munich (CDI)
- ↳ France Cartigny : DD Dorvillier (contrat intermittent)
- ↳ Erwan Jeammot, Nirina Olivier : Ballet de l'Opéra du Rhin (CDD puis CDI)
- ↳ Mathilde Plateau : Philippe Découflé (contrat intermittent)
- ↳ Pierrick Jacquart, Mathilde Plateau, Samuel Planas, Noémie Langevin : Terrain Boris Charmatz (contrat intermittent)
- ↳ Su Xu : Université de Pekin (CDI).

Ces résultats d'insertion professionnelle attestent d'une grande vitalité entre le monde professionnel et le Conservatoire. Notre réseau de partenaires pour les stages d'insertion professionnelle de Master continue de se développer, notamment à l'international. Des relations privilégiées sont instaurées avec les Ballets de l'Opéra de Paris, de l'Opéra de Bordeaux, de l'Opéra du Rhin, de l'Opéra de Lyon, du Ballet de Munich, permettant des stages mais aussi des embauches, ainsi qu'avec la plupart des CCN (4 stages longs en CCN en 2020, Orléans, Grenoble, Nantes, Belfort, 3 stages longs en CCN en 2021, Nantes, Rillieux-la-Pape, Le Havre, 2 en 2022, Orléans et Rillieux-la-Pape). Les compagnies indépendantes répondent largement aux sollicitations des étudiant-es, cette année les compagnies de Boris Charmatz, Philippe Découflé, Benjamin Millepied, Dimitri Chamblas, XY, etc., pour des stages, mais qui pour la quasi-totalité se suivent de contrat d'embauche. Les résultats des auditions sont aussi payants, puisque plusieurs étudiant-es réussissent avec brio à être sélectionné-es dans le cadre d'audition internationale parmi celles réunissant le plus de candidat-es (Wim Wandekybus, Lisbeth Gruwertz, Ballet de Malte).

En notation du mouvement :

- ↳ Aurélie Gaillard : maîtresse de ballet pour le Ballet du Grand Théâtre de Genève (direction : Sidi Larbi Cherkaoui) et pour le St Gallen Tanzensemble, coach pour le Prix de Lausanne (sur les chorégraphies de Kinsun Chan, notamment)
 - ↳ Joël Riou : projet de recherche pour la transcription du bharatanatyam en notation Benesh. Il a déposé un dossier pour l'Aide à la Recherche et au Patrimoine en Danse sur : *Le répertoire chorégraphique de Kuttalam M. Selvam, maître héréditaire de danse bharatanāyam*
 - ↳ Paolo Franco : notateur-reconstructeur au Ballet Preljocaj – Pavillon Noir et répétiteur pour le Ballet Preljocaj Junior, assistant de Josette Baiz – Grenade
 - ↳ Antoine Arbeit : continue son travail d'interprète et de chorégraphe
 - ↳ Jesús Hidalgo : professeur de danse contemporaine au CRR de Caen où il développe l'enseignement de la notation Benesh
 - ↳ Ines Sofia Cardona Parra : a été sélectionné pour le parcours AIMS 2022-2023
 - ↳ Sarah Salles : projet de recherche et collaboration avec des entraîneurs de clubs de football pour la transcription en notation Benesh de stratégies sportives
 - ↳ Raymundo Ruiz Gonzalez : en attente de réponse pour un doctorat.
- ### LA SANTÉ
- ↳ Cours de yoga, chaque semaine en accès libre
 - ↳ Convention avec l'association Troisième Rive très active, avec des permanences chaque mois, et intervention lors du séminaire Pratiques
 - ↳ Présence du pôle santé continue auprès des étudiant-es
 - ↳ Rencontre avec un préparateur mental, et cadrage de son intervention pour Pratiques
 - ↳ Une rentrée maîtrisée, préparée et coordonnée par l'équipe administrative et le pôle santé avec demande de tests spécifiques danse et spécifiques post covid, ECG pour tous-tes, bilan sanguin, nutritionnel et physique pour toutes avant reprise de la danse
 - ↳ Alimentation du compte Instagram réservé aux étudiant-es en danse avec partage de protocole santé, de parcours renforcement musculaire, de conseils nutritionnels.
 - ↳ Nouveau investissement pour la salle de rééducation et de préparation physique pour le pôle santé

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

- ↳ Chaillot-Théâtre National de la danse : *Impromptus Bugger* de Yuval Pick, *Nina* de Emanuel Gat et coproduction *Necesito*, participation du directeur au conseil de perfectionnement
- ↳ Centre national de la danse : séminaire ressources professionnelles, séminaires médiation, présentation du Programme Printemps, ouverture du colloque Rituel
- ↳ Festival d'automne à Paris : coproducteur et diffuseur
- ↳ La Grande Halle de la Villette : coproducteur et diffuseur
- ↳ Scène nationale de Rochefort et Flers : diffusion
- ↳ Festival Montpellier Danse : coproducteur et diffuseur
- ↳ Ateliers Médicis : mise en œuvre des projets de médiation des Master
- ↳ CNSMD de Lyon : échanges professeur-es, et organisation de *Pratiques*
- ↳ 11 CRR (Lyon, Montpellier, Lille-Roubaix, Nantes, Paris, Boulogne, Clermont-Ferrand, Montpellier, Bordeaux, Chalons sur Saône, Avignon)
- ↳ École des Beaux-Arts de Paris : cours commun
- ↳ Espace Pasolini de Valenciennes : partenariat pour *les Cartes blanches*, avec sélection et accompagnement des projets, voir résidence offerte à Valenciennes
- ↳ Fondation d'Entreprise Hermès : bourses pour les étudiant-es en Master
- ↳ Fondation Van Cleef & Arpels : coproducteur de deux productions
- ↳ Repetto : fournisseur officiel du Conservatoire
- ↳ Arte : visibilité, production de contenu
- ↳ Ballet du Rhin : cellule d'insertion professionnelle, participation du directeur au conseil de perfectionnement
- ↳ Ballet de Bordeaux : mise en situation professionnelle d'étudiant-es, participation aux jurys
- ↳ Compagnie François Chaignaud : stage d'insertion professionnelle
- ↳ Compagnie Terrain / Boris Charmatz : stage d'insertion professionnelle
- ↳ Ballet de l'Opéra de Lyon : stage d'insertion professionnelle
- ↳ CCN de Rillieux la Pape, Orléans : stage d'insertion professionnelle
- ↳ Institut français : soutien aux productions et diffusion
- ↳ Les carnets Bagouet : soutien aux productions
- ↳ La Manufacture CDCN de Bordeaux La Rochelle : projet « Écrire et transmettre la danse ».

À L'INTERNATIONAL

- ↳ Codarts : échange école, production en commun
- ↳ IPL : échange école, production en commun
- ↳ Dopodo, programme européen : échange école, production
- ↳ The Place, Londres : Erasmus
- ↳ Studio Dimitri Chamblas : stage d'insertion professionnelle
- ↳ LA Dance Project : stage d'insertion professionnelle
- ↳ Trisha Brown Dance Company (USA) : production
- ↳ Académie Royale de Stockholm : échange école, production
- ↳ Compagnie Akram Khan : masterclasse
- ↳ Compagnie Hofesh Shechter : masterclasse

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'EAC

Composition des jurys :

	femmes	hommes
Concours d'entrée danse classique	3	2
Concours d'entrée danse contemporaine	3	2
Concours d'entrée Master danse	3	2
Concours de sortie Master danse	4 / 4	1 / 3
Concours DNSPD Classique	2	3
Concours DNSPD Contemporain	2	3
Concours d'entrée 1 ^{er} cycle Benesh	1	2
Concours d'entrée 1 ^{er} cycle Laban	1	2
Concours de fin de 1 ^{er} cycle Benesh	3	-
Concours de fin de 1 ^{er} cycle Laban	3	-
Concours d'entrée 2 ^e cycle Benesh	2	1
Concours d'entrée 2 ^e cycle Laban	1	2
Concours de fin de 2 ^e cycle Benesh	1	2
Concours de fin de 2 ^e cycle Laban	3	-
Total	36	25

CONSOLIDATION DU PARCOURS MÉDIATION

La semaine dédiée à la médiation dans le parcours d'études s'est étoffée de rencontres avec des médiatrices en danse professionnelles, de séances d'observation de temps de médiation donnés par des artistes professionnel-es et des visites d'établissement scolaire dans lesquels les enseignant-es sont pleinement impliqués-es.

Les étudiant-es de M2 ont mis en œuvre leur projet dans des contextes variés :

- ↳ Auprès des résident-es de Maison des séniors de Montfermeil
- ↳ Auprès des élèves de l'école de danse de Montfermeil
- ↳ Auprès des mères et des très jeunes enfants fréquentant la PMI de Clichy sous-bois
- ↳ Auprès des résidentes du CHU de Montfermeil qui fait partie de la structure Aurore.
- ↳ Auprès des élèves du Conservatoire municipal de Clichy sous-bois

Tout au long de ces projets de médiation, les étudiant-es ont été accompagné-es et soutenu-es par un et une médiatrice des Ateliers Médicis et par Antoine Arbeit assistant à certaines séances.

Mathilde Plateau a été sélectionnée pour faire partie du dispositif de formation à la médiation supporté par le CDCN atelier de Paris.

Les étudiant-es de M1 ont été sollicités-es lors de bord plateau à l'issue de la représentation scolaire au Conservatoire. Ils et elles ont assuré des actions de sensibilisation au programme dansé en tournée auprès de classe de 4^e et de classes du Conservatoire de danse de Rochefort.

Des séances scolaires prennent place désormais lors des représentations au Conservatoire des programmes de l'Ensemble Chorégraphique. Un dossier présentant l'Ensemble chorégraphique et le programme (nom des œuvres, auteurs, etc.) est envoyé préalablement aux membres de la communauté éducative.

Un étudiant en danse, Gaspard Charon, a été sélectionné pour AIMS.



3.

Activités
des services

Services administratifs et techniques

Service des affaires extérieures et relations internationales

L'ACTION INTERNATIONALE

Records de mobilité, progression au classement QS, reprise des tournées en Europe et dans le monde : tournant la page de la crise sanitaire, le Conservatoire de Paris poursuit son développement international à une échelle sans précédent. Échanges et partenariats se multiplient dans une perspective toujours plus stratégique impliquant l'ensemble des étudiant-es, enseignant-es et agent-es au cœur de projets à l'ambition renouvelée. La situation géopolitique induite par la guerre en Ukraine a par ailleurs mobilisé la communauté de l'établissement, dans un élan de solidarité unanime.

REVOIR LE MONDE

Après deux années d'innovation pour collaborer en ligne et à distance, les artistes du Conservatoire ont retrouvé les voyages physiques et l'émotion d'accueillir leurs partenaires à La Villette. Dès le printemps, un ensemble du DAI contemporain s'est produit au festival New Music Dublin grâce au plan d'action Irlande-France, quand le département des métiers du son et de l'image recevait l'University of Southern California pour un atelier autour des musiques électroniques. Quelques semaines plus tard, l'Orchestre du Conservatoire a pris la route de Vienne et Budapest sur les traces de Mahler et Schoenberg.

La connexion viennoise avec l'Université mdw a permis en décembre la tenue d'un nouveau concert symphonique à la Philharmonie de Paris, et s'est vue renforcée par la signature d'une convention affirmant une ambition commune dans plusieurs domaines artistiques et stratégiques.

Parmi de nombreux partenariats dans des domaines aussi variés que le lied, l'analyse musicale et l'improvisation générative, de Stockholm à Tokyo en passant par la mer Égée, le projet Open Your Eyes a permis une tournée éco-responsable à Dublin, Londres, Paris et Salzbourg. Ce programme impliquant huit chanteur-ses et quatre pianistes favorise des modes de transport, d'hébergement et de restauration à faible empreinte carbone.

Poursuivant son ouverture à de nouvelles esthétiques, le Conservatoire de Paris a signé en septembre une convention avec la Fondation Hasdrubal pour des ateliers en Tunisie croisant musiques arabes et occidentales, dont les premiers ont eu lieu au premier semestre 2023.

Au niveau européen, la nouvelle programmation Erasmus+ a permis la mise en œuvre de programmes intensifs hybrides associant au moins trois écoles sur une période courte. Le premier projet de ce type a réuni en novembre des étudiant-es du Conservatoire, de l'Université mdw (Vienne) et de l'Académie Sibelius (Helsinki) à l'Académie Liszt de Budapest pour une session d'orchestre de chambre.

L'Université mdw et le Conservatoire de Paris : un partenariat de référence en Europe

CONSTRUIRE LES RÉSEAUX DE DEMAIN

Aux premiers jours de l'été 2022, les orchestres du Conservatoire et de l'Université mdw joignaient leurs forces à Vienne, pour prendre ensuite la route de Budapest. Après plusieurs reports et deux années d'attente, quelle plus belle image des liens retrouvés entre jeunes musicien·nes européen·nes ? Les deux phalanges, qui jouent ensemble (hors pandémie) depuis 2017, reprenaient enfin leur dialogue, échangeant cultures... et symboles. En juin sur les traces de Mahler et Schoenberg, en décembre au pays de Berlioz, où l'œuvre en première mondiale de Claire-Marie Sinnhuber exprimait un engagement commun pour la création.

Par-delà cette aventure symphonique, les deux écoles partagent de nombreuses actions bilatérales et en réseau, où s'invente l'enseignement artistique du XXI^e siècle. L'Académie européenne de musique de chambre (ECMA) cofondée en 2004 propose aujourd'hui des stages mensuels à travers le continent, ainsi que des initiatives à impact social, digital et professionnel soutenues par le programme Europe Créative. Les échanges Erasmus+ d'étudiant·es et professeur·es entre Vienne et Paris permettent l'internationalisation des parcours, de même que les projets collectifs pour les musiques traditionnelles ou d'ensemble. L'héritage du lied et celui de la mélodie réunissent voix, claviers, littératures. Avec d'autres horizons en vue (répertoire contemporain, nouvelles technologies), les deux institutions, en tête du classement QS pour l'Union européenne, affirment plus que jamais leur proximité pour relever les défis artistiques et pédagogiques de demain.

La coopération s'inscrit en priorité dans le cadre de réseaux existants ou créés sur la base de partenariats bilatéraux. Le Conservatoire affirme son rôle de premier plan dans l'Association européenne des Conservatoires (AEC), l'Académie européenne de musique de chambre (ECMA) et le cursus ECMaster, ainsi que dans le European Jazz Master (EUJAM), le projet METRIC pour l'improvisation ou l'International Association of Schools of Jazz (IASJ).

Après plusieurs initiatives financées par Erasmus+ ou Europe Créative, le Conservatoire s'est engagé en 2022 dans une candidature au programme des Universités européennes. Co-construit avec sept établissements partenaires, le projet IN.TUNE affiche une stratégie commune de long terme pour former un campus inter-universités où étudiant·es, enseignant·es et agent·es travailleront sur un mode transnational et transdisciplinaire.

IN.TUNE, un projet unique au niveau international pour la musique et les arts

IN.TUNE - Innovative Universities in Music and Arts in Europe est un projet d'Université européenne réunissant 8 établissements implantés à Paris, La Haye, Oslo, Vienne, Bucarest, Barcelone, Belgrade et Helsinki. Tous ont en commun l'enseignement supérieur de la musique ; plusieurs d'entre eux forment également à la danse, au théâtre, à la création audiovisuelle, aux beaux-arts ou au design. Alliant les institutions les plus innovantes, idéalement réparties sur le continent et présentant une diversité de champs exceptionnelle, IN.TUNE sera la première Université européenne à spécialisation musicale, associant l'ensemble des domaines artistiques dans une approche pluridisciplinaire.

Son projet affirme une stratégie ambitieuse pour relever les défis pédagogiques, professionnels, numériques, sociaux et environnementaux de demain, et offrir un modèle de référence pour le secteur au niveau mondial. Dans cette perspective, les établissements s'appuient sur de nombreuses collaborations existantes ayant remporté de précédents appels européens, développées et déclinées en 8 axes : gouvernance, mobilité, modules conjoints, recherche, développement de compétences, engagement social, assurance qualité et communication.

LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT·ES, ENSEIGNANT·ES ET AGENT·ES

Par-delà les projets spécifiques à chaque discipline, le Conservatoire permet aux étudiant·es, enseignant·es et agent·es des mobilités d'études, de stage, d'enseignement et de formation. Les flux, qui continuaient d'augmenter durant la crise sanitaire, battent de nouveaux records à la faveur d'une politique renforcée : +64% pour la mobilité entrante, +56% pour la mobilité sortante. Les bourses du programme Erasmus+, du ministère de la Culture, de la Région Île-de-France et de la Fondation Meyer soutiennent les participant·es.

Mobilité entrante (87 étudiant·es)

Allemagne	29
Norvège	10
Autriche	9
Danemark	6
Italie	6
Royaume-Uni	5
Espagne	5
Pays-Bas	4
Finlande	4
Pologne	2
États-Unis	2
Suède	2
Portugal	1
Suisse	1
Tchéquie	1
Total	87

Mobilité sortante (39 étudiant·es)

Allemagne	13
Finlande	5
Hongrie	5
Pays-Bas	3
Belgique	3
Italie	3
Autriche	2
Suisse	2
États-Unis	2
Espagne	1
Total	39

Mobilité sortante enseignant-es	
Espagne	2
Grèce	2
Portugal	2
Allemagne	1
Autriche	1
Danemark	1
Italie	1
Finlande	1
Lituanie	1
Total	12

Mobilité entrante enseignant-es	
Espagne	5
Danemark	2
Italie	2
Portugal	2
Suède	2
Suisse	2
Allemagne	1
Autriche	1
Pays-Bas	1
Hongrie	1
Total	19

UKRAINE : UNE SOLIDARITÉ ACTIVE

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a provoqué chez les étudiant-es, enseignant-es et agent-es une vive émotion, rapidement traduite par un fort élan de solidarité envers les réfugié-es. Le Conservatoire de Paris a été ainsi le premier à proposer un accueil d'urgence sur la page web créée par l'Association européenne des conservatoires. Sur 200 demandes reçues environ, l'établissement a intégré provisoirement onze étudiantes ukrainiennes. Des solutions pédagogiques, mais aussi financières et d'hébergement ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives ont été permises par l'engagement sans relâche de toute la communauté. D'abord incertaines quant à leur avenir en France, les étudiantes concernées ont pu envisager une poursuite d'études au Conservatoire (via le concours d'entrée) ou dans d'autres établissements, voire une insertion professionnelle dans des structures telles que l'Académie de l'Opéra de Paris.

La mobilité en 2021-2022

Mobilité entrante :

87 étudiant-es

19 enseignant-es

Mobilité sortante :

39 étudiant-es

12 enseignant-es

L'insertion professionnelle

Afin de préfigurer le bureau des carrières prévu dans le projet d'établissement, un comité de pilotage dédié réunit depuis septembre les responsables de la professionnalisation, du mécénat, de la production et des affaires extérieures, sous la conduite de la directrice. La mutualisation des ressources et dispositifs existants au sein des différents secteurs a été identifiée comme une priorité. Le futur bureau des carrières se voit ainsi envisagé comme un centre de ressources réunissant la formation aux enjeux professionnels, l'accompagnement des projets et la mise en relation avec les employeurs cherchant à recruter de façon ponctuelle ou pérenne.

Des propositions seront formulées prochainement pour une réforme des Aspects Pratiques du Métier (APM) à l'horizon de la rentrée 2024. Elles viseront une plus grande flexibilité des formations au fil du cursus, pour que chaque étudiant-e y accède au moment le plus opportun dans son parcours. Une offre en ligne dans le cadre du Conservatoire augmenté sera également étudiée.

L'établissement multiplie en outre les occasions de rencontres collectives ou individuelles avec des professionnel-les pouvant conseiller les étudiant-es dans leurs projets et l'approche de leur carrière. Sur le plan des relations avec les employeurs, les partenariats initiés durant la crise sanitaire avec l'Orchestre de chambre de Paris, l'Orchestre national d'Île-de-France, l'Orchestre National de Cannes ou le Festival de Chaillol se pérennisent et se multiplient, donnant lieu à de nombreuses embauches via les appels à projets émis par le Conservatoire de Paris.



Service des affaires générales et financières

Le SAGF (service des affaires générales et financières) est chargé d'une part de la préparation et de l'exécution du budget, d'autre part de la passation des marchés publics et des achats transversaux. Il assure par ailleurs une mission d'expertise et de conseil auprès des autres services et des départements dans les domaines financiers, juridiques, administratifs et logistiques.

Ses missions se structurent autour de trois pôles : le pôle financier, le pôle droit public et marchés publics et le pôle achat/logistique.

En cours d'année, toutes les missions qui relèvent de la logistique (gestion des fournitures administratives, du mobilier, maintenance du parc photocopieur...) ont été transférées au service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique (SAPAL) qui, dans le cadre de la réorganisation du service, dispose d'un pôle dédié à la logistique.

L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

LES TEMPS FORTS

Cette année a été marquée d'une part par une réorganisation du service avec en milieu d'année un renouvellement des 2 juristes et le recrutement d'un gestionnaire en charge des achats et des affaires générales, d'autre part par la poursuite de la dématérialisation des pièces justificatives et le circuit de validation des documents en interne.

LES CHIFFRES CLÉS

L'exercice budgétaire 2022 se solde par un résultat excédentaire de 4 M€ qui s'explique par :

– des dépenses qui ont été réalisées en autorisations d'engagement (AE) à hauteur de 95% et en crédits de paiement (CP) à hauteur de 90% ; la sous-consommation est due principalement à l'enveloppe d'investissement. Les dépenses s'élèvent en CP à 37M€ :

	Budget Initial 2022		Prévision d'exécution 2022		Compte financier 2022	
	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	22150644	22150644	22020787	21950787	21542069	21477069
dont CAS	327000	327000	327000	327000	268219	268219
Fonctionnement	11942267	9019043	11811771	9019043	11654968	8530861
Investissement	7015963	10044467	5982097	7456542	5734107	6958543
Total	41108874	41214154	39814655	38426372	42983425	36966472

	Taux de réalisation prévision d'exécution		Taux de réalisation budget initial	
	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	98%	98%	97%	97%
dont CAS	-	-	-	-
Fonctionnement	99%	95%	98%	95%
Investissement	96%	93%	82%	69%
Total	98%	96%	95%	90%

– des recettes qui ont été réalisées à hauteur de 109% et qui sont dues au versement de plusieurs subventions en fonctionnement et en investissement par le ministère de la Culture, non prévues au budget initial ; les recettes s'élèvent à 41M€ :

	Budget initial 2022	Prévision d'exécution 2022	Compte financier 2022	Taux de réalisation / prévision d'exécution	Taux de réalisation / budget initial
Recettes globalisées	28868255	27361309	28123354	103%	105%
Recettes fléchées	10754838	11374581	12920542	114%	120%
Total	37623093	38735890	41043896	106%	109%

LES DÉPENSES (EN CP)

Elles se répartissent entre l'enveloppe de personnel, l'enveloppe de fonctionnement et l'enveloppe d'investissement qui représente respectivement 58%, 23% et 19% des dépenses de l'établissement.

L'enveloppe de personnel a été consommée à hauteur de 97% comme en 2021.

Ce taux de consommation s'explique par une augmentation des crédits destinés à la rémunération du personnel enseignant et du personnel administratif du fait de la hausse de la valeur du point d'indice en cours d'année, une sous-consommation des crédits consacrés à la rémunération des intervenant-es ponctuel-les et des jurys due à des problèmes du SIRH, dont une partie sera traitée en 2023, à un report sur 2023 des dépenses liées à l'action sociale dont principalement la médecine de prévention.

L'enveloppe de fonctionnement a été consommée à hauteur de 95% soit une diminution de 1% par rapport à 2021 ; les dépenses sont cependant en augmentation de 20% par rapport au CF 2021.

Même si l'établissement poursuit sa politique en matière de maîtrise de ses coûts, l'augmentation constatée s'explique principalement par la hausse des dépenses liées à la fonction « support » (surveillance et sécurité du bâtiment, nettoyage, fluide et restauration) et celles concernant « l'enseignement et les services pédagogiques » (maintenance des instruments de musique, du matériel audiovisuel et scénique et aides directes aux étudiant-es).

Par ailleurs, des dépenses conjoncturelles ont également été constatées parmi lesquelles la rénovation de 4 ateliers sur 22 de la Cité internationale des Arts dont le Conservatoire de Paris a la jouissance ainsi que l'augmentation des dépenses liées à des contentieux.

L'enveloppe d'investissement a été consommée à hauteur de 69% ; les dépenses sont en diminution de 20% par rapport au CF 2021.

Les opérations d'investissement engagées en 2022 ont porté :

- ↳ Pour 78% sur les travaux d'agencement : la poursuite du chantier de rénovation des façades en pierre naturelles agrafées et des menuiseries extérieures avec notamment la notification de la maîtrise d'œuvre concernant la rénovation des passerelles, la poursuite de la rénovation des studios, salles de classes et autres espaces avec création de serrures électroniques, les travaux de remplacement des éclairages LED, la rénovation de la médiathèque, des locaux du SAPAL et de la reprographie et les travaux sur l'avenue du Nouveau-Conservatoire
- ↳ Pour 19% sur les achats de matériels et équipements divers liés à l'activité pédagogique : l'acquisition d'instruments de musique, le renouvellement de matériels spécifiques pour le service audiovisuel et pour la régie des salles publiques, l'enrichissement de la collection de la médiathèque, l'achat d'équipement pour le pôle Santé,
- ↳ Pour 3% sur les fonctions support, stratégie numérique comprise : le renouvellement de matériels informatiques, la stratégie numérique avec des évolutions des logiciels de scolarité et de planification, l'achat de mobilier pour le personnel et pour les espaces de convivialité.

LES RECETTES

Elles sont majoritairement constituées des subventions versées par le ministère de la Culture qui représentent 91% des recettes totales, les ressources propres représentant 9%.

Les recettes globalisées représentent 69% des recettes totales ; elles sont principalement composées de la subvention de charge pour service public (92%), mais également des recettes liées à l'activité d'enseignement (droits de scolarité, frais d'inscription aux concours, VAE...), la redevance de l'internat, la taxe d'apprentissage, la mise à disposition des salles, les produits de cessions d'éléments d'actifs avec cette année à nouveau une vente aux enchères d'instruments de musique... Par ailleurs, le remboursement d'une avance dans le cadre de l'opération de rénovation des espaces pédagogiques a également été constaté en CF.

Les recettes fléchées représentent 31% des recettes totales ; elles sont composées principalement des subventions de fonctionnement et d'investissement versées par l'État (91%), les autres recettes significatives étant les recettes de partenariat, les dons et les legs et les projets de recherche.

Le Conservatoire de Paris a reçu cette année le solde dû au titre du plan de relance bâtiment.

LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT,
LE CONTRÔLE INTERNE,
LES MARCHÉS ET
ACHATS PUBLICS...

Un comité d'investissement s'est tenu le 18 novembre 2022 pour présenter le plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023-2025.

Ce PPI traduit à nouveau la volonté de l'établissement de continuer sa politique de rénovation du bâtiment et de renouvellement des équipements destinés aux activités pédagogiques mais également de poursuivre la transition numérique avec le déploiement d'outils spécifiques. Le montant du PPI pour la période considérée s'élève à 21,3M€.

La mise en place du contrôle interne financier s'est poursuivie avec une actualisation de la cartographie des risques et de son plan d'action ; ce document a été présenté au CA de mars 2023. Par ailleurs il est également présent dans le Contrat d'Objectif et de Performance qui a prévu un déploiement sur 3 ans avec notamment la clarification de certains processus de nature autre que budgétaire et comptable sur la période 2022-2023.

Concernant les marchés publics, 13 procédures ont été notifiées parmi lesquelles le gardiennage et la sécurité sûreté, les travaux d'impression, la maintenance du site internet et du système d'information documentaire du Conservatoire de Paris, la collecte et la valorisation des déchets ménagers, les prestations de restauration (self et cafétéria), les prestations de communication de crise, les travaux de rénovation de la médiathèque, du SAPAL, les travaux d'éclairage... Par ailleurs, le Conservatoire de Paris continue à adhérer aux marchés lancés par la DAE tels que la téléphonie mobile, l'électricité, les travaux récurrents.

De son côté, le pôle achat poursuit sa volonté d'optimiser autant que possible les achats qu'il gère en faisant des économies d'échelle ou en changeant de références ou de fournisseurs quand cela était possible. Il continue à s'investir pleinement dans la gestion et le suivi du marché de restauration collective permettant ainsi l'amélioration des prestations.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Pour assurer ses missions, le service placé sous la responsabilité de la cheffe de service compte huit agents, répartis en les 3 pôles :

- ↳ Le pôle financier est composé de trois agents,
- ↳ Le pôle marchés publics est composé de deux juristes,
- ↳ Le pôle achat/logistique est composé d'une gestionnaire achats et d'une gestionnaire achat et administration générale.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIALES

AUX NIVEAUX LOCAL
ET NATIONAL

Le Conservatoire de Paris continue son partenariat avec l'EPPGHV pour la mutualisation de certaines prestations liées aux espaces verts, au nettoyage, à la maintenance et travaux des réseaux eau, assainissement et fontainerie.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉTAT EXEMPLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le pôle juridique a continué à faire valoir les engagements de l'État en faveur de l'égalité et de la diversité d'une part et du développement durable d'autre part, avec l'ajout systématique d'une clause dans les marchés publics et de critères contribuant à la note technique des fournisseurs candidats, adaptée à chaque marché.

Cette démarche est également mise en œuvre par le pôle achat qui à chaque achat veille à respecter ces règles.

Service des affaires scolaires

Le service des affaires scolaires, gère la vie administrative des 1258 étudiant-es du Conservatoire de Paris (inscriptions, bourses, logements...).

Le service a également la responsabilité des 40 étudiant-es internes et s'engage à leur procurer les meilleures conditions pour étudier sereinement loin de leur domicile (aide aux devoirs, confort de l'internat, encadrement de nuit, etc.).

Les étudiant-es qui rencontrent des difficultés de tous ordres (administratives, financières, etc.) peuvent solliciter de l'aide.

En lien avec le lycée et le collège Georges Brassens où sont scolarisé-es les étudiant-es du Conservatoire de Paris, le service des affaires scolaires participe à l'affectation des étudiant-es dans ces établissements et joue un rôle de coordination.

LES INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANT-ES

En 2021-2022, 1273 étudiant-es dont 208 boursier-ères du CROUS (16,7%) ont été inscrit-es pour suivre un cursus au Conservatoire de Paris.

En 2022-2023, 1258 étudiant-es dont 207 boursier-ères du CROUS (16,4%) ont été inscrit-es pour suivre un cursus au Conservatoire de Paris.

Nombre d'étudiant-es inscrit-es

Étudiant-es	2021-2022	%	2021-2022	%
Homme	750	59%	731	58%
Femme	523	41%	527	42%
Total	1273	100%	1258	100%

Congés	2021-2022	%	2021-2022	%
Homme	43	61,4%	33	56%
Femme	27	38,6%	26	44%
Total	70	100%	59	100%

Nationalités	2021-2022	%	2021-2022	%
France	951	74,7%	952	75,7%
Autre nationalités	322	25,3%	306	24,3%
Total	1273	100%	1258	100%

Nombre de cursus suivis (prise en compte des doubles cursus)

Étudiant-es dans un cursus (danse & musique)	2021-2022	2021-2022	2022-2023	%
Homme	927	927	907	59,3%
Femme	627	627	622	40,7%
Total	1554	1554	1529	100%

Étudiant-es en danse	2021-2022	%	2022-2023	%
Homme	66	36%	67	37%
Femme	117	64%	113	63%
Total	183	100%	180	100%

Étudiant-es en musique	2021-2022	%	2022-2023	%
Homme	861	62,8%	840	62,2%
Femme	510	37,2%	509	37,8%
Total	1371	100%	1349	100%

Étudiant-es par niveaux	2021-2022	%	2022-2023	%
cycle préparatoire	27	1,6%	41	2,7%
1 ^{er} cycle supérieur	700	44,5%	696	45,6%
2 ^e cycle supérieur	526	33,8%	500	32,7%
3 ^e cycle supérieur	63	4,7%	55	3,5%
Cycle supérieur (écriture -musicologie)	222	14,3%	219	14,3%
Hors cycle	16	1,1%	18	1,2%
Total	1554	100%	1529	100%

Stagnation des inscriptions.

Stabilisation du nombre de boursier-ères du CROUS.

Légère baisse d'étudiant-es provenant de pays étrangers.

Tous les étudiant-es boursier-ères continuent à profiter du repas à 1 euro financé par le Conservatoire de Paris.

LA CVEC

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire, instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants ».

Elle est collectée par les CROUS. Chaque étudiant-e en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. Les sommes collectées bénéficient aux étudiant-es : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi. La CVEC contribue donc globalement à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus.

Au Conservatoire de Paris, la CVEC a permis de financer des protections auditives pour les musicien-nes. Elle permet le suivi psychologique de nos étudiant-es grâce à l'association Troisième Rive. Elle finance également la mise à disposition de protections hygiéniques. Enfin, en accord avec le BDE (bureau des élèves), elle participe à une réduction des montants d'adhésion à cette association qui fédère la vie étudiante du Conservatoire de Paris aux travers de divers événements (soirées, concerts, partenariats, animations).

RÉSIDENCE POUR MINEURS

La résidence pour mineur-es a une capacité de 40 places, et est destinée aux étudiant-es en musique et en danse âgé-es de 14 à 18 ans. Elle leur assure des conditions de logement agréables et sécurisées 7 jours sur 7, sauf pendant sa fermeture en vacances scolaires.

Compte tenu de la grande importance accordée par le Conservatoire de Paris à la réussite de ses étudiant-es, aussi bien dans leurs études musicales ou chorégraphiques que dans leurs scolarités, le service des affaires scolaires a fait évoluer la résidence pour mineur-es vers un rôle d'entité dépassant le cadre de l'hébergement. L'importance accordée aux doubles cursus des collégien·nes ou lycéen·nes s'exerce dans les relations étroites entretenues par le service des affaires scolaires avec le Collège Georges Brassens et le Lycée Georges Brassens. Ces relations permettent d'agencer l'organisation pédagogique entre les études du Conservatoire et la scolarité des deux établissements scolaires. Elles permettent aussi d'articuler les différents plannings de leurs répétitions musicales, dans le cadre de concerts ou d'auditions, ou celles concernant par exemple les journées portes ouvertes de la danse, avec le calendrier des « devoirs sur table » et les différentes préparations au brevet ou au baccalauréat. Ce lien nous donne aussi la possibilité d'offrir aux internes des sorties à des spectacles organisées par le Lycée, le Collège ou le Conservatoire.

Cette relation privilégiée permet, d'autre part, de suivre les résultats scolaires et l'état psychologique de ces enfants, et d'intervenir en concertation avec les parents en cas de détection d'une difficulté. Elle permet aussi d'aider les familles, certaines habitant loin de la région parisienne, d'autres n'étant pas en possession de la langue française, non seulement pour ce qui se passe au Conservatoire de Paris, mais aussi dans leurs relations avec l'Éducation nationale (modalités d'inscription, stages de « découverte entreprise » pour les collégiens, préparations au brevet des collèges et au baccalauréat). Cette relation, évoluant depuis plusieurs années avec le Lycée, a permis le succès de la récente mise en place d'une classe spécifique double cursus au Collège Georges Brassens.

C'est avec cette ambition que ces étudiant-es mineur-es sont, chaque soir pendant deux heures, appelé-es à être présent-es à une étude organisée par le service, étude encadrée par deux chargés d'étude, chacun dans une spécialité scolaire (sciences/littérature) propre à aider au mieux les enfants dans leurs éventuelles difficultés ou dans leurs devoirs.

Cette relation privilégiée trouve son expression publique avec un spectacle annuel organisé conjointement par le service production et apprentissage de la scène, le service des affaires scolaires et le Lycée Brassens, permettant aux artistes lycéen·nes d'exprimer leurs talents musicaux et chorégraphiques sur la scène du Conservatoire, sous les yeux d'un public de parents et de professionnel·les de la culture et de l'Éducation nationale.

DEMANDE DE LOGEMENTS MAJEURS

Le Conservatoire de Paris dispose de 200 logements pour les majeur-es.

242 dossiers de demandes de logement ont été déposés pour les majeur-es, incluant 28 demandes de colocations.

110 logements pour étudiant-es majeur-es ont été attribués et 118 étudiant-es logé-es compte tenu des occupations doubles.

Moins d'étudiant-es ont rencontré des difficultés pour le paiement de leurs loyers. L'association ARPEJ a tout de même poursuivi la campagne du recouvrement des loyers, des propositions de plans d'apurement, des procédures amiables et à l'initiative d'une gestionnaire. Il y a toujours une collecte de produits d'hygiène et de protections périodiques.

De même pour les situations difficiles, la perte d'emploi des parents, Il y a eu des aides d'urgences assez importantes versées par le service mécénat.

ARPEJ OUEST ET EST

110 logements dont 8 en occupation double : 118 étudiant-es logé-es. Les logements sont occupés par les étudiant-es pour une durée d'un an. En 2021-2022, 77 logements ont été octroyés, 56 ont été renouvelés, 106 ont été mis en liste d'attente, ARPEJ propose d'autres résidences en proches banlieues. Il y a eu 10 désistements.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Les 22 ateliers sont occupés par les étudiant-es pour une durée de 2 années consécutives à condition d'être toujours scolarisé-es au Conservatoire de Paris. En 2021-2022, 9 ateliers ont été octroyés, 13 ont été renouvelés et 7 ont été mis en liste d'attente.

VILLETTE NORD

67 logements destinés prioritairement aux étudiant-es dont la situation est la plus précaire, dont 4 attribués durant l'année scolaire 2021-2022.

Pour ce qui est des logements doubles, la colocation n'est pas forcément entre deux étudiant-es du CNSMDP, elle peut être une occupation avec conjoint, concubin ou fratrie, tous deux étudiant-es au Conservatoire de Paris.

**1 273 étudiant-es
dont 208 boursier-es
du CROUS ont été inscrit-es
pour suivre un cursus au
Conservatoire**

Service du bâtiment et de la sécurité

Composé d'une équipe de 9 personnes, le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des actions visant à rénover les bâtiments dans le contexte de hausse des coûts et de pénurie de matières premières ayant impacté le déroulement des opérations de travaux.

Le chantier de rénovation des façades de la tour d'orgue s'est achevé en début d'année, marquant la fin de l'opération de rénovation des façades et de remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments. Ces travaux ont pu être menés à bien malgré les difficultés d'approvisionnement rencontrées en cours d'opération.

Les travaux de rénovation des espaces pédagogiques démarrés pendant l'été 2021 se sont poursuivis tout au long de l'année pendant laquelle les espaces ont été neutralisés à l'avancement. D'une durée de quatre ans, ces travaux portent sur la réfection des sols, murs, plafonds, de l'électricité et de l'acoustique, et sur l'installation de nouvelles portes et de serrures connectées au logiciel de réservation des salles dont les droits seront directement octroyés sur les badges d'accès au Conservatoire de Paris. Dans le cadre de cette opération, l'année 2022 marque la fin de la rénovation des studios de travail, des espaces pluridisciplinaires et des amphithéâtres situés au N-1 sur les façades Jaurès.

Dans la poursuite des travaux réalisés en 2019, l'espace reprographie et les locaux du pôle planification du SAPAL ont fait l'objet d'une rénovation complète pendant l'été.

Après les travaux de rénovation de l'espace de consultation de la médiathèque Hector Berlioz réalisés en 2014, la rénovation et le réagencement des espaces situés au 1^{er} étage (locaux administratifs et espaces de prêt) ont été réalisés cette année sur une superficie totale de 490 m².

Dans le cadre des actions concourant à améliorer la sécurité et la sûreté des bâtiments, des travaux de mises aux normes électriques du restaurant ont été effectués, les équipements centraux du dispositif anti-intrusion ont été modernisés (les équipements terminaux seront renouvelés en 2023), et des portes d'accès aux salles publiques ont été asservies au système de sécurité incendie.

À la suite d'une étude préalable réalisée en 2021, les travaux relatifs au remplacement des dispositifs d'éclairage par des appareillages LED ont été entrepris sur tous les bâtiments (plus de 3000 points lumineux remplacés) dans l'objectif de terminer l'opération début 2023. Les caches en PVC jaunis par la chaleur dans les circulations principales ont été remplacés à cette occasion, et l'éclairage a été renforcé dans certaines zones, tant en intérieur qu'en extérieur.

Ces travaux permettent de garantir une qualité d'éclairage égale tout en diminuant drastiquement la puissance électrique nécessaire. Dans le cadre des mesures prises par le Conservatoire de Paris en faveur de la sobriété énergétique, des actions ont été menées également sur la régulation des dispositifs de chauffage, permettant de ramener la température ambiante à 19°C.

Enfin, la réhabilitation de l'avenue du Nouveau-Conservatoire a été effectuée cette année avec la réalisation des travaux les plus lourds sur la structure de la chaussée pendant la période de fermeture estivale. Les désordres majeurs du sous-sol et l'infrastructure sous les pavés de cette avenue affectée au Conservatoire de Paris depuis 2017 ont été réparés, les pavés existants ont été reposés à cette issue, un cheminement piétonnier sécurisé a été créé (normes PMR) et de nouveaux arbres d'alignement ont été plantés à cette occasion, en lieu et place des arbres existants dont le développement n'était pas maîtrisé.

Par ailleurs, les opérations de maintenance et de contrôles réglementaires ont été réalisées sur les équipements techniques (électricité, systèmes de sécurité incendie, installations de chauffage, ventilation et désenfumage, etc.), notamment pendant la période de fermeture estivale.

Si la période estivale a été optimisée avec la réalisation de nombreux chantiers, notamment pendant la période de fermeture pendant laquelle les interventions les plus préjudiciables sur le plan des nuisances sonores ont été concentrées, les opérations visant à réhabiliter ses bâtiments et concourant à améliorer le confort de ses usagers se sont poursuivies pendant son fonctionnement (les prestataires mandatés dans le cadre des opérations de travaux avancent sans contraintes acoustiques pendant les mois de juillet et août et pendant la période de fermeture de Noël. En dehors de ces périodes, les nuisances sonores incompatibles avec le fonctionnement sont proscrites après 10 heures).



Service de la communication, des relations publiques et du mécénat

Le service de la communication, des relations publiques et du mécénat est chargé de concevoir, produire et de coordonner, en liaison avec la direction du Conservatoire, l'ensemble des actions de communication vers le public, les médias, les différents partenaires ainsi que les personnels et les étudiant-es de l'établissement. Ce service a pour vocation de rendre publique et d'expliquer l'action du Conservatoire de Paris, ainsi que de faire connaître ses missions et valoriser ses activités d'enseignement. Il coordonne les projets de communication des départements et services de l'établissement et veille à leur réalisation. Il est garant de l'image de marque du Conservatoire.

UNE APPROCHE DE LA COMMUNICATION

Les principes d'excellence et d'ouverture portés par le Conservatoire de Paris ont orienté les priorités et démarches du service de la communication en 2022 : se faire connaître, se faire comprendre, partager et favoriser la cohésion interne. Cette approche a été globale, combinant communication institutionnelle traditionnelle et nouveaux médias, développement de l'écosystème numérique, production de contenus, communication interne et relations publiques. Cette stratégie de communication s'adresse à divers publics, tels que les futurs étudiant-es, les pouvoirs publics, les tutelles, les partenaires, les journalistes, les professionnel·les de la culture, les entreprises, les étudiant-es et alumni, les parents, les enseignant-es et les personnels, sans oublier les nouveaux publics.

En 2022, trois orientations stratégiques prioritaires ont été mises en place pour renforcer la communication du Conservatoire de Paris : partager davantage l'excellence de nos étudiant-es, participer à la volonté de démocratisation culturelle de l'établissement et développer la visibilité de son offre pédagogique et de ses enseignant-es, qui sont une vitrine exceptionnelle pour cette institution où la transmission est au cœur de ses activités.

UNE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

Le Conservatoire prône des valeurs fondamentales telles que l'équité, l'authenticité, la rigueur et le plaisir, et s'appuie sur sa compétence et son expertise en matière d'éducation et de transmission. Il s'engage à respecter l'éthique du service public, l'égalité d'accès pour toutes et tous, la qualité et la continuité du service, tout en reconnaissant la diversité. Ses campagnes de communication ont pour objectif de refléter ces valeurs.



Le service de la communication et du mécénat intervient dans 6 grands domaines :

- ↳ La communication externe, par les relations presse, les campagnes de communication publique et l'évènementiel, etc.
- ↳ La communication interne, auprès de toutes les populations du Conservatoire
- ↳ La communication institutionnelle, auprès de la tutelle, les relations publiques, des médias et des partenaires de l'école
- ↳ La communication on-line, par des actions liées au multimédia et au site Internet, aux e-news et aux réseaux sociaux
- ↳ Les actions de mécénat et partenariats
- ↳ Les réservations, pour les concerts, spectacles et visites guidées, et le protocole.

Le service est composé de 8 personnes :

- ↳ Un chef de service
- ↳ Une community manager
- ↳ Une assistante communication également chargée du support administratif
- ↳ Une responsable du mécénat et des partenariats
- ↳ Une graphiste
- ↳ Une assistante, chargée des aides et bourses privées
- ↳ Une webmaster
- ↳ Une apprentie pour le pôle mécénat.

PROMOUVOIR LE CONSERVATOIRE DE PARIS : LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE MÉCÉNAT

Le Conservatoire de Paris utilise plusieurs moyens de communication pour faire rayonner son image : une nouvelle brochure de saison, des newsletters mensuelles, des développements sur le site Internet ainsi qu'une présence active sur les réseaux sociaux. Ces initiatives sont complétées par des actions de presse régulières et des plans médias, notamment des sponsorisations sur les réseaux sociaux, des achats d'espaces publicitaires et des partenariats. Ces actions ont plusieurs objectifs : maintenir et consolider les liens du Conservatoire de Paris avec la communauté professionnelle et institutionnelle, sensibiliser tous les publics aux missions de l'établissement, augmenter la notoriété de l'école, attirer de nouveaux-elles étudiant-es et enseignant-es, fidéliser les ancien·nes, soutenir l'accomplissement des missions du Conservatoire et aider à l'insertion professionnelle. Les publics clés sont les étudiant-es potentiels, les parents, les filières professionnelles, les journalistes et les donateur·rices potentiels.

Le service de la communication et du mécénat inclut un pôle philanthropie, qui sera également détaillé dans cette partie. Le travail de mécénat est partie intégrante de l'activité du Conservatoire de Paris.

LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Les actions de communication assurées par le service de la communication, des relations publiques et du mécénat concernent l'ensemble des activités du Conservatoire de Paris, ses enseignant-es et ses étudiant-es, et contribuent à son rayonnement et à sa promotion, tâches dans lesquelles l'information joue un rôle non-négligeable.

Ce résumé de l'activité diffusée sur nos différents réseaux permet de mieux cerner les domaines d'intervention de l'année écoulée :

ÉTUDIER AU CONSERVATOIRE

Nous communiquons prioritairement sur les orientations pédagogiques, en mettant en avant plusieurs éléments clés. Tout d'abord, nous présentons en détail les cursus, les concours d'entrée ainsi que les diplômes délivrés et les équivalences. Nous mettrons également l'accent sur les résultats obtenus par nos étudiant-es ainsi que sur leurs taux d'insertion professionnelle.

Nous proposons également des informations et des témoignages sur les masterclasses, les projets nationaux et internationaux ainsi que des projets pédagogiques spécifiques, le programme Erasmus, ainsi que de nos collaborations avec des écoles partenaires.

Au sujet de la vie scolaire, nous offrons une information en ce qui concerne le logement, les bourses et les aides privées. Nous annonçons également les nouveaux-elles enseignant-es qui rejoignent chaque année le Conservatoire de Paris.

Notre objectif est de souligner que notre institution est engagée à fournir une expérience éducative complète, qui prépare nos étudiant-es pour réussir dans leurs futurs parcours professionnels.

Un nouvel affichage des informations relatives aux formations sur le site Internet du Conservatoire www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/un-nouvel-affichage-des-informations-relatives-aux-formationen

Les atouts d'une expérience à l'étranger avec le programme ERASMUS + www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/les-atouts-dune-experience-letranger-avec-le-programme-erasmus

Création de la bourse internationale de la Fondation Meyer www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/bourse-internationale-de-la-fondation-meyer

Regards d'étudiants sur la formation AIMS www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/regards-detudiants-sur-la-formation-aims

Le pôle santé du Conservatoire de Paris : vers un élargissement des missions en faveur de l'ensemble des étudiant-es www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-pole-sante-du-conservatoire-de-paris-vers-un-elargissement-des-missions-en-faveur-de-lensemble-des-etudiantes

Seule la danse, une année au Conservatoire de Paris www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/seule-la-danse-une-annee-au-conservatoire-de-paris

Le Conservatoire de Paris, 4^e meilleur établissement d'enseignement des arts du spectacle au monde www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-conservatoire-de-paris-4e-meilleur-etablissement-denseignement-des-arts-du-spectacle-au-monde

Die Fledermaus - la célèbre opérette par Lucie Leguay et Nicola Raab www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/die-fledermaus-la-celebre-operette-par-lucie-leguay-et-nicola-raab

Retour sur la journée Portes Ouvertes de la Formation Supérieure aux Métiers du Son www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/retour-sur-la-journee-portes-ouvertes-de-la-formation-superieure-aux-metiers-du-son

RECRUTEMENT ET CONCOURS

Rejoignez l'équipe pédagogique du Conservatoire de Paris ! www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/rejoignez-lequipe-pedagogique-du-conservatoire-de-paris

Ouverture du Concours d'entrée CA 2023-2024 www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/ouverture-du-concours-dentree-ca-2023-2024

Concours d'entrée en 3^e cycle : demandez le programme ! www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/concours-dentree-en-3e-cycle-demandez-le-programme

Résultats du concours d'entrée en 3^e cycle www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/resultats-du-concours-dentree-en-3e-cycle

Appel à candidatures pour la formation AIMS 2022-2023 www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/appel-candidatures-pour-la-formation-aims-2022-2023

L'Orchestre des lauréats du Conservatoire recrute www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/orchestre-des-laureats-du-conservatoire-recrute-5

Ouverture d'un cycle supérieur de Formation Musicale au Conservatoire de Paris www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/ouverture-dun-cycle-superieur-de-formation-musicale-au-conservatoire-de-paris

SE PROFESSIONNALISER AU CONSERVATOIRE

Nous communiquons sur les événements significatifs organisés à l'échelle nationale et internationale, qui offrent à nos étudiant-es des expériences professionnelles concrètes. Nous proposons un large éventail de programmations, masterclasses, concerts, spectacles, tournées ainsi que des projets conjoints avec nos partenaires professionnels en France et à l'étranger.

Retour sur le partage d'expérience de la direction des études chorégraphiques aux Antilles www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/retour-sur-le-partage-dexperience-de-la-direction-des-etudes-choregraphiques-aux-antilles

AIMS : 2 artistes du Conservatoire en résidence Seine Saint-Denis depuis octobre www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/aims-2-artistes-du-conservatoire-en-residence-seine-saint-denis-depuis-octobre

Séminaire *Pratiques* www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/seminaire-pratiques

Radio France et le Conservatoire de Paris signent un partenariat www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/radio-france-et-le-conservatoire-de-paris-signent-un-partenariat

Victoires de la musique classique 2022 : et les nommés du Conservatoire de Paris sont... www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/victoires-de-la-musique-classique-2022-et-les-nommes-du-conservatoire-de-paris-sont

Célébrez les 10 ans de Piano en Gare avec Jean-François Zygel et ses étudiant-es www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/celebrez-les-10-ans-de-piano-en-gare-avec-jean-francois-zygel-et-ses-etudiantes

Les étudiants du Conservatoire réinventent l'hymne européen dans le cadre d'EuroFabrique www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/les-etudiants-du-conservatoire-reinventent-lhymne-europeen-dans-le-cadre-deurofabrique

Journée d'étude - L'anxiété de performance musicale www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/journee-detude-lanxiete-de-performance-musicale

Portes ouvertes virtuelles du Département musicologie et analyse www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/portes-ouvertes-virtuelles-du-departement-musicologie-et-analyse

AGIR POUR L'INNOVATION
ET LA RECHERCHE

Nous mettons en avant le Conservatoire de Paris comme un lieu de ressources, de recherche, de réflexion et d'expertise, offrant une plateforme pour les activités de 3^e cycle, les séminaires et les publications.

Un nouvel outil de référence pour la médiation au Conservatoire
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/un-nouvel-outil-de-referance-pour-la-meditation-au-conservatoire

Les Éditions du Conservatoire présentées par Anne Roubet
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/les-editions-du-conservatoire-presentees-par-anne-roubet

Le label INITIALE ajoute 5 nouveaux albums à son catalogue
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-label-initiale-ajoute-5-nouveaux-albums-son-catalogue

Don de la bibliothèque Gilles Macassar
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/don-de-la-bibliotheque-gilles-macassar

Écrire & transmettre la danse : un projet innovant autour de la question de la transmission
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/crire-transmettre-la-danse-un-projet-innovant-autour-de-la-question-de-la-transmission

Où es-tu Mélisande ?
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/ou-es-tu-melisande

Le projet Plateau 1, ou la révolution de l'écoute immersive
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-projet-plateau-1-ou-la-revolution-de-lecoute-immersive

Forum « Musique, scène, écologie »
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/forum-musique-scene-ecologie

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Les référents Covid du Conservatoire de Paris
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/les-referents-covid-du-conservatoire-de-paris

Urgence Ukraine
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/urgence-ukraine

Médiathèque Hector Berlioz : fermeture de la salle de prêt pour travaux
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/mediatheque-hector-berlioz-fermeture-de-la-salle-de-pret-pour-travaux

La Médiathèque Hector Berlioz organise une opération de dons aux étudiant-es du Conservatoire
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/la-mediatheque-hector-berlioz-organise-une-operation-de-dons-aux-etudiantes-du-conservatoire

Vivre le conservatoire : participez à la journée de restitution publique
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/vivre-le-conservatoire-participez-la-journee-de-restitution-publique

Le Conservatoire de Paris participe aux Assises de l'Égalité
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-conservatoire-de-paris-participe-aux-assises-de-legalite

Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/journee-internationale-de-lutte-contre-lhomophobie-la-transphobie-et-la-biphobie

Le regard de Ferrante Ferranti sur le Conservatoire de Paris exposé à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-regard-de-ferrante-ferranti-sur-le-conservatoire-de-paris-expose-laeroport-de-paris-charles-de-gaulle

Le Conservatoire de Paris signataire du pacte en faveur des artistes et de la culture ultramarine
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/le-conservatoire-de-paris-signataire-du-pacte-en-faveur-des-artistes-et-de-la-culture-ultramarine

Renouvellement d'Émilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
www.conservatoiredeparis.fr/fr/actualites/renouvellement-demilie-delorme-la-direction-du-conservatoire-national-superieur-de-musique-et-de-danse-de-paris

LA PROMOTION DE L'OFFRE CULTURELLE

UNE NOUVELLE BROCHURE PRÉSENTANT
LA PROGRAMMATION 2022-2023

Un nouveau format de brochure a été imaginé pour la diffusion de la programmation 2022-2023. Cette publication, reflet de la richesse des enseignements et de leur évolution, est conçue comme un objet hybride entre la brochure de saison et le magazine, pour atteindre une double finalité. D'une part, annoncer, communiquer et mettre en lumière notre saison artistique dans toute sa richesse. D'autre part, ancrer cette saison dans notre présent et l'inscrire dans notre monde actuel, en résonance avec les questions qui traversent notre société.

Nous avons souhaité donner la parole aux enseignant-es, étudiant-es, artistes, musicologues, auteur-rices, dramaturges, philosophes et sociologues pour réfléchir sur les questions de création, de transmission et d'héritage dans le monde d'aujourd'hui. Cette publication collaborative offre la possibilité à chacun et chacune de s'exprimer. Nous croyons que la réflexion passe par la recherche de nouveaux imaginaires et les œuvres de photographes et de plasticien-nes y ont toute leur place.

UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE
AU SERVICE DES PUBLICS

La stratégie numérique du Conservatoire de Paris a apporté de très bons résultats en 2022, confirmant ainsi ses grandes orientations. Cette dernière vise à enrichir l'offre numérique avant, pendant et après la venue au Conservatoire pour un public plus large (notamment les futur-es candidat-es et spectateur-rices), et à renforcer l'audience des canaux numériques sur des publics ciblés.

Les réseaux sociaux du Conservatoire de Paris ont tous connu une croissance forte des communautés (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube) avec notamment une augmentation de la couverture de +287,6% du compte Instagram, qui comptabilise plus de 13100 d'abonné-es. Le taux d'engagement est également en hausse sur chacun des réseaux, avec +214,7% sur Facebook. Ces résultats permettent de conforter notre position de premier établissement dans notre domaine sur les réseaux sociaux.

Le site Internet a quant à lui enregistré 135761 visiteurs en un an et 711862 pages vues en 2022. Ces résultats encourageants sont notamment liés à l'amélioration du référencement naturel et de l'UX Design général du site. La part de visiteuses et visiteurs sur mobile a par ailleurs dépassé celle sur ordinateur, confirmant le travail effectué sur le Responsive Web Design.

À noter que les étudiant-es en danse sont devenu-es producteur-rices de contenus pour Instagram via le compte @cnsmdanse_paris, leur permettant de profiter de la notoriété de l'établissement. Pour le Conservatoire de Paris, c'est également un moyen de mettre en avant les productions de ses étudiant-es.

Cette présence accrue sur le web et les réseaux sociaux sert les relations extérieures du Conservatoire, avec une double efficacité : fidélisation des spectateur-rices et internautes captifs par un enrichissement et une actualisation régulière des contenus liés aux activités de l'établissement, mais aussi élargissement de nos réseaux mondiaux par les relais des internautes. Elle est aussi précieuse pour la communication interne.

STATISTIQUES DU SITE INTERNET
DU CONSERVATOIRE DE PARIS
(GOOGLE ANALYTICS)

135 761 utilisateur-rices (visites sur le site en 1 an) dont 132 512 nouvelles visites et 32 327 utilisateur-rices connu-es.

Les utilisateur-rices sont principalement francophones et français-es.

Ils arrivent sur le site via trois canaux principaux : les moteurs de recherche, le lien direct (newsletter, actualités) et les réseaux sociaux.

Les pages les plus consultées sont principalement : la page d'accueil, la formation (enseignant-es, pôle musique, danse, concours d'entrée), la saison, les actualités et le recrutement.

ÉVOLUTIONS DU SITE INTERNET

- ↳ Mise en ligne de l'API Oasis en janvier 2022, affichage dynamique de l'offre de formation
- ↳ Montée de version D9 en avril 2022
- ↳ Fin du marché en mai 2022 puis renouvellement en juillet 2022
- ↳ Reprise des évolutions liées au logiciel Dièse en septembre 2022, vers un affichage amélioré de la saison.

NEWSLETTERS

En 2022, ont été envoyées :

- ↳ 29 newsletters grand public (Actualités du Conservatoire, Invitations, Vœux...)
- ↳ 8 newsletters internes (ex. e-mail Cnsm dp, Accès au service Wifi, Règles sanitaires...)
- ↳ 3 newsletters envoyées à une liste de contacts spécifique (Formation musicale, DAIC, Prix de direction d'orchestre)
- ↳ 11 newsletters à des destinataires ciblés (ex. invitations Opéra VIP, Cercle du Conservatoire, Taxe d'apprentissage, insertion professionnelle, etc ...)
- ↳ 46 lettres internes à destination des étudiant-es, agent-es et enseignant-es du Conservatoire

RÉSEAUX SOCIAUX

En décembre 2022, les réseaux sociaux du Conservatoire comptabilisent un total de 74 185 abonné-es, avec :

- ↳ Instagram conservatoire_de_paris : 13100
- ↳ Facebook : 31000
- ↳ Instagram cnsm danse_paris : 5445
- ↳ Twitter : 14300
- ↳ LinkedIn : 10340
- ↳ YouTube : 9104

Le compte YouTube du Conservatoire de Paris a comptabilisé 178 397 vues en 2022.

Les 4 vidéos les plus vues en 2022 sont : *École ouverte, cours de Gil Isoart* ; *ÉtuDIANCE op.8* ; *Aux origines du piano français : le jeu perlé* ; *Masterclasse de Pierre Boulez - 1^{re} partie*.

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE

TRANSMETTRE L'ACTUALITÉ DU CONSERVATOIRE

Le service de la communication et du mécénat du Conservatoire de Paris est déterminé à maintenir l'ensemble des membres informés de l'actualité de l'établissement, en diffusant chaque lundi une lettre d'information en fonction de l'agenda évènementiel de la semaine et des sujets prioritaires du moment, tels que l'arrivée de nouveaux-elles professeur-es, les élections internes, la mise en place du télétravail, le plan Covid, le projet de Co-design, Duo Day, la présentation de résultats ou encore l'explication d'une nouvelle orientation. De plus, pour diffuser des informations sur la vie scolaire, administrative et événementielle, un réseau d'affichage dynamique quotidien est piloté par le service avec l'utilisation d'écrans d'information.

Nous diffusons également les offres d'emploi du secteur musical, les offres privilégiées pour les spectacles et les réservations de places pour l'Opéra de Paris, tout en assurant une veille active sur l'actualité culturelle, musicale et chorégraphique.

La communication interne repose également sur l'organisation de réunions et l'encouragement de tous à participer aux initiatives de la direction et à donner leur avis sur les sujets qui les concernent.

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE

Le Conservatoire adopte une stratégie de communication proactive en envoyant des communiqués de presse réguliers et en multipliant les contacts directs avec les journalistes spécialisé-es en musique, culture et enseignement supérieur. Cette communication se concentre sur la promotion des « temps forts », tels que la production de l'opéra annuel, ainsi que sur l'actualité et les changements liés à la vie scolaire, qui font l'objet d'un suivi régulier de promotion. Le service traite également toutes les demandes spontanées des journalistes et auteur-rices de documentaires, tels que Arte avec la série *Seule la danse, une année au Conservatoire de Paris*, afin de pérenniser les liens tissés avec les personnes susceptibles d'atteindre le grand public. En collaboration avec la Direction de l'établissement, le service s'emploie à veiller sur la réputation du Conservatoire de Paris dans les médias et les réseaux sociaux.

L'organisation d'une conférence de presse cette année, à l'occasion de la révélation du Classement QS, a permis d'assurer une large promotion du projet d'établissement auprès de nombreux médias.

France TV Info le 06/04/2022 – Le Conservatoire de Paris classé 4^e meilleure école d'arts du spectacle au monde

- ↳ Le Figaro Culture · 06/04/2022 – Le Conservatoire de Paris, classé quatrième meilleur établissement d'art du spectacle au monde
- ↳ Radio France · 06/04/2022 – Le Conservatoire de Paris, 4^e meilleure école d'art du spectacle selon un classement mondial
- ↳ Le Figaro Etudiant · 06/04/2022 – Pourquoi le Conservatoire de Paris est la 4^e meilleure école d'arts du spectacle au monde ?
- ↳ Diapason Mag · 06/04/2022 – Top 100 mondial des Conservatoires : Paris entre dans le quatuor de tête
- ↳ RTBF · 06/04/2022 – Le Conservatoire de Paris se positionne désormais dans le top des meilleures écoles des arts du spectacle

Le service de la communication, des relations publiques et du mécénat a maintenu sa stratégie publicitaire en publiant des annonces dans des médias tels que La Lettre du musicien et Diapason, afin de promouvoir la saison du Conservatoire de Paris, le programme des récitals de fin d'année et le recrutement de nouveaux-elles enseignant-es.

Le service a par ailleurs assuré l'édition et la diffusion du rapport d'activité du Conservatoire, du projet d'établissement ainsi que la diffusion des CD et ouvrages des Éditions du Conservatoire auprès de la presse et des professionnel-les.

FIDÉLISATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Le service de la communication et du mécénat assure une information quotidienne au public sur l'ensemble des événements et activités proposés par le Conservatoire de Paris. En réponse à une demande fréquente, des visites guidées sont organisées régulièrement. Des affiches régulières rappellent au public les concerts, spectacles, conférences et masterclasses à venir. Pour chaque événement, un programme détaillé est mis à disposition du public, comprenant les contenus et informations complémentaires. Le service supervise la mise en page et la reproduction des programmes, jusqu'à leur diffusion à l'accueil pour le public. Il gère également les campagnes d'invitations aux spectacles et concerts, permettant à un très nombreux public d'assister aux 389 manifestations proposées par le Conservatoire sur le site de la Villette et hors les murs en 2022.

UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC

Dans sa mission, le service de la communication gère les réservations pour les concerts et spectacles, et l'accueil protocolaire des personnalités et de la presse.

Dans sa mission, le service de la communication a assuré la gestion des réservations de 40 concerts et spectacles au Conservatoire en 2022, ainsi que l'accueil protocolaire des personnalités et de la presse.

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le service de la communication a organisé un total de 28 moments de réception, comprenant 7 cocktails pour des événements tels que l'accueil des nouveaux-elles enseignant-es, la cérémonie des vœux, les départs à la retraite des enseignant-es et des agent-es, une soirée de première pour l'opéra annuel, ainsi que la rencontre de fin de saison pour les agent-es et enseignant-es. Des petits cocktails et collations ont également été proposés lors des Journées doctorales et des réunions de pédagogie, tandis que des petits déjeuners ont ouvert la journée d'accueil des nouveaux-elles étudiant-es.

LA MISE EN VALEUR D'UNE ARCHITECTURE EXCEPTIONNELLE

L'année a été marquée par l'organisation d'un événement public en hommage à l'architecte du Conservatoire de Paris, Christian de Portzamparc, comprenant des visites et une table ronde. Le service de la communication a assuré la conception et la mise en œuvre de cet événement. Cette initiative visait également à marquer la clôture d'une importante campagne de rénovation et de travaux réalisés sur le bâtiment.

Le service de la communication est étroitement lié à l'œuvre architecturale de Christian de Portzamparc, et cette année, nous avons accueilli 250 visiteurs pour des visites guidées destinées à un public varié. Ces visites ont permis de découvrir les missions et les richesses de l'établissement, y compris l'œuvre de Boltanski.

De plus, le service de la communication prend en charge toutes les questions liées à la signalétique, à l'information et à l'orientation. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le service a réussi à relancer le chantier de la pose d'une nouvelle signalétique, qui avait été interrompu en raison de problèmes d'approvisionnement en matières premières. Actuellement, le chantier est en bonne voie et devrait être achevé d'ici juin 2023.

Au total, ont été posés dans le cadre de ce chantier 403 panneaux d'identification de salles et bureaux, 101 panneaux directionnels, 38 panneaux photos, 15 panneaux amovibles d'affichage temporaire ainsi que 10 écrans d'affichage liés à l'occupation des salles.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'INFORMATION DU CONSERVATOIRE

LA POLITIQUE DE L'IMAGE

Une grande attention a été portée au maintien de l'identité visuelle propre aux documents édités par le Conservatoire. Cette identité visuelle repose notamment sur les photos réalisées par le photographe Ferrante Ferranti. Cette commande a confirmé la politique exigeante du Conservatoire en matière d'image. Les photos ont été utilisées de manière cohérente sur tous les supports de communication du Conservatoire, y compris son site internet.

Les principaux supports développés incluent les dépliants trimestriels, ainsi que la brochure annuelle de programmation, les affiches et programmes de concerts et de nombreux guides et fascicules (pour les études chorégraphiques, la campagne de taxe d'apprentissage, etc.). D'autres supports ont été créés pour soutenir des événements et activités spécifiques du Conservatoire, tels que les récitals et prix publics.

Parmi les actions les plus marquantes, mentionnons l'accent mis sur la promotion de l'offre pédagogique du 3^e cycle supérieur Artist Diploma - Interprétation Création.

Le programme de la saison, destiné aux différents publics tels que les étudiant-es actuel-les et futur-es, les professionnel-les et les institutions, permet de faire la promotion des événements de la saison. Ce programme a été imprimé à 10 000 exemplaires et diffusé par routeur à 7 000 abonné-es, et mis à disposition du public lors des événements auxquels participe le Conservatoire (concerts, spectacles, salons, etc.). Les retours positifs que nous avons reçus de nombreuses institutions partenaires témoignent de l'appréciation considérable que les professionnel-les ont porté à cette nouvelle édition.

LA MISE EN VALEUR DES ENSEIGNEMENTS ET DES CURSUS

En 2022, le service de la communication et du mécénat a poursuivi son travail d'information sur les grandes orientations du Conservatoire de Paris : les études, la professionnalisation et l'engagement dans la recherche. Afin d'améliorer la présentation des études dispensées, nous avons créé sur le site Internet un nouveau module de présentation claire et transparente de l'offre pédagogique, pour répondre à des besoins pratiques. Nous avons également créé un module de présentation des enseignant-es.

UN SERVICE ET UNE ÉQUIPE

Le service opère dans une logique de support aux métiers du Conservatoire, en veillant à la cohérence des messages et à leur conformité avec la vision globale. Il adopte également une approche stratégique en matière d'influence, en identifiant les parties prenantes et les publics cibles en concertation avec la Direction du Conservatoire.

L'équipe, composée de huit personnes, a accueilli une nouvelle assistante de communication en novembre 2021 pour remplacer un départ à la retraite.

Par ailleurs, nous avons travaillé sur des projets structurants pour l'avenir, notamment le développement d'un CRM (Eudonet) pour améliorer notre maîtrise des canaux de diffusion, la sécurisation de notre site Internet et la refonte de notre signalétique.

Nous travaillons également pour limiter dans les années à venir l'empreinte carbone de notre activité de communication, avec un usage raisonné et raisonnable du numérique comme de nos impressions.

LES RESSOURCES 2022 SUR FONDS PRIVÉS MÉCÉNAT, PARTENARIATS, TAXE D'APPRENTISSAGE, PRIVATISATION DES ESPACES

Total des ressources 2022 sur fonds privés : 900 474 €

- ↳ Dont 594 606 € (66,03%) pour l'aide aux étudiant-es
- ↳ Dont 234 316 € (26,02%) pour le soutien aux missions pédagogiques
- ↳ Dont 115 16 € de dons en nature
- ↳ Dont 51 730 € de recettes du solde de la taxe d'apprentissage
- ↳ Dont 19 822 € de recettes de mises à disposition d'espaces

En 2022, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a de nouveau bénéficié d'élan de générosité et de forts témoignages d'attachement pour le soutenir dans la réalisation de ses projets pédagogiques et la réussite du parcours de ses étudiant-es.

Le Conservatoire de Paris est extrêmement reconnaissant aux particuliers, fondations, entreprises ou institutions, reconnus en fin du rapport d'activité, qui lui ont fait confiance et l'ont accompagné durant toute cette année.

L'équipe du mécénat et des partenariats, composée d'une responsable et d'une chargée des aides privées, a accueilli cette année une chargée de mécénat sous contrat d'apprentissage.

Les mécènes et partenaires contribuent à l'action de l'institution sur 3 plans : soutien aux missions pédagogiques fondamentales (production des connaissances : recherche, bourses doctorales, innovation pédagogique), soutien à des projets ponctuels, soutien aux étudiant-es.

Le développement des ressources prend des formes diverses : mécénat, dons financiers ou en nature, prêts et dons d'instruments, legs, parrainage, taxe d'apprentissage, privatisation des espaces.

Toutes actions confondues, les ressources sur fonds privés 2022 s'élèvent à un total de 900 474 €, soit une baisse de 87 K€ par rapport à 2021. Celle-ci s'explique principalement par la cessation des fonds d'urgence Covid-19 en faveur des étudiant-es. En revanche, le soutien aux missions pédagogiques, et notamment celles de la danse, ainsi que la collecte du solde de la taxe d'apprentissage ont bénéficié d'une augmentation.

UN CONSTANT ET NÉCESSAIRE SOUTIEN GLOBAL EN FAVEUR DES ÉTUDIANT-ES

Résolument engagé dans une démarche d'égalité et de diversité, le Conservatoire de Paris s'attache à garantir à tout-e étudiant-e la possibilité de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, sans que sa situation ne constitue un frein à sa formation et à son épanouissement artistique.

Cette résolution serait impossible sans l'exceptionnelle mobilisation de donateur-rices, organismes privés (fondations, entreprises) et institutions qui, chaque année, apportent un soutien direct et essentiel aux étudiant-es par l'octroi de bourses d'études (sur critères de ressources) et de bourses de projets concourant à leur développement artistique et professionnel (acquisition d'instrument ou d'équipement technique, enregistrement de CD, mobilité internationale, inscription aux concours, masterclasses, etc.).

Leur action s'est ainsi de nouveau particulièrement illustrée en 2022 par leur essentielle contribution :

- ↳ 435 aides ont été versées à 306 étudiant-es, pour un montant total de 657 178 € Dont 251 aides sur critères de ressources à 175 étudiant-es, pour un montant total de 332 410 € Dont 184 aides aux projets pour un montant total de 324 768 €
- ↳ 50,58% du montant total des fonds privés destinés aux bourses sont alloués à des bourses sociales
- ↳ 15% des étudiant-es ayant obtenu une aide sociale sont originaires d'un pays de la CEE hors France
- ↳ 19,95% des étudiant-es du Conservatoire ont reçu une aide privée
- ↳ 33% des étudiant-es ayant obtenu une aide sociale sont originaires d'un pays hors CEE
- ↳ 11,41% des étudiant-es du Conservatoire ont reçu une aide aux études ou d'urgence
- ↳ 25% des étudiant-es ayant obtenu une aide sociale sont originaires de Chine, Japon, Corée du Sud, Taïwan.
- ↳ 39% des étudiant-es ayant obtenu une aide privée sociale sont boursier-ères du CROUS

D'autres formes d'aides, comme le don ou le prêt d'instruments de haute qualité et l'offre de résidences de création et d'études ont également bénéficié aux jeunes talents du Conservatoire.

Nous relèverons notamment en 2022 le prêt exceptionnel de 7 violons et de 3 altos par la Fondation d'entreprise Société Générale C'est vous l'Avenir au bénéfice des étudiant-es du CNSMDP.

Les effets directs de la crise sanitaire se sont heureusement estompés et ont eu notamment pour conséquence la reprise de projets de mobilité internationale et d'insertion professionnelle, qui ont pu être soutenus par des aides aux projets.

Cependant, le contexte de crise mondiale, marqué par la guerre en Ukraine et l'inflation, entraîne des répercussions directes sur les ressources essentielles au quotidien des étudiant-es. C'est ainsi que l'on constate non pas tant une hausse du nombre de demandes d'aides financières que la multiplication des difficultés et une augmentation des besoins.

L'autre conséquence des effets cumulés de ces crises est la nécessité d'un accompagnement et d'un suivi global des étudiant-es les plus en difficulté ou les plus isolé-es, l'accompagnement purement financier devant parfois être complété d'un accompagnement médical, psychologique, administratif, juridique, etc.

Aussi, le bureau des aides privées a-t-il poursuivi la mise en œuvre du suivi personnalisé des étudiant-es en coordination avec le service des affaires scolaires, les responsables pédagogiques et la direction : proposition de solutions adaptées aux situations particulières, dans la mesure du possible (recherche d'hébergement, de bourses spécifiques, d'aide à la gestion du quotidien, etc.) ; et suivi des situations par des rendez-vous réguliers proposés aux étudiant-es.

Pour le soutenir dans ces objectifs, l'établissement a également la chance de pouvoir s'appuyer sur des bienfaiteur-rices qui proposent un hébergement d'urgence ou du mentorat (accompagnement dans les démarches administratives, conseils de gestion de la vie quotidienne, etc.).

À cet égard, l'exceptionnelle mobilisation de donateur-rices dès avril 2022 en réponse à l'appel à l'hébergement d'urgence pour 4 étudiantes ukrainiennes accueillies au Conservatoire fut essentielle et d'une aide inestimable. Cette solidarité, qui s'est déployée sur plusieurs mois, s'est accompagnée de dons spontanés en faveur des 10 étudiant-es accueilli-es dans ce difficile contexte.

GIVING TUESDAY ET COLLECTE DE DONS DE FIN D'ANNÉE

Pour la première fois, le Conservatoire a participé au mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité : le Giving Tuesday, qui eut lieu le 29 novembre 2022.

À cette occasion, 11 étudiant-es du Conservatoire ont offert un temps de musique à des personnes qui n'y ont pas accès. Durant toute cette journée, ils ont joué en solistes ou en ensembles pour des personnes âgées ou en situation de handicap au sein de quatre structures d'accueil partenaires.

Cette journée, largement relayée sur les réseaux sociaux, fut aussi l'occasion de remercier tous les donateur-rices qui soutiennent les jeunes artistes du Conservatoire tout au long de l'année.

Enfin, ce 29 novembre marqua le lancement de la campagne de dons de fin d'année en faveur du Fonds de soutien du Conservatoire (aides aux étudiant-es), qui se sont élevés à près de 10 000 € par 44 donateur-rices dont 15 nouveaux-elles.

DES SOUTIENS RENFORCÉS EN FAVEUR DES MISSIONS PÉDAGOGIQUES

Grâce à l'engagement confirmé des mécènes, d'autres actions essentielles ont pu être mises en œuvre, parmi lesquelles :

- De nombreuses missions pédagogiques de la direction des études musicales et de la recherche dont 32 masterclasses, le concert des Avant-Scènes à la Philharmonie de Paris-Cité de la musique ou l'accompagnement à l'insertion professionnelle de 5 étudiant-es en composition grâce à la Fondation Meyer
- La production des événements chorégraphiques *Necessito, pièce pour Grenade* de Dominique Bagouet (en coproduction avec le Festival Montpellier Danse 2022 et Chaillot-Théâtre National de la Danse) et *Clocks & Clouds* de Noé Soulier (création associant le CNSMDP, le Cndc-Angers, l'Ensemble intercontemporain, le Festival d'Automne à Paris et le Carreau du Temple) grâce au soutien de Dance Reflections by Van Cleef & Arpels
- Le Programme d'automne 2022 de l'Ensemble chorégraphique (*Set and Reset / Reset* de Trisha Brown, *Metamorphers* de Jacopo Godani, *Dub Love Remix* de Cécilia Bengolea) et *Necessito, pièce pour Grenade* de Dominique Bagouet (en coproduction avec le Festival Montpellier Danse 2022 et Chaillot-Théâtre National de la Danse) ont reçu le concours renforcé de la Fondation Cléo Thiberge Edrom
- La préparation de huit danseur-ses et l'accès de deux demi-finalistes au concours international de danse de Lausanne ont été permis par l'indispensable engagement de la Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France, qui a également fortement contribué à la nomination du CNSMDP en tant qu'École partenaire du Prix
- La seconde bourse doctorale Musique : Recherche et Pratique a pu être attribuée grâce au soutien renouvelé de la Fondation Etrillard
- La Classe Musique à l'Image a bénéficié de l'engagement de la Sacem.

DÉVELOPPER, ACCUEILLIR ET RENCONTRER LES DONATEUR-RICES DU CONSERVATOIRE

En 2022, le Conservatoire a reçu les dons de 96 donateur-rices individuel-les, dont 66 membres du Cercle du Conservatoire de Paris (don à partir de 150 €).

Des événements et rendez-vous associant les donateur-rices et partenaires à la vie de l'institution ont été programmés durant l'année, dont on citera :

- La visite de l'exposition *Baudelaire, la modernité mélancolique* à la Bibliothèque nationale de France, le 24 janvier 2022, conduite par la classe des Métiers de la culture musicale, invitant à mettre en lumière les multiples liens entre la musique et le poète
- Le petit-déjeuner de rentrée du Cercle du Conservatoire de Paris, le 10 octobre 2022 : un moment de rencontre et d'échanges avec la direction du bilan de l'année scolaire passée et des grands projets portés par l'établissement
- L'invitation à la première de l'opéra *Die Fledermaus* le 2 mars 2022
- La « rencontre en aparté » avec l'ensemble Le Bateau Ivre, le 18 octobre 2022
- Des invitations à assister à des répétitions (sous les directions de Matthias Pintscher, Pascal Rophé, Alain Altinoglu, François-Frédéric Guy) ainsi qu'à des masterclasses (Theo Bleckmann, Emily Beynon, Sandrine Piau).
- Une séance « Au Cœur de l'Orchestre » avec Alain Altinoglu le 5 octobre 2022

Enfin, les concerts annuels des lauréat-es boursier-ères (du Fonds Kriegelstein, du Fonds de Tarrazi, de la Fondation de France et de la Fondation d'entreprise Société Générale C'est vous l'avenir) présentent également l'occasion pour les étudiant-es bénéficiaires de remercier les mécènes en se réunissant autour de programmes mettant en valeur leur instrument ou leur projet.

LES PARTENARIATS

Le partenariat avec la maison Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris, a été reconduit.

L'apport des compétences techniques et pédagogiques de Yamaha Music Europe, NEXO et Noise Makers en faveur des étudiant-es de la formation supérieure aux métiers du son s'est poursuivi en 2022.

Ces mêmes étudiant-es ont bénéficié du partenariat renouvelé avec la Fondation d'entreprise Safran pour la Musique pour une mise en situation professionnelle d'enregistrement du concours du Prix de la Fondation à la Scala Paris.

Enfin, un nouveau partenariat avec l'association Cantica Sacra Rocamadour permet à un-e étudiant-e organiste en fin de master d'enregistrer un CD avec le label Rocamadour - Musique sacrée.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est un impôt qui permet de faire financer les dépenses des formations initiales technologiques et professionnelles. S'il est obligatoire pour tout employeur exerçant une activité à caractère commercial, industriel ou artisanal, la part dite du « solde » peut être versée librement au bénéficiaire de son choix.

Cette ressource substantielle permet la concrétisation d'importants projets pédagogiques et le développement de programmes de formation.

En 2022, le Conservatoire a pu compter sur la confiance et le soutien de 92 entreprises, institutions et associations pour un montant global de 51730€.

LA PRIVATISATION DES ESPACES

Le Conservatoire a été saisi d'une quarantaine de demandes de privatisation des espaces (prises de vues, défilés de mode, séminaires).

Ces demandes de location ne peuvent être que rarement contractées en raison des contraintes conjuguées de la poursuite des travaux dans les bâtiments et de la densité d'occupation des espaces dédiés en priorité à la pédagogie.

Cependant, deux opérations de tournage ont pu être réalisées pour un montant total de 19822€.

Service informatique

L'année 2022 aura été une année de transition pour le service informatique du Conservatoire, qui aura connu un période de fonctionnement en effectif réduit, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau chef de service.

Cette année aura notamment été marquée par la finalisation de la mise en place d'une nouvelle organisation, permettant aux équipes de travailler en mobilité.

- ↳ Contribution à la mise en place des points d'accès WIFI (janvier 2022) au sein du Conservatoire, en collaboration avec le service bâtiment. Ce réseau à haut débit couvre aujourd'hui l'ensemble de l'établissement. Il est totalement indépendant afin de garantir la sécurité et la disponibilité de notre réseau administratif
- ↳ Migration de l'ensemble des dossiers et documents partagés sur le réseau local du Conservatoire vers le Cloud (fin novembre 2022)
- ↳ Mise en place d'un nouvel outil de recrutement à destination du service des ressources humaines et plus précisément du Bureau des personnels enseignants, impliquant la dématérialisation du processus de recrutement enseignant
- ↳ Entrée en phase de maintenance opérationnelle des postes et des systèmes
- ↳ Renouvellement du déploiement des ordinateurs portables pour l'ensemble des personnels administratifs et techniques du Conservatoire pouvant recourir au télétravail
- ↳ Début de la migrations des serveurs vers du matériel plus récent
- ↳ Mise à jour des solutions bureautiques utilisées au Conservatoire.

Par ailleurs, le service informatique aura accompagné tout au long de l'année 2022 plusieurs chantiers prévus au schéma numérique 2018-2023 :

- ↳ Réservation de studios en ligne
- ↳ Plateformes collaboratives à usage interne (messagerie, partage de supports, ...)
- ↳ Installation de Rainbow, plateforme de communication et de collaboration en nuage qui facilitera la mobilité (mis en place prévue en 2023)
- ↳ Préparation du déploiement de la solution de serrures électroniques connectées, interfacées avec les systèmes DIESE et OASIS.

Service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique

Le service de l'accueil, de la planification des activités et de la logistique (SAPAL) a consolidé cette année sa réorganisation, telle qu'elle a été présentée dans le rapport d'activité 2021. Cette réorganisation du service a permis une évolution des missions des agent-es vers plus d'efficacité et de visibilité. Elle a institué trois pôles, animés par trois chef-fes de pôle :

- ↳ Francette Amato, responsable du pôle logistique
- ↳ Gabriel Quilici, responsable du pôle accueil.
- ↳ Marie-Céline Lesgourgues, responsable du pôle de la planification des activités

Marie Bourdeau, cheffe de service, a quitté l'établissement en janvier 2022 et a été remplacée par Barbara Doré-Douchet, arrivée le 1^{er} juin 2022.

L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

LES TEMPS FORTS

Au-delà des périodes annuelles de concours (février) et d'examens (mai-juin) au cours desquelles l'activité du service est toujours particulièrement soutenue, le SAPAL a connu plusieurs temps forts au cours de l'année 2022 :

- ↳ Un accompagnement de la réorganisation du service a débuté à compter de novembre 2022, avec l'intervention d'une coach extérieure (co-émergens). Elle a reçu en entretien individuel l'ensemble des agent-es du service puis a animé un atelier collectif le 29 novembre 2022. Cet atelier a permis de resserrer les liens professionnels entre les agent-es par le partage de leurs connaissances et de leurs expériences.

↳ Une expérimentation a été lancée à la rentrée 2022 au service de la reprographie, permettant à tous les personnels, agent-es et enseignant-es, ainsi que les étudiant-es de disposer d'un accès au service reprographie situé dans le local dédié au RDC entre 9h et 18h. Les quotas par fonction ou statut sont supprimés. Un agent du pôle logistique a été nommé référent de ce service et accompagne les utilisateurs dans leurs travaux. La consommation de papier et de consommables continue d'être contrôlée, particulièrement durant cette année scolaire.

↳ Une exposition de la mission de co-design effectuée par Filigrane Programmation durant l'année scolaire 2021-2022 a été organisée en fin d'année dans le hall Joséphine Baker (ex-Chapelle). Au bout de quelques mois d'investigations, cette démarche collective, à laquelle nombre d'étudiant-es et enseignant-es ont pris part, a abouti à l'identification de plusieurs actions qu'il a été proposé de découvrir au travers de cette exposition améliorer l'occupation des espaces de travail, aménager des lieux de convivialité et de repos, expérimenter l'installation de studios de chauffe, mieux accueillir les nouveaux arrivants... Cette exposition était accompagnée d'une boîte à idées où chacun a pu commenter ces propositions ou apporter de nouvelles idées. Près d'une soixantaine de réactions ont été déposées, comme le souhait de disposer de tables de ping-pong, de baby-foot, de parkings à vélo, de casiers pour les instruments de musique.

Le Conservatoire a déjà commencé à mettre en œuvre plusieurs des propositions restituées par la mission de co-design, avec l'installation d'un mobilier extérieur livré en tout début d'année 2023.

Le SAPAL a couvert l'accueil des spectateurs et spectatrices des représentations publiques au Conservatoire et de l'ensemble des récitals sur l'année etc...

LES RÉALISATIONS

La collaboration avec l'APSV-Villette Emploi, qui met à disposition du personnel pour les activités de manutention et de préparation de salles, d'accueil du public des représentations et de surveillance des concours d'entrée et examens (mission d'appariteur-rices), est toujours indispensable. Le Conservatoire de Paris a également recruté durant les trois premiers mois de l'année des intérimaires remplissant les missions de référents Covid, afin de permettre le bon déroulement des représentations publiques durant la crise sanitaire.

Cette collaboration permet au CNSMDP de s'impliquer pleinement dans les missions d'accompagnement au retour à l'emploi de cette structure, en permettant aux agent-es intérimaires de renouer leur lien avec le milieu professionnel dans un environnement bienveillant.

Le SAPAL a consolidé ses liens avec l'association cette année, s'agissant notamment de la coordination des missions et de la mise en responsabilité de certain-es agent-es intérimaires donnant entière satisfaction dans l'accomplissement de leurs fonctions.

De plus, des liens professionnels, réels et forts, se sont tissés autour de missions communes entre les agents du Conservatoire et certains agents de Villette Emploi. Le Conservatoire a d'ailleurs pu intégrer un personnel de Villette Emploi parmi ses effectifs en 2022, à l'occasion d'une vacance de poste.

Le SAPAL a couvert l'accueil des spectateurs de 78 représentations publiques et de l'ensemble des récitals sur l'année 2022 ainsi que la surveillance de tous les concours, examens.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉTAT EXEMPLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conservatoire accueille désormais un mercredi sur deux un atelier mobile de réparation de vélo (OECO). Cet atelier propose des services autour de l'entretien et la réparation des vélos ainsi que des temps de formation à l'auto-réparation.

De plus, en lien avec l'ensemble des services et avec le soutien de l'association de prévention du site de la Villette, il a été planifié en fin d'année une opération de retrait des encombrants, en vue de dons à des associations et de mise en benne. De nombreux objets ont été remis à l'APSV en vue de dons aux associations dans le cadre de cette opération. Des ordinateurs ainsi que du matériel audiovisuel ont également été reconditionnés et inventoriés en vue de dons aux associations de représentant-es des étudiant-es du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Service de la production et de l'apprentissage de la scène

Le service production et apprentissage la scène met en œuvre les activités de production du Conservatoire de Paris (incluant les examens et concours) dans leurs différents aspects : technique, administratif, artistique et de production. Le parc instrumental est également en lien direct avec l'enseignement.

Au cours de l'année 2021-2022, les activités de production ont été maintenues (seulement 20 productions ont été annulées ou reportées).

Le service gère également les deux orchestres du Conservatoire de Paris, l'Orchestre du Conservatoire et l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire.

L'apprentissage de la scène fait partie intégrante de la formation des musicien·nes et des danseur·ses du Conservatoire de Paris et la production est en lien direct avec la pédagogie.

À ce titre, l'évolution de certains cursus ainsi que les réflexions sur les enseignements trouvent un écho direct au sein du service, qui accompagne ces changements (durées des productions, périodes de programmation, investissements du parc instrumental, ...) tout autant qu'il permet de mettre en regard, à travers l'expertise des différents corps de métiers qui le constituent, les évolutions au regard de leurs moyens de réalisation et de mise en œuvre.

LES PRODUCTIONS DE LA SAISON

En 2021-2022, le service production et apprentissage de la scène a planifié, organisé et produit 294 productions et 389 représentations publiques.

Ce chiffre est en hausse par rapport aux saisons précédentes (327 représentations publiques en 2020-2021 et 358 en 2019-2020). Compte tenu de ce volume, des effectifs humains pour les réaliser et des difficultés d'enchaînement des productions dans les salles publiques, il est indispensable de réduire ce volume de productions et de représentations publiques à l'avenir.

La part des manifestations s'étant déroulées à l'extérieur du Conservatoire de Paris en partenariat avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals, orchestres...), qui traduit une préoccupation constante d'insertion des étudiant·es dans le circuit professionnel, représente 42% du total des représentations (39% en 2020-2021 et 43 % en 2019-2020). Les actions de médiation et de concerts solidaires dans des établissements de type EHPAD ou centre médico-social, à Paris et en Ile-de-France se sont poursuivies, cette dimension à la fois artistique, solidaire et sociale étant essentielle dans la formation des jeunes musicien·nes.

Les productions de la saison 2021-2022

294 productions
389 représentations publiques
42% des représentations hors-les-murs

10 sessions d'orchestre (Orchestre des étudiant·es) ont eu lieu en 2021-2022, cette pratique orchestrale étant au cœur du projet pédagogique des instrumentistes.

Pour l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire, orchestre essentiel au projet pédagogique du Conservatoire pour les classes de direction d'orchestre, composition, orchestration, composition de musique à l'image et les solistes de 3^e cycle, 28 sessions ont eu lieu.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

La relation aux partenaires institutionnels, partenaires du site de La Villette - Philharmonie de Paris, Musée de la Musique, Ensemble intercontemporain ou encore certains établissements d'enseignements - CRR, CNSMD Lyon, etc. - s'est poursuivie et renforcée à travers des projets multiples (danse, orchestre, musique ancienne...).

Une convention cadre triennale 2021-2024 a été conclue pour la première fois avec Radio France, permettant à plusieurs départements du CNSMDP de bénéficier de mises en situation professionnelles remarquables avec les différents acteurs de Radio France : orchestres et Festival Présences notamment.

Parmi les partenaires les plus significatifs et avec lesquels le Conservatoire de Paris a noué des liens durables, nous retrouvons en 2020-2021 :



Sur le plan local et national :
Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau, Commune de Tremblay-en-France, Église protestante allemande, Musée de l'Armée, Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, Théâtre 71 de Malakoff, Musée Jean-Jacques Henner, Villes de Breuillet et Levallois, Festival baroque de Pontoise



Sur le plan international :
le festival international de musique moderne et contemporaine Traiettorie de Parme, le Conservatoire de Vienne (Universität für musik und darstellende kunst).

Le réseau des partenaires sur le plan local, national et international est déjà très étendu, ces partenariats s'inscrivant pour la plupart sur un long terme.

Service des ressources humaines et du dialogue social

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agent-es du Conservatoire sur les sujets intéressant leur carrière et leur rémunération.

Le service comprend, outre le chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs, scientifiques et techniques, un bureau des traitements, une référente formation, une unité de gestion des ordres de mission, et un chef de projet SIRH.

Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emplois et le budget présenté en Conseil d'administration.

LES EFFECTIFS

Pour l'année 2022, le nombre d'emplois autorisés en loi de finances est de 442 ETPT, en stabilité par rapport à 2021.

Les effectifs, en personnes physiques au 31 décembre 2022, se répartissent de la manière suivante : 381 enseignant-es et périscolaires (dont 144 femmes et 237 hommes), et 182 agent-es administratif-ves, scientifiques et techniques (dont 101 femmes et 81 hommes).

Le SRH poursuit l'accompagnement des services du Conservatoire dans le recrutement de nouveaux-elles collaborateur-rices ; 25 agent-es ont pu être recruté-es dans des domaines aussi variés que la production et l'apprentissage de la scène, la pédagogie, les métiers du son, l'accueil et la surveillance, la communication, les ressources humaines et les affaires générales et financières.

Concernant les enseignant-es, 14 recrutements de professeur-es par concours, suscitant 494 candidatures, ont été organisés dans les disciplines suivantes : piano, lecture à vue cordes, analyse théorique et appliquée, accompagnement et lecture à vue piano, chant, violoncelle, trombone, histoire de la musique, tuba, piano, piano complémentaire, section rythmique, improvisation modale/ musique de l'Inde, batterie, section rythmique, accordéon et lecture à vue accordéon. Deux professeurs de la liste complémentaire 2021 en violon ont par ailleurs rejoint l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, 8 professeur-es associés, 11 assistant-es et 4 accompagnateur-rices ont rejoint les équipes pédagogiques du Conservatoire de Paris en 2022.

Trois agent-es et 20 enseignant-es ont fait valoir leurs droits à retraite.

LE DIALOGUE SOCIAL

L'année 2022 a été marquée par une forte activité en termes d'élections : le renouvellement des mandats des représentant-es du personnel au Conseil d'administration en février, des représentant-es des enseignant-es au Conseil pédagogique en mai, puis des représentant-es du personnel aux instances du dialogue social en décembre 2022.

Par ailleurs, l'établissement a tenu 3 comités techniques qui ont notamment permis d'accompagner l'évolution de certains services, et d'adopter une procédure sur le traitement des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les représentant-es du personnel pour préparer les élections professionnelles, et procéder à l'actualisation du projet d'établissement dans la perspective du renouvellement du mandat de la directrice.

PARITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans la poursuite de son action de lutte contre les discriminations et violences, le Conservatoire de Paris s'est doté d'une cellule interne chargée du recueil et du traitement des signalements.

À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le Conservatoire de Paris a participé pour la première fois au Duoday, dans le cadre de ses actions de sensibilisation autour d'un Conservatoire inclusif afin de permettre à la communauté éducative et artistique de réfléchir et d'échanger sur le handicap, l'acceptation des différences, et le vivre ensemble. Une dizaine de duo ont pu être constitués tant auprès des personnels administratifs que de la communauté enseignante.

L'APPRENTISSAGE

En 2022, le Conservatoire a recruté 7 nouveaux-elles apprenti-es (communication, informatique, parc instrumental, régie des salles publiques, audiovisuel, médiathèque et direction des études chorégraphiques) et continue de contribuer activement à ce dispositif de formation et d'insertion en milieu professionnel.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel réalisées au titre du budget 2021 s'élèvent à 21589259€, et représentent environ 60% du budget de l'établissement.

LA POLITIQUE DE FORMATION

En 2022, les dépenses de formation (hors formations prises en charge par le ministère de la Culture) se sont élevées à 89197€. Au total, 438 stagiaires ont bénéficié de 609 jours de formation.

Deux domaines de formation ont particulièrement marqué l'année 2022 : la formation des cadres avec notamment la participation à la fresque du climat pour sensibiliser les encadrants aux problématiques du changement climatique, d'une part, et la mise en place d'actions collectives ou individuelles pour accompagner l'évolution des services ou le parcours professionnel des agents, d'autre part.

Services ressources

Service audiovisuel

LES MISSIONS DU SERVICE AUDIOVISUEL

L'assistance à la pédagogie :

- ↳ Par la mise à disposition des étudiant-es et des enseignant-es d'équipements audiovisuels, ainsi que l'aide à leur utilisation
- ↳ Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à la pédagogie
- ↳ Par la sonorisation de certains concerts et ateliers (danse, jazz, musiques mixtes avec traitement électronique et spatialisation en temps réel, colloques et conférences etc.) au sein du Conservatoire de Paris
- ↳ Par l'accompagnement des étudiant-es en cursus des métiers du son et de composition en les impliquant au cœur des productions, en leur transmettant des méthodes et des pratiques.

L'aide à l'insertion professionnelle :

- ↳ Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à améliorer la visibilité des étudiant-es
- ↳ Par la réalisation de vidéos afin de candidater à des concours
- ↳ Par la sensibilisation aux complexités liées à l'enregistrement, à l'écoute et aux captations audiovisuelles, par l'immersion dans cet environnement
- ↳ Par l'autonomisation et l'initiation aux captations audiovisuelles simples.

La réalisation de produits audiovisuels :

- ↳ À visée pédagogique
- ↳ Pour une diffusion, en direct et/ou en streaming à la demande, des processus pédagogiques et de l'aboutissement du travail : cours publics et classes de maîtres en musique et en danse, opéras, concerts de musique contemporaine, ancienne, de chambre, d'orchestre, spectacles de l'ensemble chorégraphique, colloques, journées portes ouvertes
- ↳ Pour la promotion des étudiant-es : disques pour les labels Initiale et Mirare, vignettes pour les lauréat-es
- ↳ Documentaires liés à l'histoire de l'enseignement de la musique et de ses techniques, d'instruments remarquables (*Le jeu perlé, Hélène de Montgeroult, Les faiseurs de voix, Les Voix du Guadagnini*, etc.).

La recherche :

- ↳ Le service audiovisuel est également un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias (audio 3D et immersion sonore, Dolby Atmos, binaural, transaural etc.), et sur le développement des usages numériques dans l'enseignement et la production artistique.

Le service audiovisuel est structuré autour d'une équipe de 11 agent-es réparti-es dans les secteurs audio, vidéo, réalisation en informatique musicale, maintenance, et administration. Il accueille une apprentie opératrice son, plusieurs stagiaires d'établissements externes, ainsi que 8 étudiant-es du département des métiers du son, pour plus de 2 mois de stage.

ACTIVITÉ 2022

CAPTATIONS VIDÉO

Après la forte mobilisation durant la crise sanitaire, le service audiovisuel est revenu à un rythme de production normal. Il a réalisé au cours de l'année 2022 :

- ↘ 14 captations de concerts et spectacles, dont l'opéra *Die Fledermaus* de J. Strauss II, les cours publics d'Edmond Russo, Monique Loudières et Elisabeth Morin, Alain Buet, Daria Fadeeva, Thierry Escaich, des masterclasses de jazz avec Logan Richardson et Norma Winstone, un concert de Tristan Murail dans le cadre du Festival Présences de Radio France, un concert de l'orchestre du Conservatoire dirigé par François-Frédéric Guy depuis le piano et un spectacle de l'Ensemble chorégraphique
- ↘ Une captation de cours sur les pianos anciens a été réalisée afin de constituer un ensemble de documents permettant de valoriser les pianos de la période 1880-1920, et d'illustrer la pédagogie autour de leur apprentissage
- ↘ Un clip de danse avec mixage en audio immersif a été réalisé dans le cadre de l'opéra *Die Fledermaus*
- ↘ Plusieurs vidéos et interviews pour la réalisation du documentaire sur le violon Guadagnini, qui a été finalisé en septembre 2022
- ↘ Plusieurs vidéos pour la communication (Plateau 1, tournage au drone et au buggy, bandes annonces, etc.)
- ↘ 52 vidéos pour candidature aux concours (disciplines instrumentales et vocales)
- ↘ 20 vidéos pour candidature aux concours (direction des études chorégraphiques)
- ↘ Plusieurs captations en plans larges pour le travail pédagogique (concert électro-acoustique, répétitions générales des examens de danse, colloques, classes de direction d'orchestre, etc.)
- ↘ Le service audiovisuel a accompagné le département des métiers du son pour la réalisation de 13 vignettes de lauréat-es ayant passé leur prix en 2022.

ENREGISTREMENTS

Le service audiovisuel a de surcroît réalisé 36 enregistrements audios de concerts, de colloques ou de travaux pédagogiques (écriture, orchestration), dont 7 enregistrements de disques pour les labels Initiale et Mirare.

Plusieurs productions (CD de Thomas Gaucher pour le label Initiale, concert « In Situ » de Philippe Manoury à la Philharmonie de Paris, etc.) ont été enregistrées en utilisant des méthodes développées au sein du Conservatoire de Paris et permettant d'assurer une compatibilité multiformats (mono, stéréo, binaural, transaural, audio 3D, mixage orienté objet : ADM, Dolby Atmos). Elles ont permis au service de décliner les masters en plusieurs formats, allant d'une compatibilité mono à la diffusion sur le dôme 3D immersif du Plateau 1 et ses 48 enceintes.

DIFFUSIONS

12 productions ont été diffusées en direct sur le site internet du Conservatoire de Paris et sur Facebook.

Le service audiovisuel s'est mobilisé afin d'accompagner le département des métiers du son pour la réalisation de directs lors d'évènements particuliers : Journées portes ouvertes du département des métiers du son, *École ouverte* de la direction des études chorégraphiques : diffusion du spectacle puis double diffusion sur Facebook et le site internet du Conservatoire de 2x4h de cours de danse.

SONORISATION ET RÉALISATION EN INFORMATIQUE MUSICALE

Le service audiovisuel a sonorisé de nombreux concerts et spectacles au sein du Conservatoire (tous les spectacles et examens de danse, les prix de composition, les concerts électroacoustiques, les récitals de fin de cycle, divers concerts et conférences etc.). Ces opérations de sonorisation représentent environ 130 jours d'activité chaque année. Le service met de plus le matériel de sonorisation à disposition des étudiant-es en métiers du son lors des tutorats (concerts du département de jazz et musiques improvisées dans les murs).

Il accompagne également les étudiant-es en composition pour la réalisation et les répétitions des parties avec électronique lors d'œuvres mixtes, ainsi que les interprètes qui souhaitent faire appel à ces technologies.

RECHERCHE

Le service audiovisuel est impliqué dans 3 projets de recherche :

- ↘ PHEND : *Past Has Ears at Notre-Dame* : Projet de recherche interdisciplinaire (historique, architectural, musicologique, acoustique) et collaboratif (avec l'Institut Jean Le Rond d'Alembert, Sorbonne Université, Paris ; le Centre André Chastel (CAC) : Laboratoire de recherche en histoire de l'art, Sorbonne Université, Paris ; l'Institut de recherche en Musicologie (IREMus) , Sorbonne Université, Paris ; La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lyon Saint-Etienne, Lyon ; Sunmetron, Agence d'architecture présentant des compétences en création, réhabilitation et restauration d'édifices, Paris ; Narrative, Producteur pour les nouveaux médias, Paris). Il a pour but l'étude de l'environnement acoustique et sonore tout au long de l'histoire de Notre-Dame, et la recréation d'une
- acoustique virtuelle à l'aide d'outils numériques. En 2021, le service audiovisuel a travaillé à l'élaboration d'un plugin de réverbération en audio 3D, « RoomZ » et a réalisé le mixage en binaural d'un teaser pour une série audio fictionnelle autour de la création du roman *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, en utilisant ce plug-in. Le service audiovisuel a également été co-auteur, dans le cadre de l'I3DA 2021 de Rome, d'une publication intitulée : *La Vierge 2020 : Reconstructing a virtual concert performance Through Historic Auralisation of Notre-Dame Cathedral*. Le projet PHEND est financé par l'ANR à hauteur de 107 676 € pour la partie concernant le Conservatoire

- ↘ ANTONY : Projet de recherche collaboratif (avec l'IRCAM, Paris ; l'Université Paris 8, Saint-Denis ; l'Université Lyon/St-Étienne ; La Maison de la Musique Contemporaine) visant à la création d'une plateforme Web collaborative à destination des organisations culturelles et des créateurs proposant d'une part une interface d'édition de métadonnées documentant des œuvres musicales numériques selon un modèle de données dédié et, d'autre part, un système de dépôts numériques pour stocker, versionner et partager les contenus digitaux définissant ces œuvres et leurs environnement. Le système permettra ainsi d'améliorer la pérennisation, la recherche et la diffusion du répertoire de la musique utilisant des technologies numériques tout en simplifiant les modes de partage, de participation et de réutilisation des contenus entre les utilisateurs. En 2022, plusieurs appels à projets ont été déposés, et le Conservatoire a rencontré plusieurs partenaires potentiels.
- ↘ Music Unit : Le service audiovisuel travaille avec Music Unit (studio de création musicale et sonore) et le département des métiers du son à un projet de recherche ayant pour but la création d'une suite logicielle de plugins d'effets multicanaux, inspirés de pédales de guitare iconiques. Ce projet a été lauréat de l'appel à projets SNI (Services numériques innovants) 2022.

FORMATION

Le service audiovisuel lance un projet de service visant à renforcer ses missions pédagogiques en intégrant une part d'enseignement et/ou de tutorat auprès des étudiant-es, pour chaque agent-e, dans une volonté d'accompagnement, de partage de méthodes et d'expériences. Il prendra ainsi également part à la formation des étudiant-es du futur cursus de musicien-ne réalisateur-riche d'images.

Le service audiovisuel forme une apprentie, en tant qu'opératrice son. Il a également accueilli plusieurs stagiaires en 2022 (durée d'une semaine à un mois). Le recrutement d'un ingénieur pédagogique a été achevé, dont l'une des missions sera la formation des enseignant-es aux outils numériques pour la pédagogie en musique et en danse.

PROJET DE CONSERVATOIRE AUGMENTÉ

Le service audiovisuel a contribué à la définition du projet de « Conservatoire augmenté », lors de nombreux ateliers de travail avec le cabinet PMP, et de rencontres avec les partenaires issus du monde professionnel.

L'ingénieur pédagogique est en relation avec les départements afin d'adapter plusieurs cours et modules de cours à un enseignement digital sur la plateforme du campus en ligne. Le service audiovisuel forme ses agent-es (régies vidéos multicaméras légères, plateforme Unity) et se restructure afin de répondre à cette nouvelle demande.

À l'aide du plugin « MyBino 2 » créé avec l'école polytechnique et du dôme d'enceinte en plateau 1, il a pu définir des méthodes de production et de post-production en audio 3D, permettant de préfigurer les travaux qui seront effectués dans le cadre du « Conservatoire augmenté » (travaux de recherche, créations de modules de cours en ligne, pédagogie immersive, etc.).

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Une partie matérielle du projet « Escape » et du « Vidéomaton » a été acquise (régie et caméra au format NDI), et des ateliers de prise en main ont été organisés, pour une captation multi caméras avec un seul opérateur.

Action financée par la Région Île-de-France



Un marché public a été défini pour l'enrichissement du parc microphonique, le renouvellement des moyens de captations vidéo en moyens mobiles, et l'accompagnement des moyens mis à disposition de la pédagogie. Le parc destiné aux étudiant-es sera complété, et son accès se fait désormais en autonomie, ce qui simplifie largement les flux de matériel et permet la réalisation d'un nombre de projets plus important. Le service audiovisuel travaille sur la refonte complète de son infrastructure pour une mise en réseau informatique de ses espaces (audio et vidéo over IP), ainsi qu'avec le futur studio 3D du Conservatoire augmenté.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-ES

Le service audiovisuel est impliqué au quotidien dans la formation des étudiant-es en musique et en danse, en les sensibilisant aux conditions d'enregistrement, de captation et de diffusion audiovisuelle, aussi bien esthétiques que logistiques et matérielles. Les sessions d'enregistrement de disques, les prix de compositions et les concerts électroacoustiques sont des moments privilégiés pour aborder ces aspects. Il anime également des ateliers pédagogiques comme la sensibilisation à l'écoute critique et son vocabulaire, ainsi que l'apprentissage à la réalisation de vidéos avec des moyens limités.

Le service accompagne plus particulièrement les étudiant-es du département des métiers du son tout au long de leur cursus, et notamment lors des 2 mois de stage qu'ils effectuent au sein du service et lors de journées portes ouvertes pendant lesquels ils sont pleinement intégrés aux équipes, agent-es comme intermittent-es, et occupent les fonctions de réalisation vidéo, direction artistique, conseil musical, ingénierie sonore, sonorisation, tout en étant tutorés, leur offrant ainsi une transition fluide vers la professionnalisation.

Les travaux de recherche auxquels il participe, particulièrement sur le son immersif, lui permettent de définir des techniques et des méthodes innovantes qu'il transmet ensuite aux étudiant-es.

Le RIM (Réalisateur en Informatique Musicale) du service audiovisuel prend une part active à l'accompagnement des étudiant-es en RIM de l'Artist Diploma.

Le service audiovisuel réalise de nombreuses vidéos pour permettre aux étudiant-es en musique et en danse de candidater à des concours. Il s'implique dans la création des « vignettes » des lauréat-es, et découpe et transmet les extraits vidéos de leur prestation lors de captations aux étudiant-es, pour leur travail et leur communication personnelle.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

Le projet audio 3D immersif en Plateau 1 est le fruit d'un partenariat avec le groupe Yamaha/NEXO. Plusieurs partenariats ont été noués dans le cadre des projets de recherche (cf. partie « recherche »).

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ

Le service audiovisuel veille à respecter une organisation du travail qui favorise la compatibilité des vies professionnelle et familiale.

Il veille à illustrer au mieux la mixité et la diversité dans les médias produits : bande annonce, disques, présentation lors des directs, entretiens (communication externe).

Il favorise la mixité dans les équipes lorsque c'est possible (agent-es, intermittent-es, stagiaires, apprenti-es), et veille au respect du climat de bienveillance et de non-discrimination en son sein, sur les plateaux et dans les régies.

Éditions et numérique

Le service des éditions, créé mi-2017, résulte de la division des missions de l'ancien Centre de recherche et d'édition du Conservatoire (CREC), la Médiathèque Hector-Berlioz ayant pris en charge la gestion des archives. Le poste d'adjoint à la cheffe de service est resté vacant plusieurs années. Un étudiant vacataire a été recruté en juin 2021 à mi-temps ; il est passé à 80% en septembre 2022.

La réalisation de productions éditoriales et la possibilité de commercialiser celles-ci sont inscrites dans les statuts des deux Conservatoires nationaux supérieurs, et répondent à l'exigence de diffusion des savoirs et de valorisation de la recherche qui s'impose à tout établissement d'enseignement supérieur. L'équilibre singulier cultivé par le Conservatoire entre théorie et pratique, répertoire et création, tradition et innovation offre d'emblée le socle d'une identité éditoriale forte. En 2019 s'est ajouté au projet initial de création d'une maison d'édition au Conservatoire la création conjointe d'un label discographique : Initiale.

En octobre 2022 est paru aux Éditions du Conservatoire le deuxième tome de l'ouvrage de Christian Accaoui, professeur d'esthétique de 2001 à 2021 : *La musique parle, la musique peint. II. Sémiotique.*

À l'occasion de cette nouvelle parution a été signé un contrat de diffusion en librairies auprès de la société CEDIF, complétant le contrat de distribution signé en 2019 avec Pollen.

Les deux tomes de l'ouvrage ont été présentés lors d'une table-ronde organisée le 13 octobre 2022, avec Christian Accaoui, Alexis Galpérine, Thomas Lacôte, Emmanuel Reibel et Anne Roubet.

L'année 2022 a été essentiellement consacrée à la préparation des textes de plusieurs projets d'ouvrages : deux volumes de la collection « Dialogue », consacrés respectivement à Claude Delangle (professeur de saxophone) et Alexis Galpérine (professeur de violon), une méthode d'alto de Pierre-Henri Xuereb (en quatre langues : français, anglais, chinois et japonais), les supports de cours de Jean Saint-Arroman sur l'agrémentation dans la musique française de 1600 à 1750.

Sont parus également en octobre 2022 cinq nouveaux albums du label Initiale :

- | | |
|--|---|
| <p>↳ David Petrlik, violon
<i>B3. Bach, Bartók, Boulez</i></p> | <p>↳ Le Bateau ivre, quintette instrumental
<i>Marionnettes</i></p> |
| <p>↳ Ensemble Cet Étrange Éclat
<i>Sfumato</i></p> | <p>↳ Ensemble InSoliTus
<i>Bronze battu en herbes.
Œuvres de Nicolas Mondon</i></p> |
| <p>↳ Alice Belugou, harpe
<i>Histoires hybrides</i></p> | |

Octobre 2022

Parution du 2^e tome de l'ouvrage de Christian Accaoui, « La musique parle, la musique peint. II. Sémiotique. »

Le concert de lancement de l'album du Quintette Le Bateau ivre le 23 novembre 2022 a attiré un public nombreux.

Le CD de David Petrlik a été particulièrement distingué par la critique internationale : Luister-10 (Pays-Bas) et 5 Diapasons du magazine Diapason. Il a été diffusé sur les ondes de France Musique et ClassicNL.

Le CD consacré aux œuvres de Nicolas Mondon, aboutissement de ses recherches pour sa thèse de doctorat SACRe soutenue le 27 octobre 2022, a pour sa part reçu une Clef de ResMusica, le plaçant parmi les cinq meilleures productions chroniquées au mois de mars 2023.

Enfin, le service des éditions a assuré la publication en ligne de vignettes vidéo réalisées par des étudiant-es de la FSMS sous la supervision du service audiovisuel pour promouvoir, dans l'espace « Scène de demain » du site internet du Conservatoire de Paris, des musicien-nes diplômé-es dans l'année. Ces fiches sont régulièrement mises en valeur dans la newsletter hebdomadaire

Médiathèque et archives

La médiathèque, deuxième bibliothèque musicale publique sur le territoire, a pour missions premières d'accompagner l'enseignement dispensé au Conservatoire de Paris et de proposer aux étudiant-es et enseignant-es de l'établissement un ensemble de ressources spécialisées aussi complet que possible.

Elle a également une mission de préservation, de diffusion et de valorisation du riche patrimoine musical et chorégraphique qu'elle conserve.

Son organisation s'articule autour de l'accueil du public, de la gestion des collections et des espaces, de l'informatique, du numérique et des nouvelles technologies.

Le pôle archives a vocation à collecter, conserver, classer et communiquer les documents produits par l'activité des services et départements, quel que soit leur support, ainsi que ceux reçus par dons et legs.

La médiathèque et les archives participent également aux recherches sur l'histoire de l'institution en lien avec les fonds conservés.

L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION PRÊT

Les préparatifs des travaux ont occupé les deux premiers trimestres. L'ensemble du service a conduit une réflexion de fond sur l'évaluation des besoins, la réorganisation totale des espaces (salle de prêt et bureaux), la préparation et l'organisation des déménagements (collections et bureaux).

Les travaux se sont prolongés jusqu'à la fin de l'année du fait de nombreux contretemps dans la réalisation des travaux ; la collaboration avec le service du bâtiment a été très positive.

Le résultat de l'opération est apprécié du public comme des professionnels, en particulier la réorganisation des espaces qui offre une plus grande lisibilité, une circulation plus aisée dans les rayonnages et des îlots de travail adaptés à la consultation ponctuelle et au travail en (petit) groupe. Les bureaux de l'archiviste et des collègues en charge du fonds CDMC-MMC ont été intégrés à l'ensemble.

Des points de difficulté ont néanmoins pesé sur la réouverture au public : la déconnexion d'internet des studios d'écoute, liée à la saturation de la baie de brassage couvrant la médiathèque et d'autres services, problème non résolu à ce jour, ou encore la mise en place des portiques antivols pour lesquels la société retenue n'avait manifestement pas les solutions adaptées au contexte de la médiathèque Hector Berlioz.

L'INTÉGRATION DU FONDS CDMC-MMC

En parallèle des travaux de réaménagement de la section prêt, la médiathèque a engagé le volet informatique de l'intégration du fonds CDMC-MMC au catalogue de la médiathèque impliquant leur adaptation à un nouveau format (modèle international IFLA LRM).

Le catalogue est également doté d'outils de recherche spécifiques, permettant de rechercher des œuvres du répertoire contemporain à partir de l'effectif détaillé ou encore de mettre en valeur les compositrices, qui font l'objet d'un accès de recherche propre.

L'intégration du fonds CDMC-MMC n'est pas limitée à l'intégration du fonds documentaire (40000 documents dont 10000 documents accessibles en ligne sur authentification). L'opération fait l'objet d'actions de valorisation menées par les deux agents mis à disposition par la MMC, enrichissant le programme d'action de la médiathèque (petites expositions, visites de groupe, recherches documentaires conjointes). La dynamique ainsi impulsée n'aurait pas été possible sans la pleine implication des deux collègues mis à disposition par la maison de la musique contemporaine, par ailleurs parfaitement intégrés à l'équipe.

LE PARTENARIAT AUTOUR DES ONDES MARTENOT

Le partenariat autour des ondes Martenot a donné lieu en 2022 à une convention entre les quatre établissements concernés : CNSMDP, Philharmonie de Paris-Musée de la musique, Fédération des enseignements artistiques Martenot et Grand-Paris Seine Ouest pour le Conservatoire de Boulogne-Billancourt. Il doit aboutir à l'établissement d'un répertoire mis à jour et contrôlé des œuvres pour ondes Martenot et permettre aux ondistes et chercheur-ses d'accéder à des ressources partagées entre les différents partenaires.

Le traitement du fonds relatif aux ondes Martenot s'est poursuivi avec notamment l'inventaire et le reconditionnement des fonds de photographies et de presse et l'inventaire du fonds de partitions du don Valérie Hartmann-Claverie.

Le traitement des trois autres fonds conservés à la médiathèque (Jean-Louis Martenot, Pascale Rousse-Lacordaire, Jeanne Loriod) permettra de mettre à disposition des musicien-nes et chercheur-ses une collection unique.

LES COLLECTIONS

La médiathèque peut s'appuyer sur un budget adapté aux besoins de l'institution pour poursuivre une politique d'acquisition au service de l'enseignement et de la pratique musicale et chorégraphique.

La réception de dons et de dépôts de fonds exceptionnels

Le Conservatoire de Paris est une institution très attractive pour les musicien-nes et mélomanes qui souhaitent transmettre leurs collections musicales et en éviter la dispersion. En 2022 la médiathèque a reçu de nombreux dons et dépôts de documents parmi lesquels on peut distinguer :

- ▾ La bibliothèque et les manuscrits de Roger Blanchard (1919-2011), chef d'orchestre et chef de chœur, musicologue et bibliothécaire au département de Musique de la Bibliothèque nationale
- ▾ La bibliothèque de Bernard Gagnepain (1927-2020), musicologue, médiéviste, professeur au Conservatoire de Paris
- ▾ Le dépôt des archives du compositeur Paul Misraki (1908-1988).

Le traitement des documents

Plusieurs dons très conséquents qui occupaient plusieurs centaines de mètres linéaires dans les magasins ont fait l'objet d'importantes opérations de tri, de dédoublonnage et de conditionnement. Cela a permis de récupérer plus de 50 mètres linéaires, d'identifier les doubles et de définir le calendrier 2023 des opérations à réaliser en magasins.

Commencée en septembre 2021, l'installation du fonds CDMC-MMC (140 mètres linéaires) s'est poursuivie en 2022.

Pour assurer la conservation et la préservation des partitions grand format, la médiathèque a fait l'acquisition d'un mobilier spécifique nécessitant un investissement conséquent et grâce au concours du service bâtiment, des meubles existants ont été adaptés à la nouvelle configuration.

L'installation des collections a été finalisée avec le concours d'une partie de l'équipe. Ce travail autour du fonds CDMC-MMC a permis un échange de compétences et d'expériences.

À la réouverture de la médiathèque en novembre 2022, les 40 000 documents du fonds étaient à nouveau accessibles dans les meilleures conditions.

Le retard pris dans le catalogage des documents du fait des épisodes de confinement a été presque intégralement résorbé, malgré la surcharge de travail liée à la préparation des travaux. De nombreuses notices du catalogue ont été complétées ; les compositrices du fonds Kantuzer ont toutes été identifiées.

La collecte des archives

En 2022, le fonds d'archives papier a connu un accroissement de plus de 70 mètres linéaires, avec la collecte d'un important lot d'archives du Bâtiment.

La collecte d'archives électroniques a concerné essentiellement les archives pédagogiques : mémoires et travaux d'élèves.

La dématérialisation des archives pédagogiques et administratives répond au développement des formats numériques dans ces domaines. Dans le cas des mémoires de recherche, elle allège également la charge de l'étudiant libéré de la charge de l'impression du mémoire en plusieurs exemplaires. Du point de vue de la communication et de la valorisation des travaux, le choix a également été fait de privilégier la consultation en ligne qui permet de valoriser les travaux sur le portail de la médiathèque. Les modalités du transfert et du traitement des ressources dématérialisées sont désormais bien définies. La transmission par les départements concernés reste à consolider, notamment du fait de l'absence de métadonnées indispensables et de formulaires d'autorisation dûment renseignés (accord ou refus) lors du versement. Le refus de dépôt de certain-es enseignant-es et étudiant-es pose problème, dans la mesure où il s'agit d'une obligation légale. La gestion de l'ensemble est très chronophage.

Le classement des archives

Le retard accumulé depuis plus de 20 ans dans l'archivage des archives de concours et d'examens a été résorbé. L'échantillonnage des copies a été réalisé selon les règles imposées par les Archives Nationales. Il est terminé pour les années concernées (2006-2012 ; 18 mètres linéaires d'archives définitives à conserver et 11 mètres linéaires d'archives à éliminer).

Les 90 cartons d'archives d'Yves Gérard (1932-2020, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de 1975 à 1997) ont été classés et leur contenus identifiés grâce à l'aide précieuse de quatre musicologues pendant plusieurs semaines.

LES ACTIONS DE VALORISATION

LES MANIFESTATIONS

La médiathèque assure chaque année la conception, la réalisation et l'organisation d'un ensemble de manifestations autour de ses collections. Elle en assure également la captation audiovisuelle pour conserver une trace de la restitution de répertoires trop peu connus.

Lectures musicales

- v Jelly d'Arányi, violoniste et femme d'exception, 13 janvier
- v Soirée radiophonique avec Germaine Tailleferre, 12 mai
- v Hommage à André Jolivet, 17 février
- v Raoul Georges Vidal et son violon Guadagnini, 8 juin
- v Voir, lire et danser (notation Laban), 1^{er} avril
- v Les méthodes de chant du Conservatoire, 22 novembre

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de prêt, une semaine de manifestations musicales a été organisée avec le concours d'enseignant-es et d'étudiant-es (mini concerts, lectures à vue publiques ; semaine du 22 au 24 novembre).

Journées d'étude

- v Journée d'étude et d'hommage à Odette Gartenlaub, 16 mars 2022
- v Journée d'étude et d'hommage à Yves Gérard, 30 mars 2022

Présentation et exposition de documents

En lien avec le colloque Tristan Murail présentation croisée d'une sélection de partitions et d'enregistrements du compositeur (fonds CDMC-MMC et médiathèque Hector Berlioz, 4-5 février 2022).

À l'occasion du centenaire de la naissance de Iannis Xenakis, exposition de documents autour du compositeur (fonds CDMC-MMC et médiathèque Hector Berlioz, 18 mai au 24 juin 2022).

Hors les murs

Participation à la Biennale de piano collectif avec la Maison de la Musique Contemporaine, qui a donné lieu à une exposition de partitions et enregistrements pour piano 4 mains, 6 mains, 8 mains... à feuilleter et à écouter (Conservatoire de Saint-Denis, 30 janvier 2022).

En ligne

Une nouvelle rubrique « Documents et témoignages » a été créée sur le portail de la médiathèque pour la diffusion d'articles présentant des fonds particuliers.

Projets de recherche

Le projet de recherche sur le Conservatoire sous l'Occupation a été poursuivi, avec pour objectif de documenter le sort des 20 élèves juifs exclus en 1942, en particulier des 8 élèves qui n'ont pas été réintégrés en 1944. Les recherches biographiques ont permis de reconstituer en partie l'histoire de deux élèves mortes en déportation : Jacqueline Goldstein et Hélène Heskia. Un hommage leur sera rendu en 2023, avec l'inauguration d'une plaque commémorative. Les travaux de recherche sont à poursuivre autour des 20 élèves exclus et de l'ensemble des 42 élèves fichés.

LES ACTIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE MÉDIATION

L'ensemble de l'équipe a participé aux nombreuses séances de présentation des collections et des outils de recherche organisées à l'attention des étudiants des cours de méthodologie, d'analyse musicale, Polyphonie des XV^e-XVII^e siècles.

Le fonds CDMC-MMC a également donné lieu à de nombreuses actions avec les enseignant-es du Conservatoire et les étudiants du CFMI Île-de-France.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

RESSOURCES HUMAINES

En 2022 le service a dû s'organiser pour faire face à des problèmes d'effectifs récurrents autour des fonctions de magasinier. 30h de vacations ont été allouées au service en décembre.

Trois stagiaires ont été accueillis et accompagnés par l'ensemble de l'équipe lors de stages de 5 et 6 semaines. Une nouvelle bibliothécaire est arrivée en novembre en remplacement d'un départ à la retraite ; une bibliothécaire qui prépare, en alternance, un diplôme de master 2 Politique des bibliothèques et de la documentation a également rejoint le service fin septembre.

Deux collègues de la Maison de la Musique Contemporaine sont mis à disposition (1,3 ETPT) du service pour l'intégration et la gestion du fond du CDMC (Centre de documentation de la musique contemporaine) dans les collections du Conservatoire de Paris.

L'expérience des épisodes de confinement associés à la maîtrise des nouveaux outils ont permis au service de mettre en place une organisation qui permet à celles et ceux qui le souhaitent d'intégrer un ou deux jours de télétravail hebdomadaire à leur emploi du temps. Le service s'est doté d'outils de travail partagés et a travaillé à améliorer les moyens de partage d'information, de savoirs et de savoir-faire.

RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Le service a pu répondre à la demande d'économies budgétaires exprimée par la direction de l'établissement du fait notamment de l'interruption d'activité liée aux travaux et de la rationalisation et du transfert du système de reprographie vers un autre service.

MOYENS TECHNIQUES

Le WIFI a été déployé en février 2022 dans tout le Conservatoire de Paris, y compris à la médiathèque. Les tickets de connexion en Ethernet qui étaient édités par le service pour l'ensemble du Conservatoire ont été progressivement abandonnés.

La fréquentation

La médiathèque accueille chaque semaine des cours (méthodologie de la recherche, histoire de la musique du Moyen-âge et de la Renaissance, histoire du rock). Ce dispositif permet aux enseignant-es de mettre plus facilement leurs étudiant-es en contact avec les collections et de profiter d'équipements spécifiques (studio 5.1...).

Le contexte de ces dernières années (réinformatisation, confinements successifs, fermeture prolongée pour travaux) ne permet pas d'exploiter les chiffres (prêts, fréquentation).

On peut cependant souligner de forts pics de fréquentation de la section de consultation (jusqu'à 120 personnes par jour pour une jauge de 40 places) et un nombre d'emprunts record avant l'été (2568).

Les studios audiovisuels (dont deux sont équipés en 5.1) sont régulièrement utilisés pour profiter des ressources multimédia mais également pour pallier le manque de studios de travail pour les étudiant-es interprètes.

La salle de lecture de la médiathèque accueille désormais le public qui vient consulter les archives.

Les demandes de renseignements par courriel sont toujours aussi nombreuses, notamment pour ce qui regarde les archives (ca 110 demandes).

Les relations extérieures et les partenariats

La collaboration avec la Bibliothèque nationale de France autour du code RDA-Fr est entrée dans sa phase finale avec la relecture des chapitres auxquels les experts du service ont participé. Un bibliothécaire est intervenu en tant que spécialiste des modèles FRBR, RDA-Fr dans une formation organisée par les Université de Poitiers et de Paris X.

De septembre à décembre 2022 le service a accueilli un collègue enseignant chercheur au Department of Music, Brigham Young University-Idaho.

Les archives ont pris part au projet de recherche Actor (Analyse, création et enseignement de l'orchestration ; actorproject.org) : la totalité des copies d'orchestration conservées dans les archives du Conservatoire (1984-2022) a été extraite des archives et mise à disposition du programme de recherche.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE LA PARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Cinq collégien·nes, dont deux jeunes danseuses ukrainiennes, ont été accueilli·es à la médiathèque cette année sur une demi-journée. Un portfolio virtuel a été réalisé et adressé à chacun·e. Les retours ont été très positifs.

DUODAY

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, la médiathèque a accueilli une jeune femme qui souhaitait découvrir l'univers des bibliothèques.

L'expérience a été dense et riche pour l'ensemble de l'équipe et les retours ont été très positifs.

OPÉRATIONS DE DONNS

AUX ÉTUDIANT·ES

Dans le cadre de la préparation des travaux de réaménagement de la section de prêt, quelque 6000 titres (partitions, livres, CD) ont été retirés des collections et de nombreuses actions de dédoublement de fonds non traités ont été conduites.

Après validation par le Conseil d'administration, il a été décidé de donner la majeure partie des documents supprimés du catalogue de la médiathèque aux étudiant·es de l'établissement. Ce sont au total plus de 8000 documents qui ont ainsi pu être donnés.

L'opération a permis aux étudiant·es d'accéder à des ouvrages et des productions que beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure d'acquérir. Elle s'inscrit également dans la dynamique du projet d'établissement, qui consiste à « soutenir les démarches en faveur du développement durable et de notre responsabilité sociétale » (point 4 du projet d'établissement 2020-2025).

D'autres opérations de dons ponctuelles ont également été organisées dont celle qui a permis, avec l'aide de l'association Pianissimes de donner la bibliothèque musicale du critique Gilles Macassar aux étudiant·es (environ 2000 ouvrages).

QUELQUES CHIFFRES

16 personnes pour accueillir, aider et guider interprètes, chercheur·ses et mélomanes dans leurs recherches

360000 documents (partitions musicales et chorégraphiques, livres, périodiques, CD, DVD, disques vinyles, bandes magnétiques, photographies, etc.).

Des abonnements à de nombreuses ressources en ligne (musique, partitions, périodiques, bibliographies spécialisées, etc.).

1 salle de prêt avec 747 mètres de rayonnages

4 studios de travail dont deux équipés en 5.1 et un qui dispose d'un piano

1 salle de lecture qui peut accueillir des cours

4366 mètres de rayonnages répartis dans deux magasins en sous-sol.

Annexes

Les étudiant·es

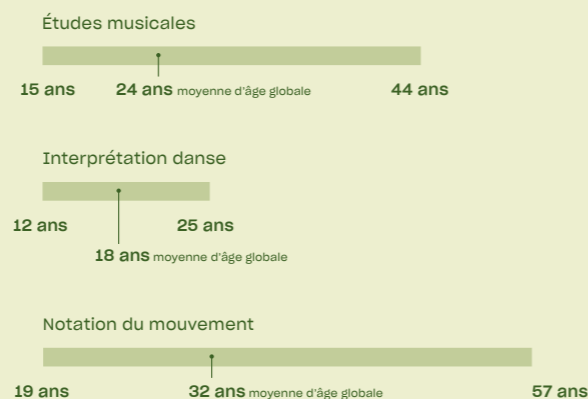
1390
étudiant·es

41% de femmes et **59%** d'hommes

25% d'étudiant·es étranger·ères, issus de **57** pays, dont plus de la moitié ressortissant·es de pays d'Asie (Japon, Corée du sud, Taïwan, Chine, Vietnam)

dont

339
nouvellement
inscrits



Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total	Pourcentage
12-15 ans	10	17	27	1,9%
16-18 ans	60	65	125	9,0%
19-21 ans	173	96	269	19,4%
22-25 ans	320	223	543	39,1%
26-30 ans	219	137	356	25,6%
31-35 ans	24	14	38	2,7%
36-40 ans	7	11	18	1,3%
41 ans et plus	6	8	14	1,0%
Total	819	571	1390	100%

	Homme	Femme	Total
Age minimum observé	14 ans	12 ans	
Age maximum observé	57 ans	48 ans	
Moyenne	23,76 ans	23,64 ans	23,71 ans

Le concours d'entrée

2154
candidatures
au concours d'entrée

1807 candidatures en disciplines musicales dont 46% de femmes et 54% d'hommes

347 candidatures en disciplines chorégraphiques dont 84% de femmes et 16% d'hommes

26% de candidat·es étranger·ères

87% de candidat·es résident·es en France, dont 57% en Île-de-France

21%
de candidat·es
admis·es au concours

Taux d'admission par département

Disciplines musicales		
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	193	18%
Disciplines vocales	16	10%
Écriture, composition, direction d'orchestre	29	20%
Jazz et musiques improvisées	10	16%
Musicologie et analyse	21	30%
Musique ancienne	15	43%
Pédagogie	74	36%
Métiers du son	8	27%
Disciplines chorégraphiques		
Interprétation danse	66	20%
Notation du mouvement	16	89%

18%
taux d'admission
chez les femmes

366 admis·es en disciplines musicales dont 40% de femmes et 60% d'hommes

82 admis·es en disciplines chorégraphiques dont 61% de femmes et 39% d'hommes

24%
taux d'admission
chez les hommes

parmi les admis·es,
on enregistre

44%
de femmes

Répartition des admis·es par département

Disciplines musicales	
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	43%
Disciplines vocales	4%
Écriture, composition, direction d'orchestre	6%
Jazz et musiques improvisées	2%
Musicologie et analyse	5%
Musique ancienne	3%
Pédagogie	17%
Métiers du son	2%
Disciplines chorégraphiques	
Interprétation danse	15%
Notation du mouvement	4%

La réussite en fin de cursus

94%
de réussite
au diplôme *

80%
de taux d'emploi
en insertion
professionnelle **

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2021 - Enquête ministère de la Culture des diplômé·es 2018 en année N+3 : 80% de taux de réponse

Réussite au diplôme - Musique

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
1 ^{er} cycle supérieur	118	116	98%
2 ^e cycle supérieur	182	157	86%
Cycle supérieur	29	29	100%
3 ^e cycle supérieur	35	35	100%
Total	382	355	93%

Réussite au diplôme - Danse

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	17	17	100%
1 ^{er} cycle supérieur	28	27	96%
2 ^e cycle supérieur	27	27	100%
Total	72	71	99%

Nombre de diplômes et titres obtenus - Danse

Cycle préparatoire	17
Attestation cycle préparatoire - Danse classique	6
Attestation cycle préparatoire - Danse contemporaine	11
1^{er} cycle supérieur	27
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de notation du mouvement	11
DNSPD - Danse Classique	5
DNSPD - Danse contemporaine	11
2^e cycle supérieur	27
Diplôme 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - notation du mouvement	12
Diplôme 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - danseur interprète : répertoire et création	15
Total général	71

Nombre de diplômes et titres obtenus - Musique

Le Conservatoire prépare aussi les étudiant·es au Doctorat d'interprète de la musique et au doctorat SACRe

Classes	18
Certificat d'improvisation générative	10
Non diplômant	8
1^{er} cycle supérieur	118
Attestation de 1 ^{er} cycle supérieur - Musique de chambre	4
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur - Claviers	1
Diplôme d'État en musique	33
DNSPM - Bois	12
DNSPM - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	3
DNSPM - Claviers	11
DNSPM - Cordes	14
DNSPM - Création musicale : Composition	4
DNSPM - Cuivres	10
DNSPM - Jazz et musiques improvisées	10
DNSPM - Percussion	2
DNSPM - Voix	14
2^e cycle supérieur	182
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Bois	27
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	1
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Claviers	36
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Cordes	49
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Création musicale : Composition	8
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Cuivres	15
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Jazz et musiques improvisées	3
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Musique de chambre	7
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Percussion	2
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Voix	10
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Bois	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Claviers	4
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cordes	7
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cuivres	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Formation musicale	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Jazz	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Percussion	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Voix	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Bois	1
Prix de 2 ^e cycle supérieur - Clarinette basse	1
Cycle supérieur	29
DCMI	1
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Création musicale : Écriture	19
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Musicologie	6
Prix - Analyse théorique et appliquée	2
Prix - Histoire de la musique	1
3^e cycle supérieur	35
DAI - Claviers	5
DAI - Cordes	8
DAI - Musiques d'ensemble	3
DAI - Voix	1
DAI RCC - Bois	4
DAI RCC - Claviers	3
DAI RCC - Cordes	8
DAI RCC - Cuivres	1
DAI RCC - Percussion	1
Doctorat SACRe Art création musicale	1
Total général	382

Effectifs candidat·es aux concours selon le diplôme

Diplômes par niveau	Nombre de candidatures	Nombre d'admis-es
Cycle préparatoire	297	58
Attestation cycle prépa pour DNSP Danse classique	168	34
Attestation cycle prépa pour DNSP Danse contemporaine	113	18
Attestation cycle préparatoire Musicologie	16	6
1 ^{er} cycle supérieur	1117	190
DNSPM Instrumentiste - Chanteur	967	135
DNSPM Création musicale	14	2
DNSPM Chef d'ensembles	34	1
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Accompagnement	19	4
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Accompagnement choré	2	
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Improvisation au clavier	7	3
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Notation	10	9
Diplôme d'Etat	64	36
2 ^e cycle supérieur	478	125
CA de professeur	111	26
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Interprète de la musique	269	68
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Musicien ingénieur du son	30	8
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Notation	6	6
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Danse	48	14
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Notation du mouvement	2	1
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Composition	12	2
Cycle supérieur	159	50
Diplôme de composition de musique à l'image	26	2
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Ecriture	49	21
Diplôme de 2 ^e cycle sup cf grade Master Musicologie	54	15
Attestation de cycle supérieur de formation musicale	30	12
3 ^e cycle supérieur	103	25
Artist diploma - Interprétation Création	30	13
Doctorat d'interprète de la musique	8	2
Diplôme d'artiste interprète	54	9
Diplôme d'artiste interprète - Répertoire contemporain et création	4	
Doctorat SACRe-PSL Composition Art Création	7	1
Total général	2154	448

Effectifs candidat·es aux concours selon la spécialité et le sexe

	Femme		Homme		Total	
	Candidat-es	Admis-es	Candidat-es	Admis-es	Candidat-es	Admis-es
Bois	150	16	131	13	281	29
Chef d'ensembles musicaux et vocaux	5	-	31	1	36	1
Claviers	90	15	118	25	208	40
Claviers/Voix	16	5	2	-	18	5
Composition de musique à l'image	6	-	20	2	26	2
Cordes	187	34	119	25	306	59
Création musicale : Composition	8		25	5	33	5
Cuivres	25	4	98	12	123	16
Danse classique	139	18	29	16	168	34
Danse contemporaine	97	12	16	6	113	18
Danseur interprète : répertoire et création	42	9	6	5	48	14
Écriture	2	1	47	20	49	21
Formation musicale	16	3	14	9	30	12
Jazz et musiques improvisées	6	-	55	10	61	10
Métiers du son	9	3	21	5	30	8
Musicologie	43	12	27	9	70	21
Musique d'ensemble	45	13	54	26	99	39
Notation du mouvement	12	11	6	5	18	16
Parcours conjoint DE/DNSPM	20	15	44	21	64	36
Percussion	5	1	20	1	25	2
Voix	98	6	50	5	148	11
Certificat d'aptitude - Bois	7	1	9	3	16	4
Certificat d'aptitude - Claviers	11	4	13	4	24	8
Certificat d'aptitude - Cordes	19	4	20	5	39	9
Certificat d'aptitude - Cuivres	3	1	1		4	1
Certificat d'aptitude - Formation musicienne	3	-	6	2	9	2
Certificat d'aptitude - Percussion	-	-	5	-	5	-
Certificat d'aptitude - Voix	5	-	2	1	7	1
3 ^e cycle supérieur	45	10	51	14	96	24
Total général	1114	198	1040	250	2154	448

Les inscriptions

1707
inscriptions en cursus

1172 étudiant-es
1489 inscriptions en études musicales
218 inscriptions en études chorégraphique

dans

10
départements
pédagogiques

Répartition des inscriptions

Cycle préparatoire	2,2%
1 ^{er} cycle supérieur	42,8%
2 ^e cycle supérieur et cycle supérieur conférant grade de Master	33,9%
Cycle supérieur	14,8%
3 ^e cycle supérieur	3,9%
Classes	2,3%

Répartition des inscriptions par discipline

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	44%
Écriture - Composition - Direction d'orchestre	11%
Pédagogie	11%
Musicologie et analyse	5%
Jazz et musiques improvisées	5%
Disciplines vocales	5%
Disciplines baroques	3%
Formation supérieur des métiers du son	2%
Notation du mouvement	3%
Danse	9%
Direction des études musicales	0,1%

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle

	Homme	Femme	Total
Études musicales	936	553	1489
Cycle Préparatoire	4	1	5
Attestation de cycle préparatoire - Musicologie	4	1	5
Classes	34	6	40
Certificat d'improvisation générative	19	4	23
Non diplômant	15	2	17
1 ^{er} cycle supérieur	370	228	598
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur - Claviers	14	13	27
Diplôme d'état en musique	62	48	110
DNSPM - Bois	29	23	52
DNSPM - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	3	3	6
DNSPM - Claviers	46	28	74
DNSPM - Cordes	75	61	136
DNSPM - Création musicale : Composition	11	1	12
DNSPM - Cuivres	35	4	39
DNSPM - Jazz et musiques improvisées	43	7	50
DNSPM - Percussion	9	-	9
DNSPM - Voix	14	21	35
Attestation de 1 ^{er} cycle supérieur - Musique de chambre	29	19	48
2 ^e cycle supérieur	304	222	526
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Bois	28	23	51
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	2	-	2
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Claviers	57	41	98
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Cordes	55	57	112
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Cuivres	29	7	36
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Jazz et musiques improvisées	18	2	20
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Percussion	3	1	4
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Voix	10	15	25
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Création musicale : Composition	11	6	17
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Musique de chambre	45	30	75
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Bois	5	10	15
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Claviers	11	8	19
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cordes	11	10	21
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Voix	-	3	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Formation musicale	4	2	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Jazz	6	-	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Percussions	5	1	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cuivres	3	1	4
Prix de 2 ^e cycle supérieur - Clarinette basse	-	2	2
Prix de 2 ^e cycle supérieur - Flûte piccolo	1	3	4

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle (suite)

	Homme	Femme	Total
Cycle Supérieur	184	69	253
Diplôme de composition de musique à l'image	4	-	4
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Musicien ingénieur du son	30	8	38
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Musicologie	44	32	76
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Écriture	104	28	132
Prix - Analyse théorique et appliquée	2	-	2
Prix - Histoire de la musique	-	1	1
3 ^e cycle supérieur	40	27	67
Diplôme d'artiste interprète - Bois	-	1	1
Diplôme d'artiste interprète - Claviers	5	4	9
Diplôme d'artiste interprète - Cordes	7	6	13
Diplôme d'artiste interprète - Musiques de chambre	2	1	3
Diplôme d'artiste interprète - Voix	1	-	1
Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création - Bois	3	3	6
Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création - Claviers	1	3	4
Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création - Cordes	5	3	8
Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création - Cuivres	1	-	1
Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création - Percussion	3	-	3
Doctorat d'interprète de la musique - Claviers	4	4	8
Doctorat d'interprète de la musique - Cordes	1	-	1
Doctorat d'interprète de la musique - Voix	-	1	1
Doctorat SACRe Art création musicale	5	1	6
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	2	-	2
Études chorégraphiques	82	136	218
Cycle Préparatoire	11	22	33
Attestation de cycle préparatoire - Danse classique	6	14	20
Attestation de cycle préparatoire - Danse contemporaine	5	8	13
1 ^{er} cycle supérieur	52	80	132
Diplôme de 1 ^{er} cycle Supérieur - Notation du mouvement	7	28	35
DNSPD - Danse classique	26	30	56
DNSPD - Danse contemporaine	19	22	41
2 ^e cycle supérieur	19	34	53
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Notation du mouvement	7	16	23
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf grade Master - Danseur interprète	12	18	30
Total général	1018	689	1707

Effectifs inscrits selon la discipline

	Homme	Femme	Total
Études musicales	936	553	1489
Cycle Préparatoire	4	1	5
Musicologie	4	1	5
Classes	34	6	40
Improvisation générative	19	4	23
Orchestration	15	2	17
1 ^{er} cycle supérieur	370	228	598
Accompagnement	5	8	13
Accompagnement chorégraphique	-	4	4
Accordéon	2	2	4
Alto	15	10	25
Basson allemand	3	4	7
Basson français	3	1	4
Chant	14	21	35
Clarinete	7	2	9
Clarinete historique	-	1	1
Clavecin et Basse continue	5	1	6
Composition	11	1	12
Contrebasse	8	2	10
Contrebasse historique et violone	3	-	3
Cor	10	3	13
Cor ancien	2	-	2
Direction d'orchestre	3	3	6
Flûte	5	5	10
Flûte traversière baroque	2	2	4
Guitare	5	2	7
Harpe	-	6	6
Hautbois/Cor anglais	2	5	7
Hautbois baroque	1	1	2
Improvisation à l'orgue	2	-	2
Improvisation au piano	7	1	8
Jazz et musiques improvisées	43	7	50
Luths, Théorbe et Basse continue	-	2	2
Musique de chambre	29	19	48
Ondes Martenot	1	-	1
Orgue-interprétation	4	4	8
Parcours DE	62	48	110
Percussion	9	-	9
Piano	32	20	52
Pianoforte	2	1	3
Saxhorn/Euphonium	2	-	2
Saxophone	6	2	8
Trombone	7	-	7
Trombone basse	2	-	2
Trompette	10	1	11
Tuba	2	-	2
Viole de gambe	-	1	1
Violon	22	26	48
Violon baroque	-	2	2
Violoncelle	18	9	27
Violoncelle baroque	4	1	5
2 ^e cycle supérieur	304	222	526
Accompagnement au piano	8	2	10
Accompagnement vocal	8	5	13
Accordéon	3	2	5

Effectifs inscrits selon la discipline (suite)

	Homme	Femme	Total
Alto	11	9	20
Basse continue organistes	1	1	2
Basson allemand	2	1	3
Basson français	3	3	6
Chant	10	15	25
Clarinette	4	5	9
Clarinette basse	-	2	2
Clavecin et Basse continue	4	4	8
Composition	11	6	17
Contrebasse	6	2	8
Cor	5	2	7
Direction de chant	3	8	11
Direction d'orchestre	2	-	2
Flûte	8	7	15
Flûte piccolo	1	3	4
Flûte traversière baroque	2	1	3
Formation au CA - Accordéon	1	-	1
Formation au CA - Alto	1	1	2
Formation au CA - Basson	-	2	2
Formation au CA - Chant	-	3	3
Formation au CA - Clarinette	1	4	5
Formation au CA - Clavecin	2	-	2
Formation au CA - Contrebasse	1	-	1
Formation au CA - Flûte	-	2	2
Formation au CA - Formation musicale	4	2	6
Formation au CA - Guitare	3	1	4
Formation au CA - Harpe	1	2	3
Formation au CA - Jazz	6	-	6
Formation au CA - Orgue	1	-	1
Formation au CA - Percussions	5	1	6
Formation au CA - Piano	7	8	15
Formation au CA - Saxophone	3	2	5
Formation au CA - Trombone	3	-	3
Formation au CA - Tuba	-	1	1
Formation au CA - Viole de gambe	-	2	2
Formation au CA - Violon	2	2	4
Formation au CA - Violoncelle	3	2	5
Guitare	10	-	10
Harpe	-	5	5
Hautbois/Cor anglais	4	5	9
Hautbois baroque	1	-	1
Improvisation à l'orgue	1	1	2
Improvisation au piano	2	-	2
Jazz et musiques improvisées	18	2	20
Musique de chambre	45	30	75
Ondes Martenot	-	1	1
Orgue-interprétation	3	1	4
Percussion	3	1	4
Piano	24	14	38
Pianoforte	-	2	2
Saxhorn/Euphonium	4	1	5
Saxophone	4	1	5
Trombone	5	1	6
Trombone basse	2	-	2
Trompette	8	2	10

	Homme	Femme	Total
Tuba	5	1	6
Viole de gambe	-	1	1
Violon	13	24	37
Violon baroque	2	4	6
Violoncelle	13	12	25
Formation au CA - Cor	1	-	1
Cycle Supérieur	184	69	253
Composition de musique à l'image	4	-	4
Écriture	104	28	132
Formation supérieure aux métiers du son	30	8	38
Musicologie	46	33	79
3° cycle supérieur	40	27	67
Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS)	2	-	2
DAI - Alto	2	-	2
DAI - Chant	1	-	1
DAI - Guitare	1	-	1
DAI - Musique de chambre	2	1	3
DAI - Piano	5	4	9
DAI - Violon	1	5	6
DAI - Violoncelle	3	1	4
DAI Répertoire contemporain et création - Accordéon	1	1	2
DAI Répertoire contemporain et création - Alto	-	1	1
DAI Répertoire contemporain et création - Flûte	1	1	2
DAI Répertoire contemporain et création - Guitare	1	-	1
DAI Répertoire contemporain et création - Harpe	1	-	1
DAI Répertoire contemporain et création - Percussion	3	-	3
DAI Répertoire contemporain et création - Piano	-	2	2
DAI Répertoire contemporain et création - Saxophone	1	2	3
DAI Répertoire contemporain et création - Trompette/Cornet	1	-	1
DAI Répertoire contemporain et création - Violon	2	1	3
DAI Répertoire contemporain et création - Violoncelle	1	1	2
DIM - Accordéon	1	-	1
DIM - Chant	-	1	1
DIM - Orgue	1	-	1
DIM - Piano	2	4	6
DIM - Violon	1	-	1
SACRe/Doctorat Art-Création - Compo Musicale	5	1	6
DAI - Flûte	-	1	1
DAI Répertoire contemporain et création - Clarinette	1	-	1
Études chorégraphiques	82	136	218
Cycle Préparatoire	11	22	33
Danse classique	6	14	20
Danse contemporaine	5	8	13
1 ^{er} cycle supérieur	52	80	132
Danse classique	26	30	56
Danse contemporaine	19	22	41
Notation du mouvement Benesh	3	17	20
Notation du mouvement Laban	4	11	15
2 ^e cycle supérieur	19	34	53
Danseur interprète : répertoire et création	12	18	30
Notation du mouvement Benesh	4	5	9
Notation du mouvement Laban	3	11	14
Total général	1018	689	1707

Disciplines chorégraphiques

Danseur-ses interprètes classiques, contemporains ou notateur-trices, tous et toutes trouvent dans les formations proposées au Conservatoire les moyens privilégiés pour devenir des artistes autonomes, véritables partenaires des chorégraphes. Quelle que soit la formation (et au sein de celle-ci la discipline principale choisie), des enseignements complémentaires ainsi que des cours d'histoire de la danse, de formation musicale ou encore d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, viennent parfaire le parcours de ces jeunes artistes et leur donner tous les atouts pour s'adapter aux évolutions du monde professionnel et des grandes compagnies actuelles, nationales et internationales, qu'ils ou elles ont vocation à intégrer. Pour confronter davantage les étudiant-es à la réalité de leur métier, le Conservatoire enrichit leur cursus avec le parcours de mise en situation professionnelle « Ensemble Chorégraphique du Conservatoire ». Il constitue deux années d'études entièrement dévolues à cette préparation.

94 %
de réussite au diplôme *

21 %
de réussite
aux concours
d'entrée 2022-2023

73 %
d'emploi **

Général

347

candidatures

82 candidat-es
admis-es

329

candidatures en
interprétation

20 %

de candidat-es
admis-es

18 candidatures
en notation

89 % de
candidatures
admis-es

218 étudiant-es
dans 5 cursus

38 % hommes

62 % femmes

Provenance

13 % de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total
de 4 continents
représentés

44 % des
ressortissant-es
étranger-ères
proviennent de pays
non européens

Répartition des inscriptions

73 % en danse
et interprétation

27 % en Notation
du mouvement

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2021 - Enquête ministère de la Culture des diplômé-es 2018 en année N+3 : 80% de taux de réponse

Danseur-ses interprètes

Cycle préparatoire

21 %

cycle préparatoire
supérieur

20 inscriptions
en interprétation
danse classique

13 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine

16 ans
âge moyen

1^{er} cycle

61 % en

1^{er} cycle supérieur

56 inscriptions
en interprétation
danse classique

41 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine

18 ans
âge moyen

2^e cycle

19 % en 2^e cycle
supérieur

30 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur
de danseur
interprète conférant
grade master

21 ans
âge moyen

Provenance

11 % de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total
de 3 continents
représentés

41 % des
ressortissant-es
étranger-ères
proviennent de pays
non européens

Notation du mouvement

1^{er} cycle

60 % en
1^{er} cycle supérieur

35 inscriptions
pour un diplôme de
1^{er} cycle supérieur

20 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh

15 inscriptions
en notation du
mouvement Laban

31 ans
âge moyen

2^e cycle

40 % en
2^e cycle supérieur

23 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur
d'interprète de la
musique conférant
grade master

9 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh

14 inscriptions
en notation du
mouvement Laban

34 ans
âge moyen

Provenance

28 % de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total
de 4 continents
représentés

67 % des
ressortissant-es
étranger-ères
proviennent de pays
non européens

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Animé par une équipe administrative de 7 agent-es (un chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé-es de scolarité, réparti-es par collège : cuivres et percussion ; cordes ; bois ; instruments polyphoniques ; musique de chambre et cordes pincées), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 623 étudiant-es et des 190 enseignant-es (professeur-es, assistant-es, accompagnateur-trices) du département. Le département s'occupe de la gestion de la scolarité des étudiant-es : suivi du déroulement des cursus ; suivi de l'assiduité ; organisation des concours et examens, etc. Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction : préparation des réformes pédagogiques ; rédaction des parcours d'études ; animation de l'équipe enseignante ; recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social, etc. Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des étudiant-es, les concerts de musique de chambre.

92%
de réussite au diplôme *

18%
de réussite aux concours d'entrée 2022-2023

87%
d'emploi mention musicien interprète**

Général 1 031 candidatures 924 non inscrits l'année précédente 16% des candidat-es résidant à l'étranger 76% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur 658 étudiant-es pour 747 inscriptions dans 50 cursus et 5 spécialités (cordes, claviers, bois, musique de chambre / quatuor à cordes, cuivres, percussion) 60% hommes 40% femmes	1^{er} cycle 47% en 1 ^{er} cycle supérieur 279 inscriptions pour un diplôme national supérieur professionnel de musique 27 inscriptions pour un diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur (improvisation et accompagnement) 21 ans âge moyen 2^e cycle 45% en 2 ^e cycle supérieur 331 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master 6 inscriptions pour un prix (flûte piccolo / clarinette basse) 24 ans âge moyen	3^e cycle 8% en 3 ^e cycle supérieur 57 inscriptions pour un diplôme d'artiste interprète 9 inscriptions pour un doctorat d'interprète de la musique 27 ans âge moyen Provenance 31% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 5 continents représentés 64% des ressortissant-es étranger-ères proviennent de pays non européens 22% de ressortissant-es provenant de pays hors de l'UE
--	--	---

* Voir p.194

** Voir p.194

Disciplines vocales

Avec ses trois filières spécialisées (chant, accompagnement vocal et direction de chant), le département des disciplines vocales peut accueillir 71 étudiant-es et compte 60 enseignant-es (professeur-es, professeur-es associé-es, assistant-es, accompagnateur-trices).

Il est dirigé par un responsable de département assisté d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

Les classes de chant ont pour mission de préparer des artistes complets. Ainsi, à côté des cours de technique vocale et d'interprétation, les étudiant-es bénéficient d'enseignements complémentaires essentiels à la pratique de leur métier. Parmi ces matières, l'accent est particulièrement mis sur les techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux (analyse, formation et culture musicale, piano...), sur les langues étrangères, sur les pratiques d'ensembles et le travail scénique.

La classe de direction de chant est destinée à former des chef-fes de chant et participe à la formation de chef-fe de chœur, de chef-fe d'orchestre lyrique et de conseiller-ère musical-e et vocal-e des théâtres lyriques.

La classe d'accompagnement vocal a pour objectif principal la formation à l'accompagnement des chanteur-ses notamment par l'acquisition et la pratique du grand répertoire de récitals de chant (mélodies françaises et étrangères, airs de concert et d'oratorios). À côté des 10 classes de disciplines principales (8 classes de chant, une classe d'accompagnement vocal et une classe de direction de chant), le département gère 20 classes de disciplines complémentaires imposées et 10 classes de disciplines complémentaires optionnelles.

97%
de réussite au diplôme *

10%
de réussite aux concours d'entrée 2022-2023

87%
d'emploi mention musicien interprète**

Général 90% Bien 10% Très Bien pour les 1 ^{er} et 2 ^e cycles supérieurs 166 candidatures 16 candidat-es admis.es 83% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur 79 étudiant-es dans 6 cursus 42% hommes 58% femmes 1^{er} cycle 41% en 1 ^{er} cycle supérieur 35 inscriptions pour un diplôme	national supérieur professionnel de musique, spécialité chant 24 ans âge moyen 2^e cycle 57% en 2 ^e cycle supérieur 49 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade master dont 12 en accompagnement vocal 25 en chant 11 en direction de chant 27 ans âge moyen	3^e cycle 2% en 3 ^e cycle supérieur 1 inscription pour un diplôme d'artiste interprète en chant 1 inscription pour un doctorat d'interprète de la musique en chant 32 ans âge moyen Provenance 20% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 4 continents représentés 27% des ressortissant-es proviennent de pays de l'UE
--	--	---

Musique ancienne

Le département de musique ancienne a pour mission de former les étudiant-es qui jouent les instruments historiques. À côté de cours d'instruments (clavecin, piano-forte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor ancien, luth et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), les étudiant-es étudient les sources historiques, les traités et les sources musicales originales afin de réfléchir sur leur pratique d'interprète, et participent chaque année à une dizaine de productions d'orchestre, dirigées par les chefs spécialisés que le Conservatoire invite régulièrement. À côté de cela, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail de chaque classe est régulièrement présenté lors d'auditions de classe. La musique vocale tient également une place de choix, au moyen de nombreux concerts réalisés avec les étudiant-es du département des disciplines vocales. L'ouverture et la curiosité y sont vivement encouragées, qui se concrétisent régulièrement par des projets originaux avec les étudiant-es d'autres disciplines et d'autres départements. Enfin, la recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant ainsi les étudiant-es à une future vie professionnelle riche et variée. Le département offre également aux étudiant-es d'autres départements une initiation aux instruments historiques. Riche d'une quarantaine d'étudiant-es et d'une vingtaine d'enseignant-es, le département de musique ancienne est dirigé par un responsable de département, assisté d'une chargée de scolarité. Chaque année, un parrain ou une marraine est choisi parmi les personnalités les plus importantes du milieu professionnel international, cet invité privilégié dirige un projet d'orchestre, une cantate de Bach et une classe de maître.

100%
de réussite au diplôme *

43%
de réussite aux concours
d'entrée 2022-2023

87%
d'emploi mention
musicien interprète**

* Voir p.194

** Voir p.194

Général

35 candidat-es
aux concours
d'entrée

15 candidat-es
admis-es

66% des
candidatures
visent les cursus de
1^{er} cycle supérieur

53 étudiant-es
dans 11 cursus

55% hommes

45% femmes

1^{er} cycle

60% en 1^{er}
cycle supérieur

31 inscriptions
pour un diplôme
national supérieur
professionnel
de musique

23 ans
âge moyen

2^e cycle

40% en
2^e cycle supérieur

21 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur
d'interprète de la
musique conférant
grade master

27 ans
âge moyen

3^e cycle

0% en 3^e cycle
supérieur

0 inscription
pour un diplôme
d'artiste interprète

Provenance

31% de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total
de 4 continents
représentés

63% des
ressortissant-es
provenant de pays
non européens

19% de
ressortissant-es
des pays européens
dont 50% de l'UE
et 50% hors UE

Jazz et musiques improvisées

Le département Jazz et musiques improvisées accueille une cinquantaine d'étudiant-es. Encadrés par une équipe de dix enseignant-es, ils suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale. Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musicien-nes doivent composer, arranger, improviser. L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance du milieu indispensables à leur insertion professionnelle. Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements aussi en ensembles mixtes. La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musicien-nes de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique. L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements. L'équipe pédagogique, constituée de musicien-nes instrumentistes, arrangeur-ses et compositeur-trices actif-ves dans divers domaines, permet aux étudiant-es d'avoir aussi des contacts directs avec le milieu musical français et international.

100%
de réussite au diplôme *

16%
de réussite aux concours
d'entrée 2022-2023

87%
d'emploi mention
musicien interprète**

Général

61 candidatures
admis-es

93% des
candidatures
visent les cursus de
1^{er} cycle supérieur

89 étudiant-es
dans le cursus
dont 13 en classes
d'improvisation
généraliste

86% hommes

14% femmes

1^{er} cycle

54% en
1^{er} cycle supérieur

50 inscriptions
pour un diplôme
national supérieur
professionnel
de musique

25% en classe
d'improvisation

23 inscriptions

22 ans
âge moyen

2^e cycle

21% en 2^e cycle
supérieur

20 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur
d'interprète de
la musique

26 ans
âge moyen

Provenance

31% de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total de
15 nationalités

11% des
ressortissant-es
étranger-ères
proviennent de
pays hors de l'UE

Écriture, composition, direction d'orchestre

Le département forme des étudiant-es compositeur-trices et chef-fes d'orchestre, il assure aussi la formation des étudiant-es en écriture musicale et en orchestration. Pour ce faire, le département écriture, composition et direction d'orchestre offre trois cursus de formation : le cycle supérieur d'écriture, les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre et de composition. Le cursus de composition est complété par le doctorat SACRe porté par la communauté des écoles d'art de PSL. Le DCMI (Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe supérieure d'orchestration viennent compléter l'offre du département. Au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire de Paris, le département offre également une formation en initiation à l'écriture, arrangement, harmonisation au clavier aux étudiant-es des autres départements. Le département écriture composition et direction d'orchestre est fort d'une équipe pédagogique de 31 enseignant-es et deux accompagnateur-trices.

100%
de réussite au diplôme*

20%
de réussite aux concours d'entrée 2022-2023

87%
d'emploi mention musicien interprète**

Général 144 candidat-es aux concours d'entrée 29 candidat-es admis-es 33% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur 185 étudiant-es dans 6 cursus 196 inscriptions 78% hommes 22% femmes 9% en classes 17 inscriptions en classes d'orchestration 26 ans âge moyen	1^{er} cycle 9% en 1 ^{er} cycle supérieur 18 inscriptions pour un diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur 25 ans âge moyen 2^e cycle 10% en 2 ^e cycle supérieur 19 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master 28 ans âge moyen 69% en cycle supérieur 132 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique d'Écriture 4 inscriptions pour le DCMI 24 ans âge moyen	3^e cycle 4% en 3 ^e cycle supérieur 6 inscriptions pour un diplôme de composition de musique à l'image 37 ans âge moyen Provenance 32% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 5 continents représentés 66% des ressortissant-es provenant de pays non européens 9% de ressortissant-es provenant de pays de l'UE
--	---	--

* Voir p.194

** Voir p.194

Pédagogie

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est organisé en quatre niveaux :

- l'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les étudiant-es musicien-nes en 1^{re} année de 2^e cycle supérieur ;
- la formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac+3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de 1^{er} cycle menant au DNSPM ;
- la formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des conservatoires, diplôme national d'enseignement de 2^e niveau reconnu à Bac+5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de master en pédagogie ;
- la formation au Certificat d'Aptitude de directeur de Conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national qui vient d'être reconnu au niveau Bac+5 (niveau 7 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification) par l'arrêté du 5 septembre 2019.

98%
de réussite au diplôme *

36%
de réussite aux concours d'entrée 2021-2022

87%
d'emploi mention musicien interprète**

Général 205 candidat-es aux concours d'entrée 74 candidat-es admis-es 31% des candidatures visent le parcours conjoint DE/DNSPM 56% d'admis-es 54% des candidatures visent la formation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur, avec 23% d'admis-es. 15% des candidatures visent le cycle supérieur de formation musicale avec 40% d'admis-es 188 étudiant-es dans 22 cursus	56% hommes 44% femmes 190 inscriptions Pas de promotion en cours en formation au CA de directeur 1^{er} cycle 58% en 1 ^{er} cycle supérieur 110 inscriptions pour un diplôme d'État de professeur de musique 23 ans âge moyen	2^e cycle 42% en 2 ^e cycle supérieur 80 inscriptions pour un certificat d'aptitudes aux fonctions de professeur-ses/ master de pédagogie conférant grade master 28 ans âge moyen Provenance 9% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 3 continents représentés 19% des ressortissant-es étranger-ères proviennent de pays non européens
---	---	---

Musicologie et analyse

Les principales activités de ce département sont l'enseignement et la recherche. Il a aussi la charge, au titre de la programmation, d'organiser annuellement des concerts-lecture.

Ce département assume une double mission au sein du Conservatoire.

Il accompagne d'une part la formation générale des artistes interprètes, compositeur-trices, arrangeur-ses ou chef-fes d'orchestre ;

et dispense d'autre part une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de

l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, il faut noter que les étudiant-es inscrit-es en musicologie

suivent simultanément un autre enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau master, voire doctorat.

Le département musicologie et analyse place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical

au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.

L'équipe administrative est composée d'une responsable de département, d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

100%
de réussite au fin de cursus *

30%
de réussite aux concours
d'entrée 2022-2023

50%
d'emploi mention
Écriture et composition **

100%
d'emploi mention
Direction d'orchestre **

Général

28 prix
décernés dont

29% avec
mention Très Bien

39% avec
mention Bien

32% Assez-bien

70 candidatures
aux concours
d'entrée

38 candidat-es
admis-es

95% des
candidatures
visent les cursus
de cycle supérieur

83 étudiant-es
dans 3 cursus

60% hommes

40% femmes

Cycle préparatoire

5% en cycle
préparatoire
supérieur

5 inscriptions
pour un certificat
du préparatoire
cycle supérieur

23 ans
âge moyen

Cycle supérieur

95% en cycle
supérieur

76 inscriptions
pour un diplôme
de cycle supérieur
de musicologie

3 inscriptions
en cursus libre

25 ans
âge moyen

Provenance

12% de
ressortissant-es
étranger-ères
pour un total de
2 continents et
7 nationalités

60% des
ressortissant-es
étranger-ères
proviennent d'Asie

Formation supérieure aux métiers du son

Le département des métiers du son organise les cursus de la formation

supérieure aux métiers du son (FSMS). Le département collabore avec le département d'écriture et composition pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des étudiant-es du cycle DCMI (diplôme de composition de musique à l'image).

Le département des métiers du son propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous les étudiant-es du Conservatoire

de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments

de l'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la

captation sonore, le maquettage de projet pour la musique à l'image.

La formation supérieure aux métiers du son (FSMS) forme des musicien-nés-ingénieur-es du son. L'enjeu de la formation est de transmettre à de

futur-es professionnel-les du son des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. Les étudiant-es, grâce

aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent ici un cadre complet particulièrement approprié à la mise en

pratique de l'enseignement qu'ils ou elles reçoivent. Le cursus s'organise autour de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une

formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et

de la recherche et enfin, une formation pratique de haut niveau.

100%
de réussite au diplôme *

27%
de réussite aux concours
d'entrée 2022-2023

95%
d'emploi **

Général

30 candidatures

8 candidat-es
admis-es

38 étudiant-es

79% hommes

21% femmes

2° cycle

100% en
2° cycle supérieur

35 inscriptions
pour un diplôme de
2° cycle supérieur
d'interprète de la
musique conférant
grade Master

23 ans
âge moyen

Provenance

6% de
ressortissant-es
étranger-ères dont
la moitié provenant
de pays de l'UE

* Voir p.194

** Voir p.194

La médiation au Conservatoire

Dans le cadre de son projet d'établissement 2020-2025, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris mène « un travail de réflexion critique, incluant la direction, les enseignant-es et les étudiant-es, sur les attendus, la pratique et la réception de la médiation dans le milieu musical et chorégraphique » sous la forme d'un texte pensé comme « un outil de référence pour l'enseignement et la pratique de cette discipline ».

Un comité de pilotage¹ pluridisciplinaire a été constitué au sein de l'établissement, afin de conduire cette réflexion, et de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs-rices concerné-es. Des entretiens avec les chef-fes de départements et de services ont été organisés pour recueillir leur point de vue sur la médiation aujourd'hui. Un questionnaire a été adressé aux étudiant-es ainsi qu'aux enseignant-es, afin de prendre connaissance des pratiques actuelles et sensibilités. Enfin, à la faveur d'ateliers de concertation ouverts à tous-tes, étudiant-es, enseignant-es et agent-es ont pu confronter leurs regards et livrer leurs réserves, leur engagement et leurs propositions sur le sujet. Cette démarche participative, menée de septembre 2021 à avril 2022, a permis d'esquisser un état des lieux, ainsi que des perspectives communes.

La médiation culturelle consiste à créer les conditions d'une rencontre de l'art et par l'art. Elle favorise la circulation des œuvres et le développement des pratiques musicales et chorégraphiques autour d'une expérience sensible. Elle construit des ponts entre des univers culturels différents par l'échange et la réciprocité. Elle enrichit les trajectoires artistiques professionnelles. En ce sens, la médiation est une pratique en mouvement et elle fait l'objet de la même exigence artistique et de la même dynamique de recherche que toutes les autres pratiques.

Du point de vue des politiques publiques de la culture, la médiation a dans un premier temps privilégié l'accès aux œuvres du patrimoine et de la création (démocratisation culturelle), elle s'est ensuite élargie à la participation des personnes (démocratie culturelle), puis à la reconnaissance de la contribution des personnes (droits culturels).

Contribuer à la médiation culturelle de son art et par son art fait pleinement partie du métier d'artiste, de mieux en mieux reconnu. D'où l'importance pour un établissement d'enseignement supérieur du spectacle vivant tel que le Conservatoire de Paris de mener des actions de médiation et de former à la médiation. Les premières fondations ont été posées depuis 2002. Une nouvelle étape s'engage.

CADRE ET PÉRIMÈTRE : UN IMPÉRATIF, MILLE POSSIBILITÉS

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Cadre légal

Les établissements d'enseignement supérieur remplissent des missions de service public, qui déclinent les deux grands principes énoncés dans la loi du 7 juillet 2016 : la liberté de création et l'exercice des droits culturels. Les deux conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse ont pour mission de dispenser un enseignement de haut niveau spécialisé dans les domaines de la musique, de la danse et des nouvelles technologies du son, au titre de la formation initiale ou de la formation continue². Cette mission inclut également une contribution à la vie culturelle par des actions et de la formation à la médiation ainsi que l'obligation pour les établissements de veiller au respect de la diversité artistique, professionnelle et culturelle. Enfin, pour être habilités à délivrer les diplômes d'école et les diplômes nationaux, les établissements doivent prendre en compte les enjeux liés à la médiation au sein des cursus³.

Dans les référentiels définissant les compétences des métiers d'artiste-interprète (2018) et d'artiste-enseignant (2016), élaborés de manière paritaire entre employeurs et salariés⁴, la médiation est également inscrite parmi les compétences attendues des artistes du spectacle vivant, en complémentarité du travail des autres intervenant-es du champ éducatif, social, culturel sur les territoires.

De la même manière, les missions de création, de valorisation des répertoires et de diffusion des opéras, orchestres, ballets, compagnies chorégraphiques, centres de développement chorégraphiques nationaux, centres chorégraphiques nationaux et centres de création musicale labellisés sont complétées par des responsabilités parmi lesquelles figure l'engagement culturel, territorial et citoyen⁵.

Lettre de mission, Projet d'établissement et Convention d'objectifs pluriannuelle

La lettre de mission adressée à la directrice de l'établissement par la Ministre de la Culture le 24 septembre 2020 en témoigne, et prévoit un engagement du Conservatoire de Paris « dans les enjeux de la démocratisation artistique et culturelle, qui se traduisent par la formation des futurs musicien-nes et danseur-ses à la médiation (formation théorique, pratique et mise en application par des actions d'éducation artistique et culturelle), par les politiques de diversification des publics (publics empêchés, éloignés de la culture et scolaires) et par l'ouverture à de nouvelles esthétiques. »

Le Projet d'établissement 2020-2025 reflète cette ambition, en affirmant la volonté de « faire évoluer les cursus en intégrant ou renforçant l'insertion professionnelle, l'interdisciplinarité, la création, la médiation et l'ouverture à d'autres cultures ». Au moins trois objectifs du Projet recouvrent la notion de médiation : l'objectif 17, qui consiste à « Interroger les enseignements dans le domaine de la médiation », l'objectif 18 « Développer dans la stratégie de l'établissement les actions liées à la médiation », ainsi que l'objectif 30 « Ouvrir le Conservatoire au territoire proche ».

Dans le droit fil de cette orientation, la Convention d'objectifs pluriannuelle 2021-2025 entend « développer les formations à la médiation, notamment pour les 3^e cycle, le cycle supérieur de musique de chambre et les masters de danse et de notation », mais aussi plus globalement « développer l'enseignement de la médiation », entre autres en l'élargissant à l'ensemble des départements.

UNE DYNAMIQUE

DÉJÀ À L'ŒUVRE

Repères historiques

Les pratiques artistiques ont toujours été accompagnées de récits et de rituels, qui définissent leurs modalités de mise en commun et leur signification, propres à chaque aire culturelle. Dans la construction républicaine française de la fin du XIX^e siècle, les responsables politiques autant que les associations avaient la conviction que les actions culturelles contribuent à l'émancipation individuelle et à l'identité nationale. Mais cette ambition, portée par l'école et par les mouvements d'éducation populaire, est restée éloignée de la scène artistique : pendant longtemps, les situations de médiation ont ainsi été vécues comme une activité répondant à un engagement individuel. Cette coupure a tendance à se résorber depuis quelques années, sous l'effet du travail mené dans différents espaces de création et de diffusion musicale et chorégraphique : centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphiques nationaux, orchestres, opéras et centres nationaux de création musicale, compagnies chorégraphiques et ensembles musicaux...

À l'exception des centres de formation des musiciens intervenants créés en 1983, l'introduction de la médiation dans l'enseignement supérieur artistique est encore relativement récente en France.

Au Conservatoire de Paris, que ce soit sur le plan de sa pratique ou de son enseignement, la médiation fait son apparition dans les années 2000 et se trouve liée à la préoccupation croissante de l'établissement de la professionnalisation des étudiant-es. L'inscription de la médiation dans l'enseignement s'est faite progressivement et sous des formes diverses : modules de sensibilisation ou d'approfondissement, au sein des cursus de pédagogie, d'interprétation et de musicologie.

Le moment est venu de fédérer les initiatives personnelles des enseignant-es et des étudiant-es avec les premières expériences de la formation à la médiation pour rendre plus lisibles les parcours de formation proposés et les ajuster aux réalités changeantes du métier d'artiste.

Diversité des pratiques et des champs de la recherche

À l'initiative d'individus ou d'institutions, en particulier les lieux de diffusion et d'enseignement artistique, fortement incitée par la volonté politique, la médiation musicale et chorégraphique met en présence une pluralité d'acteurs : artistes, professionnel-les partenaires, amateur-rices, publics, personnes issues de tous horizons.

Au cœur ou à la périphérie d'une programmation, de projets musicaux ou chorégraphiques conçus en partenariat, les actions de médiation proposent la rencontre entre des personnes venant d'univers différents autour de la pratique artistique. Par le geste, le son, l'écoute, l'image, la parole écrite ou dite, le numérique, des expériences artistiques individuelles et collectives adviennent, rendues possibles par toute la chaîne des métiers impliqués dans les partenariats. Ce partage sensible permet de tisser des liens dans le respect de la dignité et de la différence de chacun. Ainsi la médiation est-elle porteuse d'enjeux majeurs d'éducation, de vivre ensemble, de citoyenneté.

Au Conservatoire de Paris, un processus d'aller et retour entre l'intérieur et l'extérieur de l'institution est à l'œuvre depuis une dizaine d'années. D'un côté les étudiant-es mènent des actions hors les murs : écoles, structures de création, médiathèques, centres sociaux, hôpitaux, EHPAD, structures d'accueils de personnes en situation de handicap, centres d'hébergement d'urgence... De l'autre, le Conservatoire organise dans ses murs des moments de rencontre privilégiés au sein des salles de classes ou de spectacles. Étudiant-es et enseignant-es accueillent des groupes scolaires, des personnes en situation de handicap, des travailleurs sociaux...

En tant qu'objet non seulement artistique mais aussi social, éducatif et culturel, la médiation est depuis près de 50 ans un champ de la recherche en sociologie, depuis peu en sciences de l'éducation, anthropologie et sciences politiques, et plus récemment encore en musicologie. Si les acteur-rices du champ chorégraphique se sont emparés de ces questions, celles et ceux du champ musical sont plus souvent objets que sujets de la recherche. Avec le développement de l'interdisciplinarité, la recherche en médiation progresse sous le double effet des formations dans plusieurs disciplines de certain-es cher-cheur-euses et de l'élargissement des répertoires au-delà des formes canoniques.

À côté des travaux d'études personnels, des séminaires et des projets de recherche qui se développent au sein du Conservatoire, nombre d'étudiant-es, d'enseignant-es et agent-es ont déjà une solide expérience en la matière, et mènent des projets en marge de leur activité principale. Par ailleurs, à travers divers partenariats institutionnels, pédagogiques et artistiques, le Conservatoire a développé une expertise en matière de médiation, notamment dans le champ de la recherche (participation au programme de recherche international « équipe partenariale pour la médiation de la musique » mis en place par l'université de Montréal). Regroupant une variété d'acteurs au sein de l'Institution comme à l'International, cette communauté de recherche bénéficie d'un environnement propice à l'exploration, à l'analyse à l'évaluation.

PLURALITÉ DES REGARDS,

EXPERTISES,

ET QUESTIONS EN SUSPENS

La médiation implique différents niveaux de regard

Pour les actions de médiation, chaque partie-prenante apporte des compétences et des attentes qu'il s'agit d'articuler. D'où l'importance de la co-construction, de la co-réalisation et de la co-évaluation de ces actions.

Pour les artistes, ce contexte est souvent l'occasion d'interroger leur place, celle des personnes qui participent à l'action, celle de l'œuvre ou du programme, des savoirs et savoir-faire. La qualité de l'expérience artistique dépend de cet accordage entre parties-prenantes. De la même manière, l'évaluation de l'action repose sur le croisement des regards des artistes, des partenaires et des personnes et met en valeur l'apport que chaque partie-prenante y a trouvé.

Les compétences permettant de participer à ou de concevoir des dispositifs de médiation s'ancrent dans la pratique. La mise en situation est préparée par l'acquisition d'outils (méthodologies, connaissance des contextes...) et d'un travail « sur mesure » sur le lien entre le contenu musical ou chorégraphique et les objectifs du projet. Elle est l'occasion d'une réflexivité théorique, qui permet d'éclairer les interrogations des étudiant-es et les aide à construire leur identité artistique par une mise en perspective historique, institutionnelle, culturelle et sociale.

Pour la formation à la médiation, la dimension pédagogique pose la question de l'équilibre entre la pratique artistique, l'acquisition de connaissances sur les contextes de médiation et la progressive mise en situation des étudiant-es. La co-évaluation par le Conservatoire et ses partenaires des contenus de la formation vise à garantir une bonne adéquation par rapport à ses objectifs. La recherche, qui a ceci de particulier qu'elle implique nécessairement toutes les parties-prenantes, participe à l'évaluation et permet d'adapter la formation aux évolutions incessantes de la définition politique et sociétale des enjeux portés par la médiation. Aujourd'hui, la notion de droits culturels rappelle aussi la dynamique européenne et internationale de la médiation, renforçant la nécessité de former les étudiant-es artistes pour leur permettre de s'adapter à l'évolution permanente de leurs métiers.

LE REGARD QUE LE CONSERVATOIRE PORTE SUR LA MÉDIATION ET LA FORMATION À LA MÉDIATION

UN OUTIL POUR L'AVENIR, POUR DES MÉTIERS EN MUTATION

Au sortir du Conservatoire, les trajectoires professionnelles peuvent prendre de nombreuses formes, fonction des sensibilités, des opportunités, des rencontres. Ces cheminements se nourrissent au fil des années d'expériences et de contextes divers, qui rendent les parcours vivants, et uniques. En tant qu'établissement supérieur d'enseignement artistique, le Conservatoire délivre outils et méthodes à même d'enrichir la réflexion et la pratique des étudiant-es, afin de leur permettre de faire face à la pluralité de réalités et d'interlocuteurs qu'ils rencontreront tout au long de leur parcours. Dans ce cadre, la médiation constitue une précieuse ressource. Non seulement elle ouvre à des perspectives nouvelles, mais elle donne aux artistes-interprètes, auteur-rices, enseignant-es et ingénieur-es la capacité de se faire passeur-euses, et de donner cours à d'autres formes d'expression de leur art.

UN AUTRE RAPPORT AU MONDE : LE RÔLE DE L'ARTISTE MIS EN PERSPECTIVE

Former des artistes complets et épanouis constitue l'une des missions du Conservatoire de Paris. Accompagner des étudiants et étudiantes dans l'exploration du monde qui les entoure, de sorte qu'ils et elles portent attention non seulement à leur pratique, mais également à la manière de la faire entrer en résonance avec l'Autre, c'est là l'un des enjeux de la formation artistique. Se former à la médiation, c'est se donner les moyens d'une rencontre sans cesse renouvelée avec l'œuvre, comme avec la société, dans toutes ses composantes. C'est pouvoir entrer en dialogue en toute autonomie avec une pluralité de réalités sociales, culturelles, esthétiques, constitutives de la richesse d'un territoire.

En même temps qu'elle œuvre en faveur du partage des pratiques musicales et chorégraphiques avec celles et ceux qui en sont les plus éloigné-es, la médiation relie les artistes les uns aux autres, comme au monde qui les entoure, pour mieux les faire grandir.

UNE SOURCE D'ÉPANOUISSEMENT ARTISTIQUE, UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE

Dans ce lien, un déplacement s'opère, qui permet aux étudiant-es de porter un autre regard sur leur pratique. La rencontre autour d'une expérience sensible peut prendre une multiplicité de formes plus ou moins participatives, mettant notamment en jeu la notion d'improvisation, et parmi lesquelles s'inscrit le fait de poser des mots sur les gestes. Dans la prise de recul, qui fait partie des conditions de la rencontre, s'ouvre la possibilité d'une analyse et d'une expression personnelle, inhérentes à toute pratique artistique. Ainsi, la médiation peut être une démarche enthousiasmante, qui contribue à la recherche artistique, et à la singularité d'une interprétation, ou d'une œuvre. Elle bénéficie aussi bien à celles et ceux qui la pratiquent qu'aux personnes auxquelles elle s'adresse. Pensée non pas « en dehors de » la formation artistique, mais dans sa continuité, la formation à la médiation ouvre un espace de dialogue et de confiance qui participe à l'épanouissement des étudiant-es.

LA MÉDIATION ET LA FORMATION À LA MÉDIATION EN ACTES

À la lumière de ces enjeux, la formation à la médiation est amenée à évoluer dans les années à venir, dans la limite des contraintes, notamment temporelles, et des moyens disponibles. Les principes directeurs sont au nombre de trois : une formation à deux volets, intégrant un socle commun et des possibilités d'approfondissement selon les souhaits des étudiant-es, un programme de recherche à l'échelle internationale et la co-construction avec les partenaires, pour un lien renforcé au territoire. Ces principes pourront avoir comme condition la création d'espace dans les cursus.

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le Conservatoire mettra progressivement en place une formation articulée en deux temps : d'une part, un socle de base pour tou-tes et d'autre part, des options qui permettent d'aller plus loin à celles et ceux qui le souhaitent. Au fil de leur cursus, les étudiant-es abordent différentes notions, par une approche tant théorique que pratique, en lien avec des partenaires de différents horizons rompus à ces enjeux. Chaque année, un événement fédérateur donne aux étudiant-es la possibilité de s'exercer et de mettre à profit leurs enseignements, à la faveur d'un temps fort qui mêle toutes les disciplines.

Un socle spécifique à chaque cycle initie tou-tes les étudiant-es du Conservatoire, sans distinction de département ou de discipline, aux outils et enjeux de la médiation. Cette phase d'observation-participation permet à tous et toutes d'engager une réflexion personnelle sur le sujet. Pour s'intégrer de façon harmonieuse au parcours artistique de chacun-e, cette étape introductive peut être abordée différemment selon les cycles et les cursus, engageant une progression d'un cycle à l'autre.

Pensée en lien avec chaque équipe pédagogique, elle s'adapte aux enjeux et spécificités des départements, et se nourrit des compétences des artistes ou agent-es de ces départements. Si les modalités sont différentes, elles partagent certaines visées, notamment prendre la mesure de la diversité des situations de médiation, se familiariser avec les notions d'adresse et d'objectifs, mais aussi commencer à définir sa place dans l'action, et expérimenter des outils et des méthodes d'évaluation. La rencontre avec des acteur-rices professionnel-les débouche sur la rédaction d'un rapport d'observation, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en situation professionnelle ou du stage obligatoire. Les savoirs relatifs au contexte de la médiation (publics, institution, outils...) et les réflexions théoriques (histoire, sociologie, psychologie...) accompagnent la découverte pratique et l'enrichissent. Ils sont délivrés en présence en ateliers ou en cours, et pourront trouver leur place sur la future plateforme « campus en ligne ».

En complément de cette approche de base, une formation approfondie donne l'opportunité à celles et ceux qui le souhaitent de participer à des actions de médiation, mais aussi de les concevoir. Ce programme transversal doit couvrir une variété de champs d'intervention (champ social, milieu carcéral, champ scolaire, hôpital...) et de formats (actions ponctuelles, projets inscrits dans la durée) en relation étroite avec les partenaires. Cette formation peut être rendue obligatoire dans certains cursus (Master de musique de chambre, pédagogie, direction d'orchestre et 3^e cycle).

Une formation continue doit également donner des outils aux ancien-nes étudiant-es une fois leur vie professionnelle amorcée, pour répondre aux questions que soulèvent les situations réelles.

LA RECHERCHE

PAR LES ACTEURS

La recherche sur la médiation a vocation à s'appuyer sur l'ensemble des acteurs : artistes, établissements culturels, structures éducatives ou sociales... Du fait même de son objet, cette recherche nécessite une approche participative. Elle explore les dimensions créatives autant que les questions d'engagement social et culturel. La recherche doit lier les approches pratique et théorique, à partir des outils aujourd'hui à disposition (DCO, TEP ou mémoires, publications, revue, colloques), auxquels peuvent s'adjoindre de nouveaux programmes de doctorat, actuellement à l'étude par le Conseil de recherche.

La structuration de la recherche sur la médiation prendra en compte les deux pôles de la médiation et de la formation à la médiation. Au plan national, les liens sont à construire avec les autres acteurs et établissements de l'enseignement supérieur en musique et danse, notamment les Centres de formation des musiciens intervenants, avec les structures de recherche sur l'éducation artistique et culturelle et avec les laboratoires universitaires. Au plan international, il s'agira de développer des coopérations, au-delà des projets auxquels le Conservatoire participe dans le champ francophone.

LE CONSERVATOIRE

SUR LE TERRITOIRE

Dès lors qu'elle a trait à la relation, la médiation ne peut être univoque, ni pensée a priori. Elle est le fruit d'expériences toujours uniques et qui transforment, de liens qui interrogent, débordent, nourrissent le débat sur le sens et la portée de la médiation. Conjuguant approche théorique - sciences humaines, prise de parole, histoire de la médiation - et applications pratiques, le programme met les étudiant-es en situation de rencontre avec une diversité d'espaces de vie. Le Conservatoire se veut être un lieu de questionnement et d'exploration, qui offre à chacun-e la possibilité d'esquisser le chemin qui lui est propre, pour établir une relation en phase avec son projet artistique.

Le Conservatoire se veut également être un lieu de diversité, d'hospitalité et de convivialité. Dans cette perspective, les acteurs locaux constituent des intermédiaires précieux, pour co-construire, co-réaliser et mener des évaluations partagées, au croisement des regards et des cultures professionnelles. Les nombreuses associations et organisations partenaires situées à proximité de l'établissement permettent à l'Institution de s'ouvrir sur le monde, tout en confortant son ancrage sur le territoire. Espace d'accueil d'autres paroles et sensibilités, il représente une ressource au cœur d'un écosystème vivant. À ce titre, son emplacement constitue un véritable atout, et se prête à la mise en place de relations durables avec des acteurs dans une multiplicité de champs d'intervention. En témoignent les partenariats aujourd'hui établis, amorcés ou en projet avec l'Association de prévention du site de La Villette (APSV), ainsi que des établissements scolaires, qui se donnent pour objectif de construire des synergies au long cours, permettant de multiplier les opportunités de rencontres et d'accueil, pour des générations d'élèves et d'étudiant-es.

ABÉCÉDAIRE DE LA MÉDIATION PAR LE CONSERVATOIRE DE PARIS

« La médiation c'est aller vers autrui, s'armer de patience et rester un artiste. La médiation ne doit pas être bornée, mais parfois si. Elle doit attiser la curiosité, mais pas forcément. C'est différent et décalé, c'est en décalage et en décollage, c'est un décollement, un dé clic, parfois déconcertant, c'est un dénuement, c'est la petite voix seule devant l'orchestre symphonique qui dit quelques mots, c'est aussi le désir comme dé-siderare arrêter de regarder les étoiles, et c'est pas dommage, même si c'est difficile d'entendre ce qui sort du cadre. C'est s'exprimer, ce n'est pas enseigner, c'est étonner, c'est étrange, c'est enrichissant, ce n'est pas ennuyeux, mais parfois si. C'est établir une relation, c'est échanger, c'est parfois étranger : c'est écouter. C'est fragile, pas facile. La médiation fait parfois gigoter les idées. Elle doit être habitée, c'est une invitation à laquelle on n'est pas obligé de répondre. La médiation, c'est important, mais parfois cela arrive par hasard. La médiation doit savoir prendre de la hauteur - mais pas trop. Ce peut être un jardin. Elle peut être joyeuse, mais parfois non. La médiation, ça n'est pas du karaté. C'est accepter nos lenteurs et nos limites. C'est une somme de moments. Ce peut être narratif, mais pas trop longtemps. C'est oser. C'est opter. Osciller et non trancher, oublier pour redécouvrir, pour savoir autrement, connaître. Elle n'est pas une obligation, mais parfois si. C'est ouvert : il y a plusieurs manières d'en faire. Sans être partisane. La médiation est une question. Et une rencontre. Ce n'est pas sacré. Ce n'est pas une science, mais ça doit avoir du sens. C'est

tirer sur un fil jusqu'à l'avoir déroulé, c'est tenir un propos jusqu'au bout, tailler dans les textes et les phrases, c'est trouver, et troubler. Tuer quelque chose que l'on aime (William Faulkner disait « In writing, kill all your darlings »), La médiation n'est pas univoque, pas forcément unanime. C'est vagabonder, la médiation est un verbe d'action. C'est aussi « vers ». La médiation comme wagon pour embarquer les gens. C'est X, la part d'inconnu. Elle peut être invisible, et ne doit pas se risquer à la xiloglossie (langue de bois). La médiation il faut y a qu'à. C'est la zizanie comme une parole qui doit faire débat. »

Extraits des textes rédigés lors des ateliers de concertation organisés dans le cadre de la réflexion collective

1. Les membres du Comité de pilotage et co-auteur-ices de ce texte sont Sabine Alexandre, Cédric Andrieux, Christine Bombal, Liouba Bouscant, Philippe Brandeis, Émilie Delorme, Valérie Guéroult, Lucie Kayas et Sylvie Pébrier et Nathalie Moine (en charge de l'accompagnement de la concertation).
2. Décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon
3. À l'occasion de l'habilitation des diplômes (DNSPM et DE), les établissements sont tenus de remplir un dossier de demande qui comporte plusieurs annexes. L'annexe 10 concerne l'organisation de la formation. On y retrouve les contenus des enseignements par diplôme et spécialité, les modalités d'accès à la formation mais également une rubrique intitulée « Prise en compte au sein du cursus des enjeux liés aux notions de transmission et d'éducation artistique et culturelle ».
4. Dans le cadre de la Commission paritaire nationale Emploi Formation du spectacle vivant, CPNEF-SV, créée en 1993, qui constitue le cadre du dialogue social et d'action pour l'emploi et la formation professionnelle.
5. Voir les cahiers des missions et des chartes annexés aux arrêtés du 5 mai publiés le 11 mai 2017 pris en application de la loi de 2016.
6. Premiers concerts présentés et partenariat avec le Théâtre du Châtelet.

Merci à nos mécènes et partenaires 2022

Le Cercle du Conservatoire de Paris

Ambassadeurs

Vincent Meyer, Jean-Michel de Tarrazi, Olivier et Brigitte Thiberge-Edrom

Grands Mécènes

Patrick et Yannick Assouad, Gilles et Virginie Henry, Hélène Nguyen Thien, Patrick et Ute Petit

Mécènes

Thierry et Maryse Aulagnon, Olivier Boulanger, Jean-Marc et Mai Chalot-Tran, Gilles et Régine Ebersolt, Christine Jolivet-Erlih, Marie-Cécile Matar, Olivier Piot, Marie-Christine Sokolowsky, Louis-Marie Vigne (†), Simon Wang et Sandrine Zerbib

Amis

Pierre et Colette Bonnassies, Jean-Pierre Capelle, Jeanine Castex, Bernard Cyna, Stéphanie-Marie Degand, Thierry Donnadieu, Pierre et Marie-Denise Gilly, Daniel et Henri Hocq Szejnbaum, Josiane Lafond, Solange Le Quen, Martine Leprince, Alain Mabit, Joan Madon, Dominique Mansching, Christine Pouletty, Laurent Poyart, Anne Schnapper, Bruno Seguin, Hubert Testard, Gérard Tran-Trong, Jean-François Zygel

Nous remercions également pour leur précieux soutien

Les donateurs du Fonds de Tarrazi
Les donateurs du Fonds Kriegelstein
Les donateurs du Fonds de soutien du Conservatoire

Nous adressons enfin notre gratitude aux bienfaiteurs qui ont souhaité garder l'anonymat et aux donateurs qui ne sont pas ici nommés.

Pour le don et le prêt d'instruments d'exception

Association El Pasito

Françoise Bader
Famille Callet Nakatani
Donation Philippe Champeil
Ben Ami Fihman
Marie-Hélène Fougeron In memoriam d'Elisabeth Missaoui
Famille Manning El-Touni In memoriam de P. Casamayou
Pierre Nicolas
Patrick Petit
Patrice Samadet (CLETHOBEN IMMO)
Caroline Sonrier
Fondation d'entreprise Société Générale
C'est vous l'avenir
Madame Gallet de Santerre (†)
Legs Anna Vidas en mémoire de Henri Bertelier, professeur au CNSMDP de 1895 à 1915 et de son élève Raoul Georges Vidas.

Soutien Ukraine

Nous tenons enfin à remercier les donateur-rices qui se sont généreusement mobilisé-es en faveur des étudiantes Ukrainiennes accueillies au Conservatoire.

Les entreprises, fondations et institutions

Soutien aux projets pédagogiques

Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Dance Reflections by Van Cleef & Arpels
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France
King's Fountain
Sacem

Soutien aux étudiant-es

Académie Française
- Bourse Jean Walter Zellidja
Académie musicale de Villecroze
Adami
Association des Amis d'Alain Marinaro
Association Plan de Culture
Festival de Rocamadour
Fondation L'Accompagnatrice
Fondation BNP Paribas
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Etrillard
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation de France
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation Goélands
Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France
Fondation L'Or du Rhin
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation d'entreprise Société Générale
C'est vous l'avenir
Fonds de dotation Porosus
French-American Piano Society
Jannel
King's Fountain
Legs Edward Jabes
Legs Laurence Boulay
Sacem
Secours Catholique-Caritas France - Legs Godart-Kareska
Sylff Association - The Tokyo Foundation for Policy Research

Fondations Musique abritées par la Fondation de France :
Fondation François Louis Baradat
Fondation Yves Brioux Ustaritz
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Marthe Depelsenaire
Fondation Drouet-Bourgeois
Fondation Monique Gabus
Fondation François de Hatvany
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Monique Rollin

Les entreprises partenaires

Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris
Yamaha / Nexo
Noise Makers
Fondation d'entreprise Safran pour la Musique

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2022

Albe Films
Aléa
Les Amis de la Musique à Deauville
Arioso
L'Arpeggiata
Ars Musica-Montpellier
Association artistique des Concerts
Colonne
L'Atelier de l'Accordage - Le Brio Picard
Audio2
Backstage Opera Management
Le Balcon
B.E.T. H. Sigier Ingénieur Conseil
Bergerault Percussions Contemporaines
BLB Associés
B Media
Cabaret Sauvage
Le Caravansérail
Centre chorégraphique national de Caen en Normandie
Centre national de danse contemporaine
Angers
Centre Parisien de Recyclage
Climater Maintenance IDF
Compagnie Financière Chevillon
Le Concert Spirituel
Correspondances et Musique/Ensemble
Correspondances
Court-Circuit
DIAM Diffusion Art Musique
Les Dissonances
Energie TP
Enoch & Cie
Ensemble Calliopée
Ensemble intercontemporain
Ensemble vocal Sequenza 93
EURL H. Sigier
Festival Baroque de Pontoise / AOND
Forechant
François 2
Frankel
Les Frivolités parisiennes
Graines d'Etoiles
Gramond-Kerversau Société d'avocats
Haristoy Henriette-Restaurant Auxotea

Henri Selmer Paris
IMG Artists
Jannel
Jazz et Cie
Lazard Frères Gestion
Mandorle Productions
Mahagonny Cie
Marigaux
Multilatérale
Museec
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Nexo
Numerisson
O Corcovado
L'Olifant
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre Colonne
Orchestre Pasdeloup
Orfea Com & Prod
Pharmacie de l'Ecusson
Points Communs - Nouvelle scène nationale Cergy-Pontoise
Premières Loges
Radio France
Repetto
Sansha France
Schubert Music Publishing
Scor
Son/Ré
Superpitch
Syncretis
Théâtre de l'Athénée
Théâtre de Léthé à Paris - Collectif 2 Plus
Théâtre national de l'Opéra-Comique
Travelling & Co
Twtot
Vétérinaires des Collines
Warema France
Woodbrass.com
Yamaha Music Europe

Nous remercions également les sociétés qui ont souhaité conserver l'anonymat.

L'organisation au Conservatoire

Le Conseil d'administration (décembre 2022)

Le Conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du conseil d'administration

Mme Stéphane Pallez, Présidente

Trois membres de droit

Le secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication ou son représentant : M. Luc Allaire et M. Noël Corbin

Deux représentants de la direction chargée de la musique et de la danse au ministère chargé de la Culture

M. Christopher Miles
M. Laurent Vinauger

Un directeur de Conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental

M. Benoît Girault, Directeur du CRR de Cergy-Pontoise

Trois personnalités qualifiées

M. Matthieu Rietzler, directeur de l'Opéra de Rennes
Mme Brigitte Lefevre, vice-présidente du CA et directrice artistique du Festival de danse de Cannes
M. Olivier Mantei, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

Le Conseil pédagogique

Le Conseil pédagogique est consulté par le directeur sur toute question d'ordre pédagogique.

Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au Conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du directeur ou à la demande de la majorité de ses membres.

Le conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentant-es élu-es du personnel enseignant au Conservatoire et à raison d'un tiers de représentant-es élu-es par les étudiant-es. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la Culture.

La directrice du Conservatoire préside le conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La directrice invite à participer au conseil toute personne dont il juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par la directrice, à la connaissance des enseignant-es et des étudiant-es concerné-es.

Composition du Conseil pédagogique

M. Claude Abromont, enseignant
M. Esteban Appesseche, étudiant
Mme Sylvie Bensaïd-Deldyck, enseignante
Mme Sylvie Berthomé, enseignante
M. Aymeric Biesemans, étudiant
M. Joakim Ciesla, étudiant
M. Sandro Compagon, étudiant
M. Daniel Condamines, enseignant
M. Simon Defromont, étudiant
M. Frédéric Durieux, enseignant
Mme Morgane Fauchois-Prado, enseignante
Mme Coralie Fayolle, enseignante
Mme Floriane Hasler, étudiante
M. Thomas Lacôte, enseignant
M. Marius Mosser, étudiant
M. Bruno Plantard, enseignant
M. Olivier Reboul, enseignant
Mme Madeline Tual, étudiante

Membres du CSA

Direction

Émilie Delorme
Marine Thyss

Service des ressources humaines

Christophe Pillon
Djoké Diarra

CFDT

Titulaires

Corinne Covarrubias
Jean-Christophe Messonnier
Josette Buriez
Didier Legrand
Frédéric Martin
Pierre Bisson
Olivier Marchand

Suppléant-es

Corinne Georget
Mariama Bah
Oïssila Abdallah
Emmanuel Strosser
Nathalie Pelte
Guénaelle Morvan
Kévin Baudrit

SAMUP

Titulaire

Alain Billard

Suppléante

Odile Auboin

L'organigramme

Stéphane Pallez
Présidente

Comité de direction

Émilie Delorme
Directrice

Marine Thyss
Directrice adjointe

Philippe Brandeis
Directeur des études
musicales et de la recherche

Cédric Andrieux
Directeur des études
chorégraphiques

**Bénédicte
Affholder-Tchamitchian**
Production et apprentissage
de la scène

**Alexandre
Pansard-Ricordeau**
Communication, relations
publiques et mécénat

Christophe Pillon
Ressources humaines
et dialogue social

Responsables des services ressources

Alexis Ling
Audiovisuel

Cécile Grand
Médiathèque Hector-Berlioz

Anne Roubet
Éditions

Responsables pédagogiques

Clément Carpentier
Disciplines instrumentales
classiques et contemporaines

Gilles Oltz
Disciplines vocales

Yannaël Pasquier
Écriture, composition
et direction d'orchestre

Riccardo del Fra
Jazz et musiques improvisées

Denis Vautrin
Métiers du son

Benjamin Aponte
Musicologie et analyse

Pascal Bertin
Musique ancienne

Serge Cyferstein
Pédagogie

Responsables des services administratifs et techniques

Barbara Doré-Douchet
Accueil, planification des
activités et logistique

Graziella Iaria
Affaires générales
et financières

Chahinez Razgallah
Affaires scolaires

Florent Vergez
Bâtiment et sécurité

Luca Dupont-Spirio
Relations internationales

Cette édition est une publication du service communication
Responsable du service communication, Alexandre Pansard-Ricordeau
Conception graphique, Mioï Lombard
Responsable missions études et statistiques, Abib Samb

Crédits photos ©Ferrante Ferranti
ISSN 2967-5049

Les professionnels à nos côtés



Association Enfances au
Cinéma / Mon 1^{er} Festival

Association Française des Orchestres

Association sportive et culturelle
du Conservatoire et de la Villette

Bibliothèque La Grange-Fleuret

Biennale du Val-de-Marne

Carreau du Temple

Centre de musique baroque de Versailles

Centre national de la danse

Cité de la musique et de la
danse Grand-Soissons

Cité de la musique - Philharmonie de Paris

Château de Fontainebleau -

Festival de l'histoire de l'art

Chœur de l'Orchestre de Paris

Christuskirche - Église protestante
allemande à Paris

Conservatoire national
supérieur d'art dramatique

Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Lyon

CNDC Angers

Ensemble intercontemporain

Est Ensemble

European Chamber Music Academy

Festival Automne musical

- Grand Châtelleraut

Festival Baroque de Pontoise

Festival d'Automne à Paris

Festival de la Chaise Dieu

Festival Ensemble(s)

Festival international de Colmar

Festival Manifeste

Festival Traiettorie Festival

Musica da Casa Menotti

Festival Présences

Institut français de Budapest

IASJ - International Association
of Schools of Jazz

IRCAM - Centre Pompidou

IREMUS (Institut de recherche
en musicologie)

Klap

La Gare

La Maison de la radio et de la musique

L'Art de la fugue

L'Odéon / Conservatoire de musique
et de danse de Tremblay-en-France

Maîtrise de Notre-Dame de Paris

Musée de l'Armée

Musée national Jean-Jacques Henner

Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris

Opéra de Nancy

Opéra national de Paris

Orchestre de Normandie

Orchestre national de Lille

Orchestre national d'Île-de-France

Orchestre philharmonique de Radio

France - Chœur de Radio France

Orchestre PSL

Royal Irish Academy of Music

Sorbonne Université

Malakoff Scène Nationale

Théâtre de la Coupe d'or

Théâtre de la Ville

Théâtre du Châtelet

Théâtre Firmin Gémier

Théâtre national de Chaillot

Théâtre Le Colisée

Université MDW

Université PSL

Ville de Breuillet

Ville de Dourdan

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS